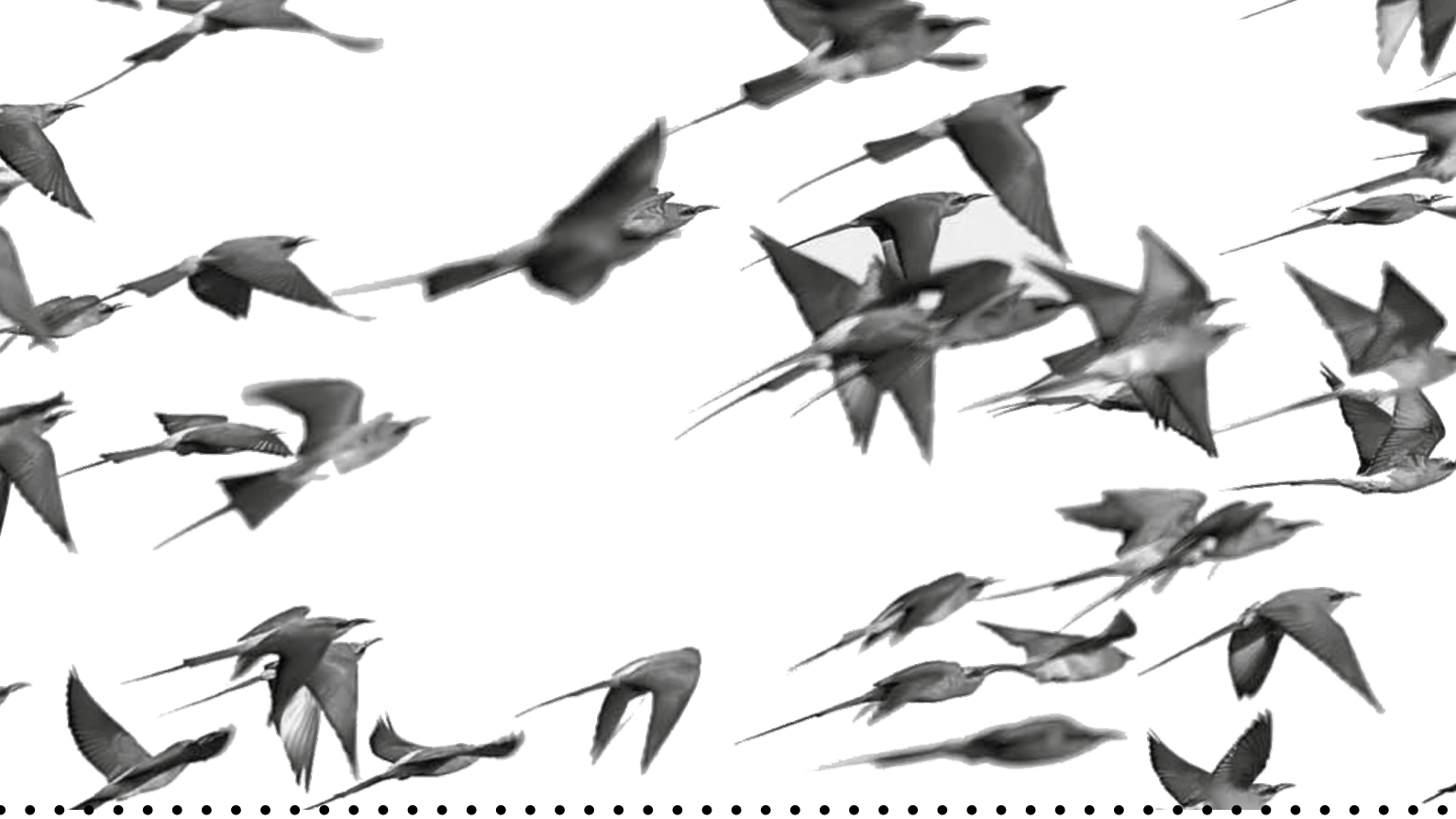


LE VAISSEAU DES MORTS A BRÛLÉ

A propos de luttes et de révoltes à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention, de la solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, des répressions qui s'ensuivirent et d'autres choses...

2008 - 2013



juin 2017

Liberté pour tous et toutes, avec ou sans papiers

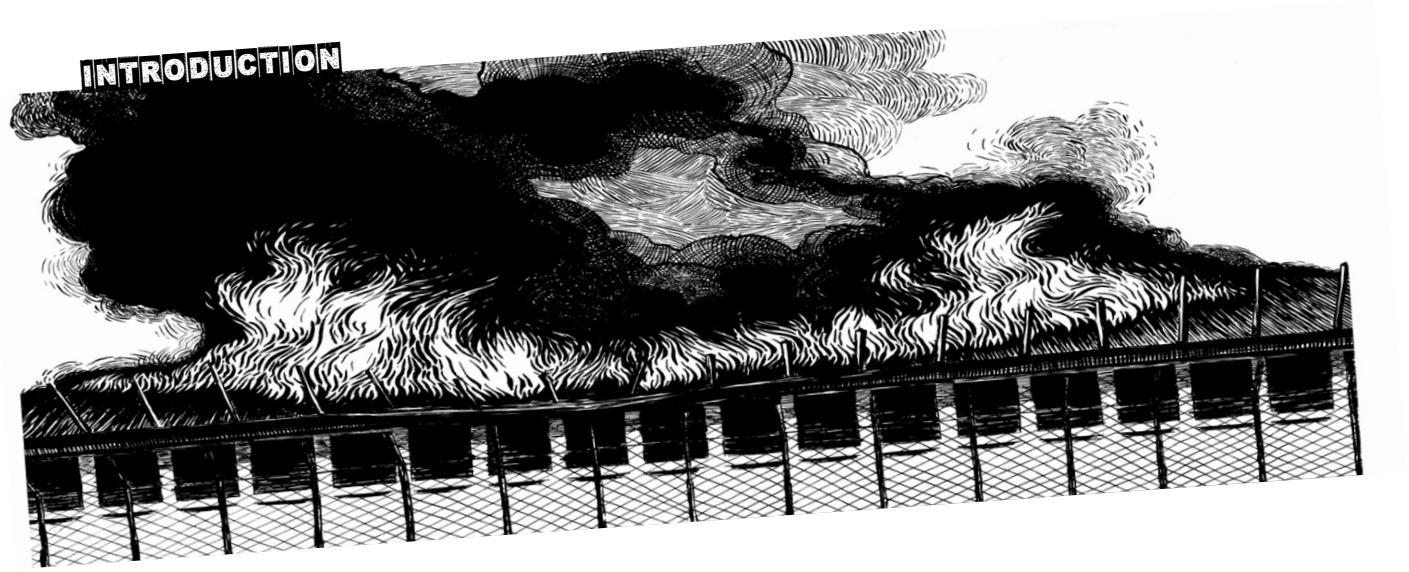


Feu aux centres de rétention — Feu à toutes les prisons

Contact :
pafledab@distruzione.org

Le vaisseau des morts a brûlé... *et après ?*

INTRODUCTION



« Beaucoup de vaisseaux fantômes sillonnent les sept mers parce qu'il y a beaucoup de morts dessus. Les morts sont plus nombreux que jamais depuis que la guerre pour la liberté a été gagnée. Une liberté qui a imposé à l'humanité passeports et certificats de nationalité, signes de la toute-puissance étatique. L'ère des tyrans, despotes, maîtres absolus, rois, empereurs flanqués de leurs laquais et courtisanes a été vaincue, et celle qui a remportée la victoire, c'est l'ère d'une tyrannie plus grande encore, c'est l'ère du drapeau national, l'ère de l'Etat et de ses laquais. Érigez la liberté en symbole religieux, et elle déclenche les guerres de religion les plus sanglantes. La vraie liberté est relative. Aucune religion ne l'est. Et celle de l'appât du gain encore moins que les autres. C'est elle la plus ancienne de toutes, elle a les meilleurs prêtres et les plus belles églises. Yes, Sir. »
Le Vaisseau des morts, B. Traven, 1926.

Alors que l'État veut juger toute une séquence de luttes contre la machine à expulser et que les perspectives révolutionnaires de cette lutte risquent évidemment d'être évacuées non seulement par la procédure elle-même, mais aussi par le temps qui a passé et la dispersion géographique et politique de ceux qui l'ont menée, ce texte entend fournir quelques notes, informations et réflexions sur ce qui a fait de cette période allant de 2008 à 2013 une phase offensive de la lutte contre les centres de rétention, les frontières et les papiers. Nous reviendrons sur ce qui a précédé, ce qui s'est déroulé et ce qui, judiciairement, succède.

Étrangers de partout

Partout où une instance étatique, que ce soit dans le cadre de ses frontières (la France) ou d'espaces plus larges (l'Europe de Schengen), se préoccupe de gérer les migrations, à l'arsenal répressif en constante évolution s'oppose la détermination inéluctable et vivante de ceux qui, toujours plus nombreux, quelles que soient leurs raisons de le faire, prennent la route d'un périple migratoire, la plupart du temps coûteux, dangereux et plus qu'incertain. Selon les lieux et les moments, cette confrontation prend des formes visibles, elle peut être l'occasion de phases de luttes ouvertes, ou bien se dérouler de manière

diffuse et silencieuse ; elle est parfois mise en avant dans le débat public parce qu'on juge bon de se préoccuper des cadavres du jour repêchés en méditerranée, eux-mêmes ensevelis derrière d'autres « questions d'actualité », comme les insurrections au Maghreb et au Machrek en 2011, qui ont changé la donne pour un temps en terme de flux migratoires. Quoi qu'il en soit, cette gestion est en permanence une gestion en crise.

Si les dispositifs répressifs tendent à améliorer leur efficacité au fil du temps, c'est toujours dans la perspective d'une optimisation de la gestion de ces flux d'êtres humains, qui sont avant tout traités comme des flux de main d'œuvre. A ce titre, il n'y a jamais eu de « forteresse Europe » en dehors des sorties médiatiques censées rassurer ceux à qui on parvient à faire croire que l'immigration est un problème, et des constructions spectaculaires de murs qui seront inexorablement pris d'assaut. Il s'agit invariablement de se mettre en mesure de trier, choisir *qui* des émigrants va immigrer, dans quelles conditions, et de maintenir ceux qui sont là dans une fragilité de statut apte à en faire une main d'œuvre corvéable à merci au service du capitalisme. L'enfermement, qu'il soit judiciaire (le séjour irrégulier est en soi un délit pour lequel on emprisonne) ou administratif (dans les centres de rétention ou les zones d'attente) ainsi que l'expulsion sont les armes principales de cette rentabilisation, faisant peser une menace permanente sur tous ceux qui sont pris dans le chantage à la régularité du séjour. Allongement du temps de rétention et construction de nouveaux centres, interventions de divers humanitaires qui vont aujourd'hui jusqu'à cogérer les centres et participer aux expulsions pour valider que le processus se déroule dans des conditions « humaines », examens expéditifs des demandes d'asile ou de régularisation, fichages systématiques, traque des sans papiers dans toutes les démarches inévitables de la vie quotidienne, dans les mairies, à la CAF, dans les écoles, les hôpitaux ou les banques... : au fil du temps, les dispositifs répressifs se rendent de plus en plus efficace.



Circonvolutions des luttes contre la machine à expulser

« circonvolution \ féminin : Course circulaire ou elliptique autour d'un centre plus ou moins fixe. »

C'est dans le contexte de cette évolution qu'au milieu des années 90, une phase de lutte s'est ouverte, caractérisée par des formes d'auto-organisation des sans papiers en collectifs refusant la médiation et le paternalisme des habituels relais associatifs et par le fait de poser frontalement la question du séjour, et non plus à l'occasion de luttes sur les conditions de travail ou sur le logement. Il ne s'agit pas ici de faire une apologie acritique de cette forme d'auto-organisation. C'est une des données de départ de cette période, et certainement un prérequis minimal à la constitution d'une autonomie dont l'intérêt dépend ensuite des perspectives qu'elle se donne. C'est aussi pour cette raison que la position de « soutien des sans papiers » n'a toujours eu, pour le moins, que peu d'intérêt[1] : les collectifs de sans papiers ont pu, de manière tout-à-fait auto-organisée, prendre des décisions allant à l'encontre du développement et du dépassement de la conflictualité en cours — on peut citer par exemple dès les débuts de cette lutte la décision du collectif qui sera ensuite nommé « de Saint Bernard » de se fermer et de ne se battre que pour la régularisation des 300 sans papiers qui étaient à l'origine de la première occupation, renvoyant les milliers de sans papiers qui voulaient les rejoindre à leur isolement. Cette fois-là comme d'autres, être les « premiers concernés » et s'auto-organiser ne suffit pas en soi à donner des perspectives intéressantes.

D'ailleurs, parce que cette question appartient à tous — entre autres, mais pas seulement, à cause du fait indéniable que les moyens de contrôles qui se mettent en place pour gérer les migrants s'appliquent de fait à tout un chacun — d'autres acteurs qui n'étaient pas, au niveau du statut, « les premiers concernés », sont intervenus dans cette lutte avec en commun la perspective d'affirmer une forme d'autonomie en s'opposant aux partis, syndicats et associatifs et à leurs logiques d'encadrements politiques et humanitaires. Il s'agissait de refuser cette politique de tri des migrants et les moyens répressifs qui l'accompagnent, en même temps que de s'opposer au capitalisme, à l'État et au système carcéral, qu'il soit administratif ou judiciaire. Du Collectif « Des Papiers pour Tous » en 1996 aux bal-

1 A ce sujet, dans la brochure *Contributions autour de la fin du Collectif Anti-Expulsions* publiée à l'automne 2005 par des anciens du CAE, on pouvait déjà lire (p.3) dans la conclusion du premier texte : *« Pourquoi le CAE n'existe-t-il plus ? Tout simplement (même si ce n'est sans doute pas la seule raison) parce qu'il n'y a plus de place pour qui veut faire autre chose que du soutien individuel aux quelques initiatives tentées par des collectifs de sans-papiers. Il y aurait beaucoup à faire pour envisager ne serait-ce que la possibilité d'y faire autre chose, et, aux uns comme aux autres, l'envie semble bien désormais faire défaut ».*

lades et sabotages en solidarité avec les incendiaires de Vincennes en 2008, en passant par le collectif « Boycottez et Harcelez Air France », les interventions aux aéroports ou contre les expulsions par train à partir desquelles se sont constitués les Collectifs Anti-Expulsions (en particulier celui d'Île de France qui s'est inscrit dans une certaine durée), ou encore les campagnes contre les centres de rétention ou de manière plus ciblée contre Bouygues, le groupe Accor ou la Croix-Rouge qui participent aux expulsions ou à l'enfermement des sans papiers, ou encore les tentatives d'intervention contre les rafles dans divers quartiers, diverses formes d'organisation et modes d'intervention, plus ou moins durables, plus ou moins éphémères, plus ou moins intéressants ou pertinents, se sont mis en place dans cette perspective. Dans des contextes différents, que ce soit au niveau des luttes ou de la répression, à partir de bases d'analyses communes mais aussi de points de vues et de perspectives parfois divergentes, plusieurs « générations militantes » se sont donc succédées avec plus ou moins de transmission, et dans des formes de continuité mais aussi avec des moments de ruptures, qu'elles soient de fait ou choisies, en tous cas trop rarement discutées et remises en perspective. A bien des égards, cette histoire, dans ses grandes lignes comme dans ses détails, reste à faire...

Parce que ce n'est pas à la justice de procéder à des découpages de nos séquences de luttes, mais à celles et ceux qui luttent, nous avons choisi ici d'élargir temporellement de part et d'autre les dates qui forment le dossier judiciaire de l'affaire « Machine à expulser », préférant retranscrire cette période de lutte et montrer la continuité d'une perspective offensive contre la machine à expulser.

Nous revenons donc sur la période 2008 - 2013, parce que c'est à l'intérieur de cette phase que l'instruction qui mène au procès du 23 juin 2017 a cherché à réprimer. L'époque où le « mouvement des sans papiers » dans ses formes initiées au milieu des années 90 était plus ou moins offensif est alors terminée depuis plusieurs années, et les collectifs qui perdurent sur ce mode maintiennent une conflictualité de très basse intensité, si on peut encore parler de conflictualité quand il s'agit, la plupart du temps, de faire le tri des dossiers présentables pour obtenir des régularisations groupées et pré-négociées avec les préfectures, le plus souvent sur des critères comme le travail, la famille et l'obéissance. A ce niveau, il ne s'agit plus à proprement parler de lutte puisque se développe alors, à la place, des perspectives réduites aux démarches de soutien juridico-légal au cas par cas. Une forme de soutien qui peut ponctuellement s'avérer nécessaire, par exemple pour sauver des amis d'une expulsion ou de la rétention/incarcération, mais qui n'entraîne pas — et souvent ne permet pas non plus — des parcours de lutte autonomes articulables avec des perspectives révolutionnaires qui nécessiteraient de remettre radicalement en question toute forme de légalisme. Car pour faire du sans papiers



un éternel illégal, étranger de partout, la loi et son légalisme prennent, particulièrement dans les questions de papiers, leurs formes de complexité les plus traîtresses.

Traqué de toute part par les institutions de l'État, celui qui n'a pas de papiers est convoité le plus indignement possible par des patrons profitant d'auto-réductions de charges pour faire subir l'exploitation dans ses conditions les plus pénibles, comparées aux conditions générales de travail existantes en France, à des individus déjà soumis aux conditions de vie les plus précaires, et parfois dangereuses. Déjà confrontés au quotidien à des phénomènes de racisme diffus, les sans papiers sont bien des indésirables sociaux de ce monde, ils sont utiles mais jetables, ils sont la mauvaise conscience des politiques, de droite comme de gauche, français, européens, internationaux, qui préfèrent présenter et traiter les migrations comme des phénomènes d'invasion dans l'espace public, tout en employant en sous-main tout ce que l'on pourra exploiter de main d'œuvre clandestine pour soutenir coûte que coûte les fondations économiques du pouvoir. La migration est une richesse et une possibilité inestimable et fondamentalement ingérable, il nous faut travailler sérieusement à l'échec des tentatives toujours renouvelées de gestion et d'intégration auxquelles elle s'affronte. C'est pour ces raisons que les révoltes des sans papiers méritent toute notre attention, et que lorsqu'elles se croisent avec une critique sérieuse et actée de l'enfermement, elles peuvent devenir le lieu d'affrontements conséquents avec l'existant.

[Evasion lors d'une manif devant le centre de rétention de Steenokkerzeel (Bruxelles), 19 février 2011.]



Intérieur/extérieur (2008 – 2013) : Séquence offensive élargie

Dès l'ouverture des premiers CRA en 1984, l'État a recherché un partenaire associatif pour donner un vernis humanitaire à ces nouvelles prisons administratives pour étrangers. Jusqu'au 2 janvier 2010, la Cimade (membre de la Fédération protestante de France) avait le monopole de « l'assistance juridique » en rétention. Depuis, quatre autres associations humanitaires (France Terre d' Asile, l'Ordre de Malte, Forum Réfugiés et l'ASSFAM[2]) se partagent la co-gestion des centres de rétention administratifs aux côtés de l'État alors que la durée de la rétention ne fait, depuis des années, qu'augmenter graduellement (9 jours en 1999 contre 32 puis 45 jours). Si l'élargissement des co-gestionnaires à de nombreux organismes avec des noms et des adresses donne des occasions à une créativité offensive décuplée, l'allongement de la durée de rétention induit des possibilités d'organisation et de révoltes à l'intérieur des centres, qui prennent la forme de refus de rentrer en cellule, de refus de repas voire de grèves de la faim, d'affrontements avec les flics et de sabotages d'ampleurs variées, d'oppositions collectives et individuelles, diffuses et variées au fonctionnement des CRA.

Dans cette période, les incendies se multiplient à l'intérieur des CRA — Bordeaux, Palaiseau, Mesnil-Amelot, Marseille, en Italie, en Belgique, etc. — jusqu'à celui de Vincennes qui détruit la totalité du centre le 22 juin 2008, lors d'une mutinerie générale faisant suite à la mort d'un retenu, Salem Souli, la veille, tandis qu'à l'extérieur une agitation diffuse se développe de façon protéiforme, avec comme obstacles les moyens du bord et la pauvreté de l'époque (qui n'a fait que s'amplifier depuis). Aussi parfois, cette agitation a été accueillie avec un peu du mépris qu'il faut pour penser que des personnes sensées seraient réellement en train de se prendre au jeu de croire que « la révolution serait l'addition perpétuelle de vitres brisées » et d'attaques qui, bien qu'ayant une certaine efficacité, ne parviennent pas à se diffuser.

A l'image de ce qui se passe à Vincennes, la situation est tendue dans la plupart des centres de rétentions en France, qu'ils soient anciens, ruinés et vétustes, ou récents, « hyper-sécurisé » et high-tech. L'enjeu devient alors, contrairement à ce qui se passait jusque-là, d'intervenir contre la machine à expulser et contre les frontières indépendamment de l'existence d'un mouvement de sans papiers constitué comme tel à l'extérieur, mais à partir des révoltes en ordre dispersé à l'intérieur des centres. C'est dans

2 A noter que la Croix Rouge a géré le hangar de Sangatte (Calais) pour le compte de l'État jusqu'en 2002, mais elle le fait aussi dans les centres de rétention en Italie (Turin, Milan, Rome) ou en Espagne. En France, elle est présente sur les charters d'expulsés, elle accompagne l'expulsion des Rroms et participe au fonctionnement de la Zone d'attente Zapi 3 à Roissy (touchant pour cela 1,09 millions d'euros).



la perspectives d'appuyer ces révoltes depuis l'extérieur des CRA que se développe cette mobilisation qui, outre les rassemblements plus ou moins conflictuels devant les centres, adopte des formes d'action plus directes et décentralisées, notamment le sabotage à l'encontre des banques et institutions dont on apprend alors jusque dans la presse qu'elles dénoncent les sans papiers aux flics, mais aussi contre des engins de chantiers de constructeurs de CRA, des bureaux d'architectes, voitures, vitrines, DABs, agences, de ceux que l'on appelait alors « les vautours de la machine à expulser »[3]). Dans d'autres pays (Belgique, Espagne, Italie, Grèce, Allemagne, Pays-Bas, États-Unis, Australie...), des mobilisations semblables en certains points se développent et des liens se tissent parfois, aussi entre plusieurs villes en France comme Paris et Marseille. Si ces modes d'actions supposent des formes d'organisation difficilement rejoignables et peu propices à l'élargissement, il n'en reste pas moins que le nombre et l'intensité des attaques conduit par exemple certaines banques à cesser pour un temps les dénonciations. Les attaques matérielles contre la machine à expulser montrent une efficacité matérielle, et contribuent, dans cette période, à propager une combativité et une intensité assez peu vue en France depuis longtemps. Le discours général de la lutte est globalement acquis à la destruction, sinon à la fermeture des centres de rétention, et plus généralement, à la fin de toute forme d'enfermement et de frontières.

Répression, ou le sabotage de la machine à saboter la machine à expulser

C'est cette dynamique que des vagues de perquisitions vont venir perturber assez efficacement en 2010, aboutissant à la mise en examen d'une dizaine de personnes avec des contrôles judiciaires contraignants et une surveillance accrue des services de renseignement, qui font leur intrusion dans la vie de beaucoup de nouveaux « suspects » avec leurs méthodes et approximations déjà bien connues. Il y aura en tout deux vagues de perquisitions le 13 février et le 8 juin 2010, toutes deux diligentées par le 36, quai des orfèvres et menées par la SAT, en présence de la DCRI, de la PJ et d'individus non identifiés. Sont reprochés des faits allant de déambulations sauvages (alors appelées « balades ») à l'incendie de DAB, de simples dégradations à la colle à des tags, de dégradations massives de DAB à l'acide et à d'autres matières à l'attaque de jour et de nuit de bâtiments publics et privés en rapport direct avec leur participation dans la

3 A noter la parution en novembre 2009, du dossier informatif « A chacun le sien... Recension de vautours qui se font du fric avec la machine à expulser », toujours disponible en ligne, qui fournissait alors une liste minutieuse et fastidieuse d'adresses de collabos trouvés dans le domaine public (presse, rapports d'ONG, Journal Officiel, tracts, rapport de la Cour des Comptes) et compilées par thèmes. Une publication qui a certainement permis à chacun de rendre palpable la possibilité d'attaquer.

machine à expulser. Certains suspects sont davantage cuisinés (ou différemment) que d'autres, des heures de vidéos de surveillance sont montrées, les auditions sont longues et parfois soutenues. Mais malgré tous leurs efforts les enquêteurs ne tireront rien des gardés-à-vue.

Puis le temps passe et un an plus tard, trois de ceux qui avaient été relâchés suite à ces perquisitions (deux mis en examens, une gardée-à-vue sans suites), sont incarcérés préventivement (d'une semaine à plusieurs mois), à l'occasion d'un flag à Belleville (Paris 20e) pour des tags en soutien avec les soulèvements insurrectionnels au Maghreb et au Machrek. C'est en fait pour le reste de l'affaire qu'ils seront auditionnés en vain plusieurs jours durant avant d'être jetés en prison par la Section Anti Terroriste de la Brigade Criminelle qui mène l'enquête, au départ, sous instruction du parquet antiterroriste. Pendant ce temps, une autre brigade (la BRDP) en profite pour interroger deux d'entre eux[4] sur la publication d'une analyse d'un dossier d'instruction antiterroriste (pour l'affaire dite « Mauvaise intention »). Peu de temps après, c'est au tour d'un autre camarade sur qui la SAT n'avait pas réussi à mettre la main lors d'une des vagues de perquisitions de 2010 d'être arrêté, il est jeté à Fleury pour dix jours.

Au même moment, autre affaire, autre dossier, même logique, deux autres personnes sont réincarcérées, elles avaient été arrêté en janvier 2008 aux abords du CRA de Vincennes peu avant une manifestation, contrôlées avec des fumigènes artisanaux et des crèves-pneus (clous tordus) aussitôt transformés en « bombe à clou artisanale » par l'imaginaire tordu de l'« antiterrorisme »[5]. Partis en cavale, les deux sont rattrapés au moment précis où se réactivent les flics et les juges dans l'affaire « Machine à expulser », si il fallait encore prouver à quel point tous les gros dossiers de la fameuse « Mouvance Anarcho-Autonome » sont plus ou moins construits des mêmes précaires ficelles et par les mêmes personnes, quels que soient les sigles qu'ils s'attribuent ; prouvant aussi, si il en était encore besoin, que l'État confrontera sans oubli tous ceux qui s'opposeront à lui par des moyens conséquents.

Vérité et Justice pour la Machine à expulser ?

Après 7 ans et demi d'instruction, des allers et retours opaques entre l'antiterrorisme et le droit commun, des changements de juges d'instruction plus ou moins « charismatiques » en pagaille et des jonctions et disjonctions de dossiers jamais motivées, quatre personnes passent en procès le 23 juin 2017 et les inculpations maintenues sont mineures : le dossier construit pour justifier le maintien sous main de justice de dizaines de personnes et des moyens de surveillance accrus s'écroule comme un château de cartes mal monté. Un deuxième procès similaire mettant en cause, lui, sept personnes est en préparation. Ce deuxième procès concerne la seconde instruction judiciaire qui avait abouti aux cinq perquisitions de juin 2010 concernant les occupations (cf. l'entrée *17 mars 2010, Paris* dans la chronologie]. Trois personnes seront jugées pour dégradations des locaux d'Air France, SNCF et Bouygues ainsi que pour avoir refusé de donner leur ADN et signalétique, les quatre autres ne sont accusées que des refus ADN et signalétique. Les quatre du 23 juin ne passeront eux aussi que pour des dégradations légères et pour refus ADN.

Ce n'est certainement pas une raison pour se laisser juger en silence, bien au contraire : le fiasco judiciaire est à mettre en évidence, et la dynamique de mobilisations dont il a entravé le développement est à connaître, à discuter et à poursuivre. Personne ne sera jugé pour les incendies ou pour d'autres faits qualifiés de « criminels », ceux-ci étant désormais considérés comme « sans auteurs ». C'est un soulagement pour les compagnons qui vivaient sous la menace d'être réincarcérés, mais l'enjeu reste de taille.

Aujourd'hui plus que jamais sans doute, alors que la machine à contrôler, exploiter et expulser les sans papiers tourne à plein régime, alors que l'État se permet d'organiser l'éparpillement arbitraire sur son territoire des migrants maintenus à Calais faute de pouvoir rejoindre l'Angleterre, alors que la solidarité avec ces migrants s'épuise dans des formes de soutien à caractère para-humanitaire et qu'on se met même désormais à défendre les « réfugiés » au détriment des migrants, il est plus que nécessaire de retrouver de la vitalité, de l'autonomie et une capacité offensive en portant un regard attentif et critique sur ces deux décennies de luttes et de tentatives d'intervention. Mais plus que de se contenter d'une démarche informative rendant compte de ce qu'a pu être cette mobilisation et son contexte, il s'agit aussi de contribuer à une réflexion qu'il serait plus que dommageable de négliger autour des luttes qui concernent les migrations et de ce qu'on peut tous avoir à y faire.

***

Solidarité avec toutes celles et ceux qui luttent contre la machine à expulser et les frontières à travers le monde, qui luttent donc pour que jamais justice ne soit faite, un parcours nous relie. Gageons que demain aussi sera fait du feu des révoltes de ceux à qui tout a été enlevé. Il faudra voir avec quoi et comment nous pourrons illuminer les nuits à nouveaux, et semer à nouveaux des germes d'auto-organisation, de pratiques et d'analyses offensives avec de nouveaux élans.

Sabotons la machine à expulser, toujours.

Juin 2017,
Pafledab.

4 Cette même brigade mondaine des délits de presse (antichambre de la SAT et de la SDAT), les perquisitionnera à nouveau des années plus tard dans une autre instruction contre le bulletin anarchiste *Lucioles*.

5 Concernant cette affaire, on pourra consulter les brochures *Mauvaises intentions, L'outil « antiterroriste » et la « mouvance anarcho-autonome*.

Sommaire

Introduction
- *Le vaisseau des morts a brûlé... et après ?*....p. 3

Feu aux Centres de Rétention 2008 -2013
- *Chronique et documents de cinq années de révoltes, évasions, solidarité et répression dans et autour des prisons pour étrangers en Europe*....p. 10
- *Comment les médias nous couvrent...* ....p. 45

Autour de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et du procès qui s'en est suivi
- *Brûlons les frontières !*, Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes, 9 décembre 2009....p. 47
- *Feu ! C'est parti !*, Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes, 27 novembre 2009....p. 50
- *Tout feu, tout Flam…*, Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes, 7 février 2010....p. 51
- *Procès en appel de l'incendie*, Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes, 22 septembre 2011....p. 52
- *Les verdicts*, 30 janvier 2012....p. 53

Autour de la répression des interventions en solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes
- *Sur les arrestations du 15 février à Paris des présumés sérial-DABers*, février 2010....p. 54
- *Quelques réflexions autour des arrestations du 15 février à Paris*, Dan et Olivier , mars 2010....p. 56
- *La lutte declasse la crim',* mars 2009....p. 59
- *Trois compagnons arrêtés à Belleville et incarcérés*, juin/juillet 2011....p. 60
- *Nous ne sommes pas en prison pour des tags*, lettre d'Olivier, prison de la Santé, janvier 2011....p. 62
- *Partout*, lettre de Dan depuis la prison de la Santé, mars 2011....p. 63
- *La joie des bouleversements, sur des révoltes qui nous touchent à travers les frontières*, lettre de Dan, prison de la Santé, 8 février 2011....p. 64
- *Deux appels à une semaine de solidarité*, février 2011....p. 66 & p.67

Annexes : analyses et documents
- *Toucher au cœur*, Des internationalistes enthousiastes, décembre 2008....p. 68
- *Aux Insoumis de la pacification sociale*, Des mutinés du vaisseau des morts, mars 2009....p. 73
- *Quand la Croix-Rouge part en croisade…*, Quelques ennemis de toutes les frontières, 24 mai 2009....p. 74
- *A propos de la lutte des sans papiers tunisiens à Paris*, juin/juillet 2011....p. 76
- *La prison à la maison ?* Quelques notes sur le contrôle judiciaire, 22 juillet 2009....p. 78
- *Un pavé dans les rouages,* décembre 2008 ....p. 79
- *Résistance à la xénophobie d'État*, Collectif Des Papiers Pour Tous, novembre 1996....p. 81
- *Enrayons la machine à expulser*, BHAF, printemps 1997....p. 82
- *Libre circulation pour tous !*, Collectif Anti-Expulsions, septembre 1998....p. 83
- *Du scandale d'Arenc à la légalisation des centres de rétention*, Collectif Anti-Expulsions, 7 mai 2004....p. 84
- *Les contours d'une lutte, retour sur la lutte contre la construction d'un ventre fermé à Steenokkerzeel*, Belgique, novembre 2012....p. 85
- *Les indésirables*, Italie, mars 2000....p. 89
- *Aux Errants*, Italie, juin 2002....p. 93
- *Sans-papiers ? Réfugiés ? Contre le tri et le dépotoir humain*, septembre 2015....p. 97

Epilogue… avant la suite
- *Affaire Machine à expulser, après plus de sept ans d'instruction, quatre personnes passent en procès le 23 juin 2017 à Paris*, & Erratum second procès, mai/juin 2017....p. 99

Feu aux Centres de Rétention 2008 -2013

Chronique et documents de cinq années de révoltes, évasions, solidarité et répression dans et autour des prisons pour étrangers en Europe

NOTA BENE

Nous avons essayé, dans cette chronologie, de couvrir ce qui se rapporte à la question des prisons pour étrangers, des frontières et de la lutte contre ces dernières de 2008 à 2013. Si l'exhaustivité est impossible, nous avons toutefois cherché à peindre un tableau assez conséquent de l'époque. A la chronologie *stricto sensu* s'ajoutent donc fac-similés de tracts ou d'affiches de l'époque, communiqués de revendications d'attaques directes et autres documents liés aux événements cités.

A l'intérieur de cette phase élargie de la lutte contre les frontières, cette chronologie revient à la fois sur la lutte des sans papiers *dans* les centres de rétention (et autres instances de rétention, d'« attente » ou d'expulsion), avec un focus particulier sur le CRA de Vincennes et sur la solidarité avec les inculpés de l'incendie qui l'avait détruit, sur les répressions qui s'ensuivirent contre sans papiers et solidaires, mais aussi sur les luttes des sans papiers maghrébins à Paris, Marseille et ailleurs après la chute successive des dictatures suites aux insurrections « arabes » de 2011. On y évoque aussi des parcours à la fois similaires et différents en Belgique, Italie et ailleurs tout au long de cette période. Il s'agit ici de montrer la diversité des pratiques, des contenus et des modalités d'intervention contre la machine à expulser qui ont eu cours dans cette séquence offensive. Les extraits de communiqués, d'où qu'ils proviennent, apparaissent entre guillemets et en italiques.

Nous avons fait le choix, pour des raisons de place et pour ne pas trop alourdir cette liste déjà très longue, de ne pas intégrer systématiquement tout ce que nous trouvions. Par exemple, les feux d'artifices du nouvel an devant les prisons et centres de rétention à travers le monde ou bien les tags solidaires, pourtant très nombreux dans cette période, ne sont pas tous pris en compte ici, sans que cela soit à comprendre comme le résultat de quelque jugement de valeur que ce soit. Nous avons par contre choisi de donner le moins de place possible aux événements qui ne nous ont pas paru offensifs, mais seulement auto-destructeurs, comme les innombrables auto-mutilations, les tentatives (ou non) de suicide à l'intérieur des centres et les gesticulations politiques citoyennes et misérabilistes de la gauche plurielle et réformiste autour des mêmes questions. D'abord parce que nous ne pensons pas que ces pratiques et contenus *font* lutte, mais aussi parce que nous n'avons aucune envie qu'ils se diffusent, car il nous faut nos vies pour lutter, que la gauche fait partie du problème et qu'on ne lutte pas contre un ennemi à ses cotés, ni avec ses mots, ses pratiques, ses perspectives et ses représentants. Les feintes et fausses critiques de la machine à expulser n'auront donc aucune place ici.

Bonne lecture, réflexion, inspiration ?



*Les sources utilisées pour réaliser cette chronologie sont multiples et variées, parfois contradictoires : des sites, collectifs et publications révolutionnaires de l'époque (*Liberté sans retenue, Étrangers de Partout, Non Fides, Sans Papiers Ni Frontières, Cette Semaine, Suie et Cendres, Informa-Azione*, etc.) aux médias* mainstream*, nous avons pioché, avec un esprit critique activé, là où se trouvaient les informations recherchées.*

- 16 octobre 2007, **Toulouse**

Un engin explosif, composé d'un à un kilo et demi de plastic, a été découvert dans un ancien centre de rétention administrative de Toulouse, peu avant la visite du préfet de Région en vue de son réaménagement. Il a pu constater que « *la mèche ne faisait que 12 cm* » et qu'« *elle était chaude* ».

- 3 janvier 2008, **Vincennes & Mesnil-Amelot**

Alors qu'une grève de la faim est menée à l'intérieur du CRA de Vincennes depuis 10 jours (les retenus de Vincennes rejoignant la mobilisation de ceux du Mesnil-Amelot), une manifestation rassemble 200 personnes devant le centre de rétention. La mobilisation prend de l'ampleur, et tous les jours des rassemblements ont lieu devant le centre.

- 4 janvier 2008, **Mesnil-Amelot**

La préfecture organise une visite guidée pour les journalistes afin de prouver que rien ne se passe à l'intérieur du centre et que les conditions de détention n'y sont pas inhumaines, les crapules relaient complaisamment. Pourtant, le même jour, par exemple Paul Wem, prisonnier du Mesnil-Amelot également considéré par les keufs comme un meneur de la lutte, est expulsé vers le Gabon alors que le Tribunal administratif de Melun n'avait pas encore statué sur le recours formé la veille contre son APRF (arrêté de reconduite à la frontière). Or, il se trouve qu'il ne serait pas gabonais, mais camerounais. À ce titre, l'accès au territoire gabonais lui est interdit : il demeure enfermé en zone d'attente au moins dix-neuf jours.

- 5 janvier 2008, **Vincennes**

Une manifestation rassemble un millier de personnes devant le CRA de Vincennes. Parloirs sauvages, chants et échange de slogans avec les détenus ; feu d'artifice depuis le parking. Les flics chargent et matraquent, une personne est arrêtée, elle sera relâchée le lendemain.

- 10 & 11 janvier 2008, **Vincennes**

Des retenus contactés par téléphone affirment que la police est venue les voir pour leur demander d'arrêter la lutte en échange d'une prochaine libération. Alors que la grève de la faim a cessé, personne n'a été libéré et les pressions policières continuent : les fouilles quotidiennes plusieurs fois par jour, les difficultés à voir un médecin… Ils ont l'impression que les autorités du centre veulent les diviser, ce qui fait dire à certains que si rien ne change d'ici le lendemain, ils reprendront la grève de la faim. Le lendemain à 19 heures, ne voyant aucune libération, les retenus refusent d'être comptés et de descendre au réfectoire. Les jours suivants ils continuent de se réunir et dénoncent la manière dont la police leur attribue arbitrairement une nationalité, comment les détenus subsahariens sans passeport sont présentés aux ambassades de Guinée, du Mali ou du Sénégal qui délivrent des laissez-passer sans preuve de leur nationalité… Un retenu décrit une journée typique à Vincennes comme suit : « *Tous les matins, on nous fouille. On descend au réfectoire vers 9h. Ce midi, on nous a servi des haricots blancs périmés depuis le 5 janvier. Quand on l'a signalé, on nous a répondu qu'ils n'étaient pas là pour regarder les dates, qu'ils ne voulaient rien savoir. Quand on se repose, les policiers viennent fouiller les chambres. La nuit, ils sont dans le couloir. Lorsque qu'on doit se rendre aux toilettes, ils nous suivent et laissent la porte ouverte. Ils nous provoquent. Ils nous dérangent la nuit en mettant l'alarme entre minuit une heure, pour qu'on ne dorme pas. Malgré tout, on doit se réunir pour communiquer. Il ne faut pas qu'on lâche. Il faut que tout le monde soit d'accord pour relancer la lutte.* »

- 19 janvier 2008, **Vincennes**

Alors que la lutte continue à l'intérieur du centre, dans le cadre de la journée d'action contre les centres de rétention et contre la directive européenne qui prévoit d'allonger la durée de rétention, 4000 personnes manifestent jusqu'au centre de rétention de Vincennes. Près de 500 personnes rentrent sur le parking. Les flics tentent de les en empêcher. Gros pétards qui détonnent, caillasses, pots d'échappement, bouts de bois et cannettes commencent à voler sur les gardes mobiles et les keufs. De l'autre côté, loin derrière les différentes lignes de gardes mobiles, et derrières les barbelés du centre, les retenus sont là. Ils gueulent « Liberté », ils chantent, agitent des draps ainsi que des banderoles. Ils ne semblent pas se laisser abattre et ils ont l'air toujours bien déterminés. Le soir même, la police entre dans les chambres pour fouiller et retourner les matelas. Le matin de la manifestation, Ivan, Bruno et Damien sont interpellés sur la route de Vincennes en possession de fumigènes artisanaux et de clous tordus (crève pneus). Arrêtés, ils seront accusé de fabrication d'une bombe à clou artisanale par la Sous Direction Anti Terroriste [Plus d'infos sur cette affaire dans les brochures *Mauvaises Intentions*]. Le même jour, des manifestations



contre les centres de rétention ont lieu dans de nombreuses autres villes : Angers, Nîmes, Lyon, Rennes. A Toulouse, une personne enfermée crame un matelas au moment du rassemblement.

- 22 janvier 2008, **Palaiseau & Vincennes**

Depuis le matin, 20 retenus (sur les 30 présents) au CRA de Palaiseau sont en grève de la faim pour obtenir leur libération. À minuit, à Vincennes, les détenus refusent d'être comptés et de rentrer dans leurs chambres. Alors qu'ils essayent de dormir dehors, les CRS interviennent pour les obliger à réintégrer leurs chambres.

- 23, 24 & 25 janvier 2008, **Vincennes**

Des retenus mettent le feu à leur chambre en brûlant des papiers. La police et les pompiers interviennent. L'ambiance est extrêmement tendue. Le lendemain, des retenus refusent de manger et jettent la nourriture à terre. A 18h30, les sans papiers du centre de rétention de Vincennes se battent contre la police. Ils ont commencé par refuser de se rendre au réfectoire pour protester contre les traitements indignes qu'on leur inflige tous les jours. A 21h, un détenu raconte que Brard (député-maire de Montreuil) est venu dans le centre de rétention : « *Il nous a dit qu'il fallait respecter les policiers. Il nous a dit qu'ils n'étaient pas responsables et que les décisions venaient de plus haut. Les gens lui ont répondu qu'ils ne cherchaient pas améliorer leurs conditions de détention, ils veulent la liberté.* ». Une chambre a déjà été incendiée. Sur place, on parle d'émeute.

- 23 & 24 janvier 2008, **Nantes**

Six personnes en grève de la faim au centre de rétention de Nantes. Un rassemblement est appelé le jour même devant le centre. Le lendemain, un des grévistes de la faim est libéré. Un autre considéré comme un des meneurs est envoyé sur Rennes.

ACCOR Collabo

Hier, le 17 avril 2008 vers 16h, l'hotel Ibis de Porte Dorée (Paris 12ème) a reçu une visite : «Feu aux prisons !» et «ACCOR Collabo» ont été tagués sur les murs, les caméras et l'écran de surveillance ont été obstrués et l'ordinateur a reçu des coups de masse.

Les hotels Ibis appartiennent au groupe ACCOR, qui a toute sa part dans la machine à expulser (plusieurs hotels de ce groupe servent aux zones d'attentes pour les sans-papiers dans les ports, ACCOR a aussi participé à la construction de celle de Roissy : ZAPI 3).

N'oublions pas les autres rouages de la machine à expulser : Carlson Wagons-Lits Travel, les compagnies aériennes comme Air France, les banques comme la BNP, les constructeurs comme Bouygues, la RATP, la SNCF,…

Solidarité avec tous les prisonniers avec ou sans papiers !

- 26 janvier 2008, **Vincennes**

« A midi un premier feu a pris dans les toilettes. Ensuite, deux chambres ont brûlé. On a refusé de manger. On a empêché l'accès au réfectoire en bloquant les portes. La police nous a demandé de laisser passer ceux qui voulaient manger. Ils ont fini par nous dégager. Mais seulement une minorité est allé manger. » Entre 16h et 20h, une trentaine de personnes se rassemblent en solidarité devant le centre de Vincennes. Fort déploiement de flics qui tentent de canaliser le rassemblement loin des grilles, mais à deux reprises des parloirs sauvages s'improvisent avec cris et échanges de slogans avec les retenus. Ensuite le parking est évacué manu militari. *« La police nous empêche l'accès à la passerelle depuis laquelle nous pouvons vous voir. Mais nous pouvons vous entendre* […] *A 18h une soixantaine de CRS sont entrés dans le centre. Ils ont fouillé toutes les chambres. Ils nous ont fouillé. Ils ont trouvé un briquet. Ils ont transféré deux personnes dans l'autre bâtiment. »* Le soir, des retenus sont tabassés.

- 27 janvier 2008, **Vincennes**

La tension ne cesse de monter depuis la veille au CRA de Vincennes. Les familles ont attendu en vain de pouvoir rendre visite à leur proche. Les affrontements directs entre sans papiers et policiers ont repris dès l'après-midi. Deux départs de feu ont de nouveau nécessité l'intervention des pompiers. *« Aujourd'hui, dans le bâtiment deux, le feu a pris dans une chambre de quatre personnes. Les pompiers sont entrés pour éteindre le feu. Ils nous ont enfermés dans le réfectoire. 20 policiers sont venus chercher 4 personnes violemment. Ils sont en garde-à-vue pour avoir mis le feu au centre. »* Vers 15 heures, une soixantaine de personnes tentent de se rassembler pour protester contre le CRA de Vincennes, mais la présence policière massive encadre immédiatement le rassemblement.

- 28 janvier 2008, **Vincennes**

Au centre de Vincennes l'ambiance est extrêmement tendue suite à trois tentatives de suicide et les personnes sont transportées à l'Hôtel Dieu. Quatre détenus sont mis à l'isolement. Motif : ils parlent trop avec les « agitateurs » de l'extérieur, ou ils se sont mis en colère pour une visite supprimée. Quatre autres personnes sont extraites du centre et placées en garde-à-vue. Considérés comme meneurs, ils sont accusés de la mise à feu des chambres. A l'issue de la garde-à-vue, deux des personnes sont relâchées et ne sont pas ramenées en rétention et deux autres retenus sont libérés. Le lendemain, les deux autres personnes placées en garde-à-vue sont transférées au dépôt pour passer devant la 23e chambre correctionnelle du TGI. Pour l'une d'entre elles, le dossier est directement classé par le procureur faute d'éléments, elle est relâchée. La deuxième passe en comparution immédiate. La qualification retenue est « incendie involontaire avec une cigarette oubliée allumée ». Il prend deux mois avec sursis et se trouve immédiatement libéré. Les quatre sont donc libres. Des retenus contactés par téléphone expliquent que certains d'entre eux sont toujours en isolement, d'autres en grève de la faim, d'autres désespérés.

- 28 janvier 2008, **Nantes & Rennes**

Rassemblement d'une vingtaine de personnes à Nantes devant le CRA au commissariat Waldeck-Rousseau, où un retenu continue la grève de la faim entamée le 20 janvier. Des slogans sont lancés au rythme des tôles ondulées du chantier. Un rassemblement est appelé tous les soirs devant le Centre à partir de 17h30. A Rennes, au CRA de St Jacques de la Lande, une grève de la faim a également débuté.

- 1er février 2008, **Vincennes**

Une quinzaine de sans papiers déchirent leurs cartes (qui servent à la fois à avoir accès à la bouffe, au médecin, à la Cimade, mais aussi à se faire contrôler à chaque instant et à se faire compter à minuit). Ils les jettent ensuite dans le couloir. La situation est toujours tendue dans le centre. De nombreuses personnes sont en grève de la faim. Des bagarres éclatent régulièrement avec les flics. Un rassemblement et des feux d'artifice ont bien été entendus à l'intérieur. Au CRA 2, des détenus se sont réunis pour écrire une lettre au commandant du centre. La police a voulu isoler la personne qu'elle jugeait être à l'initiative de cette lettre. Les détenus s'y sont opposés. Deux d'entre eux ont été mis en isolement, un autre a le doigt cassé.

- 12 février 2008, **Vincennes**

Départs de feu dans deux cellules à 3h du matin et affrontements. Deux blessés graves emmenés à l'Hôtel Dieu dans la nuit. Dans l'après midi, un est rentré au CRA avec un traumatisme crânien sans perte de connaissance, avec plaie et agrafes, et hématomes importants au bras. Le deuxième aurait le nez cassé. Les quatre personnes considérées comme responsables des violences ont été transportées au CRA2.

- 19 février 2008, **Vincennes**

Les retenus du CRA1 se sont réunis pour reprendre la mobilisation. Ils ont décidé d'entamer une grève de la faim de 4 jours. Le lendemain à midi, l'ensemble des retenus du centre n°1 ont refusé de manger, débutant ainsi leur grève de la faim. Ils ont écrit un communiqué commun se terminant par *« Nous exigeons notre libération et nous commençons une grève de la faim qui durera un délai de 4 jours. Notre place n'est pas ici mais dehors ».*

- 27 février 2008, **Roissy**

Un vol Royal Air Maroc à destination de Casablanca retardé de plus de quatre heures à l'aéroport de Roissy après que des passagers se sont opposés à l'expulsion de quatre sans papiers embarqués. Quatre passagers ont été arrêtés par la police, et deux des quatre sans papiers, des maliens interpellés le 12 février lors d'une opération de police dans un foyer du 13ème arrondissement de Paris, ont été descendus de l'avion.

- 11 mars 2008, **Bruxelles**

Dans la nuit de lundi à mardi, des individus ont saboté une trentaine des automates de vente de la STIB (équivalent RATP) en bouchant les fentes à la mousse expansive. Sur chaque appareil était collé un autocollant sur lequel ont pouvait lire « La STIB collabore au contrôle de nos vies et aux rafles. SABOTONS LA MACHINE A EXPULSER ! »

- 17 mars 2008, **Marseille**

Cinq retenus en voie d'expulsion vers le Maghreb s'évadent du centre de rétention d'Arenc situé dans les quartiers nord de Marseille. Ils sont parvenus à gagner les toits vers 21h30 en faisant plier un grillage et grâce à des draps. La police aux frontières (PAF) a largement distribué le signalement des évadés et des bandes provenant des caméras de surveillance sont étudiées. Deux des cinq évadés seront rattrapés en ville par la PAF.

- 5 avril 2008, **Paris**

Lors d'une manifestation où des dizaines de milliers de personnes défilaient dans les rues pour crier leur rage face à la terreur que fait régner l'État sur les étrangers, des flots de fumigènes ont éclairé le défilé afin de marquer un soutien à Bruno, Ivan et aux sans papiers. Une grande banderole « Vive la solidarité avec les sans papiers. Liberté pour Bruno, Ivan et tous les autres » est déployée. La manifestation s'est notamment prolongée en manifestation sauvage, d'abord devant le centre de rétention de Vincennes, puis à Joinville où un sans papiers avait été assassiné la veille par la police (mort noyé après une course poursuite depuis la gare RER). Tags, slogans, voiture de la police municipale défoncée, panneaux publicitaires démolis et caméras de surveillance de la gare RER de Vincennes obstruées.

- 17 avril 2008, **Paris**

L'hotel Ibis de Porte Dorée (Paris 12ème) a reçu une visite : « Feu aux prisons ! » et « ACCOR Collabo » ont été tagués sur les murs, les caméras et l'écran de surveillance ont été obstrués et l'ordinateur a reçu des coups de masse *[voir communiqué]*.

- 21 avril 2008, **Lille**

La BNP située 84 rue Gambetta à Lille est attaquée : distributeur fracassé à la masse et sa dizaine de vitrines étoilées. *« Solidarité avec tous les prisonniers, avec ou sans papiers, avec ou sans chlorate. Liberté pour tous ! »*

- 22 avril 2008, **Grenoble**

Les bureaux du CROUS sont occupés pendant 5 heures et demi, notamment pour protester contre la collaboration de cette institution avec la police lors de l'arrestation d'un étudiant sans papiers le 8 avril. Le collectif « Des fumigènes pour toutes et tous » y était présent et y a appelé à la solidarité avec Bruno, Ivan et les sans papiers. Deux fumigènes ont été brûlés par une fenêtre du dernier étage du bâtiment et des tracts lancés à l'attention des passants.

- 29 avril 2008, **Paris**

Une agence Air France située rue du Faubourg Poissonnière à Paris (9ème) est attaquée. Les six vitrines de l'agence sont brisées et un tag laissé sur place « AIR FRANCE EXPULSE, BRISONS AIR FRANCE ». *« En effet et depuis des années, la célèbre compagnie aérienne se charge d'expulser la majorité des sans-papiers arrêtés en France et emmenés de force en avion dans un autre pays, entourés de flics et souvent ligotés. Elle accorde même des cartes de fidélité et des avantages à ses meilleurs "Clients" flics qui escortent les personnes expulsées. Air France participe directement à la gestion des expulsions contre lesquelles de nombreuses actions et manifs se succèdent depuis décembre. Sabotons la machine à expulser dans tous ses rouages et par tous les moyens possibles, harcelons les entreprises qui collaborent et qui profitent de cette politique d'expulsions. Liberté pour tous les prisonniers, avec ou sans-papiers, avec ou sans chlorate. »*

- 30 avril 2008, **Paris**

Deux distributeurs de la BNP située rue Dugommier (12ème) ont été défoncés à la masse, suivis de toutes les vitres du bureau de la Croix Rouge situé rue Lemonnier (12ème) et de celles d'une Mercedes à immatriculation d'une ambassade. Cette même nuit, c'est aussi le siège de l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM, ex-OMI, qui gère notamment les primes au retour) situé rue Bargue (12ème) qui a vu ses vitres voler en éclats. *« Contre tous les rouages de la machine à expulsions, la lutte continue… Solidarité avec celles et ceux qui se rebellent dans les prisons, les centres de rétention ou les commissariats. »*

- 1er mai 2008, **Bruxelles**

Un distributeur de billets de la Banque de la Poste est incendié. La Poste gère les comptes bancaires des centres fermés et des prisons.

- 4 mai 2008, **Paris**

Plusieurs centaines de personnes ont défilé entre la Porte Dorée et le centre de rétention de Vincennes, où des retenus observent une grève de la faim. Affrontements avec les flics devant le CRA. Une députée socialiste doit être exfiltrée par les flics pour sa sécurité.

- 12 mai 2008, **Bordeaux**

Un sans papiers marocain retenu au CRA de Bordeaux, situé au sous-sol du commissariat central, a pu s'échapper en se mêlant à un groupe de visiteurs qui quittaient les lieux. Trois visiteurs sont soupçonnés d'avoir facilité cette fuite en échangeant leurs habits et ont été interpellés, présentés au parquet puis remis en liberté.

- 13 mai 2008, **Grenoble**

Rassemblement à 10h devant le tribunal administratif en solidarité avec Régis (étudiant sans papiers arrêté dans sa chambre du CROUS), Najib (sans papiers arrêté chez lui à Meylan) et tous les sans papiers, ainsi que Ivan et Bruno. Un peu plus de 80 personnes y participent, des centaines de tracts expliquant les raisons du rassemblement sont distribués ainsi que 200 exemplaires de la lettre publique écrite par Bruno et Ivan depuis les prisons de Fresnes et Villepinte. Une grande banderole est déployée, similaire à celle qui avait été suspendue au-dessus de la manifestation de solidarité avec les sans-papiers à Paris le 5 avril dernier : « Vive la solidarité avec les sans-papiers, liberté pour Bruno, Ivan et les autres ». Pendant le rassemblement, qui bloque la rue Marcel Benoît, où se situe le tribunal administratif, quatre fumigènes sont allumés et quelques slogans criés. Sur la rue Lesdiguières, lors de la manif lycéenne qui vient de commencer, deux fumigènes sont allumés et des tracts appelant au rassemblement sont diffusés. En arrivant sur la place de Verdun (où se trouvent à la fois le tribunal administratif et la préfecture), les lycéens acclament le rassemblement de solidarité avec Bruno et Ivan. Des fumigènes brûlent alors dans la manifestation et dans le rassemblement, qui s'est finalement dirigé vers la manifestation, pour rejoindre les lycéens en lutte.

- 28 mai 2008, **Rennes**

80 personnes se réunissent place de la mairie pour exprimer leur solidarité avec les sans papiers en lutte dans les prisons administratives et aussi pour celles et ceux qui luttent solidairement. Une banderole est déployé, des fumigènes sont tirés, la lettre de prison d'Ivan et Bruno est lue au mégaphone, des brochures distribuées, etc.

- 4 juin 2008, **Montreuil**

Une manifestation anti-rafles tourne

à l'affrontement entre policiers et manifestants. Les manifestants qui exigeaient la libération d'un sans-papiers interpellé dans la journée ont envahit le boulevard Paul Vaillant-Couturier aux alentours de 19 heures. Au cours des affrontements, un policier a été légèrement blessé au visage (5 jours d'ITT), ainsi que plusieurs manifestants. Sur les huit personnes interpellées ce soir-là, cinq ont été rapidement relâchées. Les trois autres prévenus, tous en situation irrégulière, ont été poursuivis pour violences sur agent de la force publique et dégradations de véhicules. Plusieurs dizaines de personnes s'étaient au départ réunies dans la rue du commissariat de Montreuil, pour protester contre l'interpellation dans l'après-midi d'un sans-papiers devant le foyer Branly de travailleurs étrangers, alors même qu'une manifestation était prévue une demi-heure plus tard pour dénoncer les arrestations de plus en plus nombreuses aux alentours des foyers de la ville. Les flics attaquent à coup de lacrymos, flashballs, grenades assourdissantes. Une partie reste devant le comico, des petits groupes se baladent dans Montreuil invraisemblablement quadrillée par la BAC et les civils. Affrontements sporadiques dans la ville.

- 9 juin 2008, **Lyon**

Cinq institutions participant activement à la traque et à la gestion des sans-papiers sont attaquées. Vitres brisées et façades peinturlurées pour les locaux de L'ANAEM (ex-OMI) (« L' ANAEM déporte et humilie »), Air France (« Non à la déportation des sans-papiers »), la Police de l'Air et des Frontières, un bureau de vente Bouygues Immobilier (« Non aux prisons ») et une agence BNP.

- 9 juin 2008, **Paris**

Trois banderoles sont posées dans le 18ème arrondissement de Paris dans la nuit : « Résistances aux contrôles - Plus de papiers du tout sur un échafaudage de la rue du Poulet. « Émeutes dans les centres de rétention, solidarité » sur une grille du square Léon. « Solidarité avec les sans-papiers en lutte » sur un pylône de signalisation pour les trains sur la rue du Département.

- 12 juin 2008, **Paris**

Un groupe de six personnes encagoulées envahit en fin d'après-midi l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), chargée des programmes immobiliers de la justice, notamment de la construction des prisons. L'immeuble, situé dans le 13ème arrondissement de Paris, a été dégradé par des jets de peintures et des graffitis en criant des slogans tels que « feu aux prisons ! » ou « guerre sociale ! ». Une enquête a été ouverte et la ministre de la justice, Rachida Dati, s'est rendue sur les lieux pour rencontrer le personnel de l'APIJ, composé de 85 personnes, et lui témoigner son soutien. L'APIJ (anciennement l'AMOTMJ) est un acheteur public qui s'occupe de mettre en œuvre les programmes immobiliers du Ministère de la Justice, c'est-à-dire principalement de la construction des prisons. Lors de cette action, une grande quantité de déchets en tout genre a été déversée dans le hall de l'agence ainsi que sur la façade : œufs de peinture, huile de vidange, boules puantes, litières, ordures, nuage de farine et autres mixtures pourries. Des slogans sont tagués à l'entrée « GUERRE SOCIALE », « FEU AUX PRISONS », « LA TERREUR D'ÉTAT C'EST ICI ». « FEU AUX PRISONS ET AUX CENTRES DE RÉTENTION ».

- 13 juin 2008, **Paris**

Deux entreprises collaborant avec l'Etat ont été attaquées dans le 11ème arrondissement, rue du Faubourg-Poissonnière, une agence Air France a eu toutes ses vitrines brisées et un slogan a été tagué dessus : « SABOTONS LA MACHINE A EXPULSER ». Dans le 20ème, rue des Pyrénées, c'est une agence Bouygues Telecom qui a eu ses vitrines endommagées et taguées « FEU AUX PRISONS ». Rappelons que l'agence Air France du Faubourg-Poissonière avait déjà été attaquée de manière similaire deux mois plus tôt. « *Continuons à harceler les entreprises qui font leur fric en construisant des prisons ou en expulsant des sans-papiers !* »

- 14 juin 2008, **Paris**

Plusieurs véhicules sont incendiés simultanément, une voiture diplomatique rue Weiss (12ème arrondissement) devant le ministère de l'Economie (et une BMW défoncée), une camionnette toute neuve de l'entreprise Forclum (appartenant au groupe Eiffage, constructeur de prisons) rue de Charenton (12ème), et un camion de la mairie de Paris rue de Coriolis (12ème).

- 14 juin 2008, **Bruxelles**

L'entrée de la station de métro Osseghem, dans le quartier de Molenbeek, est totalement dévastée par un groupe d'inconnus en moins de deux minutes : distributeurs de billets, composteurs, caméras de surveillance et grandes baies vitrées défoncés. Sur place, un tag précise « Stop aux rafles ».

- 14 juin 2008, **Moscou**

Les bureaux de Moscou d'Air France ont été repeints avec les slogans « Solidarité avec les sans-papiers » (en français) et « *No states, no borders, no races* ».

- 15 juin 2008, **Paris**

Rassemblement d'une cinquantaine de personnes contre la machine à expulser au métro La Chapelle.

- 16 juin 2008, **Bruxelles**

Une camionnette de ISS Cleaning est incendiée à Bruxelles. « *ISS Cleaning effectue les travaux de nettoyage dans les centres fermés* [centres de rétention] ».

- 18 juin 2008, **Lille**

Les vitres de l'agence de la BNP située rue Gambetta à Lille sont brisées. « Non aux rafles, BNP collabo » est tagué sur le mur en face.

- 21 juin 2008, **Vincennes**

Salem Souli, tunisien de 41 ans meurt en fin d'après-midi au CRA de Vincennes alors que des incidents ont éclaté le matin, ce que la préfecture de police a formellement cherché à démentir. Il serait mort « *d'une crise cardiaque, sans intervention des effectifs de police* ». Des affrontements font suite mais sont réprimés par le gaz. Trois personnes auraient été hospitalisées « *pour une raison indéterminée* ».

- 22 juin 2008, **Vincennes**

Quelques dizaines de manifestants étaient rassemblées à Vincennes suite à l'annonce de la mort de Salem Souli. Ils ont réussi à accéder au parking qui jouxte le CRA. Quelques minutes plus tard les retenus ont commencé à mettre à sac les chambres en signe de révolte et les flics ont riposté de manière particulièrement brutale avec des courses-poursuites à l'extérieur, passablement débordés par la situation à l'intérieur. C'est une mutinerie générale au centre de rétention de Vincennes en réponse au décès de la veille, c'est une émeute qui éclate et les deux bâtiments sont entièrement détruits par le feu et évacués. La plus grande prison pour étrangers d'Europe est en cendres. 200 personnes sont désormais rassemblées à l'extérieur du centre, encerclées par les flics. Parmi les sans papiers blessés, six sont inconscients et un autre a le bras cassé. Le Samu, les pompiers et la Croix-rouge sont présents. Celui qui a le bras cassé a été blessé lors de l'intervention des CRS. Pendant l'incendie et l'évacuation la répression continue, mais un retenu manque à l'appel le soir, il a réussi à se faire la belle. Il ne reste plus rien du centre, les rafles diminuent en ile-de-France et dans toute la France.

BEAU COMME





DES CENTRES DE RÉTENTION QUI FLAMBENT

LE 22 JUIN 2008, les deux bâtiments du centre de rétention de Vincennes (Paris) sont cramés. Après des mois de tension et d'affrontements, comme au Mesnil-Amelot et ailleurs, des sans-papiers y ont réalisé la seule réforme possible des prisons : leur réduction en cendres.

EN ESPAGNE, comme en Italie ou en Belgique (incendie du centre 127bis de Bruxelles le 24 août 2008), des émeutes viennent aussi régulièrement troubler le bon ordre de ces camps de la démocratie marchande.

LES CENTRES DE RÉTENTION ne sont qu'un des maillons de cette société carcérale. D'un système qui voudrait tous nous voir soumis ou résignés pour que les puissants continuent de s'enrichir sur la misère, les désastres écologiques ou la guerre.

LA QUESTION DES PRISONS est donc d'abord celle du monde qui les produit : il n'existe pas d'enfermement décent, comme il n'y a pas de capitalisme à visage humain. Face aux contrôles et aux rafles de sans-papiers dans les rues et les transports, face au racket spéculatif des tauliers, contre l'exploitation qui nous tue à la tâche, il est temps que la peur change de camp.

CINQ SANS-PAPIERS sont actuellement incarcérés, accusés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Peu importe qu'ils soient coupables ou innocents : ce sont des otages destinés à effrayer tous ceux qui décident de relever la tête et de renvoyer à la gueule de l'Etat un peu de la violence qu'il nous fait subir au quotidien.

CE QUI EST SÛR, c'est que l'enfermement est une raison suffisante en soi pour se rebeller contre les geôliers et leurs murs barbelés. Ce qui est certain, c'est que tout individu qui a encore le goût de la liberté et la rage au coeur ne peut que se reconnaître dans ces révoltes dévastatrices.

ET COMME LA MACHINE à expulser n'est pas abstraite mais s'incarne dans des hommes et des structures, chacun pourra trouver matière à exprimer sa solidarité de la façon la plus adéquate.

DES PARTIS DE GAUCHE comme de droite aux compagnies aériennes qui déportent comme Air France, des constructeurs de camps comme Bouygues et Eiffage à leurs cogestionnaires comme la Croix-Rouge, des balances comme la **BNP** aux contrôleurs des sociétés de transport public, les rouages se trouvent à chaque coin de rue.

Sabotons la machine à expulser !

SOLIDARITÉ ACTIVE

AVEC LES SANS-PAPIERS ACCUSÉS DE L'INCENDIE DE VINCENNES

[Affiche trouvée sur les murs de plusieurs villes, fin 2008.]

POURQUOI NOUS VOULONS LA DESTRUCTION DES CENTRES DE RÉTENTION

● Parce que nous ne nous battons pas pour l'amélioration des conditions de détention.
● Parce que même climatisées, en or, en velours ou en soie, une cellule d'enfermement reste une cellule d'enfermement.
● Parce que la rétention succède à une rafle arbitraire et précède à une expulsion tout aussi arbitraire.
● Parce qu'arrêter en masse les sans papiers et en expulser un certain nombre, c'est apprendre la peur à tous.
● Parce que le sans-papier salopard ne mérite pas plus d'être enfermé que « l'honnête sans papier ».
● Parce que nous sommes pour l'abolition de toutes les frontières et de toutes les prisons.
● Parce que pour des raisons économiques, l'Etat peut décider d'expulser 25 000 personnes par an tout comme un patron peut décider de virer 9000 personnes parce qu'elles ne sont plus rentables.
● Parce que nous ne reconnaissons pas les lois, bien qu'elles nous reconnaissent.
● Parce que la criminalisation des sans papiers entraîne celle de chaque personne qui souhaite vagabonder.
● Parce que le contrôle des papiers sert de prétexte au Kontrôle.
● Parce que quand la liberté d'une personne est bafouée, c'est la liberté de chacun qui est remise en cause.
● Parce que les dispositifs d'arrestations de sans-papiers participent à l'occupation policière de nos quartiers.
● Parce que la peur d'être enfermé permet la surenchère de l'exploitation.
● Parce qu'apologie du cynisme, ce sont parfois des travailleurs sans papiers qui construisent eux même les prisons auxquelles ils sont prédestinés.
● Parce que, au delà des centres de rétention, c'est l'Etat que nous voulons défoncer.
● Parce que la fermeture des CRA se demande et que nous ne voulons rien demander à l'Etat.
● Parce que l'humanitaire ne règle jamais les problèmes de fond, il ne fait que se cantonner à la surface visible du problème.
● Parce que nous rêvons, nous qui en avons, de pouvoir brûler nos papiers dans une immense exaltation.
● Parce que !

[Tract du collectif anarchiste parisien Non Fides, 2008.]

Un porte-parole de l'UMP (Frédéric Lefebvre) dénonce le comportement du Réseau Éducation Sans Frontières estimant *« qu'il n'est pas tolérable que des collectifs, type RESF viennent faire des provocations aux abords de ces centres au risque de mettre en danger des étrangers retenus. L'UMP demande que toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire, si la responsabilité de membres de collectifs comme RESF était avérée. »*

- 26 juin 2008, **Rennes**

Manifestation sauvage devant le centre de rétention de St-Jacques, des fumigènes sont allumés et 22 personnes sont interpellées et placées 24 h en garde-à-vue pour « port et détention d'artifices non détonant. »

- 3 juillet 2008, **Paris**

Toutes les vitres de l'agence BNP rue Dugommier (12ème) sont défoncées, et ses deux distributeurs sont incendiés. *« Spéciale dédicace aux incendiaires du CRA de Vincennes (la BNP a balancé des sans-papiers aux keufs à plusieurs reprises) »*.

- 5 juillet 2008, **Paris**

Bruno, arrêté en janvier devant le CRA de Vincennes [Cf. 19 janvier 2008] annonce qu'il se soustrait au contrôle judiciaire et part en cavale.

- 22 juillet 2008, **Nantes**

Le centre de rétention est incendié en partie, fermé et les retenus sont évacués… en cellules de garde-à-vue.

- 2 août 2008, **Mesnil-Amelot**

Un incendie s'est déclaré dans l'après-midi dans une chambre du Centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Vers 17h30, de la fumée sortait du bâtiment où la chambre d'un retenu était en feu, alors qu'une quarantaine de personnes manifestaient devant le centre. Deux cellules ont été incendiées à une vingtaine de minutes d'intervalle. Les gendarmes font usage de gaz lacrymogène. Pour la préfecture de Seine-et-Marne, les manifestants ont provoqué l'incident : *« Le mouvement a été incité de l'extérieur par une vingtaine de manifestants d'un collectif de soutien aux sans-papiers »*. Comme si des sans papiers n'étaient pas capables de foutre le feu ou de se révolter par eux-mêmes. l'UMP demande, *« outre des suites judiciaires à cette affaire, que les collectifs d'extrême gauche et autres groupuscules violents ne puissent plus manifester à proximité de ces centres, au risque de provoquer des actes de violence, mais qu'ils ne soient autorisés à le faire que devant les préfectures »*.

- 20 août 2008, **Hambourg**

Dans le cadre des « campement antiraciste » et « campement climatique » qui se déroulaient à Hambourg (Allemagne) du 16 au 24 août, la journée du 20 août a été marquée par l'intrusion de 40 personnes cagoulées en pleine journée dans les bureaux traitant les demandes de papiers des étrangers, équivalent aux préfectures françaises. En moins de deux minutes selon la police, les ordinateurs, et mobiliers ont été saccagé et les locaux ont été recouvert de jets d'extincteur plein de peinture rouge.

- 21 août 2008, **Hambourg**

Le consulat de France de Hambourg est occupé en soutien aux luttes des sans-papiers et aux personnes inculpées et incarcérées dans le cadre de la répression contre les dits « anarcho-autonomes » par le gouvernement français. Une quarantaine de personnes ont réussi à rentrer dans le consulat, alors que la plupart des institutions et bâtiments officiels ou cibles potentielles d'actions étaient surveillées par des cohortes de policiers suite à l'action dans le bureau des étrangers. Une banderole de solidarité avec les sans-papiers a été accrochée du balcon par dessus le drapeau français. Après un début de bousculade autour de la machine à fax et quelques débats avec le consul et le personnel offusqués de l'occupation et de la banderole sur la façade alors que « la nation était en deuil suite à la mort de soldats français en Afghanistan », les policiers appelés à la rescousse ont vaguement tenté d'interpeller les occupants lors de leur sortie du consulat, mais sans succès.

- 11 novembre 2008, **Vincennes**

300 personnes manifestent devant le CRA Vincennes au lendemain de la réouverture d'une partie de ses installations. Des heurts éclatent en fin d'après-midi entre la police et les

manifestants quand ces derniers se dirigent vers l'autoroute A4 pour bloquer la circulation.

• 6 octobre 2008, **Bruxelles**
Tous les DAB mistercash externes de Saint-Gilles sont mis hors d'état de nuire par encollage de la fente destinée aux cartes bancaires.

• 18 octobre 2008, **Paris**
Dans le 18ème arrondissement, un magasin Bouygues est attaqué, sa vitrine fracturée. Un tag « Feu aux prisons » est laissé sur la devanture. *« Bouygues n'est pas seulement un vendeur de laisses électroniques, c'est aussi un des plus gros constructeurs de prisons et de centres de rétention en France. Cette action a été réalisée en solidarité avec les compagnons arrêtés après la manif du 1er octobre à Bruxelles. Tant que cette société tiendra debout, les prisons auront de beaux jours devant elles. Détruisons les prisons, abattons le capitalisme ».*

• 12 décembre 2008, **Plaisir** (Yvelines)
Le centre de rétention administrative situé au sein du commissariat de Plaisir est envahi par la fumée. Deux hommes, âgés de 21 et 28 ans, qui occupaient la chambre où un matelas a été incendié volontairement, sont déférés au palais de justice de Versailles. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'un des deux a mis le feu à l'aide de son briquet. Les deux hommes sont présentés tard devant le tribunal correctionnel. L'affaire est renvoyée. Le plus jeune, soupçonné d'avoir mis le feu, est écroué et sera suivi par un psychiatre.

• 19 janvier 2009, **Bordeaux**
Un incendie éclate dans le CRA situé dans les sous-sols du commissariat de Bordeaux-Mériadeck. L'incendie fait apparaître des faiblesses et lacunes au niveau matériel. Plusieurs personnes sont accusées et placées en détention préventive à la maison d'arrêt de Gradignan. Le CRA dévasté est fermé, sa réouverture est prévue pour avril 2011, avec des places en moins. Outre des dégâts matériels, l'incendie a provoqué l'évacuation des 12 personnes retenues au CRA ainsi que de 23 personnes gardées à vue dans le commissariat. Les fumées ont aussi provoqué l'intoxication de deux flics.

• 23 janvier 2009, **Paris**
Rassemblement à Beaubourg pour la liberté des inculpés de l'incendie de Vincennes et des camarades et compagnons incarcérés. Une immense banderole « Liberté pour les inculpés de Vincennes - Fermeture des centres de rétention » est déployée sur la façade du centre Pompidou pendant que 80 personnes se rassemblent sur le parvis. Le plateau d'une émission de France Culture qui se déroulait en direct dans le musée est interrompu pour y lire un texte. Les personnes présentes au rassemblement se baladent ensuite en cortège dans le quartier pour y diffuser tracts et informations puis se rassemblent devant l'administration pénitentiaire située rue du Renard, des vitres sont détruites.

• 26 janvier 2009, **Bruxelles**
Un véhicule ISS est incendié à Koekelberg. *« ISS Cleaning est une entreprise qui participe à l'entretien des centres fermés en Belgique ».* La même nuit, peu avant 3 heures du matin, ce sont trois bagnoles de flics devant le commissariat de la rue du Bailli à Ixelles qui partent en fumée. *« Solidarité avec les compagnons qui se sont défendus face à la police après la manifestation de Steenokkerzeel la semaine dernière et avec les révoltés qui ont incendié le 127bis en août ».*

• 31 janvier 2009, **Vincennes**
Environ 500 personnes se sont rassemblées en fin de journée devant le CRA de Vincennes, où des heurts ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre. Quatre personnes sont interpellées. Des échauffourées éclatent également à la station de RER de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) entre des CRS et des manifestants, dont certains se sont rendus devant le commissariat du 12ème arrondissement de Paris, où les interpellés ont été conduits. Cinq nouvelles arrestations ont lieu devant le commissariat.

• 3 février 2009, **Grenoble**
Aux alentours de 7h du matin sur le pont du tram entre Grand Sablon et Les Taillées, un feu de pneus et de poubelles bloque les trams. Sur la barrière du pont était accrochée une banderole sur laquelle on pouvait lire : « sabotons le train-train quotidien ».

• 19 février 2009, **Toulouse**
Au CRA de Toulouse-Cornebarrieu. Un retenu pour lequel un embarquement était prévu par bateau dans la journée s'automutile avec une boucle de ceinture. Lorsque les policiers, chargés de la surveillance du centre, veulent intervenir, des retenus bloquent la porte d'accès avec des matelas et mettent le feu à une chambre. Sept personnes sont placées à l'isolement et puis en garde-à-vue, trois seront emprisonnés à Seysses.

• 25 février 2009, **Paris**
Trois sans papiers emprisonnés dans le cadre de l'incendie du centre de rétention de Vincennes comparaissent devant un juge des libertés lors d'une audience non publique. Ekma Mouktaré, Ali Diallo et Mahamadou Dramé sont tous maintenus en détention.

• 2 mars 2009, **Sète**
Trois sans-papiers doivent être expulsés par bateau vers le Maroc. Ayant appris l'expulsion de l'un d'eux, qui avait déjà refusé physiquement deux fois l'expulsion, une quinzaine de personnes occupent le ferry pendant plus de deux heures. Le capitaine demande le débarquement des trois sans-papiers au préfet. Ils sont reconduits aux centres de rétention de Sète et Marseille dans la soirée, leur expulsion annulée. *« Des circonstances favorables et une forte détermination ont permis d'empêcher pour cette fois-ci la Comarit d'accomplir son rôle dans la machine à expulser. Ne crions pas victoire, la cadence folle de ces politiques dites de gestion migratoire nous dépasse pour l'instant : tous les jours, dans tous les ports et aéroports, l'Etat et ses collaborateurs privés expulsent. »*

• 21 mai 2009, **Gand**
Une voiture appartenant à l'entreprise ISS Cleaning Services (qui fournit des services de nettoyage aux centres fermés) et une voiture du groupe de presse Cordelia sont incendiées dans la nuit.

• 10 juillet 2009, **Bruxelles**
Au début du mois, un bâtiment au centre de Bruxelles occupé par 300 sans-papiers et propriété de la Haute école Erasme a été expulsé. Des sans-papiers s'étaient retranché sur le toit pendant un moment. Le 10 juillet, un deuxième immeuble squatté par des centaines de sans-papiers est expulsé. Cette fois-ci, le bâtiment était barricadé. Deux jours plus tard, deux nouveaux édifices sont occupés par des centaines de sans-papiers à Bruxelles. A Louvain, des inconnus ont cassé six vitres d'un bâtiment de Groupe S, propriétaire d'un des bâtiments expulsés. Ils ont aussi tagué sur la façade des slogans faisant référence à l'évacuation du bâtiment du secrétariat social à Bruxelles : « N'oubliez pas l'évacuation. A bas les frontières ! ». Quelques jours plus tard, visite est rendue à la Haute école Erasme sur le campus de Jette pour la remercier de l'hospitalité qu'elle a démontrée envers les 300 sans-papiers expulsés qui occupaient un de ses bâtiments rue Antoine Dansaert. Une vingtaine de vitres sont bri-

Solidarité avec les révoltés du CRA de Vincennes et d'ailleurs

Deux distributeurs de billets de La Poste cramés. Il y a 6 jours *[13 septembre 2009]* boulevard Soult à Paris. La Poste balance des pauvres aux kisdés. Cette agence l'a fait fin 2007 avec des sans-papiers, comme à Châtellerault et aux Mureaux. La vengeance se mange froid. Solidarité avec les révoltés du centre de rétention de Vincennes et d'ailleurs.

sées en représailles. Une carte de visite improvisée sur le mur d'à côté précise : « 300 sans-papiers expulsés par Érasme. Crève ».

- 22 juillet 2009, **Diest** (Belgique)

Des inconnus ont déversé de l'acide sulfurique sur la façade de la maison du citoyen Carri Claes à Diest. L'acide a bien endommagé les murs et le garage. Etant donné qu'il a balancé des sans-papiers qui travaillaient sur un chantier aux autorités, Mr Claes estime dans la presse que cet acte de malveillance pourrait constituer des représailles.

- 2 août 2009, **Vincennes**

Deux retenus du centre de rétention de Vincennes s'évadent dans la nuit. Un troisième est rattrapé blessé. Pour s'échapper, les trois hommes ont d'abord arraché le grillage d'une fenêtre puis, modifiant le champ d'observation d'une caméra en secouant le poteau où elle était accrochée, ils ont escaladé la clôture.

- 8 août 2009, **Louvain**

Des inconnus attaquent le Bureau de la Poste de Kessel-Lo. Ils ont cassé l'entrée et toutes les vitres du bâtiment. Un slogan est peint sur le mur : « Vive les évasions ». La Banque de la Poste gère les comptes des prisons et des centres fermés en Belgique.

- 6 juin 2009, **Paris**

Un ex-retenu du CRA de Vincennes recherché dans le cadre de l'enquête sur l'incendie est arrêté lors d'une rafle à Barbes et mis en prison.

- 10 juin 2009, **Paris**

Moise Diakité, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et emprisonné depuis 8 mois est libéré et placé sous contrôle judiciaire en attente du procès.

- 10 juin 2009, **Brook House** (Grande Bretagne)

Peu de temps après l'ouverture du centre de rétention de Brook House qui se trouve sur l'aéroport de Gatwick, les retenus se révoltent dans la soirée. l'émeute n'a été maîtrisée que vers 6h du matin par les gardes et la police anti émeute venue en renfort. Un grand nombre de cellules ont été endommagées ainsi que l'aile du bureau de l'administration. Un grand feu fait notamment de matelas a été allumé dans la cour extérieure.

- 12 juin 2009, **Perpignan**

Dans la soirée, à l'intérieur du centre de rétention de Perpignan, un retenu parvient à accéder à la cour de promenade en faisant la courte échelle et ouvre les portes. Plusieurs retenus s'y engouffrent, créant un mouvement de foule. Pendant ce temps, un autre retenu est retourné dans sa chambre, a fait une mèche avec du papier toilette et, avec sa cigarette, a mis feu à son matelas. La chambre est brûlée et, à cause de la fumée, l'ensemble du CRA a été fermé.

- 14 juin 2009, **Yarl's Wood** (Grande Bretagne)

Une grève de la faim commence dans la section spécialisée dans l'enfermement des familles. En plus de cette grève, les prisonniers et prisonnières manifestent à l'intérieur du centre et occupent les couloirs. Dans la journée du 17 juin, une de ces manifestations est violemment réprimée par les gardiens de la société Serco qui gère la prison. Hommes, femmes et enfants sont gazés à l'intérieur des locaux. Parallèlement au mouvement se déroulant dans la section famille, une grève de la faim se déclenche dans la section des femmes. Dehors, un rassemblement de soutien est organisé devant les locaux de la société Serco qui emploie les matons de Yarl's Wood.

- 15 juin 2009, **Bari** (Italie)

Alors qu'un rassemblement de protestation a lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la taule pour migrants, un groupe de retenus algériens fait une tentative d'évasion collective en escaladant les toits. Malheureusement les militaires réussissent à les encercler et à les attraper. La nuit suivante, un autre groupe tente l'évasion mais n'y parvient pas non plus.

- 16 juin 2009, **Paris**

Mahamadou Drame, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et emprisonné depuis 11 mois à Fleury-Mérogis est libéré suite à une demande de mise en liberté, placé sous contrôle judiciaire dans l'attente du procès. Un rassemblement de 150 personnes a lieu devant le centre de rétention de Vincennes. Les retenus, joints par téléphone, disent qu'ils ont pu entendre les cris de solidarité des manifestants.

- 19 juin 2009, **Vincennes**

Une manifestation a lieu devant le CRA. Un très important dispositif policier maintient les manifestants très éloignés du centre mais des retenus joints par téléphone disent qu'ils ont pu entendre les slogans de solidarité des 150 participants au rassemblement et qu'à l'intérieur ils ont aussi manifesté au cri de « liberté ! » De plus, une vingtaine de personnes arrivées en avance à la manif a pu approcher des grilles de la prison pour entrer en contact sonore avec les prisonniers. Cette manifestation a eu lieu un an après la révolte qui a détruit le centre de rétention de Vincennes qui pouvait alors contenir 280 personnes. Entre temps, il a été en partie reconstruit et environ 80 personnes y sont enfermées en permanence.

- 19 juin 2009, **Alphen aan den Rijn** (Pays Bas)

Une manifestation a lieu devant cette prison pour étrangers, en solidarité avec les retenus et dans le cadre d'une journée de mobilisation contre la construction d'un nouveau centre de rétention à Rotterdam. Les retenus enfermés dans le centre manifestent également à l'intérieur, de concert avec ceux qui étaient dehors. Plusieurs d'entre eux refusent de réintégrer les cellules et beaucoup restent aux fenêtres pour être en contact visuel avec les manifestants. Les gardes interviennent alors violemment, arrachant les gens des fenêtres et plaçant plusieurs retenus à l'isolement.

- 20 juin 2009, **Lyon**

Une manifestation « pour la liberté de circulation et d'installation et pour la fermeture de tous les centres de rétention » a lieu devant le centre.

- 20 juin 2009, **Madrid**

Une manifestation de solidarité avec les enfermés a lieu devant le centre d'internement pour étrangers.

- 1er juillet 2009, **Paris**

Ali Diallo, inculpé de l'incendie du centre de rétention de Vincennes est libéré sous contrôle judiciaire jusqu'au procès comme la plupart de ses co-inculpés libérés. Au total, suite à l'incendie du centre de rétention de

Vincennes, ce sont donc 10 anciens retenus qui sont inculpés. Il n'y a toujours pas de date de procès.

- 13 septembre 2009, **Paris**

Deux DAB de La Poste sont cramés, boulevard Soult *[voir communiqué]*.

- 22 septembre 2009, **Paris**

La délégation de la Croix-Rouge du 9ème arrondissement a ses grandes vitrines brisées et ses murs tagués « EXPULSEUR DE SANS-PAPIERS » et « DEMASQUONS LES COLLABOS » *[voir communiqué]*.

- 23 septembre 2009, **Paris**

Alors que se tient à Milan le procès de 14 sans-papiers inculpés pour une révolte qui a eu lieu au centre de rétention de Milan, une quarantaine de personnes occupent le siège de la Croix Rouge française situé 98 rue Didot dans le 14ème arrondissement. Une banderole « La Croix Rouge enferme, la Croix Rouge expulse » est accrochée aux grilles extérieures et des tracts sont distribués aux employés présents et affichés à l'extérieur.

- 23 septembre 2009, **Bruxelles & Louvain**

Une trentaine d'automates de ventes de la STIB (équivalent RATP) et de composteurs ont subi quelques dommages. Les fentes servant à payer par carte et par monnaie ainsi que l'espace pour retirer les tickets ont été bouchés selon les cas à l'aide de cure-dents et de glue, avec de la mousse expansive ou de la soudure à froid. Des messages laissés sur place rappellent la construction du nouveau centre fermé pour étrangers et la collaboration de la STIB, qui arrête des sans-papiers lors de contrôles, avec la machine à expulser. A Louvain, des inconnus masqués sont entrés dans l'après-midi dans la salle de vente d'une office du De Lijn, les transports en commun flamands. Ils ont bloqué les guichets avec de la mousse et ont jeté des tracts. Les tracts parlaient de la collaboration du De Lijn avec les rafles de sans-papiers, les expulsions et la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel.

- 29 septembre 2009, **Paris**

Une dizaine de personnes s'invitent à deux débats dans le cadre du forum des instituts culturels étrangers à Paris dont le thème était cette année-là : « Sublimons les frontières ». Il s'agissait donc de rappeler au public des centres culturels des Pays-Bas et de l'Italie que les frontières, et notamment celles issues de la construction européenne, riment avant tout avec contrôles, camps, enfermement, mort, pour des millions de personnes. L'accueil à l'institut culturel néerlandais ne fut pas vraiment chaleureux. Les mondains ont très rapidement chahuté et insulté le groupe. Un tract est balancé. A l'institut culturel italien est lu le témoignage d'un retenu du centre de Ponte Galleria à Rome et des informations sur les révoltes dans les centres de rétention en Italie ainsi que sur le procès en cours de 14 émeutiers du CIE de Milan.

- 7 octobre 2009, **Lyon**

Le distributeur et les vitres de la banque BNP dans le 6eme arrondissement, ciblée pour son rôle dans la machine à expulser, sont détruits.

- 16 octobre 2009, **Gand** (Belgique)

Une vingtaine de vandales masqués envahissent l'entreprise de construction Besix, dans la commune gantoise de Sint-Denijs-Westrem. Selon le parquet de Gand, ils saccagent l'entreprise. Les faits résultent du mécontentement provoqué par la construction d'un nouveau centre fermé pour les sans-papiers à Steenokkerzeel, à côté du centre fermé existant 127bis. La bande est entrée dans le bâtiment



de Besix, Kortrijksesteenweg, en fin de matinée et a saccagé tout le mobilier. Ils ont projeté de la peinture noire partout, abîmé du matériel de bureau, des ordinateurs, des peintures et des écrans plats, ils ont également déversé un produit odorant sur le sol. La salle d'accueil, plusieurs bureaux et des espaces de conférences ont été saccagés. Des slogans en noir ont été mis sur un mur : « No borders » et « 127 tris JAMAIS ». Les assaillants ont expliqué à la réceptionniste qu'il ne lui arriverait rien si elle restait calme. Ils ont également déclaré que leur acte était « la conséquence de la construction des prisons ». Le nouveau centre sera construit sur un terrain qui jouxte le centre fermé 127 bis. La police n'a aucune trace des suspects, mais elle s'est déclarée certaine qu'il s'agissait d'anarchistes.

Attaque Croix-Rouge Paris

Alors qu'en Italie était appelées des journées de solidarité avec les 14 sans-papiers en procès à Milan pour la révolte du centre de rétention…

Dans la nuit du 21 au 22 septembre *[2009]*, la délégation de la Croix-Rouge du 9ème arrondissement de Paris a vu ses grandes vitrines brisées et ses murs taggés « EXPULSEUR DE SANS-PAPIERS » et « DEMASQUONS LES COLLABOS ».

Sous couvert d'humanitaire la Croix-Rouge est un véritable auxiliaire de police. Elle se prétend neutre lorsqu'elle accompagne les expulsions de Roms, lorsqu'elle participe au fonctionnement de la zone d'attente zapi 3 à Roissy ou encore lorsqu'elle est présente dans les charters de sans-papiers expulsés. En Italie, la Croix-Rouge gère carrément 3 prisons pour étrangers (« Centre d'Identification et d'Expulsion »). Comme l'ont écrit les occupants de la Croix-Rouge de Turin, la neutralité choisit toujours son camp.

C'est dans un de ces centres de rétention géré par la Croix-Rouge qu'a débuté une vague de révolte cet été. C'est pour cette révolte que 14 sans-papiers passent en ce moment en procès à Milan. De nombreux actes de solidarité se sont exprimés dans toute l'Italie à cette occasion.

Par cette action nous voulons nous aussi manifester notre solidarité avec ces révoltés ainsi qu'avec tous ceux qui luttent à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention contre la machine à expulser et le monde qui va avec.

Attaquons toutes les prisons, tous les matons !

• 31 octobre 2009, **France**
Lors de son audition par les députés de la commission de la Défense, le général Roland Gilles, directeur général de la gendarmerie nationale annonce que la gendarmerie va abandonner, entre 2009 et 2011, sa mission de gestion des centres de rétention administrative. Cette gestion sera confiée à la Police aux frontières (PAF), qui, elle, verra donc ses effectifs augmenter massivement.

• 4 novembre 2009, **Paris**
Une série de tags pointant les activités de trois entreprises ont été réalisés, au 19 rue de La Butte aux Cailles (13ème), domicile de Marc Daumas. A été inscrit « M. Daumas gagne du fric en exploitant les prisonniers » et « Ni prison, ni rétention, Liberté pour tous ». Marc Daumas est le directeur du développement de l'entreprise GEPSA. Au 28 rue Lantiez (17ème), domicile de Laurent Florin, chef de projet du développement chez GEPSA : « Laurent Florin s'enrichit sur le dos des prisonniers. Feu à GEPSA ! Feu aux Prisons ! », au 151 rue Saint-Martin (3ème), domicile de Rachel Jung, responsable de la communication de l'APIJ : « Rachel Jung travaille à emprisonner les pauvres », « A bas toutes les prisons ! Liberté ! ».

• 4 novembre 2009, **Paris**
Au nord de Paris, les 4 pneus d'un camion ISS Espace Vert et deux des pneus d'une camionnette ISS propreté sont crevés. « *Il s'agit là d'une (très) modeste contribution à la lutte en Belgique contre la nouvelle prison pour étrangers de Steenokkerzeel (dans laquelle ISS s'enrichit)* ».

• 6 novembre 2009, **Berchem-St-Agathe** (Belgique)
Une camionnette de Valens est incendiée à Berchem-st-Agathe. Sur le mur d'en face est écrit « Ni centre fermé, Ni prison ! ». Valens est une entreprise qui fait partie du Groupe EIFFAGE, qui participe à la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel et à la construction de prisons en France.

• 16 novembre 2009, **France**
Dans un arrêt rendu public, le Conseil d'État suspend l'exécution du marché passé entre le ministère de l'immigration et l'association Collectif Respect, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le gouvernement sur l'aide aux étrangers en centre de rétention. Il valide en revanche l'exécution des contrats passés par le ministère avec les cinq autres associations sélectionnées : la Cimade, France Terre d'Asile, Forum Réfugiés, l'Assfam et l'Ordre de Malte. Ces associations qui ont remporté l'appel d'offre gèrent et administrent désormais les centres de rétention pour le compte de l'État. Le nouveau dispositif divise la « mission d'assistance aux étrangers en rétention » entre les « prestataires », répartissant en huit « lots » la trentaine de CRA à travers la France. La Cimade était la seule association habilitée jusqu'alors à intervenir dans l'ensemble des centres.

• 20 novembre 2009, **Palaiseau**
Huit retenus s'évadent dans la nuit du CRA de Palaiseau (Essonne), l'un d'eux est rattrapé et placé en garde-à-vue. Ils ont réussi à forcer une fenêtre du premier étage d'où ils sont descendus grâce à un drap. Puis ils ont réussi à dévisser la grille de protection pour s'enfuir.



• 22 novembre 2009, **Bruxelles**
Plus de 150 personnes partent en manifestation sauvage dans le Midi, Anderlecht et Molenbeek. Un appel avait été lancé contre la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel, contre la machine à expulser et contre toutes les prisons. La manifestation, qui rappelait également les événements récents dans les prisons et les émeutes à Anderlecht, a suscité beaucoup de sympathie des passants. Plusieurs véhicules d'entreprises impliquées dans la gestion des prisons et des centres fermés ont été tagués. Après presque deux heures, la manifestation s'est dispersée avant que les flics, qui se préparaient, n'interviennent.

• 2 décembre 2009, **Bruxelles**
Peu après le lever du soleil, sont défoncées à la masse une bonne vingtaine de nouvelles vitres renforcées ainsi que la porte du siège central de Sodexo situé rue Charles Lemaire à Auderghem. Un tag rappelle aux gens qui passent par là que Sodexo est un collabo de la machine à expulser.

• 5 décembre 2009, **Paris**
Plus d'une soixantaine de distributeurs de billets de la BNP et de La Poste sont pris pour cible dans les 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 19ème et 20ème arrondissements. Certains sont obstrués à la soudure à froid ou avec des cartes bloquées, et quelques autres sont mis hors d'état de nuire pour plusieurs jours avec de l'acide sulfurique. Sur chaque écran un autocollant précise : « hors-service. Cette banque balance des sans-papiers aux flics. Sabotons la machine à expulser. Liberté pour toutes et tous » *[voir communiqué]*.

• 9 décembre 2009, **Paris**
En écho aux sabotages récents de DAB, plusieurs banderoles sont suspendues dans différents quartiers de Paris au matin. Ces banderoles ciblent notamment

Sabotages de banques contre la machine à expulser

A Paris, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 décembre, de nombreux distributeurs de billets ont été pris pour cible dans les 10è, 11è, 12è, 13è, 19è et 20è arrondissements.

Plus d'une soixantaine de distributeurs de la BNP et de La Poste ont été dégradés : certains obstrués à la soudure à froid ou avec des cartes bloquées, et quelques autres mis hors d'état de nuire pour plusieurs jours avec de l'acide sulfurique.

Sur chaque écran un autocollant précisait : «Hors service. Cette banque balance des sans-papiers aux flics. Sabotons la machine à expulser. Liberté pour toutes et tous.»
L'expulsion de sans-papiers ne tient pas seulement aux flics en uniforme mais aussi à divers rouages : du conseiller pôle emploi qui contrôle les papiers en passant par les humanitaires qui cogèrent les expulsions jusqu'aux banques qui livrent régulièrement leurs clients sans-papiers aux chtars.

Liberté.







les banques BNP et la Poste qui, à plusieurs reprises, ont livré des clients sans papiers à la police. Elles rappellent également que les dix accusés de l'incendie du Centre de Rétention de Vincennes en juin 2008 passeront en procès les 25-26-27 janvier 2009 à Paris. On peut y lire « Destruction des Centres de Rétention », « Sabotons la machine à expulser », « Vive les feux de la révolte », « Les banques poukavent les Sans-papiers. A bas les collabos », « Solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes »…

- 10 décembre 2009, **Paris**

Un engin de chantier de la marque Eiffage (constructeur de taules) est entièrement incendié sur le chantier du tramway au niveau de la porte Saint Mandé à Paris. « *En solidarité avec les prisonniers en lutte d'ici et d'ailleurs et avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes* ».

- 12 décembre 2009, **Paris**

Par un froid après-midi, une trentaine de personnes se retrouvent autour de la banderole « Liberté pour tous avec ou sans papiers ». Elles ont collé, diffusé et tagué dans les rues autour de Belleville, Couronnes et Ménilmontant, des tracts et des affiches contre la machine à expulser et en solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes. Quelques tags ont été laissés sur les murs ou les vitrines des banques : « Balance des sans-papiers ». L'air s'est réchauffé aux cris de « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons les frontières et les prisons », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », « Feu, feu, feu aux centres de rétention ». Aucun flic à l'horizon. Cette « balade » est organisée au bouches à oreilles (c'est-à-dire en évitant les moyens de flicage comme internet et le téléphone portable) et sans appel public.

- 15 décembre 2009, **Gradisca d'Isonzo** (Italie)

Dans la soirée un paquet explosif est déposé dans les bureaux du *Centro di identificazione ed espulsione* (CIE, équivalent des CRA), à Gradisca d'Isonzo, dans la province de Gorizia. La déflagration n'a pas causé de blessé.

15 décembre 2009, **Liège** (Belgique)

Le magasin d'alimentation générale Taaj, situé au pied des tours de Droixhe, est fermé pour une durée indéterminée suite à un incendie. Le magasin a subi d'importants dégâts occasionnés par les flammes et les épaisses fumées. Le plancher du magasin n'offrait plus toutes les garanties de stabilité. Cet incendie survient quelques jours après une descente de police qui visait à interpeller des travailleurs illégaux dans les ateliers.

- 15 décembre 2009, **Heist-op-den-Berg** (Belgique)

Des inconnus peignent des slogans, en rouge et en noir, sur les façades de trois églises, de panneaux publicitaires et d'écoles. Les slogans dénoncent une entreprise qui collabore avec la construction du nouveau centre fermé à Steenokkerzeel : « Michiels collabore », « Michiels se fait du fric en enfermant des sans-papiers », « Arrêtons les déportations » et « Michiels bâtards ». Les inconnus frappent dans trois communes différentes autour de Heist-op-den-Berg. L'entreprise ciblée s'appelle Michiels Grondwerken, établie dans la commune de Booischot (Heist-op-den-Berg). Le directeur de l'entreprise est déconcerté : « *Nous effectuons sur le chantier du nouveau centre fermé des travaux de terrassement. Nous sommes heureux de pouvoir le faire, car nous aussi devons gagner notre pain.* » Ou encore : « *Sur internet, j'ai trouvé mon nom qui figure dans une liste noire des entreprises qui construisent le nouveau centre fermé. C'est terrifiant. Ils sont déjà peints des insultes sur les panneaux à l'entrée de l'entreprise.* »

- 16 décembre 2009, **Milan**

Un paquet explose partiellement à l'université Bocconi de Milan. Un défaut dans la construction n'a fait exploser que la tête d'un engin construit avec un tuyau rempli de deux kilos de dynamite, de vis et de boulons, et réglé par une minuterie. L'engin a été laissé à l'intérieur d'un renfoncement dans un couloir entre le bâtiment de la rue Sarfatti et l'école de Management de l'université. Une attaque revendiquée par la Federazione anarchica informale (FAI). « *L'indignation morale, face à la construction de nouveaux camps de concentration dans l'occident « sur-civilisé » de ce début de 21ème siècle, fait place à l'action.* […] *Fermeture immédiate des camps de rétention ou le sang des patrons commencera à couler.* »

- 17 décembre 2009, **Paris**

Deux foyers d'incendie allumés contre le cabinet d'architectes Alain Derbesse, rue Decrès dans le 14ème arrondissement de Paris. Dans le hall de l'entrée, un grand tag précise : « Concepteurs de prisons assassins ! ».

- 20 décembre 2009, **Paris**

Le ministère de l'Immigration annonce que le siège parisien de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) a été l'objet d'actes de vandalisme. Un grand nombre de portes et de vitres du bâtiment, situé dans le 15ème arrondissement, ont été brisées et l'inscription « Feu aux CRA, Non aux expulsions » a été relevée par les enquêteurs. On apprend par ailleurs qu'en octobre, l'antenne lilloise de l'OFII avait également été vandalisée après l'expulsion de sans-papiers afghans dans la foulée du démantèlement de la jungle de Calais.

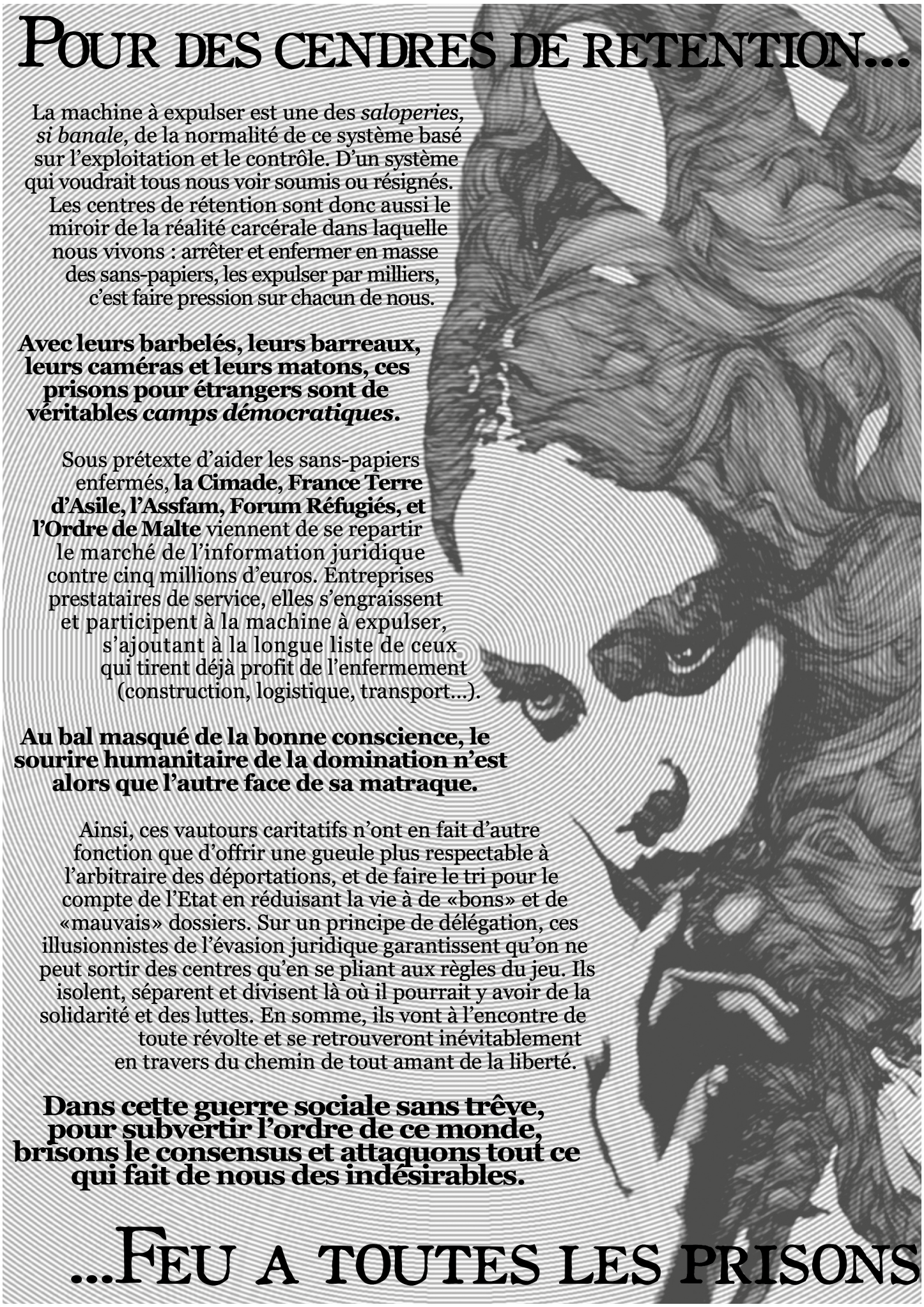
- 22 décembre 2009, **Grenoble**

La boutique Bouygues située Grand Rue a sa devanture taguée « Bouygues construit des taules » et sa vitrine brisée.

- 24 décembre 2009, **Paris**

Nouvelle balade à Barbes (18e). Sont collées les affiches « Pour des cendres de rétention », « Solidarité avec les inculpés de Vincennes », « Beau comme un centre de rétention qui flambe », etc. Les slogans qui suivent sont criés : « Liberté pour tous avec ou sans papier », « Feu feu feu aux centres de rétention », « Pierre par pierre nous détruirons toutes les prisons », « Flics porcs assassins », slogans repris à de nombreuses reprises par les passants. Des tracts comme « Brûlons les frontières », « Pourquoi nous sommes contre toutes les prisons » et « La grande loterie des

Pour des cendres de retention...



La machine à expulser est une des *saloperies, si banale,* de la normalité de ce système basé sur l'exploitation et le contrôle. D'un système qui voudrait tous nous voir soumis ou résignés. Les centres de rétention sont donc aussi le miroir de la réalité carcérale dans laquelle nous vivons : arrêter et enfermer en masse des sans-papiers, les expulser par milliers, c'est faire pression sur chacun de nous.

Avec leurs barbelés, leurs barreaux, leurs caméras et leurs matons, ces prisons pour étrangers sont de véritables *camps démocratiques*.

Sous prétexte d'aider les sans-papiers enfermés, **la Cimade, France Terre d'Asile, l'Assfam, Forum Réfugiés, et l'Ordre de Malte** viennent de se repartir le marché de l'information juridique contre cinq millions d'euros. Entreprises prestataires de service, elles s'engraissent et participent à la machine à expulser, s'ajoutant à la longue liste de ceux qui tirent déjà profit de l'enfermement (construction, logistique, transport...).

Au bal masqué de la bonne conscience, le sourire humanitaire de la domination n'est alors que l'autre face de sa matraque.

Ainsi, ces vautours caritatifs n'ont en fait d'autre fonction que d'offrir une gueule plus respectable à l'arbitraire des déportations, et de faire le tri pour le compte de l'Etat en réduisant la vie à de «bons» et de «mauvais» dossiers. Sur un principe de délégation, ces illusionnistes de l'évasion juridique garantissent qu'on ne peut sortir des centres qu'en se pliant aux règles du jeu. Ils isolent, séparent et divisent là où il pourrait y avoir de la solidarité et des luttes. En somme, ils vont à l'encontre de toute révolte et se retrouveront inévitablement en travers du chemin de tout amant de la liberté.

Dans cette guerre sociale sans trêve, pour subvertir l'ordre de ce monde, brisons le consensus et attaquons tout ce qui fait de nous des indésirables.

...Feu a toutes les prisons

[Affiche trouvée sur les murs de plusieurs villes, Juin 2009.]

camps » sont distribués par milliers. Des tags sont inscrits sur les banques (BNP boulevard Barbès et La Poste de la Goutte d'Or) et autres bâtiments comme « Feu à toutes les prisons », « La Poste balance les sans-papiers », « La BNP balance les sans-papiers aux keufs », « Les flics sont des porcs », « Guerre immobilière = guerre aux pauvres » sur les murs d'un marchand de biens, « Flics porcs assassins » sur l'école en face du commissariat de la Goutte d'Or et une vingtaine d'autres.

- 25 décembre 2009, **Brindisi** (Italie)

Nouvelle tentative d'évasion au Centre d'identification et d'expulsion (CIE) de Restinco, aux portes de Brindisi. Une dizaine de retenus ont tenté de s'échapper de la structure. Les immigrés ont été malheureusement bloqués par les forces de l'ordre. Il n'y aurait pas de blessés. Le 9 novembre précédant une cinquantaine d'immigrés tentaient la fuite : une dizaine d'entre eux, après un affrontement avec la police et les carabiniers, avaient réussi à s'échapper.

- 28 décembre 2009, **Itterbeek** (Belgique)

Sur un chantier de VALENS – INFRABEL dans la rue Herdebeek à Itterbeek, quatre grues et plusieurs excavatrices ont été lourdement endommagées par un incendie provoqué vers 4 heures du matin. Les travaux sur le Réseau Express Régional doivent être interrompus temporairement. VALENS, qui fait partie du groupe Eiffage, participe à la construction du nouveau centre fermé pour clandestins à Steenokkerzeel. INFRABEL est l'entreprise qui gère l'infrastructure du réseau des chemins de fer belges.

- 9 janvier 2010, **Roissy**

400 sans-papiers manifestent dans après-midi à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle pour leur régularisation. *« Nous manifestons à l'aéroport de Roissy parce que l'un de nos camarades malien a été expulsé mercredi et qu'une autre, de nationalité congolaise, doit l'être demain dimanche. Nous demandons également la libération de trois autres camarades, dont l'un est maintenu dans le centre de rétention du Mesnil-Amelot et les deux autres dans celui de Vincennes ».*

- 9 janvier 2010, **Paris**

7000 personnes manifestent samedi après-midi. La manifestation est partie depuis d'anciens locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie, rue Ordener (18ème), occupés depuis plusieurs mois par des sans papiers de la CSP75 et rebaptisés « Ministère de la régularisation de tous les sans-papiers ». Les manifestants se dirigent en vain vers les Champs-Élysées.

- 9 janvier 2010, **Montreuil**

Une petite balade d'une vingtaine de personnes redécore le métro, les rues et les banques de Montreuil avec des centaines d'affiches et des dizaines de tags pendant deux heures. Quelques tags : « La BNP balance les sans-papiers », « Feu au capital ! », « Feu à toutes les prisons ! », « La CGT expulse les sans-papiers de la Bourse du travail - on n'oublie rien », « 100 papiers, 1000 feux ! », « Non aux expulsions ! », « Avec ou sans papiers, liberté pour tous ! ». Cette balade s'inscrit comme les précédentes à Barbès et Belleville dans le cadre des nombreuses actions de solidarité avec les inculpés de Vincennes et contre la machine à expulser et l'enfermement.

- 16 janvier 2010, **Paris**

Balade organisée par le bouche à oreille pour éviter la surveillance dans l'est parisien en solidarité avec les sans papiers grévistes, dans le cadre de la semaine de solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Une centaine de personnes se retrouvent sur le chantier du Tramway Porte des Lilas, passant par Belleville, aux cris de « Ni rafles, ni expulsions, destruction des centres de rétention », puis s'arrêtent un temps voir les grévistes de Ménilmontant. Le groupe passe ensuite Rue d'Avron, criant des slogans hostiles aux collabos de la machine à expulser tels que Bouygues (qui construit des prisons) ou la BNP (qui balance des sans papiers aux keufs), et réclamant la « Liberté pour tous, avec ou sans papiers ». Une agence Bouygues est visitée ainsi que deux autres piquets de grève de sans papiers. La circulation a largement été gênée sur cet axe, des centaines de tracts ont été distribués, des dizaines d'affiches collées. La police suivait de loin, notamment trois ou quatre flics en civil. *« Parce qu'on n'a pas besoin d'être 15 000 pour agir contre ce qui nous détruit ».* Une autre balade contre la machine à expulser est appelée samedi 23 janvier à Paris, place de la République, cette fois-ci avec un appel public.

- 16 janvier 2010, **Bordeaux**

Un magasin Bouygues est recouvert d'affiches, de pancartes et de banderoles en solidarité. Une manif sauvage a lieu.



- 18 janvier 2010, **Paris**

Le feu est bouté à deux distributeurs de billets de la Poste ainsi que deux poubelles contre la façade, située rue Clavel, dans le 19ème arrondissement. Un tag est laissé sur place précisant : « La Poste balance. Solidarité. Vincennes ». Action revendiquée par le « Groupe Richard Durn pour le maintien de l'offensive » *[voir communiqué]*.

- 19 janvier 2010, **Bordeaux**

Une manifestation a lieu en solidarité avec les trois personnes inculpées pour l'incendie du CRA de Bordeaux un an plus tôt et ceux accusés de l'incendie de Vincennes.

Attaque incendiaire contre la machine à expulser

Dans la nuit du 17 au 18 janvier, nous avons bouté le feu à deux distributeurs de billets de la Poste.Nous avons ensuite incendié deux poubelles contre la même Poste, située rue Clavel, dans le 19ème arrondissement.
Avant de nous replier sous le cris des sirènes de police, un tag a été laissé près de la surface incendiée, précisant: «La Poste balance. Solidarité. Vincennes.»
En effet, la poste s'est illustrée en donnant des sans-papiers aux flics.
Ce geste s'inscrit dans le cadre de la semaine de solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes.
Que d'ici au 24 (et après) tous les collabos qui se trouvent sous nos yeux s'en prennent plein la gueule, par tous les moyens qui sembleront propices et justes (du tag au marteau, de la banderole à l'incendie, du saccage à l'affichage, des ballades publiques aux ballades nocturnes entre amis).
Ils ont des noms et des adresses.

Groupe Richard Durn pour le maintien de l'offensive.

Actions en solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes

Dans les 9ème, 11ème, 12ème, 14ème, 15ème et 17ème arrondissements de Paris, 27 distributeurs automatiques de la Poste, du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du CIC ont été mis hors service, avec de l'acide sulfurique ou des coups de marteaux dans la nuit du 22 au 23 janvier. Des autocollants ont été apposés pour préciser que toutes ces banques balancent des sans-papiers aux flics.

Dans ces banques, des employés sous la demande de leur direction appellent en effet régulièrement les flics pour qu'ils viennent contrôler la validité des papiers de leurs clients. En toute conscience des conséquences que cela implique pour leurs clients sans-papiers, ils les livrent aux préfectures. Le plus souvent ces sans-papiers se retrouvent en garde à vue, puis enfermés dans un centre de rétention avant d'être expulsés. Parfois ils risquent aussi la prison.

Ces banques, en plus de s'enrichir sur l'exploitation (une banque reste une banque !), participent à l'effort national de chasse aux indésirables. Comme tout un chacun, les sans-papiers sont obligés d'ouvrir un compte en banque, de prendre les transports en commun, de se déplacer, de se rendre en préfecture pour la paperasse… Tous ces moments deviennent des points de frontières : autant d'occasion de se faire balancer, contrôler, rafler. Si les conséquences ne sont pas toujours les mêmes, avec ou sans papiers, nous subissons tous l'exploitation et le contrôle.

Parce que l'indignation n'a jamais suffit,
sabotons la machine à expulser !

- 21 janvier 2010, **Grenoble**

En solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes, le palais de justice de Grenoble est recouvert de peinture rouge, et du tag « le palais de justice enterre nos révoltes, enterrons le ». Au même moment de nombreuses banques du centre ville, dont la BNP, ainsi que Pole Emploi, l'hôtel IBIS, les boutiques de Bouygues ont eu leur serrure et/ou distributeur encollés et ont été recouverts de tags : « balance les sans pap' », « solidarité avec les inculpés du CRA de Vincennes », « construit des prisons pour sans-pap' ». Une boutique Bouygues a sa vitrine cassée à côté de l'inscription « Bouygues construit des prisons pour sans-pap ». D'autres tags sont faits un peu partout dans le centre.

- 22 janvier 2010, **Alès, Nîmes, Sète et Montpellier**

A Alès, Nîmes, Sète et Montpellier, des locaux Bouygues, Fabre ETDE, de l'Ecole des Mines, des compagnies de transports maritimes et aériens COMANAV et AIR FRANCE, des agences de voyage FRAM, COMARIT et ACCOR subissent divers dommages.

- 22 janvier 2010, **Paris**

Dans l'après-midi, près d'une quarantaine de personnes se sont retrouvées derrière une banderole « Fermeture des centres de rétention » dans le 13ème arrondissement de Paris, pour une petite balade offensive. Pendant environ une heure, la balade a traversé plusieurs rues du 13ème, criant joyeusement des slogans hostiles aux centres de rétention et à l'enfermement en général, affirmant la liberté pour tous, avec ou sans papiers. Des dizaines d'affiches appelant à la solidarité avec les inculpés du centre de rétention de Vincennes ont été collées, de nombreux tags ont été faits à la bombe de peinture et au marqueur, sur les mêmes thématiques (solidarité avec les sans-papiers, contre les centres de rétention et toutes les prisons, « Les CRA au feu, la PAF au milieu » « Les prisons au feu, les matons au milieu » « feu aux prisons » « Les taules en feu » « solidarité avec les inculpés de la révolte de vincennes » « nous ne serons jamais libres à l'ombre d'une prison » etc.). Au bout d'un moment, une, puis deux, puis trois voitures de flics, la balade a donc traversé l'université de Tolbiac / Paris I pour ressortir de l'autre côté et finir par se disperser dans le métro, après avoir traversé une galerie commerciale en continuant de crier des slogans. Aucun contrôle d'identité, aucune interpellation.

- 23 janvier 2010, **Paris**

Dans les 9ème, 11ème, 12ème, 14ème, 15ème et 17ème arrondissements de Paris, 27 distributeurs automatiques de la Poste, du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du CIC ont été mis hors service avec de l'acide sulfurique ou des coups de marteaux. Des autocollants ont été apposés indiquant : « hors-service. Cette banque balance des sans-papiers aux flics. Sabotons la machine à expulser. Liberté pour toutes et tous » *[voir communiqué]*.

- 23 janvier 2010, **Paris & Vincennes**

Nouvelle balade, cette fois-ci sur un appel public. Dès le départ à République, une centaine de flics en civil et plusieurs cars encadrent la manifestation d'une centaine de personnes en essayant de l'empêcher de partir. Malgré le dispositif, la balade se dirige vers vers la rue Albert Thomas, où l'antenne de la Croix Rouge du 10ème arrondissement est redécorée par les manifestants pour rappeler la participation de cet organisme à l'enfermement et l'expulsion des étrangers. Les flics ont commencé à charger mais le cortège a pu continuer jusqu'à la gare de l'est. Arrivés à Château Landon, devant l'agence de voyage Carlson Wagon Lits, un autre grand collaborateur aux expulsions, plusieurs personnes sont violemment bloquées et interpellées par des dizaines de civils. Des personnes sont alors tabassées. Un ratissage policier est ensuite organisé dans tout le quartier et des gens sont arrêtés plus ou moins au hasard et au faciès. Emmenées au commissariat Charles Dallerey dans le 11ème, la plus part des personnes sont ressorties quelques heures après suite à une vérification d'identité pour cause de manifestation interdite. Mais un camarade a été gardé et accusé de jet de projectile et violence à agent. La Croix Rouge a insisté auprès des flics pour porter plainte pour dégradation et un employé qui avait préalablement essayé de retenir quelqu'un qui distribuait des tracts dans sa boutique, était prêt à identifier des gens. Un dispositif important (environ 200 flics) a été déployé autour du commissariat pour empêcher tout rassemblement. Des contrôles d'identité ont été effectués par des policiers en civil qui patrouillaient dans le quartier. Le même jour à Vincennes a lieu une action de blocage de la circulation d'un genre inédit dans le cadre de la semaine de solidarité *[voir communiqué]*.

- 23 janvier 2010, **Mens** (Isére)

Les visiteurs du marché de Mens (village de 1300 habitants prés de Grenoble) ont pu voir une banderole en solidarité avec

Solidarité Vincennes

Action de blocage de la circulation dans le cadre de la semaine de solidarité avec les 10 sans-papiers qui comparaitront lundi, mardi et mercredi accusés d'avoir participé à la révolte qui a mis le feu à la prison pour étrangers de Vincennes.

Hier après-midi, samedi 23 janvier [2010], 8 poneys ont réussi à tromper la vigilance de leurs gardiens et courir vers le périphérique pour certains d'entre eux, sur l'autoroute A4 pour d'autres.
Perturbant la circulation des automobiles pendant 2 bonnes heures ils ont ainsi voulu rappeler leur attachement à la liberté de circulation et d'installation de tous et exprimer leur solidarité avec les 10 sans-papiers qui doivent comparaître les 25, 26 et 27 janvier accusés d'avoir participé à la révolte qui a abouti à la destruction du centre de rétention de Vincennes.
Ils ont malheureusement été tous rattrapés alors que certains essayaient de fuir dans les bois et qu'un autre, plus fougueux que les autres, avaient gagné la porte de Bercy et prenait la direction du tribunal de grande instance de Paris pour être sûr d'être là demain lundi à partir de 13h à la 16ème chambre pour le début du procès des 10 inculpés.

Liberté pour tous, A bas les frontières !
Soyons nombreux demain au tribunal !

les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. La banderole attachée aux structures des Halles disait : « POUR UN MONDE SANS ÉTAT, SANS FRONTIÈRE, SANS NATION ET SANS PRISON ; POUR LA LIBERTÉ. SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPES DE L'INCENDIE DU CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES » Un tract avait aussi été distribué dans une centaine de boîte aux lettres du village dont voici un extrait : « *Aujourd'hui, face à l'état qui distribue des bons points aux uns et enferme les autres, la résistance est toujours nécessaire. De mille manières, individuelle et collective, une résistance qui peut aussi selon les circonstances se moquer de la notion de légalité cherchant à la contenir* ».

- 24 janvier 2010, **Angers**

Des affiches en solidarité avec les inculpés de la révolte de Vincennes ainsi que contre les centres de rétention, les frontières et les prisons sont collées sur des vitrines de magasins Bouygues pendant plusieurs jours.

- 24 janvier 2010, **Reims**

D'après la presse, plusieurs établissements bancaires de Reims sont recouverts d'immenses tags les accusant de dénoncer les sans-papiers aux flics. Les agences BNP Paribas, du CIC et de La Poste rue Gambetta, ainsi que l'agence BNP du quartier d'affaires Clairmarais voient leurs vitrines ou les murs barbouillés de tags géants : « La Poste dénonce des sans-paps » ; « La Poste collabore à la déportation » ; « BNP balance les sans-papiers » ; « BNP collabo » ; « CIC dénonce les sans-papiers ».



- 25 janvier 2010, **Paris**

Première journée du procès des inculpés de l'incendie de Vincennes *[plus d'infos dans la partie de ce dossier consacrée à ce sujet]*.

- 25 janvier 2010, **Angers**

Pour le premier jour du procès, des tags « feux aux taules », « solidarité avec la mutinerie de Vincennes », « brisons les murs » et bien d'autres sont posés sur les murs d'Angers, notamment près d'une agence crédit agricole « Crédit Agricole = Délateur », et puis près de la douane « P.A.F. un pavé dans ta gueule ! »

- 26 janvier 2010, **Paris**

La section antiterroriste du parquet de Paris a saisi les enquêteurs spécialisés dans les faits terroristes de la brigade criminelle, la section antiterroriste (SAT) est saisie d'une enquête préliminaire portant sur une quarantaine de dégradations de distributeurs automatiques de billets (DAB) à Paris attribuées à des militants de « L'ultra gauche ». « *Les policiers pensent avoir affaire à un groupe organisé de militants de l'extrême gauche, en raison des slogans portés sur les distributeurs sabotés, qui reprochent aux deux banques concernées d'avoir dénoncé des étrangers sans papiers titulaires de comptes* » (Reuters).

- 27 janvier 2010, **Paris**

Une quarantaine de personnes occupent l'agence Air France d'Opéra à Paris. Arrivé sur les coups de 18h, le groupe a bloqué la vente de billets pendant une demi-heure. Après avoir mis hors d'état de nuire la caméra et déclenché les alarmes incendie, les vitrines puis les murs à l'intérieur ont été redécorés à l'aide de nombreuses affiches contre la machine à expulser. Les tracts « Sabotons la machine à expulser » et « Quelques vautours de la machine à expulser » (avec la mention « Agence Opéra occupée ») ont été faxés à d'autres agences Air France ainsi qu'à son siège social. A l'extérieur, une banderole à été déployée (« Air France expulseur - Liberté pour tous, avec ou sans papiers ») et des tracts distribués aux passants de ce quartier bourgeois. Après avoir éclaté quelques boules puantes, tout le monde est reparti en métro à l'arrivée de la flicaille. « *Par avion, toutes les grandes compagnies pratiquent les expulsions de sans papiers, mais beaucoup se font via Air France-KLM (qui accorde aussi des "Miles", c'est-à-dire des points de fidélité dont l'accumulation procure des billets gratuits, aux keufs de l'escorte). Cette action, comme bien d'autres partout ailleurs, s'inscrit dans le cadre de la semaine de solidarité aux inculpés de la révolte incendiaire du centre de rétention de Vincennes, et évidemment contre tous les salauds de la machine à expulser.* »

- 30 janvier 2010, **Lyon**

Quelques jours après l'ouverture d'un squat deux personnes se font contrôler devant la porte. « Contrôle de routine » par la pseudo-BAC. Les flics repartent avec un numéro de téléphone portable et deux identités. Deux semaines plus tard un coup de fil : « bonjour, police du huitième, on aimerait bien discuter avec vous… ». Convocation informelle sans plus d'explications. C'est en fait un flic de la Sous Direction Anti Terroriste (SDAT) qui cherche à recruter son interlocuteur forcé comme indic par les traditionnelles méthodes du bâton et de la carotte, lui demandant de dénoncer « des extrémistes ». Encore une bonne raison de ne pas se rendre à une convocation. De nombreuses autres tentatives pour recruter des indics ont lieu dans les luttes lycéennes ou étudiantes et dans les

Sabotons la machine à expulser...

Les centres de rétention administrative (CRA) sont des prisons spéciales où les étrangers sans-papiers sont enfermés jusqu'à 32 jours avant d'être expulsés. Créés par la gauche en 1984 et développés ensuite par tous les gouvernements successifs, ils n'ont cessé de se multiplier à travers tout le territoire, tandis que la durée d'enfermement et le nombre d'expulsions (29 000 en 2009 et plus de 100 000 «mesures d'éloignement» prononcées) augmentent aussi.
Il n'est donc pas surprenant que partout où se trouvent des centres de rétention éclatent des révoltes, aient lieu des départs de feux, des évasions, des grèves de la faim, des mutineries, des destructions. Ce fut le cas en France (Vincennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse où ils ont brûlé) et dans de nombreux pays d'Europe (Italie, Belgique, Pays-Bas, Angleterre), ou dans des pays où le contrôle aux frontières est externalisé comme la Turquie et la Libye.

Les centres de rétention font partie de la politique de «gestion des flux migratoires», élaborée elle-même selon les nouveaux critères de «l'immigration choisie», c'est-à-dire en fonction des besoins de main d'oeuvre des pays riches. La volonté des Etats de lier strictement carte de séjour et contrat de travail permet d'accentuer encore la pression sur les conditions de travail et les salaires (lorsqu'ils sont payés !) des sans-papiers, *et donc sur l'exploitation de tous*. L'enfermement des sans-papiers en camps puis leur expulsion en masse sont des moyens clairs de chantage pour les pousser à accepter des conditions toujours plus dures là où ils font tourner l'économie (culture saisonnière, BTP, restauration, confection,...).

Cette immense machine à expulser ne se cantonne pourtant pas aux seuls guichets des préfectures ou aux salles de tribunaux. Partout s'érigent des frontières qui font le tri entre ceux qui seront chassés et les autres : lors des contrôles dans les transports, lors des rafles policières dans les rues, aux guichets d'agences d'intérim ou de banques qui les balancent aux flics. Partout se dressent des entreprises qui s'enrichissent sur ces déportations : des compagnies aériennes transportent les sans-papiers retenus, des hôtels servent de prison, des associations aident les flics à gérer proprement les expulsions dans les centres, des entreprises fournissent la bouffe, des multinationales du BTP construisent et modernisent ces camps.

Parce qu'il n'y a pas de «bonne» gestion des flux migratoires, parce que chacun doit pouvoir décider où il veut vivre, nous sommes solidaires des 10 inculpés de la révolte et de l'incendie du centre de rétention de Vincennes qui passeront en procès du 25 au 27 janvier 2009 au TGI de Paris.
Parce que les centres sont un des rouages d'une machine à expulser bien plus vaste et présente partout autour de nous, nous avons choisi de ne pas laisser ses collaborateurs exploiter, balancer et expulser en paix !

Relaxe de tous les inculpés de la révolte de Vincennes !
Destruction des centres de rétention !
Liberté de circulation et d'installation !
A bas toutes les frontières !

[Tract distribué à la manif du 24 janvier 2010 à Paris, lors de la semaine de solidarité avec les inculpés de l'incendie de Vincennes.]

milieux radicaux. Au delà de ces convocations au premier abord farfelues, ce contexte implique un niveau de surveillance accru. Surveillance des téléphones (écoutes, géolocalisation, analyse des répertoires), des ordinateurs, des lieux (squats, appartements) et des personnes (filatures, micros, caméras, photos…), les bavardages dans le milieu ou au téléphone facilitant le travail des flics.

- 1er février 2010, **Paris**

L'agence Carlson Wagon-lit de Bastille, rue de Lyon est occupée avec une banderole « Carlson Wagon-lit expulseur de sans papiers/Liberté pour tous » et des tracts. Plusieurs personnes empêchent les employés de travailler et les inscriptions « Liberté de circulation », « Collabos de merde » et « Expulseurs de sans-papiers » ont redécoré les lieux. La vitrine de l'agence recouverte d'affiches « Solidarité avec les inculpés de Vincennes » et « Sabotons la machine à expulser ». « *Carlson Wagon-lit Travel est une agence de voyage qui a le monopole pour réserver les places d'avion et de bateau pour les sans-papiers expulsés et les flics de l'escorte* ».

- 2 février 2010, **Bruxelles**

Un groupe de personnes envahit la cantine de Sodexo dans l'après-midi, sur le campus de l'ULB. Ils détruisent une partie de la nourriture et en prennent une autre partie, laissant sur place des tags et des tracts contre les expulsions et les prisons pour étrangers.

- 6 février 2010, **Paris**

Nouvelle balade. Une trentaine de personnes se sont rassemblées derrière la belle banderole « Sabotons la machine à expulser ! Liberté pour tous » et ont animé les rues des quartiers La Chapelle, Gare de l'Est, Magenta et Château d'Eau en criant « Avec ou sans papier, liberté pour tous », « Dans les transports, dans les quartiers, arrêts des rafles et des expulsions », « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons les centres de rétention (et toutes les prisons !) », etc. De nombreux tags et pochoirs ont été posés sur les vitrines et les murs des nombreuses entreprises qui s'enrichissent en toute tranquillité grâce à leur participation à la machine à expulser : Bouygues, La Poste, la BNP, Carlson Wagonlit, Ibis, etc. Puis a lieu une rapide visite à la boutique de la Croix Rouge de la rue Albert-Thomas proche de la place de la République dont les employés avaient fait preuve de zèle en distribuant des coups et en insistant auprès de la police pour porter plainte et témoigner contre un collage d'affiche sur leur vitrine le 23 janvier. Cette fois-ci des tags sont inscrits : « Collabos ! », « Non aux rafles ! » et « La Croix Rouge gère les camps en Italie » et des affiches sont collées.

- 7 février 2010, **Bruxelles**

Plusieurs machines de l'entreprise de construction Michiels à Heist-op-den-Berg sont détruites par le feu. Michiels est l'un des constructeurs du nouveau centre fermé de Steenokkerzeel. Une grue, une machine et l'électricité du hangar subissent 200 000 € de dégâts.

- 8 février 2010, **Paris**

A la Porte Brunet, les distributeurs et les vitres des agences BNP et Crédit Lyonnais ont été brisées. Un tag laissé sur place : « balance les sans-papiers ». « *Encore un coup de super marteau ! Arrêt du procès de Vincennes et liberté pour tous !* »

- 10 février 2010, **Poitiers**

D'après la presse, quinze distributeurs automatiques de billets ont été sabotés. Un liquide corrosif (qui détruit le mécanisme des distributeurs) a été introduit par la fente où l'on introduit d'ordinaire la carte. Préjudice estimé : entre 2000 et 3000 € par DAB.

- 11 février 2010, **Paris**

Les deux distributeurs de billets de La Poste s'enflamment totalement Rue Clavel, dans le 19e arrondissement, deux tags sont laissés sur place : « Feu aux CRA » et « Poste = balance ». Fortement endommagée, l'agence ferme le lendemain *[voir communiqué]*.

- 15 février 2010, **Paris**

A 6h du matin, 7 personnes sont placées en garde-à-vue et leurs domiciles perquisitionnés à Paris dans le cadre d'une enquête sur l'agitation autour du procès

de la révolte du centre de rétention de Vincennes et contre la machine à expulser. La Section Antiterroriste (SAT) de la Brigade Criminelle (accompagnée de la DCRI, de la Brigade Financière, d'experts informatiques, etc.) a été mobilisée pour cette vague d'arrestations. Ils saisissent des ordinateurs, des téléphones portables, des agendas et autres calepins, ainsi que des aérosols de peinture, des banderoles (« Novembre 2005 - décembre 2008, l'incendie se propage » et « Ni OTAN ni Talibans, désertons les guerres des puissants »). La flicaille prend un grand nombre de photos, de documents divers et variés et des titres de livres…). Enfin, des mégots et des brosses à dent sont emportés en vue de prélèvements ADN ; Certains se voient « demander » leurs sous-vêtements, mais en vain ; et par excès de zèle un coton-tige « ADN » est passé sur des draps de lit. Suite à cela, les personnes sont emmenées pour être interrogées. Des auditions ont également lieu pour d'autres personnes présentes lors des perquisitions. Tous le monde est relâché après 48h de GAV, 10 heures au dépôt et un passage devant le juge. Au final, 4 personnes sont donc mises en examen pour « dégradations ou destructions en réunion », 2 parmi elles sont également inculpées de « dégradations ou destructions par incendie ou par substance explosive pouvant mettre en danger les personnes », les trois autres sortent sans suites. Une cinquième personne est toujours recherchée. Les dépêches de l'AFP et d'autres médias affirment que « *selon une source proche de l'enquête, ces personnes auraient dégradé des DAB à Paris, Lille ou encore Poitiers pour dénoncer l'attitude des banques, notamment à l'égard des sans-papiers* » ou parlent de « *braquages au nom des sans-papiers* » : « *Les suspects semblent en tout cas peu au fait des nouvelles méthodes de braquages. Plutôt que des voitures-bélier, explosifs ou autres moyens spectaculaires du grand banditisme, les distributeurs de billets ont été forcés à l'acide, la barre de fer ou par l'utilisation de poubelles en feu. Plus de 80 DAB seraient concernés dans toute la France - dans la capitale donc, mais aussi à Grenoble, Lille ou Poitiers. Un chiffre à relativiser, certaines violences n'étant pas revendiquées sur la toile. Sur certaines machines automatiques, des autocollants accusaient les banques de dénoncer à la police les titulaires de comptes en situation irrégulière* ». Le responsable de cette enquête est le commandant de police Pascal Loriot.



[Verso du tract Sabotons la machine à expulser *et affiche trouvée sur les murs de plusieurs villes, début 2010.]*

QUELQUES VAUTOURS DE LA MACHINE A EXPULSER ...

A travers ses différentes filiales, **BOUYGUES** a construit ou participé à la construction des centres de rétention de Coquelles (**Cirmad Prospectives** et **Norpac**), Palaiseau (**OF Equipement**), Rennes (**GTB**), Marseille-Le Canet (**GFC Construction**), Lyon St-Exupéry (**GFC Construction**), Nîmes-Courbessac (**GFC Construction**), Mesnil-Amelot (**SCREG**).

Une banque désormais célèbre pour balancer des sans-papiers aux flics est la **BNP**. Il se trouve en outre que c'est une des plus grosses du secteur dans le monde... et donc aussi que ses agences se trouvent un peu partout. Sinon, les noms de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** (à Boulogne et Châtenay-Malabry, Hauts-de-Seine), du **CRÉDIT LYONNAIS** (à Aulnay-sous-Bois) et du **CIC** (à Monrouge) sont sortis début octobre 2009 dans la presse pour des histoires identiques. **LA POSTE** s'est de même distinguée pour des cas à Châtellerault et aux Mureaux en novembre 2007, à Viry-Châtillon en décembre 2009, ainsi qu'à Paris depuis longtemps.

Les agences d'intérim (**ADECCO** en tête) font trimer des sans-papiers dans des conditions de merde (en particulier dans les secteurs du BTP, dans l'entretien, l'aide aux personnes, etc...). Depuis le 1er juillet 2007, elles doivent faxer aux préfectures les papiers d'identité des personnes employées ce qui devient un moyen de pression supplémentaire sur les sans-papiers.

CARLSON WAGONLIT TRAVEL (CWT) : agence de voyage qui a le monopole pour réserver les places d'avions et de bateaux pour les sans-papiers expulsés, et les flics de l'escorte.

Par avion, toutes les grandes compagnies pratiquent les expulsions, mais beaucoup se font via **AIR FRANCE** (qui accorde aussi des « *miles* », c'est à dire des points de fidélité dont l'accumulation procure des billets gratuits, aux keufs de l'escorte).

Les hôtels de grands groupes (**ACCOR, IBIS, HOLIDAY INN**...) servent de prison, qu'il s'agisse de zone d'attente ou de locaux de rétention.

Zones d'attente (2009) :
Aéroport d'Orly : **Hôtels Ibis, Altea** et **Hilton** — Port de Calais : **Hôtel Holiday Inn** — Gare de Calais-Fréthun : **Hôtel Holiday Inn**.
LRA permanents :
HÔTEL CAMPANILE (**groupe Starwood**).

GTM MULTISERVICES, filiale de **VINCI**, assure les repas, la blanchisserie ou le nettoyage dans les centre de rétention et zone d'attente de Marseille-Canet, et de Roissy (Zapi 3). A Zapi 3, ils assurent aussi la maintenance immobilière et le transport des retenus.

Dès l'ouverture des premiers centres en 1984, l'État a recherché un partenaire associatif pour donner un vernis humanitaire à ces nouvelles prisons. Jusqu'à présent, la **CIMADE** avait le monopole de « *l'assitance juridique* » en rétention. Depuis le 2 janvier 2010, cinq autres associations (**FRANCE TERRE D'ASILE**, **ORDRE DE MALTE FRANCE**, **FORUM RÉFUGIÉS**, **ASSFAM** et **LA CROIX ROUGE**) se partagent la gestion des centres de rétention administratifs.

LA CROIX ROUGE a géré le hangar de Sangatte (Calais) pour le compte de l'État jusqu'en 2002, mais elle le fait aussi dans les centres de rétention en Italie (Turin, Milan, Rome) ou en Espagne. En France, elle est présente sur les charters d'expulsés, elle accompagne l'expulsion des Rroms et participe au fonctionnement de la Zone d'attente Zapi 3 à Roissy (touchant 1,09 millions d'euros pour ce faire).

SOCIÉTÉ DERICHBOURG : s'occupe du nettoyage du centre de rétention de Nanterre et emploie des sans-papiers dans le service propreté et de la sécurité.

Pour plus d'information, lire la brochure « A chacun le sien... Recension de vautours qui se font du fric avec la machine à expulser *» consultable sur internet [http://infokiosques.net/spip.php?article763].*

- 16 février 2010, **Asnieres-sur-Seine**
La nuit des arrestations du 15 février, la vitre de la permanence UMP d'Asnières sur Seine est brisée en solidarité « *pour tous les enfermés et contre tous les enfermements* ».

- 16 février 2010, **Dijon**
Dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 février, la vitrine de l'agence intérim d'Adecco, boulevard Devosges à Dijon a été brisée, ses murs tagués avec l'inscription « Ici, on exploite des sans-papiers ».

- 16 février 2010, **Paris**
Un rassemblement en solidarité avec les personnes arrêtées et avec les actes qui leur sont reprochés a lieu à 17h30 à Château-Rouge, regroupant 80 personnes. Devant le gros dispositif de flics qui semblaient prêts à encercler dès qu'un tract ou une banderole surgiraient, les gens ont préféré se disperser et se retrouver quelques minutes plus tard à Strasbourg-Saint-Denis. Ensuite, un peu moins nombreux, ils sont tous partis en manif sauvage vers Chateau-d'eau et République aux cris de « Liberté pour

Paris : tiens donc, ça continue

Tiens donc, ça continue. La nuit de lundi 22 au mardi 23 février [2010] à paris, toutes les vitres d'une boutique SNCF (rue Littré, 6e), d'une agence Carlson Wagonlit (rue Leriche, 15e), d'un local de la Croix-Rouge et d'un véhicule de ces derniers (rue Desgoffe, 6e), ont volé en éclats. Parce la SNCF expulse les sans-papiers vers les centres de rétention (par exemple après l'incendie de Vincennes ou la destruction de la « jungle » de Calais) et participe activement aux rafles, parce que Carlson Wagonlit réserve les billets d'avion des sans-papiers et des flics de l'escorte lors des expulsions, parce que la Croix-Rouge cogère la zone d'attente de l'aéroport de Roissy et des centres de rétention en Italie et en Espagne… ils mériteront toujours de se prendre des coups.

Les gesticulations de la flicaille n'arrêteront rien. Ici comme ailleurs, dedans comme dehors, solidarité avec tous ceux qui se battent pour la liberté.

tous, avec ou sans-papiers » et « Flics, porcs, assassins », avant de se disperser quand ils ont été retrouvés par le dispositif de flics tentant de les rejoindre en courant. Aucune arrestation.

- 22 février 2010, **Bruxelles**

Balade contre les centres fermés, l'enfermement et pour un monde sans frontières. Vers midi, quelques dizaines de personnes se rassemblent sur la place du jeu de balle. Le temps de dérouler la banderole qui disait « centres fermés, prisons - dedans comme dehors vive la révolte » le cortège part en déambulation à travers les rues du quartier des Marolles. Des équipes collent des affiches, d'autres crient des slogans, certaines personnes écrivent sur les murs tandis que la situation créée permet au reste de la troupe de distribuer des tracts dans un contexte ouvert à la discussion. Différents tracts ont été distribués, notamment un qui s'intitulait « beau comme des centres fermés qui flambent… » à propos des récentes arrestations en France de camarades accusés de s'être attaqués à la machine à expulser. « *Petite interruption du quotidien en plein centre de Bruxelles ouvrant quelque peu l'espace pour reposer la construction de ce centre sur l'espace public, et mettant en avant la possibilité de résister aux politiques et au monde qui en a besoin. C'était simple, c'était chouette. Ces gestes ne demandent qu'à être multipliés sous diverses formes. En tout cas, nous, on reviendra !* »

- 23 février 2010, **Paris**

La nuit du lundi 22 au mardi 23 février, toutes les vitres d'une boutique SNCF (rue Littré, 6ème), d'une agence Carlson Wagonlit (rue Leriche, 15ème), d'un local de la Croix-Rouge et d'un véhicule de ces derniers (rue Desgoffe, 6ème), volent en éclats.

- 25 février 2010, **Bruxelles**

Un distributeur de billets de la banque de la poste, un autre distributeur et quelques vitres d'une BNP sont détruits à Neder-over-Hembeek. Avenue Louise, un distributeur de billets de la BNP/Fortis est endommagé en solidarité avec les personnes arrêtées à Paris.

- 27 février 2010, **Strasbourg**

La Poste de la place de Zurich est attaquée à coup de masse, le DAB a son écran détruit. « *solidarité avec tous les révoltés en lutte contre la taule et la thune à Vincennes comme ailleurs* ».

- 10 mars 2010, **Paris**

Six locaux de la Croix Rouge sont pris pour cible dans les 3ème, 5ème, 9ème, 11ème, 12ème et 18ème arrondissements, ils sont couverts d'affiches et tagués, tandis que leurs serrures sont sabotées et leurs vitrines parfois brisées. Des tags comme « la Croix Rouge expulse », « la Croix Rouge collabore aux expulsions » recouvrent les alentours de certains de ces locaux.

- 14 mars 2010, **Vincennes**

Des groupes de promeneurs qui se baladaient dans le bois de Vincennes se retrouvent sous les murs du centre de rétention pour saluer les prisonniers aux cris de « Liberté ». Quelques feux d'artifice accompagnent la balade avant dispersion policière.

- 14 mars 2010, **Istres** (13)

Digicodes et plaques détruits et tag « Rill dessine moi une prison en feu » au cabinet de l'architecte Rill, « *réponse a sa participation a la construction du centre de rétention de Nimes* ».

- 14 mars 2010, **Bruxelles**

Balade contre les centres fermés dans les quartiers d'Anderlecht, avec des affiches, des dizaines de slogans contre les prisons et l'exploitation. Une voiture ISS Cleaning ainsi que la façade d'une succursale de Dalkia sont taguées pour leur participation à la machine à expulser.

- 17 mars 2010, **Bruxelles**

Incendie sur le chantier de la Solvay Business school, construite par Jacques Delens, constructeur de centres fermés. « *Pour que ce soit clair que nous ne les laisserons jamais construire notre avenir, ni à coup de centre fermé ni à coup d'école de businessmen, il est apparu nécessaire de bruler leur tractopelle et leur générateur… Jacques, à bientôt ?* »

- 17 mars 2010, **Paris**

Verdict du procès de l'incendie du CRA de Vincennes. Les réquisitions du procureur Gilbert Flam ont été suivies par les juges, et les inculpés ont été condamnés à des peines allant jusqu'à trois ans de prison ferme. 80 personnes s'étaient rassemblées devant la salle d'audience en solidarité et ont crié « liberté pour tous avec ou sans papiers », « fermeture des centres de rétention ». Le premier district de police judiciaire (DPJ) a été saisi d'une enquête sur des dégradations multiples à l'intérieur du tribunal, notamment des tags. Suite à la condamnation des inculpés de l'incendie, une trentaine de personnes décident d'occuper, quelques heures après le verdict, l'agence Air France (expulseur privilégié de sans-papiers) de Bastille. Tandis qu'une banderole « Liberté pour tous, avec ou sans papiers » barrait sa porte, ses ordinateurs étaient débranchés et elle était recouverte, à l'extérieur comme à l'intérieur, d'affiches « sabotons la machine à expulser » et « solidarité avec les inculpés de la révolte de Vincennes ». Au même moment, des tracts étaient distribués aux passants. Enfin, pour être sûr que l'activité ne reprenne pas tout de suite, plusieurs boules puantes ont embaumé l'air mortifère de cet expulseur. Une heure plus tard, rue de Belleville, une boutique SNCF (coorganisateur de rafles et expulseur de sans-papiers) a été occupée . Après le départ des clients (plusieurs d'entre eux ayant manifesté leur solidarité avec ce qui se passait), la boutique a été entièrement taguée, dedans comme dehors : « la SNCF collabore aux expulsions de sans-papiers », « non aux rafles », « feu aux CRA », « solidarité avec les inculpés de Vincennes ». Le même scénario qu'à Air France s'est répété, avec collage d'affiches, banderole, tracts… En passant, la boutique

SNCF couverte de tags est restée fermée toute la journée du lendemain. Juste après, le gérant du magasin Bouygues (trop fameux constructeur de prisons en tout genre) qui observait jusque là l'occupation de la SNCF en se marrant, a commencé à rire jaune lorsque les manifestants se sont dirigés vers son enseigne. Il s'est vite enfermé dans ses murs pendant que sa vitrine se faisait recouvrir de tags (« Bouygues construit des taules », « feu à toutes les prisons »). La cavalerie n'est pas arrivée assez vite, et le joyeux petit groupe a descendu toute la rue de Belleville sous le regard complice des passants. Bloquant la circulation, il a déambulé derrière la banderole aux cris de « Liberté pour tous, avec ou sans papiers », « Pierre par pierre, mur par mur, détruisons toutes les prisons », « feu feu feu aux centres de rétention », « de l'air, de l'air, brûlons les frontières ».

- 17 mars 2010, **Paris**

Suite au verdict, dans les 17 et 18e arrondissements, des tags sont posés dans Paris. Sur une Société Générale à Montmartre : « Balance des sans papiers aux flics », sur France Terre d'Asile rue Doudeauville : « Collabo des expulsions » et « Feu aux CRA ». Un peu plus loin : « Feu aux prisons » et « Guerre Sociale » sur les murs d'une propriété de l'Église. Sur d'autres murs : « Feu aux prisons » « Feu aux CRA » « Détruisons ce qui nous détruit » et « Guerre sociale ». Une voiture de Cofely (GDF SUEZ) est ornée d'un « Construit des taules » et une camionnette de La Poste « Collabo des expulsions ».

- 19 mars 2010, **Castelsarrasin** (Tarn-et-Garonne)

Après une « alerte » raciste de la SNCF contre les Rroms assimilés à des voleurs, au petit matin, la gare SNCF de Castelsarrasin est découverte recouverte de tags hostiles : « SNCF collabo » « comme à ses plus belles années de gloire (39-45), la SNCF collabore. Solidarité avec les Roms ».

- 20 mars 2010, **Mesnil-Amelot**

Une centaine de personnes manifestent devant le centre de rétention du Mesnil-Amelot. Devant un impressionnant dispositif policier, qui les a empêchés de s'approcher du centre, les manifestants ont marché, banderole en tête, dans le village.

- 30 mars 2010, **Rome**

Une révolte massive éclate au CIE de Ponte Galeria à Rome. Tout a commencé après qu'un immigré prisonnier a été passé à tabac par les flics du centre. Selon eux, il tentait de s'évader. Ces compagnons de cellule ont commencé à incendier des matelas et ont défoncé 3 ou 4 portes blindées au point d'arriver au mur d'enceinte du centre. Les forces de l'ordre ont commencé à tirer de loin des gaz lacrymogènes sur les détenus, notamment sur ceux qui étaient montés sur le toit. La section homme du centre est presque totalement incendiée, et donc détruite. Il y aurait 200 000 euros de dégâts, quatre personnes sont parvenues à s'évader, 60 ont été transférées, 17 incarcérées.

- 13 avril 2010, **Dijon**

Trois fourgonnettes de la Croix Rouge sont incendiées et un tag laissé sur place : « gère et profite des ghettos pour pauvres ».

- 16 avril 2010, **Paris**

A Montmartre, un DAB de la Société Générale (clavier, écran, fente) est recouvert de peinture, un tag sur le mur d'en face « Bim ! Guerre au capital ». Plus loin, une agence immobilière en construction a sa vitrine brisée avec un tag « guerre à la propriété » sur la façade.

DANS L'ETAT LE PLUS LIBRE DU MONDE

Depuis 1945, ils veulent nous faire croire que règne sur nos vies la plus sereine des libertés, maintenant que les ménagères ont accès à tout ce qui se fait de mieux en électroménager, que presque tout le monde à le droit de voter, que la « liberté » d'expression est garantie par les institutions démocratiques, qu'une série de faux choix s'offre à nous entre exploiter ou se faire exploiter pour que dalle sans chercher à comprendre pourquoi, sous peine de se faire mater. Notre anxiété et notre soif de liberté ne s'amenuisent pas, pourtant, c'est de tout cela qu'ils parlent lorsqu'ils nous martèlent les oreilles de leurs idées de la liberté et du progrès démocratique ou industriel.

Mais ici et là, la paix sociale est parfois ébranlée, sa nécessité remise en question, ses capacités à se rendre tendance évacuées au profit de la rage qu'elle provoque chez ceux sur qui elle ne réussit pas à faire oublier la misère d'une existence de gibier permanent. Les flics sont attaqués et détestés dans les quartiers que la paix sociale qualifie de « sensibles », les grands frères sociaux ne réussissent plus à contenir la rage d'exploités en quête de sens, des chômeurs n'acceptent plus que leur (sur)vie soit un enfer, des lycéens forment des barricades contre les forces de l'ordre pendant que des ouvriers menacent de faire péter leurs putain d'usines, des sans-papiers se révoltent aux quatre coins du pays en foutant le feu à leur prison ou en se soustrayant aux rafles, d'autres tentent de rendre la vie impossible à ceux qui profitent des expulsions et du système carcéral, de plus en plus de mutins essayent de faire payer l'addition à ceux qui voudraient que la domination de l'humain par l'humain lèche encore plus de sa langue râpeuse les parois de nos corps et de nos esprits meurtris.

En 2005, les banlieues explosent de rage et mettent l'ordre à mal. Il y a plus d'un an, c'est le centre de rétention de Vincennes, la plus grande prison pour étranger de France qui partait en fumée, allumée par la rage d'une vie sans vie. Depuis plusieurs années, les pratiques de sabotage et les attaques se multiplient sur les différents collabos de l'enfermement (Bouygues, Eiffage, IBIS, Air France, ADECCO, la Croix-Rouge et autres vautours qui participent à la machine à expulser). Plus récemment, ce sont des dizaines et des dizaines de distributeurs de billets de banques (qui se sont rendues responsables d'arrestations de sans papiers en organisant avec les keufs des guet-apens à leurs clients indésirables : La Poste, BNP, LCL, CIC, Société Générale) qui ont été incendiés, défoncés, sabotés.

Dix personnes sont accusées de l'incendie de Vincennes et sont jugées en ce moment dans un procès perdu d'avance où ils risquent plusieurs années de prison ferme. Le 15 juillet, quatre personnes, de ceux que ces sales flics appellent les « anarcho-autonomes », sont arrêtées et accusées par la section anti-terroriste de la brigade criminelle d'avoir participé à cette vague de solidarité autour des centres de rétention et de leur meilleur des mondes de merde. C'est toujours l'Etat qui montre sa sale gueule en espérant nous voir soumis à la pacification meurtrière qu'il nous impose à coup de flics, de prison, de torture, de meurtres, de juges, de frontières, de matons et de jolis sourires bien propres.

En fait, à travers la répression, l'Etat espère freiner la diffusion des attaques permanentes qui le secoue avec fracas, il espère aussi attribuer à des groupes sociaux inventés de toute pièce (comme l' « ultra-gauche », les « jeunes de banlieues », les « bandes », les « saboteurs » et ainsi de suite) des pratiques pourtant répandues partout dans la société afin de les confiner, bien conscient que leur généralisation lui serait fatale.

Mais il n'y a pas de quoi pleurer, parce que dans cette guerre sociale sans trêve, nous ne ferons pas de cadeaux non plus.

Que le tumulte de la révolte s'abatte
contre ce foutu monde de merde !

[Tract/affiche trouvé dans les rues de Paris, Mars 2010]

- 10 mai 2010, **Paris**

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, rue de la roquette, a ses vitres brisées. « *Trois p'tits coups et puis s'en va, Les vitres de l'OFII ont pris quelques éclats. NI ETATS, NI FRONTIERES.* »

- 12 mai 2010, **Anvers**

Des vandales forcent l'accès au chantier de la London Tower, mené par le constructeur Besix, et causent des dégâts divers. Besix participe à la construction du nouveau centre fermé de Steenokkerzeel.

- 17 mai 2010, **Paris**

Un certain nombre d'institutions, d'entreprises et de centrales syndicales qui participent à l'exploitation de sans papiers sont attaquées. Huit agences d'interim ont vu leurs vitrines cassées et leurs devantures taguées :
- L'agence Multipro rue des immeubles industriels 20ème (« liberté avec ou sans papier »)
- L'agence Notarim rue montbrun 14ème (« Notarim exploiteurs »)
- L'agence Intermedis rue du chateau 14ème (« Intermedis exploiteurs »)
- Les agences Adecco de la rue ernest Renan 15ème (« Adecco exploiteur de sans papiers ») et celle de la rue Boudreau 9ème (« Exploiteurs »)
- Les agences Synergie de la rue de Clichy 9ème (« exploite ») et celle de la rue du chemin vert 11ème (« exploité, avec ou sans papier, agis ! »)
- L'agence adaptel rue chabrol 10ème (« pends ton patron »)
- 11 autres ont eu leurs serrures engluées (étain + glue) : L'agence Start People bld Voltaire 11e avec les tags « exploiteurs », « liberté avec ou sans papier », ainsi que dix autres agences (dont adecco et randstat) le long du boulevard Magenta dans le 10ème.
- Deux Pôle emploi ont été pris pour cible : le premier rue Moulin Joly dans le 11ème a vu les vitres de la porte d'entrée défoncées à côté du tag « sans taf ou sans pap refusons l'exploitation ».
- Le second, à Montreuil rue Kléber Montreuil a eu sa porte d'entrée dégradée par une poubelle enflammée.
- La CGT de la rue de Nantes dans le 19ème a eu ses vitres brisées (tag « CGT Collabo ») et le local CGT du 11 rue leopold Bellan dans le 2ème a été recouvert des tags « CGT Collabo », « Mort au travail », « Vous aurez notre sueur, pas notre peau » !
- Enfin, la CAF de la rue Bouchardon (10e) a été redécorée : « cafteurs », « nik la caf »…

- 21 mai 2010, **Paris**

Les vitrines du local d'Eiffage Construction, passage Melun dans le 19ème arrondissement, sont défoncées à coup de masse. Un tag est laissé sur place : « Construit des taules. Feu aux C.R.A. ».

- 27 mai 2010, **Paris**

La huitième personne recherchée depuis la vague de perquisition février dans le cadre de l'« affaire » autour de l'agitation contre la machine à expulser est arrêtée en fin d'après-midi lors d'un rassemblement contre une expulsion de squat dans le 13e arrondissement de Paris pour être gardée-à-vue au 36 quai des Orfèvres.

- 2 juin 2010, **Lille**

Armés de slogans, de tracts, de banderoles, sont attaqués des profiteurs du marché de l'immigration, rue Faidherbe, rue Nationale et rue de Béthune. Les flics ont fait l'honneur de leur présence au rassemblement dans la principale artère commerçante de la ville. Après de multiples visites, un assaut est lancé contre Carlson Wagon-Lit dont les locaux sont occupés. Après un court laps de temps de quarante-cinq minutes, les occupants sont expulsés par les flics. Sept personnes sont arrêtées violemment et relâchées sans poursuites.

- 2 juin 2010, **Arras**

Banderole et tracts contre l'implication de la préfecture du Pas-de-Calais dans la chasse aux migrants du littoral (Calais - Dunkerque - Saint Omer). Arras est choisie parce qu'elle héberge la préfecture du Pas-de-Calais. Le préfet organise depuis Arras la traque des migrants du calaisis et coordonne l'intervention des forces de police qui contrôlent, frappent,

Ils veulent la guerre?



En juin 2008, des sans-papiers foutent le feu à leur taule. La plus grande prison pour étrangers, le centre de rétention de Vincennes, part en fumée. Une dizaine, choisis « au hasard » serviront d'exemple lors d'un procès dont l'issue ne laissait place à aucune surprise (de 8 mois à 3 ans de prison ferme).

Depuis l'incendie, des dizaines et des dizaines d'actes de solidarité à travers la France ont entaché le calme et le silence que voulait imposer cette justice de paix : tracts, affiches, déambulations sauvages et bruyantes, sabotages de distributeurs de banques qui balancent leurs clients sans-papiers aux flics, poses de banderoles, attaques matérielles et occupations ravageuses des collabos de la machine à expulser et de leurs locaux ainsi que de nombreux tags et autres formes offensives.

Le 15 février 2010, plusieurs personnes sont perquisitionnées et arrêtées par le Service Anti-Terroriste de la Brigade Criminelle dans le cadre d'une instruction ouverte autour de cette lutte sans médiation contre la machine à expulser.
Le 8 juin 2010, c'est une nouvelle vague d'arrestations qui vient rappeler que l'Etat n'oublie rien.
Nous non plus.

Il est clair qu'à travers la répression de quelques individus bien connus de la police, c'est toute une lutte que l'Etat cherche à sanctionner en lui coupant bras et langue. Contre la machine à expulser et le silence imposé tout autour, il est temps de choisir son camps entre résignation et passivité, collaboration et cogestion, ou bien faire du bruit, lutter et attaquer cet existant qui nous détruit.

Nous ne réclamons pas la "liberté d'expression" et nous ne voulons pas d'une démocratie plus juste. Nous ne plaidons, ni ne demandons, ni ne revendiquons rien aux forces de la domination. Il ne tient qu'à nous de mener nos luttes de façon autonome et offensive afin de briser cette paix sociale qui ne peut s'imposer que par la violence et l'assentiment de notre passivité.

Liberté pour tous, avec ou sans papiers.
Que la guerre sociale ravage ce monde de crevures.

[Tract trouvé dans les rues de Paris, 9 juin 2010.]

Réponse: *Ils l'auront*

gazent, harcèlent et insultent quotidiennement les migrants. Une banderole de quinze mètres est suspendue en haut du beffroi d'Arras, tandis que les autres se tiennent en bas sur la place pour diffuser les tracts aux passants.

• 6 juin 2010, **Paris**
Lors d'un collage et d'une diffusion de tracts dénonçant la participation de la Croix Rouge à l'enfermement et à l'expulsion des étrangers, quatre personnes sont désignées à la police par une personne qui travaille pour la Croix Rouge qui les accuse de dégradations. Ce n'est pas la première fois que cette antenne de la Croix Rouge du 10ème arrondissement appelle la police au moindre collage. Des personnes sont poursuivies par un agent de la Croix Rouge et quatre d'entre elles sont arrêtées plus loin par des flics. Elles sont placées en garde-à-vue dans le commissariat de la rue de Nancy dans le 10ème, à côté de gare de l'Est. Un rassemblement a lieu jusqu'à ce qu'elles sortent avec une convocation pour septembre.

• 8 juin 2010, **Paris**
Nouvelle vague de perquisitions de la Section Anti Terroriste à Paris vers 6h du matin dans le cadre d'une « enquête préliminaire ». Les flics accusent cinq personnes de « dégradations et destructions en réunion » et des « menaces et violences » lors des visites des agences Air France de Bastille, SNCF et Bouygues de Belleville [Cf. 17 mars 2010] le jour du verdict du procès des inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Deux jours d'interrogatoires et de séquestration plus tard, deux personnes sortent du bureau de la juge d'instruction dans le cadre d'une affaire alors distincte des arrestations du 15 février après être passées devant la juge Couzy. Les deux sont placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortir d'Ile de France et d'entrer en contact de quelque manière, ainsi que l'obligation d'un pointage hebdomadaire au commissariat. Ils sont accusés de dégradations en réunion et violence sur Air France, Bouygues et SNCF à partir d'une enquête préliminaire ouverte le 17 mars. Un des deux, Olivier, avait déjà été raflé lors de la première vague [Cf. 15 février 2010] Les trois autres en sortent avec un statut de « témoins assistés » pour les mêmes faits mais ne sont pas mis en examen. Les cinq sont par contre mises en examen pour les refus de participer à leur propre flicage, à savoir les refus de photos/empreintes digitales/prélèvements ADN ; elles ont gardé le silence lors de ces deux jours d'interrogatoire à la Section Anti-Terroriste de la Brigade Criminelle. Un sixième logement a été perquisitionné mais la personne recherchée ne s'y trouvait pas. Le responsable de cette enquête est le commandant de police Pascal Loriot.

• 16 juillet 2010, **Diegem** (Belgique)
Des vandales pénètrent sur un chantier de construction. Ils détruisent les vitres d'engins de chantiers et coupent les câblages. Dans la Broekstraat, un chantier immense du projet de mobilité bruxellois Diabolo est en cours, exécuté par les entreprises BAM et Valens. BAM est également candidat pour la construction de nouvelles prisons en Belgique tandis que Valens, qui fait partie du groupe Eiffage construit un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel.

• 25 août 2010, **Fontenay-sous-Bois**
Le siège de la SCORE SVBM a sa façade repeinte et ses carreaux brisés. La SCORE SVBM s'est vue confier la reconstruction du centre de rétention de Vincennes détruit par les flammes.

• 16 septembre 2010, **Bobigny**
Un incendie de matelas se propage dans une partie du Centre de rétention administrative de Bobigny où se trouvaient 49 retenus. Sept flics ayant procédé à l'évacuation des retenus ont été hospitalisés après avoir inhalé du monoxyde de carbone, quel dommage. Seize retenus ont été maintenus dans une partie du centre non touchée par l'incendie. Quinze autres ont été libérés par les préfectures en charge des procédures d'éloignement. Enfin, trois retenus ont été libérés à la suite d'une demande d'asile présentée pendant leur rétention. Une fois encore, le feu accélère les démarches…

• Le 5 octobre 2010, **Bruxelles**
Au coin de la rue où se trouve le commissariat central de Schaerbeek, une camionnette de Valens est incendiée. Valens fait partie du groupe Eiffage, constructeur de taule en tout genre, dont le nouveau centre de rétention de Steenokkerzeel.

• Le 7 octobre 2010, **Bruxelles**
En solidarité, Rue De Wand à Neder-Over-Hembeek (Bruxelles). Deux distributeurs de billets sont incendiés, l'un appartenant à la Banque de la Poste, l'autre à BNP.

• Le 9 octobre 2010, **Gand** (Belgique)
Des visites incendiaires nocturnes sont rendues à un chantier de Besix à Gand et au bureau d'architectes Bontinck. *« Ces deux sont co-résponsables de la construction d'un nouveau centre fermé et camp de déportation pour sans-papiers à Steenokkerzeel. Cette expression de rage ne tombe pas du ciel et n'est qu'une petite suite à l'agitation en cours ces dernières années contre les centres fermés avec comme dernièrs faits de guerres la semaine d'action à Bruxelles contre la politique de déportation de l'État belge ».*

• 20 novembre 2010, **Vincennes**
Les sans-papiers enfermés au centre de rétention de Vincennes se révoltent deux nuits d'affilée (tout le weekend) et certains d'entre eux parviennent à s'évader. Lundi soir, des personnes ont exprimé leur solidarité aux prisonniers de Vincennes en criant « Liberté » et en tirant un feu d'artifice au pied du centre de rétention. A l'intérieur, des clameurs se sont aussitôt élevées et ont duré assez longtemps.

• 21 novembre 2010, **Montpellier**
Un retenu est présenté devant le juge des libertés et de la détention et se voit signifier un prolongement de son séjour au centre de rétention administratif de Sète en attendant une éventuelle expulsion vers son pays jugé d'origine. Mais au moment de sortir du palais de justice et de regagner le fourgon de la Paf, il profite d'un moment d'inattention de l'agent pour prendre la poudre d'escampette, bien que menotté. Il n'a pas été retrouvé.

• 22 novembre 2010, **Vincennes**
Les sans-papiers enfermés au CRA de Vincennes se révoltent deux nuits d'affilée et certains d'entre eux parviennent à s'évader. Des personnes ont exprimé leur solidarité aux prisonniers de Vincennes en criant « Liberté » et en tirant un feu d'artifice au pied du centre de rétention. A l'intérieur, des clameurs se sont aussitôt élevées et ont duré assez longtemps.

• 27 novembre 2010, **Vincennes**
Deux rassemblements ont lieu devant le CRA de Vincennes suite aux évasions et aux révoltes des jours précédents. Le premier, à 13h, rassemble une dizaine de personnes et permet un parloir sauvage d'environ 10 minutes. Les sans papiers ont pu répondre aux messages qui leur étaient adressés. Des deux côtés, on crie « liberté ». Le second, à 15h, réunit une quarantaine de personnes. La police en encercle une vingtaine sur le parking du CRA. À l'intérieur, les flics du centre empêchent les sans papiers de sortir des bâtiments pour communiquer avec l'extérieur. La vingtaine de

personnes encerclée subit un contrôle d'identité au commissariat du 12e. Ils sont tous relâchés.

• 1er décembre 2010, **Mayotte**
Profitant d'une absence de vigilance au CRA de Mayotte, un groupe de 22 hommes se rendent dans les sanitaires réservés aux femmes. Ils parviennent ensuite à soulever la grille qui se trouve sous le toit et soulèvent la tôle pour se faire la belle.

• 2 décembre 2010, **Paris**
Deux véhicules de la Croix Rouge partent en fumée rue Desgoffe dans le 6e arrondissement *« en solidarité avec les évadés et les révoltés du centre de rétention de Vincennes »*.

• 18 décembre 2010, **Paris**
Une dizaine de DAB sont sabotés à la colle forte (fente + clavier) dans le quartier des grands magasins la veille du jour où ces derniers réalisent leur plus gros chiffre d'affaire de l'année.

• 20 décembre 2010, **Paris**
Bruno est arrêté à Paris dans le métro suite à un contrôle d'identité, un de ces contrôles quotidiens de la police pour faire le tri entre ceux qui ont leurs papiers et ceux qui n'en ont pas, mais pas seulement. Mis en examen dans l'« affaire des fumigènes » depuis janvier 2008 sous enquête antiterroriste, accusé de « transport et détention de produits incendiaires ou explosifs », en l'occurrence des fumigènes, alors qu'il allait à une manifestation devant le Centre de Rétention de Vincennes [Cf. 19 janvier 2008]. Il avait été incarcéré pendant 4 mois et demi début 2008, puis avait choisi de se soustraire à son contrôle judiciaire depuis juillet 2008. Il était donc sous mandat d'arrêt. Alors que l'instruction devait être close en cette fin 2010, il a été incarcéré à la prison de Fresnes.

• 30 décembre 2010, **Belgique**
On apprend qu'au total, 248 personnes se sont échappées de centres fermés durant la période 2005 à 2010. Que le nombre d'évasions a augmenté entre 2005 et 2007 de 44 à 52 tandis qu'il a ensuite diminué de 50 à 27 entre 2008 et 2009. En 2010, 28 étrangers se sont évadés. Aucun des étrangers qui se sont échappés en 2009 n'a pu être interpellé tandis qu'en 2010, trois des 28 ont pu l'être. A la suite d'une évasion, une enquête est toujours menée et les mesures ad-hoc nécessaires sont dès lors prises afin d'améliorer les points faibles constatés concernant l'infrastructure et les contrôles effectués.

• 9 janvier 2011, **Pantin** (93)
Le consulat de Tunisie à Pantin subit une explosion à 5h du matin, occasionnant des dégâts sur la devanture. Selon la préfecture de Seine-Saint-Denis, « des hydrocarbures auxquels on a mis feu » pourraient être à l'origine de l'explosion. Dans une déclaration écrite à l'AFP, l'ambassadeur de Tunisie en France, Raouf Najar, a dénoncé *« un acte terroriste »*. *« La caméra de surveillance a enregistré le dépôt par trois personnes de ce qui semble être une bombe artisanale »*, a précisé l'ambassade dans un communiqué. Cet engin a provoqué *« une forte déflagration qui a détruit la porte d'entrée du consulat »*, a-t-elle ajouté. Le consulat, une annexe du consulat général de la Tunisie à Paris a son rideau métallique et son entrée brûlée. Des flics montent la garde devant le consulat installé au rez-de-chaussée et au premier étage d'un immeuble d'une dizaine d'étages à l'angle de la porte de Pantin. La brigade criminelle de la police judiciaire est saisie de l'enquête.

• 12 janvier 2011, **Berne** (Suisse)
L'ambassade de Tunisie à Berne fait l'objet dans la nuit d'une attaque. Plusieurs départs de feu sont provoqués par des inconnus peu après minuit et demi. Le feu ne s'est toutefois pas beaucoup propagé. L'ambassade de Tunisie se trouve dans le quartier des représentations diplomatiques de Berne, à Kirchenfeld. L'attaque intervient alors que des émeutes ont fait plus de 50 tués en Tunisie.

• 12 janvier 2011, **Paris**
Quatre antennes de la Croix-Rouge (rue des Couronnes, rue Haxo, rue de Romainville, rue Albert Thomas) sont taguées, « Feu aux C.R.A. », « Collabos », « Balances », « Liberté pour tous », « Bourreaux », « Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu ». La maison de la Justice et du Droit, rue du Buisson-St-Louis, a elle aussi droit à ses petites décorations : « crève l'Etat », « Crame la taule », « Liberté pour tous », « Nique la justice », « Feu aux prisons ».

• 13 janvier 2011, **Paris**
Trois anarchistes sont arrêtés par la BAC dans le quartier de Belleville. Ils sont accusés d'avoir apposés sur les murs de Belleville des tags solidaires avec les insurgés de Tunisie et d'ailleurs : « Alger-Tunis-Partout Insurrection », « Nique la police », « Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu », « Feu aux états », « Mort au pouvoir », « Crève L'Etat », « Guerre sociale », « Vive l'anarchie », « Vive la révolte » ou encore « Comme en Algérie, feu aux flics » (selon l'enquête des flics). Lors des perquisitions chez eux, sont présents des flics anti-terroristes, la DCRI ainsi que des flics du 20ème, visiblement intéressés par le bulletin Lucioles. Les trois seront transférés au 36 quai des Orfèvres à la Section Anti Terroriste pour finir leur garde-à-vue par une incarcération préventive. Camille est incarcérés à la prison pour femme de Fleury-Merogis tandis qu'Olivier et Dan sont incarcérés à la prison de la Santé. Les contrôles judiciaires de Dan et Olivier leur interdisaient d'entrer en contact, puisqu'ils étaient déjà tous les deux accusés lors des rafles de 2010 [Cf. 15 février 2010 & 8 juin 2010] notamment de « destructions ou dégradations par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes », c'est-à-dire d'avoir mis le feu à des distributeurs de banque de la rue Clavel [Cf. 18 janvier 2010 & 11 février 2010], mais aussi individuellement d'autres faits de dégradation (tags sur et dans des banques, ravages chez des collabos de la machine à expulser comme Air France, Bouygues etc.). Ils sont donc incarcérés pour tout cela, notamment sous prétexte que le tag est pour le parquet une « *forme minimale d'action directe* » et qu'ils ne respectaient pas leur contrôle judiciaire.

• 15 janvier 2011, **Paris**
Un squatteur parisien, gardé-à-vue pour un délit mineur ne relevant pas de la Brigade Criminelle, se retrouve pourtant dans ses locaux et se voit proposer, dans la nuit, de la thune contre des informations. Deux flics en civils sont venus le rencontrer en GAV pour lui mettre un coup de pression, lui montrant une vieille photo (genre on te connaît bien, on te suit depuis longtemps, c'est une photo de la première manif où on te voit), et lui ont dit en gros qu'ils avaient les moyens de lui pourrir la vie s'il refusait de coopérer : le faire virer de son taf, faire courir le bruit que c'est une balance, etc. « Tu fais des études, ça coûte cher les études, on peut te les payer ». Très sûrs d'eux, ils lui ont expliqué qu'il était très bien placé dans le milieu pour avoir des informations intéressantes, intégré mais pas trop encore. Ils voulaient des dates et des lieux de réunions, des noms aussi (« t'es pas obligé de balancer tes copains, tu peux balancer les gens un peu plus loin »). Ils lui ont proposé aussi un CDD (eh oui) de six mois : trois mois avant et trois mois après le G8 de Nice en 2011. Ils l'ont ensuite placé dans la même cellule de GAV d'un hôpital que Dan [Cf. 13 janvier 2011] pour une raison indéterminée. Ils sont revenus le

APPEL DU FRONT DE LIBERATION DES MURS

Mardi 18 janvier 2011,

NOUS, MURS DE TOUS LES PAYS, EN BRIQUE ROUGE OU EN BÉTON ARMÉ,
APPELONS, À VENIR, À COUP DE PEINTURE ET DE COLLE, NOUS REDÉCORER, NOUS TAPISSER, NOUS DÉFONCER !

Comme nos collègues fumigènes en mars 2008, nous voilà, à notre tour, stigmatisés et réprimés par cette brave Brigade criminelle de Paris. En 2008, plusieurs personnes s'étaient faites poursuivre (sous instruction antiterroriste déjà) et emprisonnées pour avoir voulu amener des camarades fumigènes à une manifestation devant le centre de rétention de Vincennes. L'une d'entre-elles, Bruno, est à nouveau en détention préventive à la prison de Fresnes pour cela, depuis le mois de décembre 2010. A l'époque, en mars 2008, le Front de libération des fumigènes avait lancé un brûlant appel international « *Faites-nous flamber ! Faites-nous briller !* », qui, il faut le dire, avait été bien suivi par nombre de manifestants et d'enragés...

Quelques derniers événements nous ont fait dire à nous, murs de tous les pays, en vulgaire parpaing ou en pierre de taille, qu'il était grand temps de lancer un appel international à tous les révoltés, les exploités et autres enragés à ne pas céder à la pression policière et de continuer à nous recouvrir de toutes sortes de tags vindicatifs, de graffs subversifs et d'affiches iconoclastes. Nous ne supporterions de rester blancs, gris, ou dédiés au capital. Samedi dernier, le 15 janvier, nous apprenions que Dan, Olivier, et Camille, étaient arrêtés par la flicaille pour tags (« *Algérie – Tunisie / Insurrection* », « *Vive l'anarchie* »), confiés aux charlots de la Brigade Criminelle pour de multiples interrogatoires, puis mis en taule le temps d'une instruction pour... **TAGS** ! Rappelons que l'un des trois était déjà mis en examen depuis juin dernier car il était suspecté par les mêmes Sherlock Holmes du 36 quai des Orfèvres d'avoir acheter de la **COLLE** (qui aurait servi à nous recouvrir d'affiches de solidarité aux inculpés de Vincennes ! Aaah, quand la Crim' sniffe la colle !) Voilà, nous en sommes là ! Non seulement plusieurs personnes se retrouvent derrière les barreaux pour avoir voulu exprimer leur solidarité, mais ces bouffons de la Brigade Criminelle voudraient en plus nous réduire au silence et empêcher les incontrôlés de nous redonner autant de couleurs que l'on peut en donner aux idées émancipatrices.

Alors, nous, murs de tous les pays, de tous commerces et de toutes institutions, appelons à venir rapidement nous recouvrir de tags courts et brutaux (« *Crève les keufs !* » en est un parfait et réjouissant exemple) ou évidemment de ceux, plus élaborés, plus ciblés, plus longs, imaginatifs et poétiques. Avec du rouge véner, du rose fluo, du vert pomme et du bleu ciel, ou encore du noir de rage... Au fat cap comme au posca ! Tous à vos aérosols ! Tous à vos bombes ! N'oubliez pas non plus les seaux de colle sans grumeaux et les belles affiches contre le capital et son État, bien collées dans les coins !

Pour autant, comme nous en ont fait part nos camarades murs de prisons, il va sans dire que rien ne ferait tant plaisir que voir certains d'entre-nous disparaître réellement sous les coups de butoirs de la révolte. Ainsi, la FÉDÉRATION BÉTON ARMÉ DES MURS DE PRISONS, DE CENTRES DE RÉTENTION, D'HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES, DE COMMISSARIATS ET CASERNES, ainsi que l'ASSOCIATION DES MURS D'USINES ET DE BUREAUX, D'ÉCOLES, DES BANQUES ET DES MULTIPLES ADMINISTRATIONS À LA CON, appellent à leur destruction pure et simple. Pour un monde sans État ni frontières, sans exploitation ni domination...

AU FAT CAP COMME AU POSCA ! TOUS À VOS AÉROSOLS ! TOUS À VOS BOMBES ! DÉFONCEZ-NOUS !

LIBERTÉ POUR TOUS LES PRISONNIERS. SOLIDARITÉ AVEC LES RÉVOLTÉS DE TOUS LES PAYS.

Le Front de Libération des Murs.

Appel co-signé par :

Le Front de Libération de Fumigènes (FLF), L'Internationale Pétaradante (IP), le Groupe des Furieuses Banderoles (GFB), la Fédération des Clous Tordus (FCT), les collectifs Saines Occupations et Occup'n'Trash, l'Association des Serrures Engluées (ASE), l'Association Internationale des Caillasses sur les Flics (AICF), le Mouvement pour les Manifs Sauvages (MMS)...

[Appel du 18 janvier 2011.]

voir le lendemain, lui ont foutu à nouveau la pression et ont fini par lui dire qu'il n'était pas obligé de les écouter, ce à quoi il répond qu'il veut retourner dans sa cellule. Un de ces deux flics s'est pointé à d'autres procès du milieu squat parisien (élargi). Ce n'est pas la première fois qu'une « tentative » d'acheter des camarades est rendue publique. Cette proposition parisienne arrive au moment où se suivent les incarcérations en lien avec la lutte contre la « machine à expulser ».

- 18 janvier 2011, **Paris**

Des dizaines de tags recouvrent les murs de la Place des Fêtes ainsi que ceux autour de la rue Fessart, « Alger-Tunis. Insurrection », « Ni dictature. Ni démocratie. A bas tous les états », « la répression et leurs politiciens n'arrêteront pas nos révoltes ». « *Solidarité avec les révoltés du Maghreb. Spéciale dédicace à Olivier, Camille et Dan* ».

- 19 janvier 2011, **Paris**

Camille sort de Fleury suite à la décision du juge des libertés, en attendant l'appel concernant l'incarcération qui aura lieu 20 jours plus tard. Elle ne sort pas « libre » mais assignée à résidence avec interdiction de voir ses amis et compagnons et de sortir de chez elle (sauf pour travailler ou étudier). Les demandes de mise en liberté (DML) de Dan et Olivier et leurs appels sont tous rejetés. Dans le cadre des instructions en cours au sujet de la campagne de solidarité avec les inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes et contre la machine à expulser, François est arrêté, il était recherché après avoir été absent d'une perquisition dans le cadre des vagues de 2010. Après une garde-à-vue à la brigade criminelle (36 quai des Orfèvres), il a été présenté devant le juge d'instruction Patricia Simon qui a demandé son incarcération. Il est mis en examen pour dégradation en réunion et incarcéré à Fleury-Mérogis.

- 19 janvier 2011, **Cagliari** (Sardaigne)

Des œufs de peinture rouge sont lancés contre le local de la Croix Rouge, et les tags suivants : « Croix Rouge complice des tortures dans les centres de rétention », « Croix Rouge internationale assasins ». « *Feu aux centres de rétention - liberté pour tous et toutes* ».

- 24 janvier 2011, **Paris & Rouen**

Plusieurs dizaines de tags de la rue de la mare à la place des fêtes : « Algérie Tunisie insurrection ! », « Alger Tunis boum ! », « sabotons la machine à expulser », « les comicos en feu, les keufs au milieu », « brûlons toutes les écoles », « les politiciens et la répression n'arrêteront pas nos révoltes », « liberté pour tou-te-s ». « *Les murs ont encaissé les coups, exprimant leur solidarité avec la lutte contre la machine à expulser, et dédiant un coucou spécial aux entaulés Dan, Olivier, Bruno et François* ». La veille toujours à Paris, « Algérie Tunisie vive l'insurrection ! », « Sarko Ben Ali et les autres ni oubli ni pardon », « ni patrie ni frontière », « Liberté pour tous », « vol pillage sabotage », « rangez vos miettes on veut le tiroir caisse », « ni dictature ni démocratie que crèvent tous les États », « la seule église qui illumine est celle qui brûle », « les prisons en feu les matons au milieu », « solidarité avec les révoltées du Maghreb et d'ailleurs », « vous aurez beau nourrir les loups ils regarderont toujours vers la forêt. A Rouen des tags « sabotons la machine à expulser », « comme en Tunisie, rien à négocier », « liberté pour tou-te-s les prisonnier-e-s », « feu aux prisons » sont tagués aussi en solidarité.

- 25 janvier 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes se retrouvent à Belleville en solidarité avec la lutte en Tunisie, Algérie, ailleurs, et pour les trois anarchistes incarcérés pour avoir lutté autour de cette question ou autour de la lutte contre le centre de rétention de Vincennes. De nombreux tracts sont diffusés, la balade continue le long de la rue de Belleville aux cris de « Alger, Tunis, Paris : Insurrection », « Alger, Tunis, Paris : Pouvoir assassin », « Alger, Tunis, France : Flics, porcs, assassins », « A bas tous les Etats », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », « Dictature, démocratie, pouvoir assassin » et autres, affiches collées massivement par une équipe mobile. « *On s'est bien fait entendre, c'est refaisable partout et simple, que vive l'imagination de chacun, et la liberté* ».

Liberté !

Ces dernières semaines, en Algérie et en Tunisie, des milliers et des milliers d'individus sont sortis dans la rue pour crier leur rage et leur révolte contre les conditions de vie qui leur étaient imposées, provoquant en retour des dizaines de morts parmi les insurgé(e)s. Aujourd'hui que la démocratie est censée avoir gagnée à Tunis, les mêmes flics assassins sont censés défendre la « liberté » chèrement gagnée par le départ de Ben Ali. Mais voulait il dire cela, le retour à la normale, sous l'égide de chefs plus *démocratiques*, ce cri de « Liberté », époumoné par des milliers de révoltés ?

La Liberté, c'est pour s'être battu pour elle, et avoir apposé sur un mur « Algérie, Tunisie, Vive l'insurrection » et « Vive l'Anarchie » (la Liberté complète, l'absence totale d'autorité) que **Camille**, **Dan** et **Olivier** ont été arrêtés puis mis en prison le vendredi 14 janvier. Le rêve qu'ils portent au cœur, et qui porte ce si doux nom de « Liberté » semble décidément trop grand pour ceux qui gèrent ce monde de flics. Camille est finalement sortie le mercredi 19 dernier, et assignée à résidence. Vendredi 21 dernier, il y a également eu l'incarcération de **François**, à qui l'on reprocherait de s'être investi dans la lutte en solidarité avec les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes, prison pour étrangers qui avait brûlée en juin 2008 et qui avait retrouvée alors l'état qui devrait être celui de toute prison : celui de cendres. L'un des slogans de cette lutte était : **Liberté pour tous, avec ou sans papiers.**

En effet, ce n'est pas parce qu'on est pas en taule ou en centre de rétention que l'on est libre : Du turbin qui nous enchaîne pour pouvoir survivre à nos habitations carcérales, des flics qui nous empêchent de vivre aux psys qui veulent nous faire rentrer dans leur moule, des profs qui dressent et humilient les mômes à tous les rapports viciés qui régissent nos vies, non, nous ne sommes pas libres, même *dehors*.

Nous pourrions vivre libres, de Paris à Tunis, de Tijuana à Séoul.

Saisir notre vie sans personne pour nous juger, nous rabaisser, nous arrêter, nous classifier, nous ficher, nous élever, nous éliminer.

Et si la répression frappe dur, à différents niveaux, d'un coté et de l'autre de la Méditerranée (taule et balles réelles), cela ne doit pas empêcher de nous écrier :

Liberté pour toutes et tous, de chaque coin de la Terre, avec ou sans papiers !

[Tract trouvé dans les rues de Paris, janvier 2011.]

- 28 janvier 2011, **Paris**

Incarcéré à Fleury-Mérogis le 20 janvier 2011, François est libéré et placé sous contrôle judiciaire. Mis en examen parce qu'il aurait participé à l'agitation qui avait eu lieu autour du procès des inculpés de l'incendie du CRA de Vincennes, il avait fait appel de la décision de la juge d'instruction de le mettre en détention préventive.

- 3 février 2011, **Bruxelles**

Attaque incendiaire contre une antenne-relais de téléphonie mobile à Evere. « *Courage pour les anarchistes et d'autres rebelles qui ont trouvé la prison sur leur chemin, en Grèce, en France et partout ailleurs. Le combat pour la liberté continue* ».

- 8 février 2011, **Paris**

Ivan [Cf. 19 janvier 2008] est arrêté dans le 20e après avoir été contrôlé avec trois autres personnes dans un bar à une centaine de mètres d'un magasin bio rue de Belleville où l'un d'eux avait été accusé d'un vol quarante minutes auparavant. Il est incarcéré à Fresnes. Comme Bruno, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt parce qu'il s'était soustrait à son contrôle judiciaire.

- 11 février 2011, **Paris**

Bruno [Cf. 19 janvier 2008] est libéré après un mois et demi de détention et il est placé sous contrôle judiciaire (interdiction de quitter le territoire national, d'entrer en contact avec les autres mis en examen, obligation de pointer une fois par mois et de se rendre au SPIP). Ivan, accusé des mêmes faits, est, quant à lui, toujours détenu à la prison de Fresnes.

- 19 février 2011, **Grenoble**

Les portes de l'IUFM sont provisoirement fermées (chaînes sur les grilles, serrures engluées à la soudure à froid), des inscriptions sont laissées sur place « il n'y a pas de bon maître, brûle ton école », « si l'école rendait libre il n'y en aurait pas », « Mords la main qui te nourrit », « plutôt chômeur que professeur ». Un collège de l'agglomération a subi une attaque similaire, « l'école c'est la taule », « les pions sont des matons, mort au dirlo », « a bas toutes les prisons ». Un peu plus loin un concessionnaire Renault, charognard de l'enfermement a eu ses vitrines brisées et une trentaine de véhicules crevés. « *Solidarité avec Ivan, Dan et Olivier, Bruno, François et Camille récemment incarcéré-e-s / placées sous contrôles judiciaire, la solidarité est une arme !* »

- 21 février 2011, **Steenokkerzeel** (Belgique)

Après une semaine de luttes au centre fermé pour clandestins de Steenokkerzeel, une tentative d'évasion, plusieurs prisonniers ayant été tabassés et une grève de la faim collective, une quarantaine de personnes se rassemblent devant le centre. Durant la manif, les retenus ont commencé à briser les vitres, à incendier les cellules et à monter sur le toit. A ce moment, beaucoup de renforts de la police et des pompiers sont arrivés, et dans le chaos général, un prisonnier a pu s'évader. Plus tard le soir, les manifestants rentrés, des émeutes éclatent de nouveau au centre. Deux des trois ailes du centre ont été ravagées par les mutins : casse, incendie et sabotage des circuits électriques et sanitaires. Les deux ailes ont été déclarées « inhabitables » et les retenus ont été transférés vers d'autres centres comme Vottem, Merksplas et Bruges. Steenokkerzeel est maintenant en grosse partie une ruine.

- 22 février 2011, **Grenoble**

Les vitrines du Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic sont brisées. Y sont centralisées toutes les images enregistrées par les caméras de vidéosurveillance des grandes routes de l'agglomération. « *C'est aussi notre manière d'exprimer notre solidarité avec les camarades arrêté-es, emprisonné-es, fiché-es, pour avoir voulu sortir du cadre qu'on voudrait nous imposer.* »

- 24 février 2011, **Grenoble**

Aux alentours de midi, une dizaine de personnes entrent dans une boutique Orange du centre ville pour y dénoncer l'exploitation faite par Orange des détenus. Un tag sur le présentoir des por-



tables : « Orange profite de la répression en exploitant les détenu-es », des tracts et des autocollants redécorent la boutique.

- 27 février 2011, **Paris**

La vitre du local du Parti Socialiste et sa porte volent en éclat rue Sarasate (15e), suivie des pare-brises avant et arrière d'une voiture diplomatique quelconque et d'une seconde de Sin & Stes (un des vautours du nettoyage qui s'engraisse sur le marché des centres de rétention), rue de la Convention.

- 27 février 2011, **Vottem** (Belgique)

Une quarantaine de personnes manifestent devant le centre fermé de Vottem. Des personnes grimpent les grilles, d'autres commencent à taper dessus. Des pétards et des feux d'artifices sont lancés. Après l'incendie à Steenokkerzeel la semaine précédente, qui rend inutilisable deux tiers de la prison, quelques émeutiers avaient été transférés à Vottem, entre autres. Des 150 sans papiers qui venaient de se faire violemment expulser d'un lieu occupé à Anderlecht, 17 avaient été enfermés à Vottem, 5 déjà expulsés. Des pinces coupantes volent par dessus les grilles. La manif descend et continue direction la Citadelle, aux cris de « Solidarité avec les sans papiers, avec les révoltés », « Brique par brique, mur par mur, détruisons toutes les prisons », « Freedom for all, break that wall ». La route est barrée dans une tentative de ralentir les quelques voitures de flics qui suivent. Ils essayent d'arrêter une compagnonne, le cortège les en empêche. Un flic se prend un bon coup de poing dans la gueule. Après les heurts, plusieurs voitures de flics arrivent, quelques personnes sont plaquées au sol, violemment. D'autres sont arrêtées aux alentours. « *Tout continuera. Salutations aux révoltés de Steenokkerzeel, aux révoltés de partout ailleurs, aux compagnons (Olivier, Dan, Ivan) qui sont actuellement enfermés dans une taule parisienne pour leur participation à la lutte contre les centres de rétention, contre tous les enfermements. Leur lutte, comme la nôtre* ».



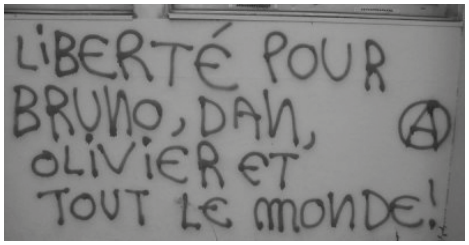
- 28 février 2011, **Paris**

Une banderole de 16 mètres est déployée boulevard St Martin (12ème) : « Dictature ou démocratie c'est toujours le capitalisme qui s'engraisse ». La même nuit, les vitres de la Croix-Rouge rue Lemonnier (12ème) sont brisées, à côté du tag « collabo des expulsions ». C'est aussi le cas des vitres d'une camionnette d'Eiffage (constructeur de taules) rue L. Frot, d'un garage Renault (exploiteur de prisonniers) rue Lepeu et d'une agence d'interim Synergie (exploiteur de sans-papiers) rue du Chemin Vert (11ème). « *Une pensée pour Ivan, Olivier et Dan, incarcérés depuis bientôt deux mois…* ».

- 2 mars 2011, **France**

On apprend que quelque 460 Tunisiens ayant transité par Lampedusa en Italie ont été arrêtés dans les Alpes-maritimes en un mois. Des policiers chargés du contrôle de l'immigration à la frontière franco-italienne se disent « submergés » et « sous une pression hallucinante ». Les quelque 500 arrestations de tunisiens recensées en France depuis début février sont présentées par des policiers locaux comme le début d'un phénomène de plus grande ampleur qui pourrait atteindre les 15.000 entrées illégales. A Paris le 2 mars, une vingtaine de sans







papiers sont interpellés à leur descente du train, à Paris, en gare de Lyon. Neuf Tunisiens, cinq Libyens, quatre Egyptiens, un Roumain et un Afghan, venus probablement d'Italie, étaient montés dans la soirée à bord du train en gare de Nice. Vers 23h15, après un signalement de la SUGE [surveillance générale de la SNCF], ils ont été accueillis à leur arrivée par un important dispositif de police, qui a procédé à un contrôle d'identité. Ils ont tous été placés en garde-à-vue, neuf d'entre eux faisant l'objet d'un placement immédiat en rétention.

- 3 mars 2011, **Paris**

Ivan [Cf. 19 janvier 2008] est libéré après trois semaines de détention, placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national, d'entrer en contact avec les autres mis en examen, obligation de pointer une fois par mois au commissariat et de se rendre aux convocations de l'AAPé, un organisme de contrôle social rendant compte aux juges de l'activité du gibier de potence. Il avait été arrêté le 7 février à Paris.

- 4 mars 2011, **Lyon**

Place de la Croix-Rousse, les vitrines de Bouygues sont brisées à coup de marteaux. Des mots recouvrent toute la largeur de la chaussée : « Bouygues construit des prisons, on les détruit, sale patron ! ». « *Nous continuerons à abattre les vitrines (ca fait des vacances aux employés) et mettre hors d'usage ce qui ne peut se briser ; à déborder la semaine de solidarité, afin de ne pas se restreindre à la lutte de l'anti-répression. Sans 'communiqués' aussi, les actions communiquerons à la rue. Que le vent chaud vienne ici aussi frapper. Une pensée à Dan Olivier et Ivan enfermés dedans, et à tous les autres enfermé.es dehors* ».

- 4 mars 2011, **Paris**

A 10h30, l'agence Air France de la rue Faubourg Poissonnière à Paris est visitée par une dizaine de personnes. L'intérieur de l'agence tagué (« non aux expulsions » et « Air France collabore »), de la peinture est déversée, des présentoirs sont renversés et du matériel informatique est brisé.

- 5 mars 2011, **Vincennes**

Une cinquantaine de personnes se rassemblent dans l'après-midi devant le CRA de Vincennes aux cris de « Liberté pour tous » et de « Libérez nos camarades » en réaction à des violences contre les retenus du centre.

- 7 mars 2011, **Paris**

Des entreprises voient leurs devantures recouvertes de peinture rouge : La Poste de la rue Clavel, le Pôle Emploi de la rue Mélingue, le Crédit Lyonnais de Jourdain et les boutiques SNCF et Bouygues de la rue de Belleville. Les serrures de la boutique SNCF, du Pôle emploi et d'un magasin bio rue de Belleville ont été sabotées, les contraignant à retarder leur ouverture, voire à fermer pour la journée. Une voiture Vinci rue Alphonse Daudet, ainsi qu'une camionnette Avenance (Elior) rue Vercingétorix sont incendiées. Deux pochoirs sont apparus : « Bouygues, en faire plus pour vous enfermer » et « SNCF, Un train d'avance sur la délation ».

- 8 mars 2011, **Bari** (Italie)

Une ambulance des OER (*Operatori Emergenza Radio*) de Bari est brûlée, et quatre autres endommagées. OER gère le centre de rétention de Bari-Palese. L'OER se plaint qu'au lendemain de l'incendie, elle a dû renoncer au transfert de plusieurs malades de chez eux à l'hôpital. Ce n'est pourtant pas le seul « service » que rend ces ambulances. Le 3 mars, un retenu du centre de rétention de Bari-Palese a essayé de s'échapper de l'ambulance lors d'un transfert du centre vers l'hôpital, profitant d'un arrêt au feu rouge. Il a été incarcéré depuis, accusé d'avoir blessé un flic et un employé de l'OER qui avaient tenté de l'empêcher de s'enfuir.

- 13 mars 2011, **Rome & Gênes**

Pendant le rassemblement devant le centre de rétention qui réunit 200 personnes, les retenus de la section des hommes montent sur le toit avec des panneaux aux cris de « Liberté » tandis qu'un peu de fumée s'échappe du côté de la section des femmes. Après le rassemblement, un groupe se rend via Ostiense en manif sauvage. Les murs sont tagués et des seaux de peinture rouge déversés contre un local de la Croix Rouge. « Croix Rouge Italienne, complice des camps » pouvait-on lire sur les murs. Plus tard dans la nuit à Gênes, a lieu un raid incendiaire contre le siège régional de la Croix Rouge Italienne. Des inconnus ont



[Gênes, 13 mars 2011.]

aspergé d'essence la voiture de service du local situé via Brignole De Ferrari, dans la zone de Principe, et y ont mis le feu. L'alarme a été donnée vers 3h30, après que certains passants ont remarqué de la fumée et des flammes provenant du véhicule et averti les flics. Sur place ont été retrouvés des tags contre les centres de rétention : « Croix Rouge assassins ! Fermez les camps », « Non aux centres de rétention, non aux frontières ».

- 18 mars 2011, **Turin**

Des inconnus visitent de nuit le siège du consortium Kairòs, situé via Lulli 8 à Turin, endommageant l'entrée et les enseignes, laissant en souvenir quelques tags contre les centres de rétention. Kairòs fait partie du méga-consortium Connecting People qui, entre autres, gère le centre de Gradisca. Ou plutôt, gère ce qui en reste, après les récentes révoltes des retenus qui y sont enfermés.

- 4 avril 2011, **Vottem** (Belgique)

Des manifestants envahissent le centre fermé de Vottem. Plusieurs centaines de personnes ont participé dans l'après-midi à une grande marche depuis la Place Saint-Léonard à Liège jusqu'au centre fermé de Vottem. A leur arrivée, une cinquantaine de manifestants ont escaladé les grillages, qui ont rapidement cédé sous leur poids. Ces derniers se sont installés dans la cour des retenus au son des tambours. Un hélicoptère s'est stabilisé au-dessus d'eux avant que les forces d'intervention n'arrivent après une heure d'occupation. Ces dernières ont menottés et arrêtés les 49 manifestants, sous les jets de projectiles des détenus. En début de soirée, après une longue attente au commissariat, tous ont été relâchés. L'un d'entre eux a néanmoins dû être hospitalisé.

- 26 avril 2011, **Paris**

Une petite centaine d'immigrants arrivés de Tunisie ont manifesté vers 11h00 dans un square, porte de la Villette, à Paris, demandant à »être accueillis dans la dignité ». Les manifestants, dont seule une petite minorité maîtrisait le français ont brandi des feuilles avec les mots « Liberté », « Dignité », « Solidarité ». D'autres avaient écrit des slogans en arabe sur des cartons. Beaucoup ont refusé d'être filmés ou photographiés. Par ailleurs, depuis deux semaines, des migrants tunisiens ayant trouvé refuge dans un square du 19ème arrondissement, en bordure du périph, sont nourris par des bénévoles. Ils sont tous arrivés par l'île italienne de Lampedusa. Agés de 18 à 35 ans, ils ont gagné la France en général par la mer, via Vintimille, avec l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Ils seraient désormais entre 350 et 400 et des dizaines arriveraient quotidiennement.

- 27 avril 2011, **Paris**

Quelque 70 personnes, de nationalité tunisienne, mais aussi égyptienne, libyenne ou algérienne, ont été contrôlées dans les 10ème, 18ème, 19ème, 20ème arrondissements de Paris, et à Pantin. Parmi elles, une soixantaine ont été placées en garde-à-vue pour « infraction à la législation sur le séjour ». Tous font l'objet d'une procédure judiciaire et un juge doit se prononcer sur d'éventuelles expulsions.

- 27 avril 2011, **Paris & Marseille**

A Marseille et Paris, la police a effectué dans la soirée des opérations dans lesquelles des dizaines d'immigrés tunisiens ont été arrêtés. A Marseille, l'opération s'est déroulée entre 21h et minuit au moment où des associations tentaient de trouver des solutions d'hébergement pour plusieurs dizaines de migrants installés dans ce square dans des conditions dégueulasses. Au même moment à Paris, plusieurs dizaines d'immigrés tunisiens arrivés récemment d'Italie et réfugiés au parc de la Villette dans le 19ème, ont été interpellés par les flics. L'opération s'est déroulée vers 21h au moment où un repas chaud était distribué à plusieurs dizaines de migrants par la Croix Rouge Porte de la Villette. Des opérations similaires auraient également eu lieu à Jaurès, Stalingrad et Pantin.

- 29 avril 2011, **Paris**

Suite à des affrontements avec la police, une partie des sans papiers tunisiens trouve refuge à la CIP-IDF (Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France), quai de Charente (19ème).

- 1er mai 2011, **Paris**

Lors de la manifestation du 1er mai, des sans papiers tunisiens décident de former un cortège et prennent la tête du cortège. Le soir même, ils décident avec des personnes solidaires de leur lutte d'occuper un bâtiment de la Mairie de Paris, 51 rue Simon Bolivar (19ème). Une banderole « Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser ! » est apposée sur la façade. Des rassemblements de soutien ont lieu devant le bâtiment pendant plusieurs jours. Parallèlement, des négociations ont lieu avec la Mairie de Paris, celle-ci propose 120 places dans un foyer d'hébergement d'urgence. Beaucoup refusent la proposition de la Mairie car le nombre de places proposées est inférieur au nombre d'occupants et les conditions de vie (horaires stricts, surveillance, promiscuité) ne sont pas acceptables. Seule une vingtaine de personnes rejoindra le foyer d'hébergement, ils compareront le foyer à une prison.

- 3 mai 2011, **Nice**

167 flics, gendarmes et douaniers ont interpellé à 6h du matin 72 migrants, la plupart tunisiens, dans un foyer Adoma (ex-Sonacotra) de Nice-ouest. Objectif officiel : remédier à « une situation de sur-occupation », et empêcher que ne « se crée une zone de non-droit », dixit le préfet des Alpes-Maritimes qui annonce d'autres opérations de ce type. Des opérations similaires ont déjà été menées dans les derniers jours à Mandelieu, Cap d'Ail ou Saint-André-de-la-Roche. La direction départementale de la sécurité publique, CDI, BAC, la PAF, les douanes, les forces mobiles de gendarmerie ainsi que la police municipale ont participé à l'opération, tandis que l'hélicoptère de la gendarmerie survolait le secteur.

- 2 mai 2011, **Strasbourg**

Suite à une séance d'affichage contre les rafles de sans papiers en prélude à un rassemblement, un camarade est embarqué et subi une audition pour diffamation publique par la police nationale, qui n'a visiblement pas apprécié certaines des affiches concernant leurs collègues de la Police Aux Frontières et les rafles.

- 3 mai 2011, **Paris**

Juste avant 14h, près de 300 flics (dont un hélicoptère de la Sécurité civile équipé de deux caméras) sont intervenus à la demande de la mairie de Paris pour expulser le 51 avenue Bolivar, et y rafler les tunisiens du Collectif de Lampedusa à Paris. Une centaine de personnes, pour la plupart des migrants tunisiens, ont été placées en garde-à-vue pour infraction à la législation sur le séjour, sur les 128 interpellées la veille, lors de l'évacuation d'un immeuble squatté avenue Simon Bolivar (19ème) occupé avec des solidaires. Sur la centaine de personnes en garde-à-vue, près de 25 ont été placées en rétention administrative, une dizaine faisant l'objet d'une mesure de réadmission en Italie. Près de 25 autres personnes ont fait quant à elles l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF). Une personne frappée d'un APRF est remise en liberté et dispose de sept jours pour quitter le territoire : à défaut, elle est de nouveau arrêtée, placée en rétention, etc. Si elle dispose d'un titre de séjour Schengen







délivré par l'Italie, elle est aussi placée en rétention, dans le cadre d'une « mesure de réadmission » vers ce pays. Vingt personnes solidaires sont arrêtées aussi dans les affrontements. Le maire de Paris Delanoë se défausse sur les anarchistes pour justifier d'avoir signé l'expulsion : *« Les contacts sur place ont été rendus très difficiles par la présence de collectifs militants anarchistes ou radicaux qui ont préféré dénigrer l'action et l'engagement de la Ville et des associations plutôt que d'accompagner et d'aider réellement les ressortissants tunisiens. Ils ont pris une lourde responsabilité en entraînant ces derniers à rester sur place - à l'exception d'une dizaine qui ont accepté hier soir de rejoindre une structure d'hébergement - et en les encourageant explicitement à affronter les forces de l'ordre* […] *Pendant deux jours, nous avons négocié avec les migrants pour leur demander de sortir de cet immeuble dangereux et accepter nos propositions d'hébergement. A plusieurs reprises, nous les avons convaincus, mais ils ont été instrumentalisés pas les militants anarchistes qui les ont poussés à affronter les forces de l'ordre. Et tout ça pour quoi ? Etre arrêtés et reconduits à la frontière ? Quel gâchis. ».*

- 4 mai 2011, **Turin**

Le consulat français de Turin est dégradé avec un tag « solidarité avec les tunisiens en lutte contre les frontières », la grille reçoit de la peinture, elle est verrouillé avec un cadenas. « *Cette action a été faite pour dénoncer la répression française à la frontière, les rafles de tunisiens dans toute la France et l'intervention militaire en Libye. Attaquons partout les autorités françaises* ».

- 7 mai 2011, **Paris**

Des sans papiers tunisiens et soutiens décident d'occuper un gymnase de la Mairie de Paris, rue de la fontaine au roi (11ème). Plusieurs manifestations et rassemblements y ont eu lieu malgré les pressions policières.

- 11 mai 2011, **Paris**

Le squat de la rue Bourdon, où dormaient plusieurs sans papiers tunisiens depuis l'expulsion de Bolivar, est expulsé. Une quinzaine de personnes, dont au moins 5 ressortissants tunisiens sont arrêtées et amenées au commissariat du 4e, au 27 Boulevard Bourdon, Bastille.

- 22 mai 2011, **Paris**

En solidarité avec la lutte des Tunisiens de Lampedusa à Paris et ailleurs, tous les pneus de cinq utilitaires de la mairie sont crevés, et taguées : « Vas-y toi-même dans ton foyer de merde Bertrand », « le maire et ses adjoints au poteau », « Lampedusa ! » et « Brule ! » « Tu cède ou la prochaine fois ça brule ». Une voiture de la Croix-Rouge subit le même sort avec les tags : « Gérez les nonneries, pas les prisons » et « Matons ! ». Une voiture d'un sous-traitant d'Eiffage avec « Je construis des prisons, chiez sur mon pare-brise ». *« On se dit que tant qu'on crèvera la dalle et que tous ceux qui le souhaitent n'auront pas leurs papiers, un logement et 8 000 € de parachutes dorés par mois, on crèvera leur pneus, parce qu'on est relous »*. Attaque signée de *« bien braves ornithorynques en rut »*. Dans la journée, une trentaine de personnes perturbent un événement commercial pour la relance du tourisme en Tunisie devant l'Hôtel de Ville, « le village du jasmin », opération publicitaire organisée par la mairie et l'office du tourisme tunisien pour vendre la Tunisie aux promoteurs et aux touristes. Peu avant 16h, une cinquantaine de sans papiers tunisiens et de personnes solidaires s'invitent dans cette opération de com' pour la perturber. « Papiers, Liberté », « solidarité avec les sans-papiers », « Delanoë, premier des Benalistes » et autres slogans ont parcouru les stands, tandis que des tracts étaient distribués. Malgré le harcèlement et la pression physique des vigiles, les perturbateurs parviennent à faire un tour avant de s'en aller, sans arrestations. La veille au matin, une distribution de tracts y avait déjà été organisée et Delanoë y avait été apostrophé.Les propositions d'hébergement faites par la mairie lors des occupations du bâtiment Simon Bolivar ou du gymnase se sont révélées largement insuffisantes en nombre et ne répondent que très peu aux attentes des sans papiers. La mairie inonde cependant les médias de ses « bonnes intentions » (déblocage de subventions à des associations humanitaires, ouverture de places d'hébergement). Selon elle, les sans papiers sont manipulés par leurs soutiens, ce qui est une manière de ne pas les considérer comme les acteurs de leur lutte et ce qui est un prétexte pour se retirer des négociations.

- 27 mai 2011, **Paris**

La police expulse un immeuble occupé notamment par des sans papiers tunisiens, et procède à 17 interpellations L'opération s'est déroulée entre 07h00 et 07h50. L'immeuble occupé, en instance de rénovation, est la propriété d'une association spécialisée dans l'hébergement social, l'Aftam, qui porte plainte pour « violation de domicile », « occupation illégale » et « dégradations », justifiant une garde-à-vue pour tous les occupants (8 sans papiers tunisiens et 9 solidaires). Le 20 rue Bichat (10ème) était occupé depuis le 20 mai par une partie des sans papiers tunisiens du collectif de Lampedusa à Paris, déjà expulsés il y a trois semaines du 51 avenue Bolivar. Une centaine de flics, RGs, CRS et gendarmes ont fait le siège de l'immeuble et du quartier. La porte a résisté au premier assaut. Lors d'une manif sauvage, poubelles et barrières sont renversées, des bouteilles sont lancées sur les flics, des vitrines brisées et dispersion vers République juste avant l'arrivée massive de BAC. Les slogans : « Solidarité avec les sans-papiers », « Paris, debout, réveille-toi ! », « Flics porcs assassins ! ». Peu avant midi, une trentaine de sans papiers tunisiens et solidaires ont occupé le siège de l'AFTAM, 16/18 cour St Eloi (12ème) jusque vers 14h. Ils exigeaient le retrait des plaintes et la récupération de l'immeuble expulsé devenu un foyer autogéré. Seul le premier point a été obtenu, tandis que plus de 30 camionnettes de CRS stationnaient tout autour du siège de l'AFTAM. Les 8 sans papiers sont envoyés au CRA de Vincennes où aura lieu un rassemblement et parloir sauvage avec eux le lendemain.

- 28 mai 2011, **Paris & Vincennes**

Pendant que se déroule un rassemblement à Couronnes (20ème) en solidari-

té et avec les sans papiers tunisiens vers 14h, d'autres camarades font des parloirs au CRA avec les retenus en butte aux contrôles très pointilleux et tracassiers des flics. Le JLD annule formellement la mise en rétention pour les 8, mais seuls 3 sont en réalité sortis, car le parquet a fait appel pour les 5 autres. Le lendemain de nouveaux parloirs au centre de rétention avec les 5 qui restent. Les flics sont particulièrement hargneux avec les visiteurs (refus d'entrer, exclusion de parloir suite à une embrouille, etc.). Les RG habituels sont aperçus dans le coin, ceci expliquant cela. Dans la nuit, les retenus racontent qu'un feu d'artifice est venu illuminer l'immonde geôle de Vincennes. Le même jour, des sans papiers tunisiens ainsi que des personnes solidaires forment un cortège dans une manifestation contre le racisme. Une banderole « Ni police, ni charité, un lieu pour s'organiser » rassemble plus d'une centaine de personnes.

- 30 mai 2011, **Marseille**

Le squat de la Chrysalide, 14 rue Bénédit, non loin du Palais Lonchamp, où se sont réfugiés depuis quelques semaines des migrants tunisiens sans hébergement est expulsé à 15h. La police s'enferme dans le local et dit qu'elle va étudier au cas par cas les situations des migrants qui sont dedans. Une trentaine de personnes sont rassemblées devant la Chrysalide. Six camions de CRS ont arrêté tous les migrants tunisiens réfugiés à la Chrysalide qui sont emmenés en camions cellulaires vers la PAF du Canet où un rassemblement a lieu. Ils sont tous libérés à 18h15.

- 31 mai 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes du gymnase de la Fontaine au Roi commence l'occupation d'un bâtiment rue Botzaris appartenant à l'Etat tunisien et où, pendant la dictature, siégeait la police de Ben Ali à Paris. Le même jour le Gymnase occupé par des sans papiers tunisiens rue Fontaine au Roi, 11ème, passe sous contrôle de la Mairie de Paris et de ses vigiles. Un blocus est mis en place à l'entrée du Gymnase avec des barrières. Les flics et quelques pontes de la mairie séparent les Tunisiens en deux groupes : l'un exclu du Gymnase et l'autre (cent personnes) autorisée à y rester mais inscrite sur une liste par noms de famille à qui est distribuée des tickets nominatifs pour entrer et sortir du gymnase. L'accès devient interdit à tous ceux ne disposant pas de cette carte. Le gymnase est désormais fermé de 10h à 18h, ses occupants doivent également rentrer avant 22h.

- 1er juin 2011, **Paris**

Les cinq sans papiers tunisiens sortent libres, l'appel a confirmé les nullités de l'avant-veille, car ils sont en GAV pour la seule infraction au séjour irrégulier, il y a détournement de procédure, puisqu'ils sont placés en GAV pour de supposées dégradations puis reconduits uniquement pour l'infraction au séjour. L'après-midi, c'est le recours au tribunal administratif, pour tenter (en vain) de faire annuler l'arrêté de reconduite à la frontière (APRF), qui les rend expulsables à tout moment.

- 6 juin 2011, **Paris**

Au matin, en solidarité avec la lutte des sans papiers tunisiens trois voitures de la Sécurité de la ville de Paris sont entièrement brulées devant la Direction de la Prévention et de la Protection, dans la bien nommée rue Roty (15ème) *[voir communiqué]*.

- 7 juin 2011, **Paris**

Alors qu'environ 70 personnes occupent le bâtiment de Botzaris, la préfecture, appuyée par les autorités tunisiennes, expulse ses habitants du lieu. Après un contrôle d'identité, les sans papiers tunisiens, sortis du commissariat, réinvestissent immédiatement le bâtiment.

- 11 juin 2011, **Paris**

Une trentaine de personnes (avec ou sans papiers) perturbent le salon de l'immobilier tunisien, porte de Champerret (17ème). Derrière une banderole « Ni business ni frontières », ils effectuent un petit tour du hall en distribuant des tracts et en gueulant « Des papiers pour tous », « Ni frontières, ni business »,… Malgré la lourde présence des gros bras au service des riches, de nombreuses boules puantes sont lancées avant de partir. Depuis la veille, on pouvait aussi voir de grands tags dans le quartier : « Détruisons la propriété », « Brûlons les frontières », « Vive la révolution », « a bas le commerce », « Liberté pour tous avec ou sans papiers », tandis qu'une énorme banderole en français et en arabe était suspendue non loin, au-dessus du périphérique : « Ni business ni frontières ».

- 1er août 2011, **Mesnil-Amelot**

Le nouveau CRA du Mesnil-Amelot ouvre partiellement à un moment où le rythme des reconduites à la frontière s'est sensiblement accru. Le CRA déjà existant ferme provisoirement ses portes, ses installations étant devenues vétustes. La trentaine de retenus qui étaient dans l'ancien CRA va donc être transférée vers le CRA2 sans indiquer la date d'ouverture du CRA3. Les CRA2 et 3, qui devaient initialement ouvrir en mars 2010, peuvent accueillir chacun 120 personnes. Elles viendront s'ajouter aux 96 places du CRA1, fermé pour travaux. Le complexe est organisé en 6 unités de vie de 40 places autour de deux bâtiments administratifs jumeaux, eux-mêmes reliés par une passerelle de commandement. Une double enceinte grillagée et barbelée entoure l'ensemble du camp équipé de caméras et de détecteurs de mouvements. Il s'agit du plus grand CRA de France.

- 9 septembre 2011, **Vincennes**

Huit retenus sont parvenus à s'échapper du CRA vers 22h30. L'un d'eux a

LA MAIRIE SE BRÛLE LES DOIGTS

Dans sa chasse aux pauvres, la mairie de Paris ne se contente pas des restructurations urbaines. Elle collabore aussi étroitement avec la préfecture de police : installation de 1500 caméras de vidéo-surveillance, traque aux biffins, expulsion des squatteurs. Le 4 mai, elle a ainsi livré 130 harragas tunisiens aux chtars, en signant l'ordre d'expulsion du 51 rue Bolivar (19e). Plusieurs d'entre eux ont été enfermés en centre de rétention puis déportés. Le 2 juin, elle a aussi mis aux pas de force ceux qui occupent le gymnase rue de la Fontaine au Roi (11e), à l'aide d'une trentaine de ses vigiles : distribution de « coupons » nominatifs, fermeture à 22h et en journée.

Le 6 juin [2011] au matin, trois voitures de la Sécurité de la ville de Paris ont entièrement cramé devant la Direction de la Prévention et de la Protection, dans la bien nommée rue Roty (15e).

Liberté pour tous, avec ou sans papiers. La lutte continue.

été rapidement rattrapé. Les sept autres n'ont pas été retrouvés. Ils ont brisé une vitre, censée être « incassable », à l'aide d'une porte qu'ils avaient dégondée dans les sanitaires. Ils se sont ensuite faufilés par cette mince ouverture avant de gagner l'air libre.

- 17 novembre 2011, **Trento**

On peut lire dans les journaux locaux que trois distributeurs de billets d'agences de la Cassa Rurale situées dans le centre-ville de Trento ont été sabotées avec du silicone, de la peinture et de la colle. Un tag est apparu : « Banques balances ».

- 2 décembre 2011, **Louvain**

Pendant la nuit, des slogans contre les frontières, les nations et les déportations sont peints sur huit bus de l'entreprise flamande de transport en commun De Lijn, collabo de la machine à déporter.

- 23 décembre 2011, **Bastia**

Peu avant 9 heures, un incendie se déclare dans le local de rétention administrative situé au deuxième étage de l'aile nord du bâtiment où se trouvait un seul sans papier qui, intoxiqué par la fumée est hospitalisé. Parmi les onze autres blessés, figuraient dix policiers. Une épaisse fumée, provoquée semble-t-il par la combustion d'un matelas, s'est ensuite propagée à travers l'étage. Ordre a été donné d'évacuer le commissariat. Ce local de rétention est rendu inutilisable mais l'homme est déféré au parquet et passe en comparution immédiate le 28 décembre.

- 28 décembre 2011, **Bastia**

Pour les faits du 23 décembre, un homme de 25 ans de nationalité tunisienne est jugé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Bastia pour des faits de « dégradation ou détérioration du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes » ainsi que de « violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence », laquelle a entraîné des blessures involontaires avec incapacité de travail n'excédant pas trois mois à huit personnes. Trois des personnes intoxiquées, ainsi que l'État (via la direction départementale de la sécurité publique) se sont constitué parties civiles. Après moins de dix minutes de délibéré, le tribunal lui inflige une peine d'emprisonnement de six mois ferme avant expulsion.

- 1er janvier 2012, **France**

D'après le rapport annuel des associations, 32 922 personnes ont été expulsées en 2011, chiffre auquel il faut ajouter celles expulsées depuis les départements d'outre-mer qui représenteraient près de la moitié des expulsions du territoire français : 31 335 en 2011, soit de plus de 64 000 au total (principalement depuis l'île de Mayotte). La durée d'enfermement dans les 23 centre de rétention de France est en moyenne de 9,7 jours et 40 % des sans papiers qui y ont été enfermés ont été expulsés. Les tunisiens ont fait l'objet d'une véritable « chasse » depuis l'insurrection sociale et la chute de Ben Ali en janvier 2011 : ils ont été les plus nombreux à se retrouver enfermés en centre tandis que nombres d'entre-eux ont été renvoyés de force en Italie dans le cadre des « réadmissions Schengen », qui permettent de renvoyer un sans papiers dans le pays par lequel il est entré dans l'Union Européenne sans possibilité de recours. De nombreuses luttes auront lieu dans toutes l'Europe aux cotés de sans papiers tunisiens, notamment à Paris. Depuis le passage de la loi Besson, qui a notamment repoussé du deuxième au cinquième jour l'intervention du juge des libertés, un quart des personnes enfermées en centre de rétention sont expulsées sans passer devant le juge des libertés et de la détention.

- 6 janvier 2012, **Roissy**

A bord du Paris-Lomé qui devait décoller depuis Roissy, des passagers voient les flics faire monter un homme pieds et poings liés avec des cordes, ce que la police justifiera en disant que ce dernier s'était déjà rebellé. Devant la protestation de plusieurs d'entre eux, des renforts sont appelés (cinq cars remplis de flics de la police de l'air et des frontières-PAF). C'est ensuite le pugilat, échanges de coups entre les expulseurs et les quelques mutins, dont trois finiront arrêtés et jugés pour « entrave à la circulation d'un aéronef ». L'avion est finalement parti avec du retard, et la personne expulsée. Mais ce type d'opposition concrète est loin d'être vaine, et les flics sont parfois contraints de renoncer.

- 22 janvier 2012, **Bruxelles**

La station de métro Horta, ornée de balustrades et de vitraux provenant de la Maison du Peuple a été fermée pendant plusieurs heures après avoir été entièrement maculée de peinture et ses portillons bloqués à l'aide de morceaux de bois. Les dommages sont importants. Les lignes de tram qui passent par la station ne s'y arrêtent momentanément plus. Vers 01h30, selon le Procureur de Bruxelles, *« deux individus ont bloqué les volets de la fermeture de la station. Ils ont ensuite pris soin de neutraliser les caméras de surveillance en les aspergeant de peinture à l'aide bonbonnes, pendant que d'autres malfrats pénétraient dans la station pour la saccager à l'aide de ballons, de bouteilles, et d'extincteurs remplis de peinture. L'enquête et la lecture des images exploitables ont pu déterminer que le groupe d'auteurs était composé d'environ 10 individus bien préparés et organisés. Certains des auteurs étaient vêtus de combinaisons blanches de protection, d'autres avaient des vêtements de rechange. L'enquête a également révélé que les extincteurs utilisés sont de marque 'SICLI'. Ce modèle d'extincteur n'est plus utilisé depuis une vingtaine d'années »*.



- 15 mars 2012, **Palaiseau**

A midi, un incendie éclate dans une des chambres du CRA. Le feu est parti à l'intérieur du lieu d'enfermement, les retenus ont été évacués à l'extérieur et contenus par les flics aidés de renforts. Il semble également qu'une bagarre ait éclaté entre plusieurs retenus et des personnels du centre. Au moins deux personnes ont été conduites en garde-à-vue dans l'après-midi. La rapide intervention des pompiers a permis de contenir le feu et de le résorber au bout d'une heure. Alors que le CRA fume encore et que les lieux sont remplis d'eau, les retenus doivent être évacués. L'ensemble des retenus est transféré dans d'autres centres de la région parisienne. Plusieurs ont ainsi été conduit au Mesnil-Amelot ainsi qu'à Vincennes dans l'après-midi et y ont été enfermés le soir.

- 17 avril 2012, **Toulouse**

Sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français), comparaît au tribunal un sans papier. Son crime ? Avoir séjourné depuis 2006 sur le territoire français en toute illégalité. La vice-présidente rend son délibéré vingt minutes plus tard : la requête en annulation de l'OQTF est rejetée. Il serre alors son épouse en pleurs dans ses bras. La salle se vide progressivement et les trois agents de la Police Aux Frontières observent par pudeur une distance d'avec le couple visiblement accablé. Peut-être touchés par le tableau, c'est sans menottes que les policiers décident de le raccompagner dans le couloir. Mal leur en prend. Les laissant médusés, il en profite pour disparaître du tribunal dans une course endiablée et ne sera pas retrouvé.

• 18 avril 2012, **Bagnolet**
Deux véhicules de la Croix Rouge sont incendiés rue du Moulin. « *Ici et ailleurs depuis trop longtemps, la Croix-Rouge cogère des camps de rétention et des zones d'attente (comme à l'aéroport de Roissy).* »

• 8 juin 2012, **Lesquin**
Une révolte éclate au centre de rétention de Lesquin près de Lille suite à une embrouille avec des flics. Plusieurs personnes ont défoncé une vitre blindée à l'aide de l'armature métallique d'un lit. Il semblerait que les caméras de vidéo-surveillance ont cessé de fonctionner pendant la révolte. Deux personnes se seraient également évadées. Le juge en condamne quatre à 6 mois de prison avec sursis.

• 21 juin 2012, **Mesnil-Amelot**
Malgré la sophistication des systèmes de sécurité, des portails magnétiques, de toutes les caméras de surveillance et du zèle des gardiens du CRA, neuf personnes se sont évadées dans la grande tradition : ils auraient creusé (ou utilisé) un tunnel et auraient pris simplement le bus devant le CRA.

• 18 avril 2012, **Bagnolet**
Deux véhicules de la Croix-Rouge sont incendiés rue du Moulin.

• 1er septembre 2012, **Marseille**
A 21h, le feu est mis à des matelas dans la salle commune du premier étage du centre de rétention du Canet à Marseille. Le circuit électrique de la salle commune brûle entièrement, faisant exploser la télévision collective. En entendant crier « au feu », les retenus des autres blocs empilent des matelas à l'intérieur des salles communes, mais la police intervient assez vite. Les retenus du premier étage sont évacués et entassés dans une salle commune du rez-de-chaussée. Les pompiers arrivent et maîtrisent l'incendie qui ne se propage pas aux autres étages, mais le bloc qui a pris feu est inutilisable. Une enquête est immédiatement ouverte et après avoir visionné les caméras, les flics embarquent un retenu, probablement en GAV. Un autre retenu est mis à l'isolement. Les retenus de l'étage qui a pris feu sont dispersés dans les cellules des autres blocs, ils se retrouvent à cinq ou six dans des cellules prévues pour deux. Cet incendie s'inscrit dans un contexte de tension au sein du centre. Depuis l'été, les incidents s'enchaînent : refus d'embarquement, destructions de matériel, résistances individuelles et collectives. Le centre est surpeuplé, la police insulte et tabasse quotidiennement, les retenus qui résistent aux expulsions sont ligotés et bâillonnés au scotch, la bouffe est périmée, les retenus sont gavés d'anxiolytiques, etc. La lutte à l'intérieur trouve un écho à l'extérieur : prises de contacts avec les retenus, relais de l'information, parloirs sauvages, rassemblements sont organisés.

Le vent se lève...

Sabotons la machine à expulser



On entend beaucoup parler ces derniers temps des centres de rétention et des politiques migratoires, essentiellement à travers la rhétorique du scandale : mise en avant de l'image de la famille innocente et bien intégrée, qui travaille ici, dont les enfants sont scolarisés, insistant sur l'ignominie qu'il y a à les enfermer dans des camps. Toute une rhétorique employée pour mobiliser l'indignation citoyenne, pour crier au racisme en se vivant comme des résistants, pour lancer de vains appels à réformer la gestion de la machine à expulser, à améliorer les conditions d'enfermement, à trier les « bons » des « mauvais » sans-papiers.

N'y allons pas par quatre chemins : nous ne souhaitons pas ajouter nos larmes à ce bal des pleureuses, nous ne luttons pas contre la machine à expulser par empathie et encore moins par pitié, ni dans le but de la rendre plus humaine, mais pour la détruire. De la même façon, nous ne partons pas du principe que les personnes enfermées dans ces camps seraient des victimes à secourir, ou qu'il faudrait assister leur intégration (ou leur réintégration) dans cette société que nous voulons désintégrer totalement. Les logiques syndicales, humanitaires et réformistes ont depuis longtemps démontré leur rôle de cogestion des logiques d'exploitation, de contrôle et d'enfermement, en bref de domination.

Les sans-papiers, comme tous les autres exploités, n'ont jamais eu besoin de souteneurs ou de chevaliers vaillants pour se révolter, beaucoup n'ont jamais attendu le feu vert de quelconques militants et politiciens. En témoigne, parmi une multitude d'actes individuels et collectifs, des plus quotidiens aux plus spectaculaires, l'incendie de la plus grande prison pour étrangers d'Europe, le centre de rétention de Vincennes en juin 2008.

Le centre de rétention n'est qu'un seul des rouages de la machine à expulser qui n'est elle-même qu'un seul des rouages de la machine infâme qu'est ce monde de barbelés et de domination. De fait, elle n'est pas un concept à discuter sur les bancs douillets d'une université, elle s'incarne dans une foultitude de responsabilités concrètes : des associations humanitaires comme la **CIMADE**, **France Terre d'Asile**, l'**Ordre de Malte**, **Forum Réfugiés** et la **Croix-Rouge** qui co-gèrent les centres et les zones d'attente en bonne entente financière avec l'Etat ; **RATP**, **Air France**, **Carlson Wagon-Lit**, **Royal Air Maroc** et **SNCF** : tous déportent, et certains ajoutent leurs contrôles à ceux des flics; le groupe **Accor** qui dépanne l'Etat de quelques places de prison dans ses hôtels, les institutions qui organisent les rafles en guet-apens comme **Pôle Emploi**, **CAF**, la **Sécu**... ; les entreprises qui organisent la logistique à l'intérieur des taules comme **Sodexo**, **Avenance**, **GDF-SUEZ**, **Veolia**, **Eurest**... ; les constructeurs comme **Bouygues**, **Vinci**, **Eiffage** ; les suceurs de sang et de sueur des boîtes d'intérim comme **Randstad**, **Adecco**, **Manpower** ; les syndicats qui négocient les critères d'expulsion à la table de l'Etat comme la **CGT**, **CFDT**, **SUD**, **UNSA**, **FO** et tous les partis politiques qui font leur beurre électoral sur la question des migrants...
Toute une maxi-brochette de collabos sans lesquels l'Etat, ses flics, ses juges et ses gendarmes ne pourraient pas gérer cette machine de déportation. Les motivations de ces charognards n'ont rien de bien raciste, car l'argent n'a pas de couleur, et c'est pour la manne financière dont ils profitent qu'ils prêtent tout leur concours à ce système de merde.
Pointer les responsabilités claires de ces collaborateurs ne signifie pas les réduire à la seule question des expulsions et des frontières. On retrouve tous ces vautours dans la gestion quotidienne de l'exploitation, de l'enferment, de la domination, car nous sommes tous, avec ou sans-papiers, du gibier à frontières, à matons, à patrons, à humanistes.

Ils ont des noms et des adresses
chacun peut leur renvoyer un peu de leurs responsabilités à la gueule de la façon qu'il estime la plus pertinente

Dans cette guerre sociale sans trêve, il est toujours temps d'exprimer notre haine sans concession, et d'attaquer sans médiation tout ce qui nous rend esclaves.

Centres de rétention, papiers, prisons, frontières, gestionnaires et co-gestionnaires de la domination :
Autant en emporte le vent de la liberté !

[Tract trouvé dans les rues de Paris, fin 2012.]

• 15 novembre 2012, **Vincennes**
Dans le CRA2, suite à une énième tentative de suicide, des retenus ont cassé du mobilier, des caméras, des néons et ont tenté d'allumer des feux, les CRS sont intervenus pour mater la rébellion.

• 16 novembre 2012, **Vincennes**
Manifestation nocturne visant à s'approcher au plus près du centre de rétention de Vincennes. Une centaine de personnes avait répondu à l'appel non déposé en préfecture. Des slogans comme Pierre par pierre et mur par mur nous détruirons toutes les prisons », liberté pour tous, avec ou sans papiers », non non non aux expulsions, libération de tous les prisonniers », « feu feu feu aux centres de rétention, ni matons ni prisons n'arrêteront nos rebellions ». Des pétards, des fusées et quelques feux d'artifices sont lancés, les sifflets et les casseroles se mêlent aux cris de « liberté ! ». A l'intérieur, des retenus crient et manifestent aussi. Dans le CRA1, le feu est mis à des poubelles, des retenus tentent d'escalader les grillages, déclenchant les alarmes. Une soixantaine de CRS entrent à l'intérieur du centre pour mater la rébellion.

• 21 novembre 2012, **Vincennes**
Trois Algériens, deux Tunisiens, un Marocain et un Irakien ont attendu le départ des agents d'entretien puis le changement des équipes de police pour s'éclipser. Ils ont fugué par une porte mal fermée ou qu'ils ont forcée vers 23h20, les sept hommes ont pris la fuite en direction de l'autoroute A4 qui passe à proximité du CRA, dans le 12e arrondissement de Paris. Des recherches ont été lancées pour les retrouver, sans succès.

• 30 novembre 2012, **Marseille**
Un retenu s'est évadé de la prison pour sans papiers du Canet à Marseille. A l'aide d'une pince coupante, il a coupé une grille. Des amis lui ont lancé une corde pour escalader le mur. Et paf, c'est la cavale.

• 30 novembre 2012, **Turin**
Au son des tambours d'un groupe de Samba à l'extérieur du CRA de Corso Brunelleschi, les retenus brisent les portes des cages, d'abord une section, puis une autre, et finalement tout le centre – y compris la section femmes – sont dans la tourmente. La police intervient d'abord avec les canons à eau, puis entre dans les sections les plus chaudes pour apaiser les esprits au son des coups de matraques. Quant le rassemblement se poste devant l'entrée du centre, vient la nouvelle de 5 blessés dans la section violette. Et quand le rassemblement retourne sur le Corso Brunelleschi, bloquant la circulation sur la via Mazzarello et sur la via Monginevro l'air est rempli de l'odeur des lacrymogènes lancées contre les révoltés. Certains parviennent à grimper sur les toits de la section bleue, et de là saluent les manifestants.

• 14 décembre 2012, **Turin**
Deux semaines après la révolte du 30 novembre, une nouvelle mutinerie réchauffe les cœurs des prisonniers du centre de rétention de Turin. Encore une fois, il a suffi d'un petit salut pour allumer la mèche : quand, dans l'après-midi, une trentaine de compagnons se sont rassemblés à l'extérieur du centre, certains détenus des sections rouge, bleue et violette sont montés sur les toits et ont incendié plusieurs matelas. Des ballons de foot et des balles de tennis ont été lancés par dessus des murs, un petit brasier a été allumé sur le trottoir. La police est intervenue avec des canons à eau pour éteindre les incendies sur les toits et un mur à l'intérieur de la section rouge a été abattu, de quoi faire des pierres à jeter sur les flics. L'émeute terminée, la police a perquisitionné la section rouge à la recherche de morceaux de verre et, peu après, dans la section bleue, des retenus ont lancé des bouteilles sur les matons.

• 16 décembre 2012, **Palaiseau**
Quatre retenus se sont évadés du centre de rétention de Palaiseau (Essonne). Vers 19h30, un retenu a appelé un flic dans la salle de télévision. Il aurait alors été maîtrisé au sol par 5 personnes qui lui aurait pris son badge magnétique pour ouvrir les différentes portes. Alors qu'un continuait de maintenir le flic, les 4 autres se seraient dirigés vers la zone de livraison du centre afin de s'échapper en escaladant un grillage. Malheureusement, Ibrahim, un autre retenu accusé d'avoir aidé à l'évasion a été incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis.

• 18 décembre 2012, **Palaiseau**
Ibrahim El Louar, qui avait été incarcérée suite à l'évasion de 4 personnes du centre de rétention de Palaiseau le 16 décembre 2012 est condamné par le tribunal correctionnel d'Évry à deux ans de prison ferme et à verser 800 euros et 400 euros de dommages et intérêts à deux flics.

• 21 décembre 2012, **Europe**
L'accès au fichier EURODAC est élargit pour tous les flics d'Europe. C'est un fichier qui stocke depuis 2003 les empreintes digitales des demandeurs d'asile âgés de plus de 14 ans.

• 25 décembre 2012, **Modène** (Italie)
Des balles de tennis ont été envoyées par dessus les murs du centre de rétention de Modène. Des messages comportant l'inscription liberi tutti » ainsi qu'un numéro de téléphone étaient glissés à l'intérieur. Le soir même une révolte éclate : des matelas sont jetés dans la cour et les insultes contre le personnel du centre et les forces de l'ordre présentes sur place fusent. Dès lors, les détenus ont entamé une grève de la faim.

• 13 janvier 2013, **Paris**
Une dizaine de personnes se sont rendues au musée du Quai Branly, dans le 7ème arrondissement, où se tenait une exposition d'art aborigène. Des tracts sont distribués et une banderole déployée sur laquelle est écrit « L'Australie traque et enferme / Vive la révolte / à Nauru comme ailleurs », entravant pendant un moment l'accès au musée. Au 5e étage d'un des bâtiments du musée, l'entrée du restaurant « Les Ombres » ainsi que l'ascenseur y menant ont été pourris par des jets de mixture pestilentielle et des boules puantes. Les personnes présentes ont exprimé ainsi leur solidarité avec une révolte qui a éclaté le 30 septembre dernier dans le camp d'enfermement de l'île de Nauru, suite à laquelle des personnes devaient passer en procès en Australie le 14 janvier.

• 31 mars 2013, **Turin**
Tandis que la moitié de l'Italie est attablée autour du repas de pâques plus ou moins garni, au Cie de Turin tous les retenus se sont mis d'accord pour refuser les repas. Toutes les sections, hommes et femmes, ont annoncé une grève de la faim de trois jours et il semble que la majeure partie des retenus ait aussi renoncé aux traitements. A l' arrivée du dîner, tant pour se donner de la force et encourager les indécis que pour fêter la réussite de la grève, les retenus ont décidé d'applaudir tous ensemble.

• 31 mars 2013, **Turin**
La grève de la faim de tous les retenus du CIE de Turin continue, et les retenus racontent que deux d'entre eux sont aussi en grève de la soif depuis plusieurs jours. Lundi soir, une vingtaine de solidaires s'est donnée rendez-vous au CIE de Corso Brunelleschi pour les soutenir dans leur lutte par un salut accompagné de slogans, de bruits et de pétards. Comme d'habitude la réponse de l'intérieur ne s'est pas faite attendre. En outre, et ceci est nouveau, on entendait clairement les cris des femmes prisonnières. Mardi matin les retenus de la section jaune du CIE de Turin sont montés sur les toits des chambres et demandent dès lors que soient libérés au moins celles et ceux qui ont déjà passé six mois derrière les barreaux.

• 2 avril 2013, **Evry**
Les juges de la cour d'appel ont rendu leur verdict concernant Ibrahim El Louar, condamné en première instance à 2 ans de prison ferme suite à l'évasion de Palaiseau [Cf. 16 décembre 2012 & 18 décembre 2012]. Les chefs d'inculpation de tentative de soustraction à une mesure d'éloignement et de vol aggravé ont été annulés. Mais il a été reconnu coupable pour les violences aggravées sur agents dépositaires de l'autorité publique (à savoir Frantz Piece et Coralie Bouton) en état de récidive légale et condamné à 1 an de prison ferme. Il est donc maintenu en détention à la prison de Fleury-Mérogis. Ibrahim sortait déja d'une peine de 3 mois de prison pour vol avec violence, il était donc dans un cas de double peine. Ce qui pourrait devenir quadruple peine, si lors de sa sortie de prison il était de nouveau enfermé en CRA. D'autant plus que lors de cette

première condamnation il avait également été condamné à une interdiction du territoire français de trois ans.

- 15 avril 2013, **Turin**

Dans la nuit des inconnus vandalisent une filiale de la banque Unicredit corso Brescia. A côté des vitrines, le tag « feu aux prisons » en solidarité avec les retenus révoltés de Corso Brunelleschi.

- 22 septembre 2013, **Paris**

La quinzaine de distributeurs de banque de la rue de Belleville (20ème) s'est retrouvée dans l'impossibilité de fonctionner grâce à de la colle dans la fente à carte. *« Parce que les banques balancent des sans-papiers aux flics. Parce que l'argent est l'un des nœuds du problème. »*

- 6 juin 2013, **Paris**

Rafle de sans-papiers au cours de l'après-midi dans le quartier de Barbès : des centaines de flics ont encerclé le quartier, les gens ne pouvant plus ni entrer ni sortir, bloqués par des centaines de flics de toute sorte arrivés à bord de dizaines de véhicules, quadrillant la zone jusqu'à la Gare du Nord, La Chapelle, Château Rouge et Anvers. A l'intérieur du périmètre qui comprenait la rue de la Goutte d'Or, la rue des Islettes et une autre rue parallèle, les flics se déploient. A l'extérieur du périmètre ils sont apparemment aussi extrêmement nombreux. Divers contrôles sont effectués : papiers et ventes à la sauvette, hygiène dans les établissements (d'après des commerçants). Une quarantaine de personnes sont enfermées au centre de rétention de Vincennes *[voir tract]*.

Paris, le 6 juin 2013 dans l'après-midi

14h : Plusieurs dizaines de cars de flics en tout genre prennent position tout autour de Barbès et de sa fameuse ZSP (zone de sécurité prioritaire). Ils ferment les rues avec les camions et raflent au faciès des vendeurs à la sauvette, sans papiers et pauvres en tout genre.

16h25 : Certaines rues sont débloquées pour laisser l'accès aux sorties d'école ce qui laisse croire que l'opération est terminée. Mais plusieurs personnes sont prises au piège par des groupes de flics en civils réussissant à se fondre dans la population et à continuer les interpellations. Les personnes arrêtées sont ramenées menottées dans les bus d'embarquement stationnés sous le métro.

17h : Passage du Havre un rassemblement appelé par des proches et des camarades de Clément Méric est organisé. Il regroupe plusieurs milliers de personnes venues se recueillir à l'endroit de son assassinat par des fascistes la veille au soir.

18h : Toute la journée les politiciens de tout bord se sont succédés dans les médias. Certains se retrouvent au micro place Saint Michel, pour le rassemblement appelé par le parti de gauche rejoint par toute une clique politicienne allant des centristes à l'extrême gauche. Heureusement certains ne parviendront pas à intervenir, hués par une foule pas dupe. En effet, ceux là même qui planifient et organisent la chasse aux sans papiers veulent aussi récupérer la mort d'une personne qui de part ses engagements luttait contre le racisme. C'est le grand jeu de la récupération politicienne où l'on nous explique que pour lutter contre le fascisme il faut constituer un front commun et défendre la démocratie. Fascisme et démocratie sont les deux faces d'une même pièce, deux modes de gestion de l'État qui font prospérer le capitalisme.

20h : Plusieurs centaines de personnes partent en manif sauvage et traversent la capitale criant « d'Istanbul à Paris, à bas l'État, les flics et les fachos » en direction du local de l'œuvre française, groupuscule fasciste. Le cortège laisse des traces de son passage : poubelles renversées, tags, autocollants, vitrines de banque martelées...

20h30 : Des personnes se retrouvent devant le commissariat de Clignancourt pour visibiliser le départ des personnes raflés vers le centre de rétention. Les coups de matraques et leur petit nombre ne les empêcheront pas d'exprimer leur solidarité.

Face aux rafles, aux violences d'État, aux violences fascistes, aux charognards et à la résignation exprimons notre colère dans la rue ! Faisons en sorte d'entraver concrètement le travail des flics, opposons-nous aux expulsions et ne laissons pas les fascistes et leurs idées envahir l'espace et pourrir nos vies. Organisons-nous pour s'attaquer à toutes les formes de dominations et tendre vers la liberté.

Contre les flics et les fascistes, mort à l'état et au capitalisme.



[Tract trouvé dans les rues de Paris, juin 2013.]

- 13 juin 2013, **Sicile**

Au CIE de Caltanissetta, pendant que certains retenus ont escaladé le grillage d'enceinte de près de dix mètres de haut, d'autres ont jeté des pierres et un mélange d'eau et de cire contre les matons. Cinq retenus ont réussi à passer de l'autre côté, mais quatre ont été rattrapés. Deux d'entre eux, Algériens de 22 et 30 ans, sont désormais incarcérés pour « rébellion avec violence », après s'être défendus à coups de pieds et de poings quand ils ont été bloqué dans leur évasion. Les deux autres retenus ont été inculpés. Quatre matons ont aussi été blessés, dont un atteint aux yeux par le mélange de bougie durcie : deux du Reparto mobile [CRS] de Catania, un carabinier du Bataillon de Palerme, et un flic-adjoint.

- 17 juin 2013, **Bruxelles**

Maggie de Block, secrétaire d'État à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale en Belgique a été entartée alors qu'elle se rendait à une remise de prix au théâtre du bronx (situé le long du marché aux porcs, ça ne s'invente pas). Une vidéo de l'attaque a ensuite circulé : *« Maggie De Block, secrétaire d'État à l'asile et à l'immigration se fait entarter pour ses politiques migratoires fascistes, destructrices et inhumaines. Ça, c'est pour les milliers de personnes déportées et détenues dans les centres fermés ! Et ça, pour l'enfer qu'ils font vivre aux migrant-e-s ! »*.

- 19 juin 2013, **Perpignan**

Un Tunisien retenu au centre de rétention de Perpignan est condamné à deux mois de prison ferme, à 1 000 euros d'amende et à 900 euros de dommages et intérêts pour « outrage et menaces » à l'encontre de trois flics du centre qui se sont portés parties civiles. Il était en grève de la faim depuis cinq jours avec d'autres retenus pour protester contre les violences subies et les conditions d'enfermement et les flics l'ont désigné comme responsable d'un départ d'incendie sur le terrain de sport.

- 26 juin 2013, **Mellila** (Espagne)

Environ 300 migrants subsahariens ont assailli le grillage séparant l'enclave espagnole du Maroc vers 4 heures du matin. A force de jets de pierres sur les flics marocains une centaine d'entre eux ont réussi à passer la frontière. Le dernier assaut, lors duquel 70 personnes avaient réussi à entrer sur le territoire espagnol, remontait au 13 mai.

- 1er juillet 2013, **Vincennes**

Trois retenus dans le CRA3 de Vincennes se font la belle. Après avoir pratiqué un

trou dans le grillage, ils ont profité du moment de la relève de l'équipe de flics pour s'évader.

• 10 juillet 2013, **Mellila** (Espagne)
Une centaine de migrants ont organisé un assaut de l'enceinte grillagée empêchant l'accès à l'enclave espagnole de Melilla. Environ quarante ont réussi à passer la frontière. Certains sont arrivés jusque dans l'aéroport de Melilla avant d'être rattrapés par les gardes civiles. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu, pour une fois, de blessés du côté des migrants. Le 26 juin une centaine de personnes avaient réussi à rentrer dans l'enclave lors d'un assaut similaire. En réponse à ces assauts répétés, les autorités espagnoles et marocaines organisent conjointement la répression des migrants présents dans la province marocaine de Nador, frontalière de Melilla. Des hélicoptères se relaient pour surveiller la zone, avec pour conséquence des arrestations et des refoulements vers la ville d'Oujda. Le 3 juillet, 15 migrants avaient été blessés et plusieurs arrêtés suite à des affrontements avec les flics.

• 23 juillet 2013, **Turin**
Grosse révolte au CIE de Corso Brunelleschi à Turin. Dans la nuit les retenus de la section blanche, la plus neuve et présentée comme super-sûre, se sont rebellés et ont mis le feu à des matelas. Bientôt d'autres feux sont allumés dans les sections jaunes, rouge et bleue. Au cours de l'émeute, des retenus tentent de s'échapper : certains sont repris immédiatement, un autre se blesse en tombant et est transporté à l'hôpital, un autre encore aurait probablement réussi à s'évader. Plusieurs retenus ont été arrêtés pour les divers dommages causés au centre. Le lendemain, vers 11 heures du soir, un groupe de solidaires s'est retrouvé devant le CIE avec slogans et feux d'artifices pour saluer les révoltés.

• 26 juillet 2013, **Metz**
Alors qu'ils escortaient deux personnes originaires du Kosovo vers le centre de rétention de Metz, quatre flics de la PAF sont agressés sur une aire d'autoroute par des personnes munies de cutters. Plaqués au sol et lame sous la gorge les flics ne peuvent qu'assister dépités à l'évasion de leurs deux prisonniers qui n'ont pas été retrouvés.

• 1er août 2013, **Moscou**
Près de 1 400 sans papiers d'origine marocaine ont été arrêtés à Moscou le 31 juillet, suite à deux rafles menées par la police. Depuis plusieurs jours ces opérations se multiplient : la police et le service fédéral des migrations nomment cela « campagne de décriminalisation » en utilisant le prétexte de la criminalité et du travail clandestin pour justifier ces arrestations massives. Suite à ces rafles, plusieurs centres de rétention temporaires ont été ouverts pour enfermer les personnes arrêtées. Un a été ouvert dans le quartier de Golyanovo à Moscou et enferme plusieurs centaines de personnes : des barbelés, des tentes avec des lits superposés et des flics. Pour pallier à l'absence de cadre juridique pour ces camps, le service fédéral des migrations a déposé le 5 août un projet de loi sur la création d'« institutions spécialisées pour les migrants clandestins en attente de jugement ou d'expulsion vers leur pays d'origine ». Le projet prévoit aussi de créer 83 camps pour migrants dans le pays (il y en avait 21 à ce jour).

• 21 août 2013, **Paris**
La permanence du parti socialiste du Xe arrondissement, située au 1, passage Brady est attaquée, « Expulseurs de sans-papiers » peints en grosses lettres bleues et les serrures sont bloquées. Dans le Marais, la permanence du PS du 3ème (40, rue Charlot) subit le même sort. Dans les 18ème et 20ème arrondissements, la permanence PS a elle aussi été taguée de grands A cerclés. *« C'est la deuxième fois depuis le mois de juin que le local est visé par des inscriptions portant la signature de la mouvance de l'ultra-gauche radicale »*.



• 22 août 2013, **Mesnil-Amelot**
La tension est montée dans le CRA3 du Mesnil Amelot entre flics et retenus après qu'un retenu a escaladé une grille pour aller chercher le ballon de foot qui avait atterri dans une partie inutilisée du centre. La réaction violente des flics qui se comportent comme s'il s'agissait d'une tentative d'évasion provoque la colère de l'ensemble des personnes enfermées qui se mettent à crier et à taper contre les grilles, jusqu'à ce qu'un grillage du CRA2 cède. Les flics se déploient en nombre, armés de lacrymos et de matraques. Peu après les retenus mettent le feu à deux cellules. Lors de la journée deux retenus ont été arrêtés par les flics. L'un est retourné dans le CRA3 après quelques heures d'isolement, l'autre après une journée en garde-à-vue et avec une convocation au tribunal, sûrement pour outrage et rébellion. Les escortes aux TGI de Meaux ont été annulées et toutes les personnes qui devaient passer devant le JLD ce jour-là ont ainsi vu leur détention prolongée.

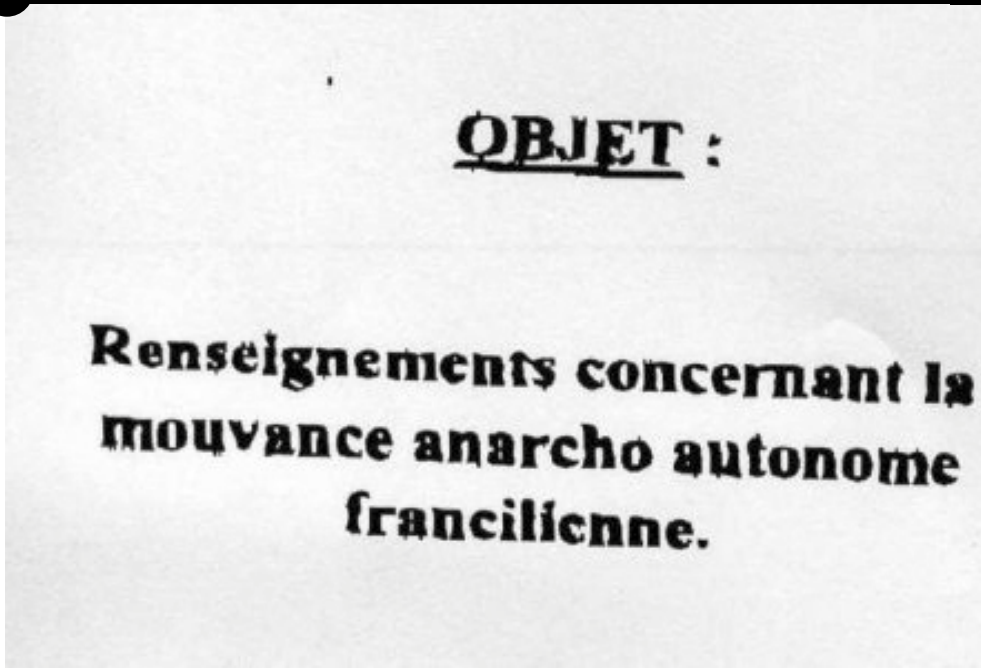
• 22 septembre 2013, **Paris**
Deux véhicules de la Croix-Rouge (un Peugeot 208 et un Peugeot Partner) sont partis en fumée, rue des Montiboeufs (20ème). *« On veut ainsi envoyer un petit signe de complicité aux évadés de Palaiseau et de Vincennes, aux mutins du Mesnil-Amelot et à tous ceux et celles qui luttent en taule »*.

• 6 novembre 2013, **Paris**
Rue des Montiboeuf dans le 20ème, un utilitaire Kangoo de la Croix-rouge, gestionnaire humanitaire des camps, expulsions, guerres, est cramé.

• 10 novembre 2013, **Vincennes**
Un des bâtiments du CRA est rouvert, d'une soixantaine de places. La préfecture annonce qu'à terme, le centre, d'une capacité d'accueil jusqu'alors de 280 places réparties sur deux bâtiments contigus, doit être réorganisé en trois modules de 60 places chacun. Une manif est appelée pour le lendemain.

• 4 décembre 2013, **Mesnil-Amelot**
Incarcéré suite à l'évasion du centre de rétention de Palaiseau, Ibrahim avait été condamné à deux ans puis à un an de prison ferme par la cour d'appel de Paris [Cf. 16 & 18 décembre 2012 et 2 avril 2013]. Le mercredi 4 décembre il arrivait en fin de peine et devait être libéré. Malheureusement il n'est pas sorti seul de la prison de Fleury-Mérogis, mais sous escorte de la PAF pour être transféré immédiatement au centre de rétention du Mesnil Amelot. Il avait déjà été condamné à une Interdiction du Territoire Français de trois ans le 5 novembre 2012. À Fleury Mérogis, une brigade spéciale de flics est chargée de veiller à ce que les sans papiers incarcérés soient expulsés ou enfermés en centre de rétention à l'issue de leur peine. Il sera, enfin, libéré le 10 décembre 2013 sur un vice de procédure devant le JLD. Bon vent.

Comment les médias nous couvrent...


OBJET :

Renseignements concernant la mouvance anarcho autonome francilienne.

A lire, écouter ou regarder les médias en ce début d'année 2010, de *20 minutes* au JT de France 2, en passant par France Info, *Le Parisien* et RTL, il se passe quelque chose. L'information est tombée le 26 janvier dans les dépêches d'agences : ce sont (pardon, ce *seraient*, le conditionnel médiatique permettant toutes les approximations et « relativisations ») plusieurs dizaines, ou 27, ou 42, ou 80, ou près d'une centaine de distributeurs de billets qui ont été détruits dans 5 ou 10 arrondissements parisiens, ou à Lyon, Poitiers et Grenoble, ou ailleurs, chacun y va de son chiffre ou de son expert.

Alors au-delà des faits bruts (et on sent bien que, pour l'auditeur présumé, c'est sensé être brutal, voire révoltant, de se retrouver, ou même simplement de savoir que d'autres auditeurs présumés ont pu se retrouver face à un DAB hors service ce matin-là), quelles explications ? Mises à part quelques blagues, toutes journalistiques, comme cette élucubration du JDD qui en fait même son titre : « *braquages au nom des sans-papiers* » et développe : « *Les suspects semblent en tout cas peu au fait des nouvelles méthodes de braquages. Plutôt que des voitures-bélier, explosifs ou autres moyens spectaculaires du grand banditisme, les distributeurs de billets ont été forcés à l'acide, la barre de fer ou par l'utilisation de poubelles en feu. Plus de 80 DAB seraient concernés dans toute la France – dans la capitale donc, mais aussi à Grenoble, Lille ou Poitiers. Un chiffre à relativiser, certaines violences n'étant pas revendiquées sur la toile. Sur certaines machines automatiques, des autocollants accusaient les banques de dénoncer à la police les titulaires de comptes en situation irrégulière.* », les journalistes ont compris de quoi il s'agit, et surtout qui est à l'origine des méfaits. Tous font état des autocollants apposés sur les DAB détruits, qui les mettent sur la piste d'une explication : « cette banque dénonce des sans-papiers aux flics ». Cette nouvelle-là, en revanche, ne sera ni annoncée pour elle-même, ni commentée, laissant en général une sorte de perplexité. Les plus fins limiers font aussi le lien avec les attaques d'entreprises de BTP qui participent aux constructions de prisons et centres de rétention. Là aussi, on ne disserte pas. On constate : une partie de ces actes de vandalismes sont revendiqués dans ce triangle des Bermudes numérique que semblent constituer *« les sites d'informations proches de l'extrême-gauche »*. Le nom « d'indymedia » est même lâché.

En revanche, la question de savoir qui est à l'origine de ces destructions ouvre un flot de paroles et d'« analyses ». La « *mouvance anarcho-libertaire* », ou « *l'ultra-gauche* » a encore frappé. Pas la peine de développer, cet ennemi de l'intérieur qui « *risque de finir comme Action Directe* » a encore une silhouette dans les mémoires, depuis les arrestations de Tarnac et les rodomontades d'Alliot-Marie et consorts. On fait des liens : Tarnac, affaire de Chambéry... Mais attention, « *pas d'amalgame entre les vandales des DAB parisiens et le réseau de Julien Coupat* » nous explique Serge Cosseron, historien et auteur du *Dictionnaire de l'extrême gauche* sur RTL. C'est sans

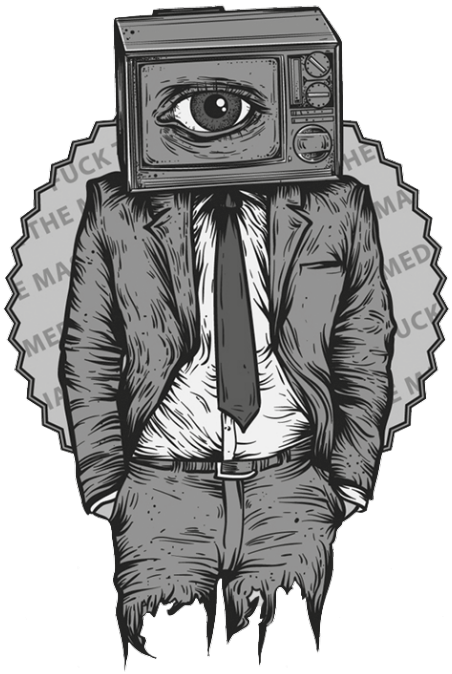
doute une entrée différente du dictionnaire. Il est au fait des nuances, « *Tout cela n'a rien à voir avec l'affaire dite "de Tarnac". ce ne sont pas les mêmes personnes même s'il y a un sentiment de solidarité* ». Et puis, il nous rassure, tout en travaillant le mystère : « *mon sentiment est qu'aucune des personnes qui font ce type d'action ne nourrit le fantasme d'aller sur les brisées d'Action Directe.* » Celui-ci s'est probablement entretenu avec le bureau des relations extérieures de la mouvance anarcho-libertaire, ou alors sa source doit être son propre dictionnaire. Il est rassurant, Serge Cosseron, mais de toute évidence ce n'est pas lui qui décide de la politique répressive de l'État : on apprend très vite, dans une formule qui laisse transparaître une certaine contradiction, que « *l'enquête sur les DAB a été confiée à la section anti-terroriste mais pour l'heure qualifiée simplement de dégradation volontaire* ».

C'est d'ailleurs sur l'aspect répressif que la presse nous renseigne évidemment davantage. *Le Figaro* relate en février 2010 le « *coup de filet* » qui a permis l'interpellation de 4 homme déférés pour « dégradations et destructions de biens en réunion » et « destructions de biens par substance explosive et incendie », « *en compagnie de 2 femmes remises en liberté* » et nous brosse un portrait rapide (sexe, âge) de ces interpellés qui « *font preuve d'un certain mutisme* ». On tient les coupables ? France info nous en dit plus : il s'agirait de militants qui ont suivi la filière grecque et ses camps d'entraînement. D'ailleurs : « *leurs homologues de l'ultra gauche* [grecs] *leur enseignent les méthodes de guérilla urbaine* ».

Le 29 juin 2010, dans l'interview de Squarcini, directeur de la DCRI, publiée par *Le Figaro*, les arcanes de la logique répressive, ou du moins ce qu'on décide d'en rendre public, sont dévoilées au profane. Il s'agit de faire, pour le plus grand nombre, « *le bilan d'activité et des dernières menaces déjouées* » grâce aux services de renseignement. Outre la menace djihadiste, Squarcini confirme qu'il existe en France « *une frange de l'ultragauche autonome cultivant une certaine thématique anti carcérale, antinucléaire, antisécuritaire* ». Il fait le lien avec les affaires dites « de Chambéry » et « de Tarnac ». Il affine les références en montrant une certaine culture de l'histoire des « mouvances » qui se sont intéressées à la question de l'enfermement, et c'est « *la mouvance autonomiste* [sic!] » Os Congaceiros qui est citée plutôt qu'Action Directe : « *En France, quelques clignotants s'allument. Je pense à des actions contre l'Administration pénitentiaire, le ministère de la Justice à Paris ou encore à une vague de sabotage de distributeurs automatiques de billets. Cette situation me rappelle la mouvance autonomiste "Os Cangaceiros", hostiles au plan prison d'Albin Chalandon en 1992.* »

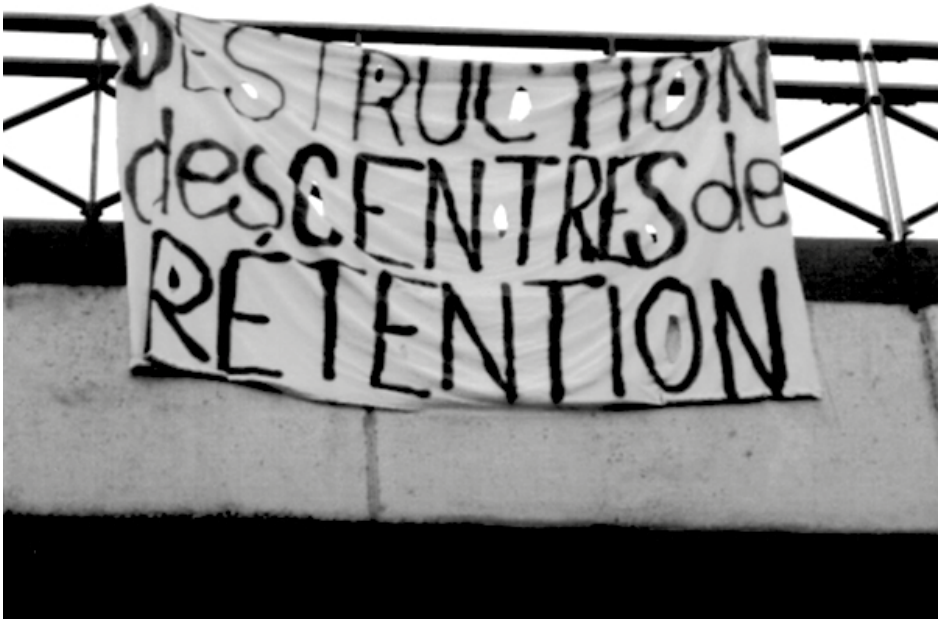
Reste que le discours affiché justifie l'intensité répressive — et c'est ce qui peut allumer « quelques clignotant » du côté de ceux qui interviennent d'une manière ou d'une autre contre ce monde — : « *nous sommes dans l'antichambre du passage à l'acte.* » Et quand on est dans l'antichambre, que ne ferait-on pas pour éviter que l'étape suivante n'ait lieu, surtout quand, avec l'expression « passage à l'acte » on se range dans le champ de la pathologie mentale : le bon traitement du délire est celui qui protège la normalité des passages à l'acte potentiels. Logique proactive s'il en est, qui vise à cibler, isoler, et en réprimer quelques uns pour menacer tous ceux dont la perspective ne serait pas d'en rester à l'antichambre de la dénonciation citoyenne des zones de non droit et de l'arbitraire administratif.

Ici comme toujours, la presse sert à justifier les pressions du renseignement intérieur et les incarcérations préventives, elle est le relais naturel du parquet et de la logique répressive générale de l'État. Les bons citoyens français ont peur par voie de presse, il faut donc leur livrer en pâture celles et ceux qui feront l'affaire pour servir d'exemples et rassurer l'opinion pseudo « publique ».



Brûlons les frontières !

Publié le 9 décembre 2009 sur indymedia



La révolte qui a conduit à l'incendie de la plus grande prison pour étrangers de France est une réponse concrète et historique à l'existence des centres de rétention et à l'ensemble de la politique de contrôle des flux migratoires.

Les 25, 26 et 27 janvier 2010 au TGI de Paris (métro Cité) dix personnes vont être jugées pour cette révolte. Notre solidarité doit être à la hauteur de l'enjeu : la relaxe des inculpés et au-delà la liberté de circulation et d'installation.

Le 22 juin 2008 le plus grand centre de rétention de France a brûlé.
Entre juin 2008 et juin 2009, une dizaine d'anciens retenus sont arrêtés et incarcérés — pour la plupart pendant près d'un an — en détention préventive. Ils sont inculpés de dégradation, destruction des bâtiments du centre de rétention administrative de Vincennes, et/ou de violence à agent des forces de police.

Pendant les six mois précédant cet incendie, le centre de rétention de Vincennes est le lieu d'incessants mouvements de protestation de la part des sans-papiers enfermés. Grèves de la faim, départs de feu, refus de comptage, altercations avec la police, oppositions individuelles ou collectives, se sont succédés à l'intérieur du centre tout au long de cette période. À l'extérieur, manifestations et actions dénoncent l'existence même de ces centres et soutiennent ces révoltes.

Le 21 juin 2008, Salem Souli décède dans sa chambre après avoir réclamé en vain des soins médicaux. Le lendemain, une marche organisée par les retenus en mémoire de cet homme est violemment réprimée. Une révolte collective éclate alors et le centre de rétention part en fumée.

Un procès pour l'exemple

Pour empêcher que ce type de révolte ne se répande, l'État doit frapper fort, il lui faut trouver des responsables. Ces dix personnes ont été arrêtées pour servir d'exemple. Qu'elles soient «coupables» ou «innocentes» cela ne nous importe pas. L'État, en punissant ces personnes, souhaite voir disparaître la contestation, l'insoumission, les actes de résistance de ceux qui se trouvent ou se trouveront un jour entre les murs de ces centres.

La révolte de Vincennes n'est pas isolée. Partout où se trouvent des centres de rétention, éclatent des révoltes, ont lieu des départs de feux, des évasions, des grèves de la faim, des mutineries, des destructions. Ce fut le cas en France (Nantes, Bordeaux, Toulouse où des centres ont brûlé) et dans de nombreux pays d'Europe (Italie, Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne) ou dans des pays où le contrôle aux frontières est externalisé comme la Turquie et la Libye.

L'incendie du centre de rétention de Vincennes n'est pas seulement symbolique : la disparition des 280 places de ce centre a eu pour conséquence immédiate une importante diminution des rafles et des expulsions, dans la région parisienne, pendant la période qui a suivi. Concrètement plusieurs milliers d'arrestations ont été évitées. Par cet acte, les retenus ont enrayé pour un temps le fonctionnement de la machine à expulser.

Prison pour étrangers : enfermer, expulser, dissuader d'immigrer

Les centres de rétention sont une des étapes entre l'arrestation et l'expulsion. Ils servent à enfermer les étrangers le temps de rassembler les conditions nécessaires aux expulsions, c'est-à-dire un passeport ou un laissez-passer délivré par un consulat et une place dans un avion ou un bateau.

Plus un État veut expulser, plus il construit de centres de rétention. Partout, leur nombre ne cesse d'augmenter. En Europe, la tendance est à l'allongement du temps d'enfer-

mement qui, non seulement permet d'expulser plus, mais aussi de dissuader d'immigrer.
De fait, ces lieux d'enfermement sont des lieux punitifs. Ainsi, ils sont construits de plus en plus sur un modèle carcéral : vidéosurveillance, petites unités, cellules d'isolement… Par exemple, en France le plus grand centre de rétention en construction au Mesnil-Amelot (240 places), et qui ouvrira dans quelques semaines, est conçu sur ce modèle. En Hollande, où les suicides et les décès «inexpliqués» sont fréquents dans les centres, la rétention dure 18 mois et peut être renouvelée immédiatement après la libération ; l'enfermement se fait en cellules individuelles très petites, parfois sur des bateaux-prisons, avec très peu d'accès à l'air extérieur.

Les sans-papiers : de la main-d'œuvre sur mesure…

Les centres de rétention font partie de la politique de «gestion des flux migratoires» élaborée elle-même selon les critères de «l'immigration choisie», c'est-à-dire en fonction des besoins en main-d'œuvre des pays d'Europe. Il n'est pas nouveau que les patrons des pays riches aient recours aux travailleurs immigrés pour accroître leurs profits. Que ce soit de manière légale comme dans le cas de l'intérim, de l'ex-«contrat OMI» (qui permet d'aligner le droit de présence sur le territoire sur le temps de travail saisonnier) ou du travail au noir, les étrangers occupent le plus souvent des emplois dans les secteurs les plus pénibles (BTP, restauration, nettoyage, travaux saisonniers…). Ces secteurs demandent une main-d'œuvre flexible, adaptable aux besoins immédiats de la production.

En plus de l'absence de droits liée à leur statut, par exemple en cas d'accident, la menace permanente de l'arrestation et de l'expulsion qui plane sur les sans-papiers permet évidemment aux patrons de les sous-payer, voire de ne pas les payer du tout (ce qui n'est pas rare). Ce nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail permet au patronat de renforcer l'exploitation de tous. Les grèves répétées de sans-papiers montrent à quel point les patrons français et l'État ont besoin de cette main-d'œuvre, mais aussi comment, en s'organisant collectivement, les sans-papiers peuvent parfois leur tenir tête et obtenir des régularisations.

… au bouc émissaire idéal

La politique migratoire, dont les centres de rétention sont un rouage, sert aussi à stigmatiser les sans-papiers. L'État en fait les boucs émissaires des difficultés que connaît la population de la France. L'utilisation spectaculaire des expulsions par l'État participe à montrer à la fois l'ampleur du «danger» que l'immigration irrégulière représenterait pour la France et l'Europe, et l'efficacité d'un État qui protégerait ses concitoyens face à ce danger.

L'État utilise des artifices comme lesdites «menaces de l'immigration clandestine», de la «racaille des banlieues», des «femmes voilées», ou comme la campagne sur l'identité nationale, pour faire ressortir les pires relents xénophobes et racistes et tenter de créer un consensus autour du pouvoir et du monde qu'il produit.

Des frontières partout

Les centres de rétention sont un élément indispensable à l'application d'une politique européenne de contrôle des flux migratoires qui, prétendant abolir les frontières à l'intérieur de l'espace Schengen, les renforce à l'extérieur notamment avec le dispositif Frontex.

Ainsi, le contrôle s'externalise aux portes de l'Europe, en accord avec des pays tels que la Libye, la Mauritanie, la Turquie ou l'Ukraine, où sont financés des camps pour enfermer des étrangers décrétés indésirables, avant même qu'ils n'aient réussi à pénétrer en Europe.

En même temps à l'intérieur de ce territoire, les frontières se disséminent, deviennent mobiles et par là même, omniprésentes : chaque contrôle d'identité peut conduire à l'expulsion. Car la frontière n'est pas qu'une ligne délimitant le territoire, mais surtout un point de contrôle, de pression et de tri. Ainsi, la rue, les transports, les administrations, les banques, les agences d'intérim, font déjà office de frontières.

Les centres de rétention, comme tous les camps pour migrants, sont des bouts des frontières assassines de l'Europe de Schengen. Ce sont des lieux où l'on attend, enfermé, parfois indéfiniment et sans jugement, où l'on meurt faute de soin, où l'on se donne la mort plutôt que d'être expulsé. Il faut en finir avec les frontières !

Pour toutes ces raisons, et parce qu'il n'y a pas de «bonne» gestion des flux migratoires, parce que chacun doit pouvoir décider où il veut vivre, nous sommes solidaires des inculpés de la révolte et de l'incendie du centre de rétention de Vincennes !

Relaxe de tous les inculpés !
Liberté de circulation et d'installation !
Fermeture des centres de rétention !
Plus de papiers du tout !

Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes,
9 décembre 2009.





Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y est mort. Le lendemain, le 22 juin, au cours d'une révolte collective, le centre est parti en fumée. 10 personnes sont inculpées pour cette révolte. Etre solidaire des inculpés de l'incendie de Vincennes, c'est être solidaire de toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉS DE LA RÉVOLTE DE VINCENNES



PROCES
DU 25 AU 27 JANVIER
13H30 AU TGI DE PARIS, M° CITE

SEMAINE DE SOLIDARITE
DU 17 AU 24 JANVIER

[Affiche trouvée sur les murs de plusieurs villes, décembre 2008, janvier 2009.]

Feu ! C'est parti !

Publié le 27 novembre 2009 sur indymedia



Le 1er décembre 2009 aura lieu l'audience de fixation des dates du procès des 10 inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes. Une demande de remise en liberté du dernier inculpé encore incarcéré, Nadir Autmani, y sera examinée. Interpellé lors d'une rafle à Barbès en juin dernier alors que l'instruction était close, ce jeune sans-papiers de 20 ans, a vu toutes ses demandes de remise en liberté rejetées et toutes les demandes concernant ses permis de visite sont jusqu'ici restées sans réponse. D'abord incarcéré à Fleury-Merogis, où il a mené une grève de la faim, il a maintenant été transféré à Fresnes.

Au-delà de la mobilisation pour la libération immédiate de Nadir, le 1er décembre ce sera la première audience d'un procès instruit entièrement à charge. A plusieurs reprises, les avocats des inculpés ont demandé des compléments d'enquête. La communication de pièces aussi fondamentales que l'expertise relative à la propagation rapide du feu, la communication des vidéos de surveillance, les rapports d'intervention des compagnies de pompiers intervenues, les échanges téléphoniques entre les pompiers et les policiers, la procédure d'enquête concernant la mort de M. Souli, le dossier d'enquête sur la plainte de plusieurs retenus à propos de violences au centre de rétention de Vincennes en février 2008, a été rejetée en bloc. Ce refus témoigne d'une volonté d'instruire à charge et d'évacuer toute responsabilité de l'état et des gestionnaires du centre.

Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y est mort. Le lendemain, les retenus organisent dans le centre une marche silencieuse qui est fortement réprimée par la police. Au cours de la révolte qui s'en suit, la prison est partie en fumée.

Dans le souci évident de faire des exemples et de dissuader quiconque de se révolter, l'Etat a multiplié les arrestations de retenus présents ce jour-là. Sans chercher à savoir s'ils sont « coupables » ou « innocents » nous soutenons les inculpés de l'incendie parce que nous nous opposons à la recherche de responsables d'une révolte collective.

La seule culpabilité réside dans une politique qui fait que des êtres humains sont pourchassés, arrêtés, enfermés, expulsés au prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. La responsabilité réside dans la politique de contrôle des mouvements migratoires. Chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir des frontières.

Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

Les sans-papiers enfermés à Vincennes se sont révoltés, les inculpés ont maintenant besoin de notre soutien !

SOYONS NOMBREUX LE MARDI 1ER DÉCEMBRE 2009 À 13H30 AU TGI DE PARIS, 16EME CHAMBRE (MÉTRO CITÉ) POUR EXIGER LA LIBÉRATION DE NADIR AUTMANI ET L'ARRÊT DES POURSUITES DE TOUS LES INCULPÉS !

Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes.

Tout feu, tout Flam...

Publié le 8 février 2010 sur indymedia



Le 25 janvier a commencé le procès de dix personnes sans-papiers accusées d'avoir participé, le 22 juin 2008, à la révolte collective qui a abouti à la destruction du centre de rétention administrative de Vincennes. Ils sont inculpés d'incendie volontaire, dégradation et violence en réunion.

Le procès mené par la juge Nathalie Dutartre et ses deux assesseurs est à l'image de l'instruction, menée exclusivement à charge pendant un an par le magistrat instructeur, M. Alain N'guyen The. La quasi totalité des demandes de la défense (circonstance de la mort de Salem Souli la veille de la révolte, expertises techniques des matériaux des bâtiments, rapport des pompiers...) a été rejetée. Seule a été acceptée la demande de visionnage de la totalité des bandes de vidéosurveillance, mais en audience. Cette décision qui apparaissait comme une concession a en fait porté atteinte aux droits de la défense en imposant, sans concertation et du jour au lendemain, aux avocats et aux prévenus trois semaines d'audience consécutives.

Ainsi depuis le 1er février, le procès se poursuit entre personnes de connivence : les juges, le procureur Gilbert Flam, les avocats des parties civiles, à savoir l'État, qui vient de réclamer, à la veille du procès, l'argent perdu du fait de la destruction de sa prison, ainsi que les policiers du centre. Les inculpés et leurs avocats ont quitté le procès, ces derniers affirmant ne pas avoir les moyens de la défense et ne voulant pas être «la caution de cette comédie».
Ces imbroglios juridiques qui sont détaillés dans des comptes rendus (sites Migreurop, Antimollusques, Indymedia) montrent, on pouvait s'en douter, qu'un État ne peut pas laisser une de ses prisons partir en fumée sans chercher à fabriquer et punir des coupables. Des coupables pour l'exemple et pour dissuader quiconque de se révolter. Qu'elle soit rendue dans des apparences «équitables» ou pas, la justice est là pour maintenir la société telle qu'elle est, faire perdurer l'exploitation par le travail, protéger la propriété privée et réprimer d'autres moyens de survie, transformer des révoltes collectives en actes individuels isolés et décontextualisés, ce procès n'échappe pas à cette règle. C'est cette même justice qui, validant les mesures de reconduite à la frontière et l'enfermement dit administratif, cautionne et encadre les centres de rétention, les expulsions, et envoie en prison ceux qui se révoltent ou font échec à leur expulsion.

Nous n'avons donc pas d'illusion sur la justice, pour autant nous pensons qu'exprimer notre solidarité peut permettre aux inculpés de s'en sortir au mieux face à la machine judiciaire. Lors de ce procès où les inculpés de la révolte de Vincennes risquent dix ans de prison ferme, nous sommes solidaires de ces hommes, sans chercher à savoir s'ils sont coupables ou innocents. La seule responsabilité réside dans la politique de contrôle des flux migratoires qui décide où nous devons vivre, survivre ou mourir et qui fait que chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir les frontières.

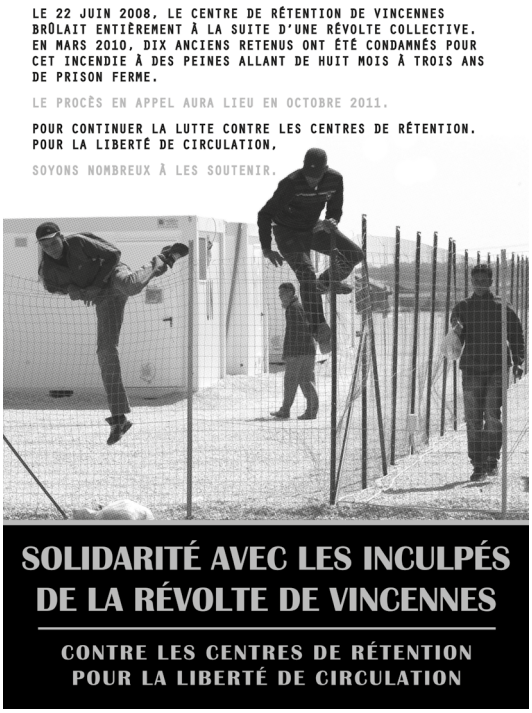
Suite à un appel à une semaine de solidarité avec les inculpés de Vincennes du 16 au 24 janvier, partout en France et ailleurs, des personnes ont exprimé leur solidarité de diverses façons (cf. ci-dessous la liste des actions de solidarité) : soutien aux inculpés, dénonciation de l'existence des prisons pour étrangers, de la machine à expulser et des entreprises qui dénoncent les sans-papiers.
Ces actions que chacun a organisées selon ses réalités et les moyens qui lui semblent appropriés ont précédé la semaine de solidarité pour certaines et elles ont bien évidemment continué tout au long du procès. Ne doutons pas qu'elles se poursuivent dans les semaines à venir, que ce soit pendant les dates imposées de ce procès ou plus largement tant que des milliers de personnes seront pourchassées, raflées, enfermées au prétexte qu'elles ne disposent pas de papiers administratifs que l'État nous impose d'avoir.

Fermeture des centres de rétention !
Liberté de circulation et d'installation !

Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes, 7 février 2010.

Procès en appel de l'incendie

Publié le 22 septembre 2011 sur indymedia



Le 21 juin 2008, Salem Souli, un sans-papiers enfermé au centre de rétention de Vincennes, meurt faute de soin. Le lendemain une révolte éclate qui réduit en cendres la plus grande prison pour sans-papiers de France. Cette révolte fait suite à plusieurs mois de lutte à l'intérieur (grèves de la faim, refus d'être comptés, manifestations, départs de feu…). Par la suite, 10 personnes parmi les 270 retenues dans le centre au moment de l'incendie sont arrêtées et emprisonnées pendant plusieurs mois avant d'être jugées. Elles sont condamnées en mars 2010 à des peines allant de 8 mois à 3 ans de prison ferme. Elles font alors appel de cette décision. Un nouveau procès aura lieu à partir du jeudi 6 octobre 2011. En attendant, leur liberté est à la merci de la machine judiciaire.

En première instance, le procès s'est déroulé entre personnes de connivence, juges, avocats de l'État, procureur. Toutes les demandes d'informations complémentaires ayant été rejetées, les avocats des mis en examen ont estimé que les droits de la défense n'étaient pas garantis et se sont retirés. Là encore, lors des audiences préliminaires du procès en appel, la majeure partie de ces demandes, telles celle concernant la mort de Salem Souli, ont été refusées.
Sans doute s'agit-il de faire payer cette petite bouffée d'air grâce à laquelle, durant l'été 2008, plusieurs centaines de personnes sans-papiers ont échappé à l'expulsion et à l'enfermement. En effet 280 places de rétention en moins c'est concrètement moins de rafles et d'arrestations.
Pour expulser toujours plus, l'État a besoin de toujours plus de places en centre de rétention : au début des années 2000, un programme de construction de nouveaux centres partout en France a permis de multiplier le nombre de places. Ainsi, le 1er août dernier a ouvert au Mesnil-Amelot le plus grand centre de rétention de France, où 240 personnes pourront être enfermées. Avec ce programme de construction, l'État s'est donné les moyens d'allonger la durée d'enfermement : avec la loi Besson entrée en vigueur en juillet 2011, le temps de rétention est passé de 32 à 45 jours, ce qui laisse plus de temps aux préfectures pour organiser les expulsions; plus de temps à attendre, enfermé, puni pour ne pas avoir les bons papiers.

Mais l'incendie du centre de Vincennes n'est pas un cas isolé ni exceptionnel. Entre les murs de ces centres ont lieu chaque jour des actes de résistances individuels ou collectifs, des révoltes, qui parviennent parfois à entraver la bonne marche des expulsions. Ainsi, en mars 2011, le centre de rétention du Canet à Marseille a partiellement brûlé et est resté fermé pendant plusieurs mois. En juillet dernier, 5 départs de feu simultanés se sont déclarés au centre de Lyon Saint-Exupéry, entraînant sa fermeture.
Pour chacune des révoltes nuisant à l'un des rouages de la machine à expulser, l'État doit trouver des coupables. Ainsi à Bordeaux, 2 personnes purgent une peine de 3 et 5 ans, à Marseille, 4 personnes ont été incarcérées et à Lyon, 4 personnes sont actuellement en attente de leurs procès derrière les barreaux.

Pour tenter d'endiguer ces révoltes, l'architecture des nouveaux centres a été conçue pour faciliter l'isolement et la surveillance des personnes enfermées (petites unités, nombreuses caméras...). Mais quelle que soit la forme que prend la prison, la volonté de ceux et celles qui y sont enfermés sera toujours d'en sortir.
Le procès en appel de l'incendie du centre de rétention de Vincennes aura donc lieu tous les jeudis et vendredis après-midi du 6 octobre au 4 novembre 2011.

Ce procès sera sans doute anodin pour la justice mais, les personnes qui comparaîtront y risqueront, elles, leur liberté. Pour nous, ce doit être l'occasion de montrer notre solidarité, mais aussi de rappeler le rôle des centres de rétention, des frontières, des prisons, et la nécessité de les faire disparaître.

Relaxe des inculpés !
Fermeture des centres de rétention !
Liberté pour tous et toutes !

Collectif de solidarité avec les inculpés de Vincennes.

Les verdicts

Publié le 30 janvier 2012 sur Migreurop



Vendredi 13 janvier 2012, 13h30. La salle d'audience de la cour d'appel est pleine. De nombreux militants sont venus écouter le verdict en solidarité avec les « inculpés » de Vincennes. Les avocats de la défense, du trésor public et des parties civiles occupent les premiers bancs. Aucun des « inculpés » n'est présent.

Le président commence par annoncer que la cour a tenu compte, au-delà des situations individuelles, de plusieurs paramètres. D'une part, la cour reconnaît que le CRA de Vincennes était en 2008 « artificiellement divisé » en deux centres et que la « concentration » d'un grand nombre de retenus sur un même site a « facilité les incidents ». D'autre part, elle admet que l'incendie a pris des proportions importantes en raison de facteurs extérieurs : le fait que les extincteurs n'étaient pas rechargés, que les matelas étaient combustibles et que le bâtiment reposait sur une structure légère.

Malgré ces affirmations, la cour confirme la culpabilité individuelle des six condamnés, rejetant ainsi les arguments de la défense sur le caractère collectif de la protestation. Pour le président, les personnes mises en examen n'ont pas eu un rôle mineur ou inexistant mais ont participé activement au déclenchement de l'incendie. La cour considère que certains retenus et non la totalité d'entre eux ont mis le feu, ce dont les enregistrements des caméras de vidéosurveillance témoigneraient. Le président réaffirme que les personnes n'ont pas été prises au hasard : à ses yeux, les caméras montrent qu'A.D. est un leader, que M.D. essaie d'obstruer une caméra et que Ma.D. porte du feu. Dans l'autre CRA, M.S. et N.A. seraient les seuls actifs. Le président admet que d'autres retenus ont « sans doute » participé mais conclut, au sujet des six condamnés : « Ils n'ont pas eu un rôle mineur, ce ne sont pas des boucs émissaires ».

La culpabilité des six hommes est confirmée. Les peines prononcées à leur encontre sont diminuées de six mois par rapport à la première instance.

VERDICT EN PREMIÈRE INSTANCE ET EN APPEL

• A.D. :
Première instance : 30 mois dont 6 avec sursis
Appel : 24 mois
• E.M. :
Première instance : 12 mois ferme
Appel : 6 mois
• MD :
Première instance : 36 mois fermes
Appel : 30 mois
• Ma.D
Première instance : 30 mois dont 6 avec sursis
Appel : 24 mois
• N.A
Première instance : 30 mois fermes
Appel : 24 mois
• M.S
Première instance : 30 mois fermes
Appel : 24 mois
• N.A. et M.S. sont en outre condamnés à payer 9864,22 euros sur le préjudice de l'Etat résultant des blessures subies par les fonctionnaires de police.
• Enfin, N.A. et M.S. sont condamnés à verser à cinq des six parties civiles, 50 euros au titre des frais non payés par l'Etat et exposés par celle-ci.

Sur les arrestations du 15 février à Paris des présumés sérial-DABers

Publié le 27 février 2010 sur indymedia



Le 15 février dernier à 6h du matin, 7 personnes ont été placées en garde à vue et leurs domiciles perquisitionnés à Paris dans le cadre d'une enquête sur l'agitation autour du procès de la révolte du centre de rétention de Vincennes et contre la machine à expulser.
Quelques précisions sur ces arrestations et leurs suites immédiates…

Perquisitions et réveil à 6h du matin

Aucune porte n'a été défoncée et la plupart du temps il a été possible de gagner quelques minutes avant l'entrée des flics (et avant qu'ils ne menacent d'utiliser leurs béliers). Au total, 50 keufs de la Section Antiterroriste (SAT) de la Brigade Criminelle (accompagnés de la DCRI, de la Brigade Financière, de spécialistes en informatique…) ont été mobilisés pour cette vague d'arrestations. Principalement, ils cherchaient des vêtements particuliers (écharpes, bonnets, blousons, sweat-shirt, chaussures), mais aussi des tracts, brochures et affiches sur tous les sujets, et notamment ceux contre la machine à expulser.
Ils ont saisis évidemment des ordinateurs, des téléphones portables, des agendas et autres calepins, ainsi que des aérosols de peinture, des banderoles (« Novembre 2005- décembre 2008, l'incendie se propage » et « Ni OTAN ni Talibans, désertons les guerres des puissants »). La flicaille a pris plein de photos de documents divers et variés et des titres de livres…). Enfin, des mégots et des brosses à dent ont été emportés en vue de prélèvements ADN ; à certains leurs sous-vêtements ont été « demandés », mais en vain ; et par excès de zèle un coton-tige « ADN » a été passé sur des draps de lit.

Suite à cela, les personnes ont été emmenées pour être interrogées. Des auditions ont également eu lieu pour d'autres personnes présentes lors des perquisitions. Rappelons au passage qu'il est possible de ne pas s'y rendre.

Interrogatoires

Le fait de n'avoir « rien à déclarer », de refuser de répondre aux keufs et de ne signer aucun de leurs papiers lors de la garde à vue n'est pas tant une position de principe qu'une évidence pratique. La réalité de la GAV, c'est le temps des flics, où tout est fait pour obtenir des aveux, et où toute parole peut être retenue à charge.
Et malgré les coups de pression, nous savons que les keufs n'ont pas le pouvoir direct de prolonger la garde à vue, ni d'infliger une quelconque condamnation.
En l'occurrence, les personnes gardées à vue n'ont rien déclaré ni signé.

DAB, balades et occupations

Au début des gardes à vue, les chefs d'inculpation retenus sont « dégradations ou destructions volontaires graves en réunion », « dégradations ou destructions en réunion par incendie ou substance explosive » et « association de malfaiteurs ».
En fait, les personnes arrêtées sont soupçonnées de participer à l'agitation autour du procès des inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes, et plus largement aux luttes contre la machine à expulser [Voir la brochure A chacun le sien] ; lutte qui s'est manifestée notamment par des occupations d'agences Air France et Carlson Wagon-Lits, des balades sauvages des collages et des tagages, des sabotages de distributeurs de billets de banques notoirement connues pour balancer les sans-papiers aux flics, à

l'aide de colle, d'acide, d'incendie et de coups de marteaux, des banderoles accrochées notamment sur la petite ceinture parisienne.

Ça c'est de l'enquête !

Alors que la procédure était, selon les différentes dépêches de presse, classée en instruction antiterroriste, au cours des gardes à vue le parquet a décidé de requalifier l'instruction de criminelle en correctionnelle, puis de retirer la mention « antiterrorisme ».

Ce qui est visé c'est la lutte contre la machine à expulser (et contre le monde qui va avec), ainsi que les pratiques d'auto-organisation et d'actions directes et anonymes.

L'utilisation de la vidéosurveillance par les flics

Lors des auditions des vidéos ont été présentées aux mis en examen. Notons que la plupart du temps les images des caméras (« boules » placées au dessus des distributeurs) sont plutôt de bonne qualité : haute définition, couleur, possibilité de zoomer…Une soixantaine de bandes vidéo sont déjà versées au dossier. Elles ne concernent bien sûr par que les distributeurs de billet endommagés, mais aussi les collages et les tags réalisés lors des manifs (sur des Hôtels Ibis, des agences postales, des BNP, LCL, Société Générales, Air France…). Qu'est-ce que ce sera quand les 1300 caméras qu'on promet pour les rues parisiennes seront installées ?!

Sur les prélèvements ADN

Tous les inculpés ont refusé le prélèvement ADN (ainsi que les empreintes digitales et les photos), mais la flicaille s'est évertuée à récupérer tout ce qui avait pu être touché par chacun-e : gobelets et couverts en plastique, pailles, mégots…et, la grande classe, un porc a même pensé à mettre sous scellés une serviette hygiénique pour analyse…
Il est possible de ne pas porter à la bouche (et donc de ne pas laisser trop de salive) les différents ustensiles ou de les frotter au sol pour tenter de mêler les multiples traces ADN qui traînent toujours dans les cellules de garde à vue.

Passage devant le juge et contrôle judiciaire

Après 48h de garde à vue et 10h au dépôt, le juge est vu individuellement en présence d'un avocat. Trois alternatives sont laissées : se taire, faire une déclaration initiale, ou répondre aux questions du juge.
Le contrôle judiciaire consiste pour les 4 personnes finalement mises en examen en une interdiction de se voir et d'entrer en contact, une obligation de répondre aux convocations de l'APPé (Association d'Aide Pénale), et l'interdiction de quitter le territoire national sans en demander la permission à la juge auparavant.

Au final, 4 personnes sont donc mises en examen pour « dégradations ou destructions en réunion », 2 parmi elles sont également inculpés de « dégradations ou destructions par incendie ou par substance explosive ». Une cinquième personne est toujours recherchée pour les mêmes faits.

Casser la lutte

La principale fonction de ces arrestations et du contrôle judiciaire qui s'en suit est de séparer et d'isoler toujours plus ceux qui luttent. Il s'agit aussi de tenter d'éradiquer certaines formes de lutte aussi banales que les collages, les tags et les manifestations sauvages.
Condamner certains modes d'action sous prétexte qu'ils sont directement visés par la répression ne fait que renforcer les séparations que l'Etat tente d'imposer. [Voir le texte Un pavé dans les rouages]
Cette série d'arrestations, de perquisitions et de mises en examen, mis à part le travail de renseignement effectué, n'est qu'un énième coup de pression contre toute velléité d'agir et de détruire ce qui nous détruit.
Tout continue !

Luttes et révoltes en Europe

Le contexte n'est pas spécialement cantonné à la France, étant donné qu'en Europe, les révoltes sont nombreuses, dans les centres de rétention comme autour.

En Italie, le même type de répression a visé, quelques jours après les arrestations à Paris, des personnes soupçonnées de participer à des luttes contre les CIE, à Turin, Lecce, Rovereto…Plusieurs d'entre elles ont été mises en détention et assignées à résidence, d'autres placées sous « surveillance spéciale ».

Mais la solidarité non plus ne connaît pas de frontières, aussi c'est avec joie que nous avons appris les récentes attaques contre des DAB en Belgique et en Espagne.

On va pas pleurer sur des dab bousillés.

La lutte continue, comme dab.
Solidarité active.

Liberté pour tous avec ou sans papiers.

Quelques réflexions autour des arrestations du 15 février à Paris

Publié en mars 2010 sur indymedia



Arrêtés le 15 février 2010, nous sommes mis en examen dans le cadre d'une procédure correctionnelle et accusés de « *dégradations ou destructions volontaires graves de biens commis en réunion* » et « *Dégradations ou destructions volontaires par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes* ». Nous sommes pour l'instant placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de nous voir ainsi que deux autres camarades également mis en examen pour le premier chef d'inculpation uniquement. Ces quelques lignes ne sont le fait que de deux personnes, elles n'engagent donc que ces deux personnes. Les autres s'exprimeront ou non, selon ce que leur cœur leur dit, mais il ne s'agit en aucun cas de représenter qui que ce soit d'autre que nous-mêmes. Ce texte n'a pour seule valeur que l'information, car la répression de quelques-uns doit pouvoir servir d'expérience à quelques autres. Pas question ici de se plaindre à l'Etat ou à une quelconque « opinion publique ». Contrairement à nos intentions initiales, nous ne reviendrons pas sur les détails techniques de l'arrestation, de la perquisition ou de la GAV, puisqu'un texte sorti récemment fait déjà cela très bien [texte précédent dans ce recueil]. Dernière chose, grâce à l'aide de quelques compagnons/nes, nous avons pu écrire ce texte sans entrer en contact.

Peu de choses à dire, sinon qu'un matin de Lundi, avec une surprise un peu sans surprise, c'est la section antiterroriste de la Brigade Criminelle (SAT-PP) qui se présente violemment à la porte d'une amie chez qui nous serons trois à nous faire serrer (dont deux qui seront mis en examen). Sans surprise, pourquoi ? D'abord à cause de filatures répétées de ces précédentes semaines, mais aussi pour une raison moins conjoncturelle. C'est simple, en tant qu'anarchistes revendiqués, la prise de conscience des risques qu'impliquent nos engagements et l'affirmation publique et visible de nos idées est quelque chose d'acquis. S'assumer en tant qu'ennemis de l'Etat, c'est s'assumer en tant qu'ennemi potentiellement reconnu de l'Etat. Il y a dans cet engagement quelque chose de profondément individuel d'abord, puis quelque chose de profondément social ensuite. C'est à dire qu'il s'agit d'un rapport humain, aussi, un ensemble de liens intersubjectifs qui se créent par l'entraide, l'affinité, le partage et surtout l'ouverture aux autres. C'est pour cela selon nous, que les mythes de l'invisibilité, de la lutte armée et de la clandestinité (lorsqu'elle est un choix conscient et politique et qu'elle est le moyen de la lutte armée) sont au choix des faire-valoir, des fourvoiements de mythomanes ou des choix allant dans le sens d'un autoritarisme qui finira par pointer son nez, un jour ou l'autre (militarisation, spécialisation, paranoïa, privilège de la stratégie et de la tactique sur les raisons du cœur etc.). C'est pour cela que nos idées se sont toujours, aux cotés de nos compagnons, diffusées de façon publique et visible. C'est le fait que nous puissions, nous ou d'autres porteurs d'idées subversives et antiautoritaires, intervenir au grand jour et non pas comme des clandestins enterrés dans leur paranoïa qui ne communiqueraient plus qu'avec leurs camarades, ce sont ces choses la que l'Etat ne peut tolérer, et moins encore, comprendre.

En effet, les schémas de pensée et le référentiel d'un flic sont incapables d'imaginer ou d'entrevoir la possibilité d'une organisation non constituée formellement (comme la prétendue « M.A.A.F »), non politique, sans hiérarchie et librement consentie entre des individus aux buts approchants, ce que Stirner appelait libre-association. D'où les questions et remarques typiques des flics et des journaflics : « qui sont les chefs ? », « qui vous dicte votre conduite ? » ou encore les inventions policières « ultra-gauche » et « anarcho-autonome ». Et jamais n'avons nous rencontré d'individus se revendiquant « anarcho-autonome », et qui, à part quelques marxistes anti-léninistes du siècle passé se réclame encore de l'ultra-gauche ? Il s'agit, des mots mêmes de la juge d'instruction en charge de l'affaire au moment de la mise en examen de l'un d'entre nous, de « constructions policières ».

Bien sur, durant cette garde-à-vue, c'est le désarroi qui gagne à certains moments, c'est la menace d'un coup de chapeau de dernière minute, de la fabrication de nouvelles « preuves » contre nous et nos camarades, d'une énième invention policière qui justifiera un placement immédiat en détention et tout ce que cela implique pour nous comme pour les luttes auxquelles nous participons. Il y a dans ces instants de cogitation, des réalités qui refont surface : C'est nos idées (aussi diversifiées puissent-t-elles être) et donc ce que nous sommes que l'on attaque, les faits particuliers après tout, ils s'en foutent, l'innocence et la culpabilité, ce langage de flics et de juges, il n'y a qu'eux pour s'en servir de prétexte, ou s'en servir tout court.

Cela étant dit, et les aspects individuels mis de coté, cette affaire porte en elle quelque-chose d'éminemment collectif. Et c'est surtout de cela que nous aimerions parler ici, sans prendre les habits de quelconques donneurs de leçon, puisque les intuitions que nous voulons partager ici sont déjà largement répandues parmi ceux qui luttent, mais aussi, parce qu'elles proviennent, en plus de discussions et réflexions collectives, de notre propre subjectivité.
Le contexte est ici essentiel pour la compréhension de ces événements et de ceux à venir. Depuis que des sans-papiers ont foutu le feu à leur taule à Vincennes le 22 juin 2008, c'est une solidarité massive (comparée à l'agitation de ces dernières années) qui s'est exprimée ici et là à travers la France, avec en toile de fond un contexte de lutte en Europe contre la machine à déporter.

Cela fait des années, en effet, que l'agitation autour de cette révolte et maintenant autour du procès de cette révolte, dans lequel dix personnes sont condamnées d'avance, fait rage. De nombreuses balades sauvages ont eu lieu et ont encore lieu, des réunions publiques et des occupations également ; de nombreux tracts, de nombreuses brochures, de nombreuses affiches, de nombreux tags ont essayé de recouvrir les villes et les rues de toute la France. Aussi de nombreux sabotages anonymes de distributeurs de billets de banques qui balancent les sans-papiers aux flics ont animé cette solidarité en acte dans une même continuité de révolte. Toujours la question de Vincennes s'est accompagnée d'un questionnement plus général, comment venir à bout de la machine à expulser dans son intégralité ? Du monde qui la produit ?
La diversité de ces pratiques obtient toute notre solidarité et c'est parce que, comme beaucoup d'autres, nous ne l'avons jamais caché, qu'aujourd'hui les flics s'intéressent à nous et à d'autres.

Il faut garder en tête que la machine à expulser, plutôt qu'une « dérive raciste », est tout d'abord une immense machine à fric pour ceux qui répondent aux appels d'offre de l'Etat, qu'ils soient humanitaires (CIMADE, France Terre d'Asile, Croix Rouge, Ordre de Malte…), constructeurs (Eiffage, Bouygues…), fournisseurs (Vinci, Accor, Ibis, Holiday Inn…), tous tirent profit des expulsions et du marché qui s'est créé autour d'elles. En fait, ce ne sont pas tant les quelques bouc émissaires interchangeables qui subissent les frais de la justice tels que nous où d'autres, mais c'est une lutte entière menée depuis quelques années et avec verve contre la machine à expulser, une lutte qui leur coûte cher et qui cherche à se diffuser et à s'étendre, que l'on cherche à sanctionner. On se souvient par exemple des arrestations « antiterroristes » de Damien, Ivan et Bruno aux abords du CRA de Vincennes peu avant un rassemblement, deux d'entre eux sont aujourd'hui dans la nature, certainement excédés de ces privations constantes de liberté imposées d'en haut. Nous avons bien conscience que notre arrestation et notre mise en examen ne sont rien face aux plans du pouvoir, aussi vrai que ces quelques secousses répressives ne sont rien face aux ravages de la révolte qui ne fait pas que gronder. Nous avons bien conscience aussi qu'il aurait pu s'agir de n'importe quels autres compagnons ou camarades de lutte, qu'il fallait bien commencer cette nouvelle vague par quelques-uns, et ces quelques-uns, ce fut nous, cette fois-ci.

La lucidité, c'est de se rendre compte que des augures nouveaux se présentent à nos portes, que c'est le ciel qui nous survole qu'ils tentent d'assombrir, que cette instruction ouverte sera peut-être le prétexte à de nombreuses arrestations, à des recoupements, à des incarcérations peut-être, à un affinement du renseignement maniaque et contre-subversif et autres infamies étatiques. C'est le moment de faire de leur souhait un rêve inatteignable, un paradis qui ne leur sera jamais accessible. Parce que la généralisation des pratiques qu'impliquent nos diverses pensées et nos passions leur serait fatale, mais il n'est pas question de sombrer dans le catastrophisme pour autant, prétexte à l'inertie et à l'impuissance confortable. Il n'est pas question non plus, dans ce texte comme ailleurs, de se plaindre et de crier au scandale.

Ce serait la grande force d'un mouvement pourtant si faible dans l'espace et dans le temps comme dans ses capacités projectuelles et la diffusion de ses pratiques et contenus, que la collectivité qui le compose assume collectivement les actes répréhensibles (du petit point de vue pénal) qui se dégagent de son sein, car ces pratiques sont celles d'une lutte, et que cette lutte, c'est de nos volontés à tous qu'elle émerge. Il faut se rendre compte que ces quelques soubresauts de répression touchent à quelque chose d'éminemment collectif et qu'ils concernent tous ceux qui luttent contre la machine à expulser, en ce qu'ils sont une attaque contre tous. Là se trouve l'un des temps forts de la solidarité : rompre l'isolement qu'ils souhaitent imposer ; dans l'affirmation généralisée que lorsqu'ils s'attaquent à l'un où l'une d'entre nous, c'est à nous tous qu'ils s'en prennent. C'est l'instant, à notre avis, pour renforcer les initiatives et les affinités projectuelles, pour redoubler d'efforts et ne pas céder à la panique, qui ne ferait que participer à l'isolement de ceux que désignent l'Etat et sa cohorte de valets. C'est aussi le moment de cesser de n'être que d'éternelles cassandres du soutien, dénonçant à tour de larmes plutôt qu'à bras-le-corps.

On sait ce que cherche l'Etat, c'est l'isolement de certains et la dissociation (au sens commun) des autres, comme c'est le cas par exemple d'une tendance du RESF et de son communiqué qui prémâche le boulot des flics [communiqué dissociatif dépublié depuis]. Autrement dit, le processus de désolidarisation qui peut mener certains à mettre la tête sous terre au passage de l'orage ; juste le temps qu'il faut à l'Etat pour démolir des camarades bouc émissaires, et ressortir la tête pour reprendre la mascarade des postures, pour fermer les parapluies en espérant de façon précaire que la prochaine fois, ça ne sera pas soi-même qui se retrouvera dans l'œil du cyclone.

Voila, en espérant que ces quelques lignes seront prises pour ce qu'elles sont, une modeste invitation au débat, une modeste invitation à réfléchir à cette situation que l'on ne peut ignorer mais qui en essayant de clôturer des chemins, offre à ceux qui veulent se battre pour la liberté de nouveaux espaces de diffusion dans la solidarité révolutionnaire. A ceux qui ne voudront pas comprendre cela et qui trouveront toujours matière à s'évader de la guerre sociale, à ceux aussi, qui pleurent sur la carcasse d'une banque, c'est notre mépris que nous souhaitons renvoyer. Aux autres, notre solidarité et nos affinités. Un salut à ceux qui ne sont pas restés au chaud ces derniers temps et qui savent bien que la lutte ne s'arrêtera pas pour si peu. Nous voulons la liberté pour tous, avec ou sans-papier, nous voulons reprendre à l'État le contrôle qu'il exerce sur nos vies.

Pour un monde sans prisons,
Pour un monde qui ne soit pas une prison.

Mars 2010,
Dan et Olivier.

SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉS DE VINCENNES
FERMETURE DES CENTRES DE RÉTENTION !

"Il faut penser la lutte autrement.
Les gens et les flics se foutent de la grève de la faim.
Ils se foutent des sans-papiers. Ils s'en foutent si on crève.
Les gens bouffent des lames de rasoir tous les jours
et on n'entend pas parler d'eux.
Les petits trucs qu'on fait ne valent pas le coup.
Il faut vraiment foutre le bordel
pour leur mettre une vraie pression.
Il faut que ça pète pour qu'ils s'intéressent à nous."

Un prisonnier, deux mois avant l'incendie.

En 2008, la prison pour sans-papiers de Vincennes crame entièrement.
Les retenus y mettent le feu lors d'une révolte collective aprés plusieurs mois de lutte à l'intérieur.
La plupart d'entre-eux obtiennent ainsi leur libération. Un centre de rétention en moins,
c'est concrétement moins de rafles et d'expulsions dans les mois qui suivent.
Mais 9 personnes sont inculpées pour cette incendie, elles ont déjà fait entre 6 mois et 1 an de prison,
et le jugement sera rendu le 17 mars. Elles risquent jusqu'à 3 ans de prison ferme.
Une dixième personne s'est tellement fait tabasser en prison qu'elle est handicapée à vie
et l'État à abandonné les poursuites contre elle.

Les centres de rétention sont un élément indispensable du dispositif de gestion des flux migratoires.
L'Union Européenne prétend abolir les frontières mais les renforce à l'extérieure et les multiplie à l'intérieur.
Elles deviennent mobiles et donc omniprésentes.
Ainsi, la rue, les transports, les administrations, les banques, les agences d'intérim, font office de frontières.
Cela s'inscrit dans des politiques plus globales de contrôle de la main d'œuvre, des populations.
Nous sommes tous au quotidien contrôlés, fichés, fliqués.

Voilà pourquoi nous nous réjouissons quand une prison brûle, quand partout dans des centres de rétention éclatent des révoltes.
Départs de feu, évasions, grèves de la faim, mutineries, destructions...

Les révoltés de Vincennes ont brûlé leur prison de l'intérieur, poursuivons la lutte de l'extérieur.

NI PAPIERS, NI FRONTIÈRES !

La lutte declasse la crim'

Texte anonyme de mars 2009

Que ce soit contre l'exploitation des sans-papiers (grèves, piquets et occupations), contre les Centres de Rétention Administrative, les rafles ou les expulsions (manifestations, révoltes dans les centres, collectifs anti-rafles et de sans-papiers), *le prolétariat s'organise*.

Le procès de la révolte entraînant l'incendie du CRA de Vincennes en juin 2008 (suite à la mort de Salem Essouli et plus généralement en réaction à l'enfermement) a été l'occasion de s'attaquer aux multiples acteurs de la « machine à expulser » dans le cadre d'une longue semaine de solidarité. Des balades (collages d'affiches, tags, diffusion de tracts), occupations, sabotages, concerts, réunions publiques ont eu lieu. La plupart de ces actions visaient les entreprises qui exploitent des sans-papiers directement sur leurs chantiers et qui s'enrichissent sur la construction de nouveaux lieux d'enfermement (Bouygues, Dexia,…), qui les fournissent et les entretiennent (Sodexo, Derichebourg, Vinci-GTM…) , qui participent aux expulsions (SNCF, Air France, Carlson-Wagonlit, Accor…), qui tendent des guets-apens et balancent leurs clients à la police (BNP, La Poste, LCI,…) sans oublier les architectes (E.C.D.M.…), les multiples entreprises locales, les avocats qui représentent l'État (SCP Claisse…) et les humanitaires qui fournissent une caution morale à cette industrie (CIMADE, Croix Rouge, France Terre d'Asile). Ces luttes visent la fermeture de tous les lieux d'enfermement et la libre circulation par l'abolition de toutes les frontières.
Par ailleurs, depuis 2008, les organisations syndicales ont mis en place des piquets de grève dans les boîtes d'interim et sur certains chantiers dans le but de négocier la régularisation des travailleurs sans-papiers avec des critères très restrictifs. Ces critères dont le principe est d'associer un titre de séjour à un contrat de travail, excluent de fait de nombreux sans-papiers et soumettent ceux qui obtiennent ou veulent obtenir la régularisation au bon vouloir de leur patron. Devançant les désirs des patrons, la CGT propose ainsi de nouvelles conditions d'exploitation des travailleurs étrangers.

La CGT qui garde le pouvoir de décision et isole les grévistes sur leurs piquets, fait en sorte que les grèves ne prennent pas d'ampleur et finissent par pourrir sur place. Sous couvert d'unité et de visibilité, elle a organisé l'occupation très médiatique des marches de l'opéra Bastille par tous les grévistes sans-papiers syndiqués. Le SO de la CGT s'est immédiatement illustré en s'opposant par la force à la tentative du collectif de sans-papiers de Vitry cherchant à rejoindre l'occupation. Que vive l'unité ! Le jeudi 3 juin, la police les expulse. Une quarantaine de sans-papiers et soutiens sont placés en garde-à-vue. Une fois fichés, ils sont relâchés au compte goutte avec des Arrêtés Préfectoraux de Reconduite à la Frontière (APRF).

La veille, le 9ème collectif de sans-papiers, revendiquant la régularisation de tous les sans-papiers occupaient l'Organisation Internationale de la Francophonie. Evacués, tous les sans-papiers présents à l'action sont interpellés, une première pour ce collectif autonome. Eux aussi seront fichés et recevront un APRF à la fin de leur garde-à-vue.

Alors que la Croix Rouge lance une campagne de racket à l'échelle nationale, posant à tous les coins de rue des quêteurs insistants, des troublions viennent rappeler aux éventuels donateurs le rôle que tient la Croix Rouge dans la « machine à expulser ». très en colère, les marchands de bonne conscience poursuivent les trouble-quête et sont assez vite rejoints et épaulés par les forces de l'ordre. Malgré l'insistance de la Croix Rouge, il n'y aura pas de plainte déposée, en l'absence de dégradations constatées. Placés en garde-à-vue pour refus de signalétique, ils sont interrogés par la Brigade Criminelle (sur toutes les actions menées contre la Croix Rouge depuis quelques mois) qui s'étaient déplacée pour l'occasion. Ils sortiront au bout de 24h, avec une convocation pour le 3 septembre.

Pas fatiguée, la brigade criminelle, menée par le fringuant commandant Loriot, procède dès le lendemain matin à 5 perquisitions et gardes-à-vue, au 36, quai des Orfèvres. Les personnes interpellées étaient accusées de *dégradations et violences volontaires* (collages d'affiches et occupation d'une agence Air France le 17 mars).
Après la « brillante expertise chimico-scientifique » d'un pot de colle et le minutieux relevé d'empreintes sur une affiche, deux personnes ont été mises en examen. Les trois autres, malgré d'accablantes images de vidéo surveillance d'une station de métro située à 3 arrêts du lieu où se seraient déroulés les faits, sont finalement mis en examen dans l'enquête ouverte sur les sabotages de distributeurs automatiques de billets, enquête qui a pour l'instant donné lieu à huit gardes-à-vues et quatre mises en examen. Ces arrestations avaient visiblement pour but de poursuivre le travail de fichage, d'isolement et d'intimidation entrepris par la Brigade Criminelle et le Bureau de Renseignements. En effet, en plus de tenter de récolter des A.D.N. et des informations la police et la justice imposent des contrôles judiciaires qui restreignent les déplacements et les contacts entre les différents interpellés (pointage et interdiction de se voir et de quitter le territoire).
A Bastille, les sans-papiers, contre l'avis de la CGT, ont repris l'occupation. En France, en Europe, à l'intérieur comme à l'extérieur des CRA, les luttes contre la machine à expulser ne faiblissent pas.

Alors, même si la crim' s'est mise à la colle, même si les gardes-à-vue se multiplient, la lutte continue ! Sus à la SAT !
LIBERTE POUR TOUS AVEC OU SANS PAPIERS.

Trois compagnons arrêtés à Belleville et incarcérés

[Extrait de *Lucioles n°3*, Bulletin anarchiste du Nord-Est de Paris, juin/juillet 2011.]

En juin 2008, des sans-papiers foutaient le feu à leur taule. La plus grande prison pour étrangers de France, le centre de rétention de Vincennes, partait en fumée, nous en avons déjà parlé dans ces pages. Une dizaine de retenus, choisis « au hasard » avaient servis d'exemple lors d'un procès dont l'issue ne laissait place à aucune surprise (des peines allant de 8 mois à 3 ans de prison ferme).

Depuis l'incendie, des dizaines et des dizaines d'actes de solidarité à travers la France ont entaché le calme et le silence que voulait imposer cette justice de paix : tracts, affiches, déambulations sauvages et bruyantes, sabotages de distributeurs de banques qui balancent leurs clients sans-papiers aux flics, poses de banderoles, attaques incendiaires, boutiques défoncées et occupations ravageuses des collabos de la machine à expulser et de leurs locaux ainsi que de nombreux tags et autres formes diverses et variées.

S'enclenche alors une campagne de presse qui nous parle d'une mystérieuse « Mouvance Anarcho-Autonome Francilienne » (MAAF) décrite telle une organisation terroriste structurée, et qui serait responsable de toutes ces attaques. Bien sur il s'agit d'un montage policier, personne ne se réclame d'une telle mouvance à notre connaissance. Cette grotesque catégorie imaginaire ne sert en fait qu'à préparer le terrain pour la répression et foutre au trou des personnes qui luttent pour neutraliser la lutte.

La première réponse de l'Etat arrive en février d'abord, puis en juin 2010, lorsqu'une dizaine de personnes sont perquisitionnées et arrêtées par la Section Anti-Terroriste de la Brigade Criminelle du 36 quai des Orfèvres dans le cadre d'une instruction ouverte autour de cette lutte sans médiation contre la machine à expulser et menée aujourd'hui par la juge Patricia Simon. La plupart des personnes sont mises en examen, les appartements fouillés, ordinateurs, téléphones, bouquins ou vêtements sont saisis par les flics. Malgré les refus de signalisation, l'ADN est souvent pris de force ou prélevè sur des brosses à dent et des sous-vêtements. Personne n'est incarcéré et tout le monde ou presque sort avec un contrôle judiciaire sur le dos.

En janvier 2011, trois compagnon/nes se font prendre en pleine rue par la BAC dans le quartier de Belleville. Ils sont accusés d'avoir apposés sur les murs de Belleville des tags solidaires avec les insurgés de Tunisie et d'ailleurs : « Alger-Tunis-Partout Insurrection », « Nique la police », « Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu », « Feu aux états », « Mort au pouvoir », « Crève L'Etat », « Guerre sociale », « Vive l'anarchie », « Vive la révolte » ou encore « Comme en Algérie, feu aux flics » (selon l'enquête des flics). Lors des perquisitions chez eux, sont présents des flics anti-terroristes, des RG de la DCRI ainsi que des flics du XXe, visiblement intéressés par ces anarchistes du Nord-Est Parisien. Les trois seront récupérés par la Section Anti-Terroriste pour finir leur garde à vue par une incarcération préventive : Camille est emprisonnée à la prison pour femme de Fleury-Merogis tandis qu'Olivier et Dan sont eux incarcérés à la prison de la Santé. Camille, qui sera libérée une semaine plus tard, est maintenant assignée à résidence avec interdiction de voir ses amis et compagnons et de sortir de chez elle (sauf pour travailler ou étudier). Dans le même temps un camarade, lui aussi mis en examen en 2010, est arrêté à Bagnolet, puis placé en détention à Fleury-Mérogis où il restera une dizaine de jours.

Les contrôles judiciaires de Dan et Olivier leur interdisaient d'entrer en contact, puisqu'ils étaient déjà tous les deux accusés (lors des rafles de 2010) notamment de « destructions ou dégradations par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes », c'est-à-dire d'avoir bouté le feu à des distributeurs de banque, mais aussi individuellement d'autres faits de dégradations (tags sur et dans des banques, ravages chez des collabos de la machine à expulser comme Air France, Bouygues etc.). Ils sont donc incarcérés pour tout cela et notamment sous prétexte que le tag est une « forme minimale d'action directe » et qu'ils ne respectaient pas leur contrôle judiciaire…

De nombreuses actions, rassemblements, discussions et autres initiatives ont lieu en solidarité avec eux et pour continuer à poser la question des prisons pour étrangers et des frontières (voir quelques brèves dans ce numéro).

Après trois mois de prison préventive à la maison d'arrêt de la Santé, les deux sont sortis à la mi-avril avec un nouveau contrôle judiciaire : interdiction de se voir, pointage toutes les semaines chez les flics, et 2000 euros à payer chacun pour « frais de justice » et le « dédommagement des éventuelles parties civiles »… Cette somme est mensualisée, c'est à dire qu'ils doivent payer 200€ chacun par mois jusqu'à ce que le compte soit bon, la carotte étant que s'ils ne payent pas chaque mois, ils seront réincarcérés. Des initiatives de solidarité sont d'ores et déjà prévues pour assurer un soutien financier afin de leur éviter un autre passage par la case prison. On pourra écrire à libertepourtous@riseup.net pour faire part de nouvelles initiatives.

Ce n'est ni la première ni la dernière fois que l'Etat essaye d'imposer la résignation ou la prison à des antiautoritaires, que ce soit sous le prétexte de la lutte anti-terroriste ou non. Parce que nous partageons le désir de liberté qui est le leur et la lutte pour un monde débarrassé des frontières et de tous les rapports sociaux qui nous enferment, ne laissons personne seul face à cette alternative dégueulasse. La lutte contre la machine à expulser à travers la France, l'Europe et ailleurs est une lutte à forte dimension collective, et l'Etat veut désormais faire payer ces deux camarades en espérant ainsi les isoler du reste de la lutte.

Ci-après une affiche que vous avez peut être déjà croisée sur les murs du quartier quelques jours après que les trois de Belleville furent incarcérés.

QUELLE LIBERTÉ ?

Ces dernières semaines en Algérie, en Tunisie ou en Egypte, des milliers et des milliers d'individus sont sortis dans la rue pour manifester leur rage et leur révolte contre des conditions de vie insupportables.

En plein hiver, ces blocages de routes, ces pillages massifs de supermarchés et d'entrepôts, ces incendies de sièges de partis politiques, ces saccages de villas de riches et de lycées, ces attaques de commissariats, ces mutineries et autres assauts victorieux contre des prisons nous ont réchauffé le coeur...

Aujourd'hui, malgré des dizaines de morts, la soif de liberté des insurgés ne semble pas prêt de s'éteindre. Mieux encore, elle pourrait se diffuser un peu partout. Car partout, c'est un peu la même poudre qui s'accumule, celle de la misère et de l'écrasement quotidien. Car partout, *et ici aussi*, c'est un même monde qui voudrait nous soumettre : un monde de fric et de pouvoir pour quelques-uns, d'enfermements et de coups assassins pour tous les autres. Un monde au service des patrons et des Etats, quelle que soit leur couleur, et quelle que soit la manière dont ils entendent nous exploiter et nous contrôler. A présent que de nouveaux maîtres plus *démocrates* se précipitent pour se partager le gâteau en Tunisie, est-ce *vraiment* pour cela que des milliers de révoltés se sont battus au cri de «Liberté» ?

Depuis le 14 janvier à Paris, Olivier et Dan ont été jetés en prison après avoir tagué "Algérie, Tunisie, vive l'insurrection" et "Vive l'anarchie" sur les murs de Belleville. Le 21 janvier à Bagnolet, c'est François qui a été incarcéré avant de sortir sous contrôle judiciaire une semaine plus tard.

Tous sont accusés par les larbins de la section anti-terroriste de Paris et par une charogne en toge —la juge d'instruction Patricia Simon— d'avoir apporté leur solidarité avec les dix sans-papiers inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes en juin 2008. Au cri de "*Liberté pour tous, avec ou sans-papiers*", ils ont manifestement touché une corde sensible. Celle d'un système avide de chair humaine facile à exploiter et broyer sur les chantiers ou derrière une machine à coudre, avant de la rafler puis de l'expulser dans le premier avion venu.

Mais cette histoire de révolte et de solidarités ne s'arrête pas là : juste avant Noël, les chiens en uniforme avaient ainsi déjà enlevé Bruno dans le métro parisien avant de l'envoyer en préventive.

Lui est accusé de faire partie d'une «association de malfaiteurs à finalité terroriste», parce qu'il avait eu l'impudence de se rendre en janvier 2008 à une manifestation devant ce même centre de rétention de Vincennes avec... des fumigènes. *Ici aussi*, dans le paradis de la démocratie marchande, il semble bien que la lutte antiautoritaire pour la liberté, la lutte pour un monde sans patrie ni frontières, conduise rapidement derrière les barreaux.

Si la liberté est le crime qui contient tous les crimes, nous nous affirmons sans vergogne *complices* des actes de ces compagnons et camarades. De même que nous laissons volontiers les catégories de «coupable» et «innocent» aux barbelés du code pénal et à ses souteneurs.

Dans cette guerre sociale qui se déroule au travail comme dans la rue, de jour comme de nuit, continuons de briser nos chaînes, ici comme partout : contre une société dans laquelle on devrait se tuer au turbin ou crever au chômage, être dressé à l'école et enfermé en prison, étouffer dans des tours de béton et subir l'occupation policière sans broncher.

DES DEUX CÔTÉS DE LA MÉDITERRANÉE,
EN LUTTE CONTRE TOUS LES POUVOIRS,
DÉMOCRATIQUES OU PAS.

Pour un monde sans maîtres ni esclaves



Nous ne sommes pas en prison pour des tags

Lettre d'Olivier depuis la prison de la Santé, janvier 2011



Nous avons été arrêtés dans la rue, dans le quartier de Belleville, par la BAC. Deux patrouilles tournaient en sachant ce qu'elles cherchaient. Dans un sac, les flics trouvent une bombe de peinture et nos doigts sont un peu trop noirs à leur goût. Notre passage au commissariat ne dure pas longtemps, juste assez pour que les bleus sortent la panoplie de leurs vieilles ficelles, moins pour faire parler que pour mettre la pression. Dans l'après-midi du 13, ceux de la SAT-Brigade Criminelle viennent nous chercher, sourire aux lèvres. Il est dès lors assez clair que les tags ne seront qu'un détail insignifiant, un prétexte pour nous faire tomber.

« C'est con, vous vous étiez calmé, on allait en finir avec tout ça, mais là vous relancez tout ». Quelques tentatives d'auditions, pour la forme. Avant ça, des perquisitions pour mettre à jour leurs archives de publication, foutre un peu de bordel. Dans les bureaux, des notes accrochées nous informent de plaintes déposées par la Croix-Rouge. Nous sommes vite fixés. Déjà, au comico du XXe, les flics parlaient d'une réunion exceptionnelle entre eux, après un coup de fil du 36 Quai des Orfèvres, concernant les dégradations sur plusieurs locaux de la Croix-Rouge à Paris, la nuit du 11 au 12 janvier. D'autres tags ont visé la Maison de la Justice et du Droit, dans le Xe arrondissement. La Section Anti-Terroriste sur les dents pour des tags ? Il y a quelque chose qui cloche là-dedans. La nuit de notre arrestation, ce sont des tags portant des messages de solidarité avec les révoltes des dernières semaines en Tunisie, en Algérie, contre l'État, qu'il soit dictatorial ou démocratique. On nous interroge donc là-dessus, mais aussi sur les tags de la nuit précédente, sous prétexte que les thèmes seraient proches (c'est vrai que très peu de personnes manifestent leur hostilité à l'État…), et que des expressions comme « Crève l'État » reviendraient dans les deux cas.
Au-delà de ces faits particuliers, on nous reproche surtout la continuité des activités, de notre participation à des luttes, et donc des liens de complicité et d'amitié tissés au cours de ces luttes. Dans ce contexte, la prison pour punir une violation du contrôle judiciaire qui nous interdisait, pour deux d'entre nous, de nous voir et de communiquer, a clairement pour but d'anéantir toute forme de lutte et d'organisation informelle qui échappe au cadre démocratique et à son contrôle social.

L'association de malfaiteur, même si elle n'est pas formellement évoquée dans notre cas, reste l'obsession de ceux qui s'emparent de tout fait, même aussi « anodin » que des tags, des fumigènes, des affiches, pour les faire rentrer dans le moule « mouvance anarcho-autonome » ; Une construction bien pratique, pour séparer de force les uns, terroriser les autres, démarquer éventuellement les « leaders » des « sympathisants », « théoriciens » et « colleurs d'affiches », « préparateurs » et « exécutants », bref selon le modèle autoritaire et hiérarchique qui est bien celui de la société que nous combattons, et qui nous dégoûte en tous points. Ce genre de coups de pression, au moment où certaines luttes, contre les centres de rétention et toute forme d'enfermement par exemple, semblent marquer le pas, font office de « principe de précaution », afin de tuer dans l'œuf toute velléité de conflictualité contre ce qui nous domine. Les plaintes régulières de la Croix-Rouge participent pleinement à cette offensive des flics, ne perdant pas une occasion de collaborer avec ces derniers. Main dans la main pour la gestion des prisons, main dans la main dans la répression des luttes anti-autoritaires. Un peu de peinture pour ces humanitaires aux mains rouges, ce n'est pas cher payé…

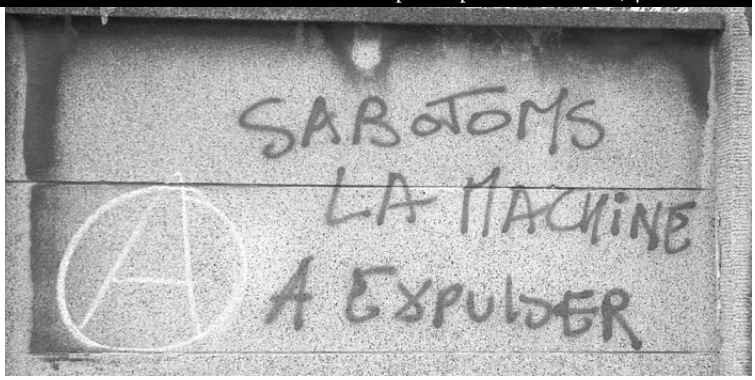
Au-delà de telle ou telle pratique et moyen employé dans la lutte (puisque aussi bien sont évoqués incendies, destructions ciblées, simples dégradations, occupations collectives…), c'est la lutte elle-même et ce qu'elle porte en terme de désirs et de perspectives (un monde sans exploitation, sans fric, sans prisons, sans État) que le pouvoir veut étouffer. Cela est tout sauf la conséquence d'un état, ou de « lois d'exception ». La liberté et la démocratie n'ont rien à faire ensemble. Il faut être un sacré menteur pour affirmer le contraire. Ce qui les emmerde, c'est que notre rage, nos révoltes, et nos luttes, n'ont rien à réclamer, rien à concéder, rien à renier, rien à mendier. Nous laissons tout ça volontiers aux professionnels et opportunistes de la politique. De même, nos amitiés, nos affinités ne sont pas négociables. La liberté que nous voulons est inconditionnelle.

Un slogan de la révolte en Kabylie disait :
« Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts ».
L'État peut aussi nous foutre en taule, mais les rapports sociaux existants nous enferment déjà.
Il y a une chose que nous n'oublions pas : nous n'avons qu'une vie.
Résumons : « pas de liberté pour les ennemis du pouvoir », nous disent-ils.
Nous leur disons : « pas de paix pour les ennemis de la liberté ».

Olivier.

Partout

Lettre de Dan depuis la prison de la Santé, 4 mars 2011



Comme toujours, alors que le pouvoir nous promet l'apocalypse en tentant de couper court à toute velléité de transformation sociale des rapports à coups d'incarcérations, de harcèlement judiciaire, d'interdictions de communiquer et de dispositifs de surveillance aux ridicules prétentions d'omnipotence, la lutte continue et les rencontres brisent l'isolement de ceux que l'on cherche à écraser en silence ; car dans un monde de dominations, la liberté et son combat ne peuvent que rompre ce silence de mort qu'ils souhaiteraient voir régner parmi ceux pour qui cette vie de servitude est insoutenable.

Dans la révoltes à l'intérieur des prisons pour étrangers à travers l'Europe[1] comme dans les mouvements insurrectionnels massifs au Maghreb et au Moyen-Orient, sonne le même cri de colère : la liberté entière, immédiate et inconditionnelle. Partout la volonté de faire sauter la dernière arche, partout les mêmes cris de rage, partout ce même amour de la vie. Mais partout aussi les sirènes hurlantes de la répression, le bruit des clés dans les portes blindées, le coup de marteau cinglant du juge qui te prive de ta liberté, le coup de matraque du flic qui vient stopper ton élan, le coup de feu assourdissant du militaire qui vient transpercer tes rêves ou le coup de tampon du préfet qui te reconduit à la frontière. Partout s'oppose à la lutte contre l'existant, l'arsenal du *statu quo*, qu'il soit juridique, militaire, politique ou citoyen. On brise, on isole, on désigne. «Terroriste», «criminel», «marginal», «déséquilibré», «saboteur», «clandestin», «desperado», «extrémiste». Qu'elle soit démocratique ou dictatoriale, partout l'usine à gaz judiciaire et policière sévit là où elle sent que son règne s'effrite, partout où la haine rentrée de l'oppression éclate au grand jour, se partage et se transforme en une joie incontrôlable, celle remplie des rires et des larmes de bonheur des bienheureux brisant leurs chaînes, poignardant l'ennui d'une morne vie ; l'échine courbée dans un atelier, l'esprit enfermé dans un 17 mètres carré, les mains attachées dans un commissariat dégueulasse ou les poches vidées dans un étal de marchandises convoitées.
Alors ça vole, ça pille, ça rigole, ça réapprend à courir pour de bonnes raisons, ça tire la langue, ça refuse et ça jette des pierres là où l'on souhaiterait nous voir prostrés dans la frustration d'une vie sans vie, trop courte, trop longue. Dans le faux *decorum* d'une paix sociale négociée par d'autres que nous. Mais la beauté se trouve du côté de ceux qui se révoltent.
Dans une période de « crise » où les gens ont de moins en moins de choses à perdre, le pouvoir ne peut que craindre tout élan de liberté réelle. Je ne parle pas des éternelles Cassandres de la gauche, qu'elles soient parlementaires ou de Tarnac[2] ; je ne parle pas de tous ceux qui voudraient nous faire croire que pour se débarrasser de tout pouvoir, il faudrait d'abord y accéder, ni de tous ceux qui pensent qu'il faut se contenter des armes que nous concède le pouvoir pour mener nos luttes, non, ne soyons pas si pessimistes et résignés. Soyons infidèles, incontrôlables et ingouvernables.

Il paraît clair, en ce qui me concerne, qu'Olivier et moi ne sommes pas en prison pour quelques tags, ni même pour un non respect d'obligations judiciaires, nous sommes incarcérés en raison d'un rêve que nous portons profondément dans nos coeurs, l'absence totale d'autorité, la volonté de combattre la mort qu'est cette vie que l'on veut nous faire endurer, et parce que nous n'avons jamais hésité à prendre la rue pour en discuter, pour exprimer ces désirs de liberté à tous ceux qui voulaient bien en discuter avec nous et les partager. Nous sommes incarcérés pour ce que nous sommes, non pas pour ce que nous avons ou aurions fait, ce ne sont que des prétextes.
Le fait que tout continue, que les discussions, tables de presse, débats, nouvelles rencontres et actions ne fassent que se multiplier depuis nos arrestations montre bien que pour étouffer nos révoltes et nos solidarités, les pouvoirs en place et le pouvoir en général ne pourront qu'abdiquer ou être détruits, et les dernières révoltes dans les pays arabes nous montrent aussi que ce désir est plus fort que les balles, aussi vrai qu'il voyagera toujours à travers barreaux et panoptiques.
Spéciale dédicace à tous ceux qui, en Libye comme ailleurs, jouaient en cachette aux fléchettes sur les portraits de leurs oppresseurs et qui aujourd'hui jouent avec d'autres armes, et le rire aux lèvres. Une autre pour tous ceux qui ne restent pas au chaud malgré la répression, rage et courage !

Ni patries, ni frontières, ni nations. Ni justice, ni paix.

Liberté. Partout !

4 mars 2011, depuis la Maison d'Arrêt de La Santé,
Dan.

1 Comme par exemple à Vincennes près de Paris, Gradisca, Trapani, Turin et Modena en Italie, ou Steenokkerzeel à Bruxelles, où les sans-papiers enfermés en centre de rétention se sont révoltés fin février, incendiant leurs cages, s'évadant et saccageant le mobilier.

2 Cf. la proposition des «10 de Tarnac» adressée à la bourgeoisie dans son journal préféré, *Le Monde* du 25 février 2011, où ils proposent à Sarkozy de s'exiler dès maintenant (mais aussi où ils tentent encore une fois de récupérer des camarades et compagnons, tout en minimisant à chaque fois les faits que l'Etat reproche à ces derniers et en les sortant de leur contexte de lutte).

La joie des bouleversements

Sur des révoltes qui nous touchent à travers les frontières

Lettre de Dan depuis la prison de la Santé, 8 février 2011

[Tract saisi par milliers d'exemplaires lors des perquisitions de janvier 2011.]

DE SIDI BOUZID A BAB-EL-OUED

Contre le règne de l'Etat, du pouvoir et du fric



Depuis le début de l'année, au Maghreb, la misère gagne du terrain. Le prix des denrées alimentaires de première nécessité flambe, il y a de moins en moins de travail, réduisant encore plus le pitoyable spectre des moyens de survie de tout un chacun. On nous ressort le bon vieux coup de «la crise», nous faisant croire que misère et révolte sont des phénomènes nouveaux qu'elle seule produit, alors qu'ils sont aussi vieux que l'argent et l'autorité. Il a suffit de quelques étincelles en Tunisie pour mettre le feu aux poudres d'une situation déjà explosive, jusqu'en Algérie.

Flics attaqués, bâtiments administratifs, lycées, douanes, entrepôts de marchandises, commissariats, concessionnaires automobiles, banques et commerces pris pour cible, barrages de route coordonnés. Contrairement à ce que le pouvoir et les journaflics racontent, ces émeutes ne se limitent pas à quelques catégories imaginaires («jeunes», «diplômés», «chômeurs», «extrémistes») mais s'expriment de façon diffuse, et leurs cibles sont claires.
En face, la réponse de l'État est tout aussi claire: en Tunisie, les flics répondent aux pavés par des tirs de sniper, faisant des dizaines de morts. En Algérie aussi, arrestations par milliers, torture, détentions et meurtres, tandis que les premières condamnations tombent et tomberont encore.
Comme toujours, comme partout, la guerre sociale fait rage, appelant chacun à choisir son camp.

Déjà les charognards démocrates ou religieux s'empressent de récupérer ces révoltes à des fins politiques, réclamant des réformes ou un changement de régime, pour détourner cette colère qui s'exprime de fait contre toute forme de régime ou de pouvoir. Ils préparent déjà *l'après*, voulant remplacer le contrôle de la dictature par un contrôle démocratique; en d'autres termes, aménager la domination pour la rendre acceptable.
Nous qui vivons en démocratie, nous pouvons affirmer que même si au quotidien, les conditions de vie y sont moins dures qu'en dictature, les *libertés démocratiques* ne nous ont jamais rendus libres. La liberté que nous désirons, elle, est totale et inconditionnelle.
C'est pourquoi ce fond de l'air insurrectionnel, comme en Grèce depuis décembre 2008, ou en novembre 2005 en France, nous réchauffe le cœur.



C'est pourquoi nous voulons souffler sur les braises et propager cette revolte
ici, partout, maintenant, tout le temps
Il faut bien que la révolution monte des bouges, puisque d'en haut ne viennent que les balles et les coups.

Depuis quelques mois, dans ce que journalistes et universitaires appellent le « monde arabe », éclatent de nombreuses émeutes et révoltes. En Tunisie, en Algérie, en Egypte et certainement bientôt ailleurs. Peu d'informations qui filtrent au final, puisqu'on n'a accès qu'à la propagande des médias ou par le biais de moyens dégradés tels que des « réseaux » sociaux et virtuels. Bien entendu, les médias s'acharnent à faire croire qu'il ne s'agit que de révoltes contre tel ou tel autre chef d'Etat « abusif ». A trop focaliser sur les figures toutes pourries de Ben Ali ou Moubarak, on finirait presque par réussir à taire les véritables raisons de la colère. A vrai dire, il ne s'agit pas d'un « complot » médiatique, tout cela n'est peut-être même pas volontaire, car les journalistes, que savent-ils vraiment de ce qu'est une vie de pauvre, harcelé par les autorités ? Rien. Il n'y a qu'à voir le traitement médiatique fait aux soulèvements de novembre 2005 en France. On ne nous a parlé que de « violence gratuite » (mais cela existe-t-il vraiment ?), de hordes de barbares détruisant « leurs » propres lieux de vie, se tirant « une balle dans le pied ». Au choix, de la haine ou de la condescendance. Mais sont-ils capables d'autre chose de là où ils parlent ? L'empathie, c'est entre autres se reconnaître dans le sort qui est fait à l'autre. Seulement, un journaliste, un politicien, ou un « intellectuel », que savent-ils de ce qu'est la vie d'un damné de la terre ? Que connaissent-ils de la vie de misère que la plupart d'entre nous vivons, sous le couperet permanent de sa banque, de son proprio, du trésor public ? Toujours rien. Il n'y a qu'à voir le tintamarre citoyen, cassant les oreilles de tout le monde dès qu'un pauvre journaliste doit se foutre à poil devant des flics, ce que des milliers de pauvres vivent chaque jour dans le silence de l'habitude. Il n'y a rien d'étonnant donc à ce que journalistes et intellectuels (aussi compassionnels soient-ils) soient incapables de comprendre quoi que ce soit aux éclats de rage qui émaillent ici et là le vernis d'autorité des puissants.

Cependant, pour nous révoltés, en tout cas pour moi, ces émeutes réveillent un instinct de liberté insoupçonné. Si d'un coin du monde à l'autre, nous vivons tous différemment, il est aisé de se reconnaître dans les yeux d'émeutiers qui mettent le feu à ce qui les opprime quotidiennement.

On remarque qu'avant que ces charognards politiques ou religieux ne tentent de récupérer les émeutes à leurs fins, aucune revendication, aucune demande n'a émergé des foules enragées. Il s'agit là d'un signe d'une grande importance. Cela signifie que les émeutiers n'attendent plus rien du pouvoir. Qu'il ne s'agit plus maintenant que de présenter l'addition à ceux qui nous gouvernent et les chasser à coups de pied au cul. En France, comme ailleurs, aucune difficulté pour s'identifier à ces insurgés, réalisant nos rêves en face de nos yeux, bravant les mensonges et les balles, acceptant les risques d'un basculement dans l'inconnu qu'est l'absence de pouvoir fixe. De plus, ils nous ont montré que c'était possible, ils ont prouvé aux plus résignés d'entre nous que la révolte n'est pas une utopie, que rien ne peut l'arrêter. Ce mouvement spontané de révolte est aussi une belle occasion de se poser quelques questions. Des questions qui se sont déjà posées, ici au lendemain de la seconde guerre mondiale et de sa prétendue « libération ». Malheureusement, ils sont peu ceux qui n'ont pas déposé les armes à l'avènement de la démocratie. Et aujourd'hui, qui se souvient encore du témoignage d'un anar-

chiste comme Belgrado Pedrini ? De la lucidité de tous ceux qui, récemment passés sous le joug de la démocratie percevaient déjà que le régime n'avait changé que de nom et de manteau, que ses prisons et ses lois étaient toujours là pour nous pourrir la vie ?

Il ne faut pas se faire d'illusions, c'est certainement le sort qui est réservé aux émeutiers dont nous parlons, même si par exemple en Tunisie, la plupart des émeutiers ne sont pas gentiment rentrés chez eux après l'annonce du départ de Ben Ali. Non, ils ont continué à se venger en rasant les commissariats où nombre d'entre eux furent torturés comme des chiens. Et je le répète, malgré que les situations ne sont pas les mêmes, nous avons la même rage contre ce quotidien merdique qui ne connaît pas de frontières.

En ces périodes de troubles sociaux quotidiens où certains, rollex aux poignets, nous appelent sans honte à nous serrer la ceinture alors qu'ils continuent à péter dans la soie aux yeux de tous, pas de surprise à ce que cela s'embrase. Ils nous parlent de « crise », de sacrifices, alors que notre vie est déjà une suite de sacrifices et de renoncements, et que la leur est un long fleuve tranquille qui lui ne connaît pas la crise.

Alors que certains cherchent à réussir en marchant sur les autres, que d'autres s'évadent à coups de drogues ou de prières et prophéties, cherchant un ailleurs où guérir d'ici, les insurgés du monde entier montrent le chemin d'une transformation radicale de nos vies, ils montrent qu'il ne relève pas que du rêve de renverser un régime, de se jouer de lui, de le déchirer gaiement. Le sourire sur leur visage est le nôtre.

Le pouvoir, ici comme ailleurs, sent bien que son règne est fragilisé par cet état de fait et ce n'est pas un hasard si des anarchistes sont incarcérés pour avoir tagué dans ce qu'ils appellent des « zones urbaines sensibles » (à vos souhaits !) des messages comme « Algérie / Tunisie / Partout / vive l'insurrection » ou « solidarité avec les émeutiers du Maghreb ». C'est qu'il ne faudrait tout de même pas donner des idées aux pauvres... Comme si d'ailleurs les révoltés avaient besoin de quelques tags pour se révolter ! Il faut bien être con soi-même pour prendre les gens pour des cons de la sorte.

De fait, ces émeutes ont présenté de nombreux signes d'une véritable émancipation. Une chose frappe l'œil d'abord, sinon totalement, les émeutiers ont partiellement fait péter les catégories du pouvoir. Ce qui n'empêche pas les médias de nous parler de « jeunes ». Il suffit de jeter un œil pour apercevoir jeunes, vieux, femmes, hommes, pauvres et un peu moins pauvres unis dans la paradoxale allégresse d'une colère insurrectionnelle qui se lâche avec courage.

Pour les révolutionnaires anti-autoritaires d'ici et d'ailleurs se pose la question de la solidarité internationale. Quelle forme peut-elle prendre ? Je pense que cette question contient en elle-même ses propres limites. Je veux dire par là que la question de savoir comment exprimer à travers les mers et les continents notre sympathie avec ces événements est bien moins prioritaire à mon avis que de savoir comment nous pourrions la vivre ici même, là où nous sommes. Le risque, à force de trop regarder à côté, c'est de perdre de vue ce qu'il y a en face, sur le sol que nous foulons de nos pieds. « *Bring the war home !* » criaient les antimilitaristes américains au moment de la guerre du Vietnam.

Cela me fait venir une pensée, nous étions plusieurs en décembre 2008, à nous méfier de l'engouement extraordinaire que suscitait la vague d'émeutes qui venait d'éclater en Grèce suite à la mort d'Alexis, jeune anarchiste tué par balle par des flics. Là aussi le courage et la force des révoltés de Grèce avaient de quoi nous toucher droit au cœur, mais aussi nous faire complexer de nos manquements. Mais pourquoi cette méfiance ? Parce que peu avant, ici même, avait eu lieu le soulèvement le plus massif depuis plus d'une trentaine d'années. Et ce, au mieux dans un silence de mort du côté d'une grande partie du mouvement dit anti-autoritaire ou plus largement « gauchiste », au pire, dans le mépris et la condescendance la plus dégueulasse possible.

On pourrait reprocher à l'époque la facilité de se reconnaître dans une révolte qui contenait tous les signes de reconnaissance identitaires des milieux contestataires momifiés : logos, idéologies, tracts, manifestes etc. divergeant formellement des émeutes de 2005, qui elles, n'utilisent pas les cadres de reconnaissances et la liturgie gauchiste post 77 si chère aux vendeurs de T-shirt qui peuplent ce petit marécage. Un pari plus dur à jouer donc, si on estime toutefois que l'exotisme est plus important que les opportunités d'agir concrètement sur ce monde.
Alors, deux poids deux mesures ?

Actuellement incarcéré et « coupé » du monde, je serais bien incapable de dire si le comportement est le même vis-à-vis des révoltes actuelles en Afrique du Nord. Mais je me souviens du grand mutisme qui a gagné le petit mouvement avant d'atterrir ici. Alors que se déchaînait déjà la colère des insurgés et que pleuvaient les balles.
Je ne dis pas tout cela pour stigmatiser qui que ce soit, je serais d'ailleurs bien malhonnête de ne pas admettre que moi-même muni de préjugés, j'étais méfiant. Certainement influencé par cet inconscient collectif qui voudrait que les peuples arabes soient foutus d'avance comme on l'entend malheureusement beaucoup par ici. D'abord méfiance vis-à-vis des mouvements religieux, ensuite, un certain manque d'audace pour imaginer que des dictateurs qui ont pris une trentaine d'années pour asseoir leur pouvoir et le graver dans la roche puissent tomber au bout de quelques semaines de troubles. Peut-être aussi, comme beaucoup de camarades, suis-je trop habitué à me reconnaître dans des codes identitaires, et trop peu à considérer la rage des opprimés pour elle-même, et non pour l'image (ou l'imagerie) radicale qu'elle se donne ou qu'on lui donne.

Je suis bien conscient que ces quelques lignes n'ont pas grand intérêt, il ne s'agit que d'essayer de poser quelques pistes de discussion, qui, je l'imagine, sont déjà bien présentes dans les discussions de chacun.

Pour la propagation de la joie des bouleversements, pour l'abolition d'un ici et d'un là-bas.

Le 8 février 2011, depuis la Santé,
Dan.

Pour que crève le vieux monde - Appel à une semaine de solidarité

Publié le 11 février 2011 sur Indymedia

On a souvent l'impression de vivre dans un monde où rien ne change. D'un côté les riches continuent de s'engraisser effrontément sur notre peau, et d'un autre l'Etat renforce toujours plus son contrôle sur nos vies : occupation policière des quartiers, vidéosurveillance, fichage, réquisition préfectorale de grévistes, multiplication de lois sécuritaires, déportation des sans-papiers et des Rroms, chasse aux vendeurs à la sauvette, incarcération et psychiatrisation croissante de franges entières de la population...

Cependant, dans cette vaste prison sociale où l'on tente de survivre ente boulots de merde, allocations grattées aux pompiers sociaux et illégalismes de la misère, il arrive que le couvercle saute. Ce fut par exemple le cas lors des émeutes enflammées parties des banlieues en novembre 2005, ou lors des manifestations sauvages au printemps 2006 contre le CPE. Et cela a pu se produire parfois à partir des blocages sur tout le territoire pendant le dernier mouvement contre les retraites.
Le pouvoir a beau tenter de serrer toujours plus les vis et les ceintures, la révolte est toujours prête à exploser, inattendue et souvent hors contrôle.

En juin 2008, la prison pour étrangers de Vincennes crame après plusieurs mois d'affrontements. En se rendant justement à une manifestation de solidarité, Bruno et Ivan sont arrêtés en janvier 2008, puis incarcérés pour des fumigènes et des clous tordus. Ils font plus de quatre mois de prison avant de se soustraire au contrôle judiciaire, et de se faire la malle. En décembre dernier, Bruno est repris par les chiens en uniforme. En février, c'est au tour d'Ivan. Ces deux camarades sont désormais incarcérés, avec en plus une accusation d' «association de malfaiteurs à finalité terroriste» !
Le procès des 10 sans-papiers inculpés de l'incendie du centre de Vincennes se profilant pour janvier 2010, de nombreuses initiatives de solidarité se multiplient contre la machine à expulser dans plusieurs villes (tags, débats, banderoles, manifestations, sabotages, occupations...). L'Etat souhaite maintenant présenter une nouvelle fois l'addition à une partie de ceux qui ont participé à cette lutte : après une quinzaine de perquisitions l'an dernier et une dizaine de mises en examen, Olivier et Dan sont en taule depuis janvier. Pourtant, on sait bien qu'aucune répression ne saurait arrêter la lutte. S'il en était encore besoin, les mutineries dans les centres de rétention de Bobigny et de Vincennes à l'automne 2010, ou encore l'opposition d'une trentaine de passagers d'un vol Air France à l'expulsion de sans-papiers mi-janvier 2011 en témoignent.
Nous continuerons à nous solidariser avec les révoltes des indésirables chassés du paradis marchand occidental, tout comme nous continuerons à nous battre pour un monde sans patrie ni frontières.

A deux pas d'ici aussi, la révolte explose contre des conditions de vie insupportables : qu'il s'agisse des émeutes incessantes en Algérie, ou du soulèvement en cours en Egypte, après bien sûr celui en Tunisie. Certains en parlent même déjà comme d'une révolution, alors que rien, ou si peu n'a vraiment encore changé. Les patrons continuent d'exploiter à vil prix dans leurs bagnes industriels, touristiques ou portuaires, l'Etat reste en place en présentant une façade un peu moins autoritaire, l'opposition tente de récupérer la mise pour se partager le gâteau. « Alors, tout changer pour que rien ne change » ? Même soumis à un « régime démocratique », on constate chaque jour ici que l'Etat n'en reste pas moins assassin, l'exploitation féroce et la misère la règle.
Pour peu qu'on sache s'en saisir collectivement, une possibilité reste néanmoins toujours ouverte : s'organiser sans chefs ni médiations (sans partis ni syndicats, sans religieux ni militaires), pour enfin tout bouleverser... pour une liberté démesurée.

Car au fond, c'est toujours et partout le même chantage. Il faudrait se tuer au travail ou crever au chômage pour des miettes. Dans le vaste flux de marchandises en circulation, dont nous faisons tous partie, rares sont alors ceux qui parviennent à s'en sortir. Face à la CAF ou à Pôle Emploi, à un patron ou une agence d'intérim, on est pris dans un même mouvement qui combine massification de la galère et atomisation de chacun, nous condamnant à une survie dont on ne voit jamais la fin. Si on sent bien que notre situation ne peut que s'aggraver, beaucoup se débrouillent déjà au quotidien pour saboter ou bloquer les cadences, détourner ou perruquer le sacro-saint outil de production, multiplier l'absentéisme ou les malfaçons.
Alors, comme il n'y a vraiment plus beaucoup à perdre, reprenons enfin nos vies en main, loin de l'esclavage salarié et de la mendicité servile !

Nous appelons donc à une semaine de luttes et de solidarité qui, au lieu de partir de la répression et de ses spécificités, continue à diffuser les luttes et à défendre les idées que l'Etat cherche à briser : par exemple celles contre les centres de rétention et la machine à expulser, mais également la solidarité avec les révoltés des deux côtés de la Méditerranée. Si nous proposons un cadre collectif au cours de cette semaine-là, il ne s'agit pas pour autant d'aplanir les différences des uns et des autres derrière un énième « front commun contre ». Nous souhaiterions plutôt que chacun s'en saisisse pour échanger et se confronter, et lance différentes initiatives qui se répondront les unes aux autres dans une perspective anti-autoritaire : pour un monde sans frontières ni enfermements, sans Etats ni exploitation, refusant toute médiation, afin de se débarrasser de toute domination, qu'elle soit « démocratique » ou pas.

Contre la répression : Semaine de solidarité et de luttes

Publié le 9 février 2011 sur Indymedia



La gestion des mouvements de population est l'une des priorités des États. Il s'agit, notamment, de sélectionner au plus près la main-d'œuvre nécessaire à l'économie, ceci dans un contexte général de dégradation des conditions de vie. Cette sélection impose le renforcement de l'enfermement des personnes dites indésirables, des contrôles aux frontières et des rafles, des visas au compte-goutte et l'intensification de la lutte contre celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre vont à l'encontre de la mise sous contrôle des mouvements de population. Depuis quelques années, les services de police font un gros travail de fichage des gens qui luttent contre les centres de rétention et les rafles et contre la machine à expulser en général. Les ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne multiplient les rencontres pour intensifier la lutte contre ce qui serait selon eux une même menace : « l'immigration clandestine et le terrorisme ».
Dans le même temps, les luttes de solidarité avec les sans-papiers sont transformées en « associations de malfaiteurs » ou « bandes organisées » ou autre catégorie policière telle que « mouvance anarcho-autonome » qui feraient planer des menaces terroristes. Ces catégories dessinent une figure de l'ennemi, agitée à tout bout de champ, qu'il soit « l'étranger » ou « l'ennemi intérieur ».
À Paris, en juin 2008, le centre de rétention de Vincennes crame après plusieurs mois de luttes (grèves de la faim, mutineries..). Un procès contre les 10 sans-papiers inculpés de l'incendie a lieu en janvier 2010. En solidarité, des initiatives se multiplient contre les entreprises qui participent aux expulsions : tags, débats, banderoles, manifestations, sabotages, occupations, dans plusieurs villes de décembre 2009 à juin 2010. L'État tente de briser la solidarité en procédant l'an dernier à une quinzaine de perquisitions et une dizaine de mises en examen. Un peu avant, en janvier 2008, trois personnes sont arrêtées en se rendant à une manifestation devant le centre de Vincennes. Deux sont incarcérées pour possession de fumigènes et de clous tordus. Après plus de quatre mois de détention préventive, elles se soustraient à leur contrôle judiciaire, cette arme juridique qui isole, coupe des liens et maintient les gens dans le giron de la justice. En décembre dernier, l'une d'entre elles est reprise dans le métro et emprisonnée à nouveau, avec l'accusation d'»association de malfaiteurs à finalité terroriste».
Ces dernières semaines, plusieurs personnes ont été arrêtées pour des tags de solidarité avec les insurrections au Maghreb : « Algérie / Tunisie : insurrection, Vive l'anarchie ! ». Deux d'entre elles, accusées d'avoir participé aux actions de solidarité avec les inculpés de Vincennes, se trouvent encore en détention préventive.

Cette répression spécifique s'inclue dans un contexte général de contrôle social renforcé : occupation policière des quartiers, vidéo-surveillance, fichage, réquisition préfectorale de grévistes, multiplication de lois sécuritaires, incarcération et psychiatrisation croissante de franges entière de la population. Elle s'inscrit également dans une dégradation des conditions de vie. En Espagne, en Grèce et en France, par exemple, des larges couches de la population ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, c'est même l'espoir de maintenir sa tête hors de l'eau qui se fissure.
À deux pas d'ici, la révolte explose contre des conditions de vie insupportables : en Algérie, des émeutes ne cessent d'éclater ; en Tunisie, et plus récemment en Égypte, des soulèvements massifs ont eu lieu, dont on ne connaît pas encore la fin. Les flammes d'une telle révolte sont contagieuses ! A ceci on nous répond : la seule issue de ces révoltes est l'instauration d'une démocratie. Mais ces promesses n'incluent pas la fin de l'exploitation à vil prix dans l'industrie minière, portuaire ou touristique. On change de système de gouvernement et tout continue comme avant. Car sans État, comment l'exploitation et la domination perdureraient-elles ?

Nous appelons à une semaine de solidarité pour débattre des questions ébauchées ici. Cette semaine se veut une réponse collective à la répression qui nous frappe, un moyen de se dégager de l'isolement dans lequel l'État veut nous enfermer. Nous appelons à échanger des points de vue sur cette répression, et les luttes qu'elle veut étouffer. Cette initiative n'est qu'une des expression d'une réponse collective et continue aux nouvelles stratégies répressives mises en place par l'État et le capital. Nous voulons qu'elle se répande plus largement dans la société, vers d'autres villes et pays. Dans chaque lieu où on subit constamment l'oppression. Pour que la répression ne se cache pas dans la solitude de nos vies séparées.

Toucher au coeur

Extrait de la revue *A Corps Perdu n°1*, décrmbre 2008.



Si les habituels racketteurs gauchistes recherchent désespérément n'importe quel sujet politique à même de les porter à la tête d'une contestation, beaucoup d'autres s'engagent sincèrement aux côtés des sans-papiers. Mais parce qu'ils considèrent leur situation particulière comme extérieure, ils sont souvent plus portés par une indignation que par le désir de lutter avec ceux qui partagent une condition qui, si elle n'est pas totalement similaire, reste commune : l'exploitation, le contrôle policier dans la rue ou les transports, les conditions de logement dans les mêmes quartiers en voie de restructuration ou en périphérie, ou encore des illégalismes propres aux techniques de survie. Les uns comme les autres finissent alors bien souvent par reproduire toutes les séparations fonctionnelles à la domination. En recréant une figure générique de l'immigré-victime-en-lutte qui aurait ses qualités particulières, ils introduisent en effet une mystification sociologique qui non seulement finit par empêcher toute lutte commune, mais renforce encore l'emprise de l'Etat sur chacun d'entre nous.

Les luttes autour de la question de l'immigration, qu'il s'agisse de celles de sans-papiers pour leur régularisation, de celles autour du logement dans les quartiers pauvres, contre les rafles dans les rues et les transports ou contre les centres de rétention ont vu ces dix dernières années la participation de nombreux compagnons dans différents pays. Elles conduisent souvent à une répétition d'impasses ou à une impuissance en terme d'interventions possibles.

S'il n'existe pas de recette, il nous semble pourtant indispensable de briser certains mécanismes militants qui nous ont trop souvent amenés à lutter sur des bases activistes sans perspectives ou bien au contraire à bouger à la remorque de groupes autoritaires, avec ou sans papiers.

Ces quelques réflexions se veulent simplement un bilan d'expériences de luttes et quelques pistes pour développer une projectualité subversive qui nous soit propre, autour des migrations et contre leur gestion.

Au-delà des illusions sur « l'immigré »

Une façon classique de tenter de comprendre le contexte d'un conflit social afin d'y intervenir est de scruter à la loupe ses protagonistes et de les soumettre à des analyses sociologiques plus ou moins militantes. Outre qu'elles reviennent d'avantage à creuser ce mystérieux « qui sont-ils ? » qu'à nous interroger sur ce que nous voulons, ces analyses sont souvent biaisées par quelques dogmes qui troublent toute réflexion critique.

Bien souvent, les activistes libertaires ou radicaux, pourtant mus par quelque intuition de ce qui pourrait devenir un parcours commun, ne sont pas les derniers à avaler à leur tour cette pilule au nom de leur envie de collectif ou de l'autonomie des luttes, comme si cette dernière était menée par un bloc homogène et non plus par des individus, complices potentiels, au moins face à une oppression particulière. Des méthodes de lutte (l'auto-organisation, le refus des médiations institutionnelles, l'action directe) deviennent alors soudain beaucoup plus relatives lorsqu'il s'agit de sans-papiers. Reprenant quelques classiques de la diatribe militante, il y a toujours un bon samaritain pour expliquer que fracasser la vitrine d'une compagnie aérienne d'expulseurs dans une manif de sans-papiers les mettrait « en danger », eux qui pourtant bravent quotidiennement la flicaille ; que le combat contre les fascistes (comme des membres des Loups Gris turcs), les nationalistes (comme certains réfugiés qui arrivaient lors du déchirement de

l'ex-Yougoslavie) ou les curetons (de celui qui « accueille » les sans-papiers dans « son » église avant de les en expulser, aux associations chrétiennes chargées des basses œuvres de l'Etat comme la Cimade, Caritas International ou la Croix Rouge) s'arrêterait à la porte des collectifs de sans-papiers ; qu'on peut cracher à la gueule d'un ambassadeur français ou belge mais pas à celle d'un ambassadeur malien lorsqu'il vient médier une lutte qui menace de se radicaliser (idem pour tous les politiciens de gauche, généralement non grata, mais tolérés cette fois au nom de la fausse unité demandée par quelque leader de collectif de sans-papiers).

Si chacun sait qu'une lutte part toujours de l'existant et que les différences initiales y sont souvent importantes (prenons simplement le rapport aux syndicats dans la plupart des luttes liées à l'exploitation), la question pour nous est justement celle de leur dépassement dans une dynamique subversive, et ce n'est certainement pas en acceptant les divers carcans autoritaires qu'on pourra le faire, la fin étant déjà contenue dans les moyens qu'on se donne. D'autant que ce relativisme ne conduit pas à une confrontation à l'intérieur de la lutte, mais à une sorte de colonialisme à rebours, à réifier une fois encore les immigrés dans une altérité supposée (« ils » seraient comme ça). La misère servant cette fois non pas de repoussoir mais d'excuse à tous les renoncements.

L'une des figures les plus marquantes de ce réductionnisme idéologique est ainsi celle de l' « immigré innocent », l'éternelle victime passive, exploitée, raflée, enfermée puis déportée. En réaction à une propagande raciste quotidienne qui vise à faire endosser aux immigrés le rôle d'un ennemi social coupable de tous les maux (du chômage à l'insécurité en passant par le terrorisme), beaucoup finissent de fait par leur nier toute capacité criminelle. On les voudrait tous dociles, en train de mendier leur intégration en vue d'une place un peu moins abjecte dans la communauté du capital. Ainsi, les milliers de réfugiés sont transformés en victimes bienveillantes, et donc intégrables : victimes de guerre, de catastrophes « naturelles » et de la misère, de trafiquants d'êtres humains et de marchands de sommeil. C'est pourtant oublier que ces parcours transforment aussi les individus, créant des solidarités, des résistances et des luttes qui permettent à certains de rompre la passivité à laquelle ils sont assignés.
Quand il arrive ainsi que ces « innocents » se défendent bec et ongles contre le destin qui leur est imposé ici (révoltes dans les centres fermés, affrontements lors de rafles, grèves sauvages…), c'est alors la stupéfaction et le silence gêné qui règne dans le camp de la gauche et de son antiracisme démocratique. Quand cette révolte s'exprime de manière collective, il y en aura peut-être encore pour « comprendre ces gestes de désespoir », mais quand un prisonnier boutera tout seul le feu à sa cellule, on parlera alors d'un « fou » et ça ne fera surtout pas partie de la « lutte ». On veut bien des grévistes de la faim dans une église, pas des incendiaires ou des évadés de centres fermés, on comprend des défenestrés ou des noyés, pas des raflés qui résistent à la police, on aide volontiers des parents d'enfants scolarisés, pas des voleurs célibataires. Car la révolte et les individus qui se rebellent n'entrent plus dans ce cadre sociologique de l'immigré-victime construit par la bonne conscience militante avec l'appui des parasites d'Etat universitaires.

Cette mystification empêche une compréhension plus précise de la migration et des flux migratoires. Il est clair que ces migrations sont d'abord une conséquence de la terreur économique ordinaire qu'exerce le capital et de la terreur politique des régimes en place et leur bourgeoisie locale, au plus grand bénéfice des pays riches. Cependant, il serait faux de prétendre que des prolétaires pauvres se déplaceraient vers les pays les plus riches, comme le serinent à leur tour les chœurs tiers-mondistes pour construire leur sujet de l'immigré-victime. Les migrants qui parviennent à franchir clandestinement les portes de l'Europe ne sont en effet pas forcément les plus pauvres (contraints, eux, à des migrations internes vers les villes ou vers des pays voisins au gré des fluctuations du marché et de ses désastres), rien que par le coût (pécuniaire et humain) d'un tel voyage ou la sélection culturelle et sociale au sein d'une famille de ceux/celles qui peuvent entreprendre la démarche.

Ainsi, si on cherche à comprendre tout ce qui constitue et traverse chaque individu plutôt que de figer la différence et l'altérité afin de justifier une position extérieure de « soutien », on peut découvrir toute une complexité et des rapports de classe, constatant que les collectifs de sans-papiers sont aussi composés de surdiplômés universitaires, de politiciens ratés, d'exploiteurs locaux qui ont récolté l'argent sur le dos des autres… et migrent vers cette partie du monde pour prendre la place dont ils peuvent bénéficier dans le capitalisme démocratique. Beaucoup de groupes de sans-papiers sont ainsi dominés par ceux qui détenaient déjà du pouvoir (social, politique, symbolique) ou y aspiraient. Cette différence de classe est rarement prise en compte par les compagnons qui s'engagent dans une lutte avec des sans-papiers, la langue constituant une barrière aussi infranchissable qu'elle est invisible, propulsant automatiquement les immigrés issus des classes les plus aisées dans leurs pays d'origine dans le rôle de porte-parole/interprète. Aiguiser ces contradictions de classe, à l'intérieur des regroupements de sans-papiers comme partout, est non seulement une contribution que peuvent apporter des compagnons, mais aussi l'une des conditions indispensable pour développer une solidarité réelle.

Pour comprendre ces dynamiques de lutte, il est également nécessaire de jeter à la poubelle quelques confortables illusions. Seul un déterminisme acharné pourrait en effet prétendre qu'une certaine condition sociale implique nécessairement la révolte contre celle-ci. Ce type de raisonnement offrait certes la certitude d'une révolution, certitude qui a longtemps tenu au cœur de beaucoup, tout en écartant comme aventuriste la perspective de rébellions individuelles se généralisant vers l'insurrection. La critique d'un déterminisme qui a montré sa faillite dans le vieux mou-

vement ouvrier vaut cependant aussi pour les prolétaires qui migrent de ce côté là du monde. Pour beaucoup d'entre eux, l'Occident est perçu comme un oasis où on peut bien vivre, tant qu'on est prêt à fournir de gros efforts. Subir des conditions d'exploitation qui ressemblent à celles qu'on a fuies, avec des patrons qui savent aussi parfois user de la fibre paternaliste de l'appartenance à une même communauté supposée, être traqué, n'avoir pas ou peu de perspectives de monter dans l'échelle sociale et vivre un racisme latent qui tente de canaliser le mécontentement des autres exploités, est une confrontation avec la réalité qui n'en est que plus rude. Face à la résignation qui peut naître de cette confrontation douloureuse, ou face à l'enfermement dans des communautés autoritaires basées par exemple sur la religion ou le nationalisme, la perspective reste alors de se lier non pas avec tous les sans-papiers de façon générique, mais avec celles et ceux qui, refusant de se conformer à leur destin d'exploité, ouvrent aussi le chemin vers l'identification de l'ennemi. Afin qu'au jeu de dupes entre l'universalisme capitaliste et les particularismes s'oppose une guerre sociale où on pourrait se reconnaître entre soi, au-delà de la question des papiers et des différents degrés d'exploitation, dans une lutte continue vers une société sans maîtres ni esclaves. Comme dans n'importe quelle autre lutte, en somme, si celle-ci n'était pas plus souvent qu'à son tour biaisée par le poids de l'affectif culpabilisant, par l'urgence d'éviter une expulsion et ses conséquences possibles et, surtout, par un rapport qui se construit souvent sur la base de l'extériorité et non pas de la révolte partagée.

L'impasse des luttes pour la régularisation

On se souvient que le tournant du nouveau siècle a été marqué par des vagues de régularisations « massives » provisoires dans plusieurs pays européens[1]. Si l'Etat suit toujours ses propres logiques, les sans papiers ont pu, par leur lutte, se frayer un passage et influencer les critères de régularisation ou accélérer leur rythme. On avait assisté au même phénomène pour des « grandes lois sociales », certaines ayant été acquises au prix du sang, d'autres pour acheter la paix sociale ou tout bonnement octroyées en fonction des besoins du capital, pour fixer la main d'œuvre et augmenter la consommation intérieure. Le débat avait alors aussi fait rage au sein de la classe ouvrière entre des revendications qui accompagnaient ou devançaient le mouvement du capital d'un côté, et les tentatives insurrectionnelles d'un autre. Nombre de révolutionnaires n'acceptaient alors ces revendications que dans un but d'agitation permanente tout en posant que la question sociale ne pourrait pas être résolue dans le cadre capitaliste.

Avant ces vagues de régularisation, les États étaient en fait partagés entre deux logiques contradictoires : d'une part l'afflux plus important d'immigrés en situation irrégulière répondait à un besoin réel de main d'œuvre flexible (bâtiment, restauration, nettoyage, agriculture, hôtellerie, domesticité) dans des économies à la population vieillissante, d'autre part cette population en partie méconnue (dans les pays d'immigration récente comme l'Espagne et l'Italie), mais surtout par nature beaucoup moins gérable, entravait la volonté drastique de gestion de l'ordre public. Si ce point a été rapidement traité, notamment par une collaboration plus étroite entre les diverses autorités (aussi bien à travers des échanges de bons services entre imams et préfets que par une répartition des tâches entre les différentes mafias immigrées et autochtones, malgré quelques premiers jeux sanglants liés à une concurrence inévitable), la question des besoins de main d'œuvre a été résolue par une corrélation plus étroite entre flux migratoires et marché du travail. Une des tendances lourdes au niveau européen semble en effet viser à une gestion au plus près, alignée en temps réel sur les besoins de l'exploitation. Cette forme qui lie strictement carte de séjour et contrat de travail pour les nouveaux arrivés vient s'ajouter à la forme classique de travail des migrants, le travail au noir, et viserait à terme à s'y substituer, dans le cadre d'une réorganisation des précarités salariées qui s'étend à tout le monde.

L'Etat a ainsi quasi tari la reconnaissance de l'asile politique, durci le regroupement familial ou l'acquisition de la citoyenneté par le mariage, supprimé les cartes de long séjour (celle de 10 ans en France), tandis qu'il étendait d'un autre côté sa main de fer sur les fichés volontaires déboutés des régularisations et s'orientait vers ce qu'un Président a défini comme une « immigration choisie ». On en revient donc au temps où les sergents-recruteurs des patrons chargeaient directement par camions entiers des immigrés dans les villages en fonction de leurs besoins. La formule moderne veut simplement une rationalisation de ce recrutement aux frontières en cogestion entre les États et les employeurs[2], la

1 Espagne : 405 000 en 2002, 578 000 sur 691 000 en 2005. Italie : 227 000 sur 250 000 en 1998 puis 634 000 sur 705 500 en 2002. Environ 500 000 en 2006 en Angleterre. France : 81 000 sur 143 000 en 1998 puis 23 000 en 2004 et 6 000 sur 21 000 en 2006.

2 Les quotas nationaux liant strictement immigration et travail existent en Italie depuis 1998 et en Espagne depuis 2002, sachant que ces deux pays, grands demandeurs de main d'œuvre, ont aussi procédé à deux larges régularisations collectives ces dernières années. A titre d'exemple, l'Italie a fixé par décret la venue de 252 000 travailleurs étrangers pour 2007 : 4500 Albanais, Tunisiens, Marocains, 8000 Egyptiens, 6500 Moldaves, 3500 Sri Lankais, 5000 Philippins, 3000 Bangladais, 1500 Nigérians, 1000 Ghanéens, Algériens, Sénégalais, 500 sud-américains d'origine italienne plus 80 000 ressortissants de pays ayant des accords sur l'immigration et la coopération (pays de l'ex-Yougoslavie, Inde, Pakistan, Ukraine,…) ou tout immigré ayant eu un contrat de travail lors des trois années précédentes. Quant à l'Espagne, elle a fixé pour 2008 la venue de 40 000 travailleurs étrangers pour des contrats de 4 à 9 mois : 16 200 Marocains, 12 000 Roumains, 4000 Bulgares, 3500 Polonais, 3000 Ukrainiens, 750 Sénégalais, 270 Philippins. Arguant de pénuries ponctuelles, d'autres pays européens ont déjà utilisé de tels dispositifs, comme l'Angleterre et l'Allemagne (20 000 « cartes vertes » de 5 ans maximum en 2001 pour des spécialistes des technologies de l'information). Les autres pays comme la France procèdent à des autorisations de travail basées en flux tendu sur la demande des entreprises, comme l'a encore confirmé la dernière réforme du Ceseda (code de l'entrée, séjour des étrangers et demandeurs d'asile) de 2007 et ses circulaires. Cela n'empêche bien sûr pas en plus l'introduction de quotas selon les accords bilatéraux, comme 1000 titres de sé-

main d'œuvre n'étant en rien destinée à rester et à s'installer. En même temps, les différents États construisent donc des camps aux frontières extérieures de l'Europe, pour ceux qui n'auront pas eu la bonne grâce d'être sélectionnés par les nouveaux négriers.

Car il y a tous les autres. Tous ceux qui se sont vu refuser le précieux sésame et ceux qui continuent d'arriver. Là se situe tout l'enjeu du changement d'échelle dans la rationalisation policière du système d'expulsion qui, pour ceux qui auront franchi le sas des zones d'attentes et le racket des passeurs et autres mafias, part des rafles, continue avec la multiplication des camps, et se termine par des déportations qui se veulent plus massives, quotas nationaux ou charters européens à la clé. Personne ne se fait pourtant d'illusions : tant que les causes économiques persisteront, et malgré tous les dispositifs du monde (comme on le voit à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis où un mur de 1200 km est en construction) qui ne font que renchérir le passage et augmenter le nombre de morts, le nombre d'immigrés sans-papiers continuera d'augmenter. Ce ne serait qu'au prix d'une multiplication des déportations que l'Etat pourrait réellement appliquer ses lois en matière d'éloignement forcé du territoire. Mais là n'est pas la question, car ces dispositifs ont pour principal objectif non pas d'expulser tous les sans-papiers, mais de terroriser l'ensemble de la main d'œuvre immigrée (celle qui est régularisée et celle qui est sélectionnée pour des durées de séjour toujours plus courtes), afin de la maintenir dans des conditions d'exploitation proches de celles qu'elle a fuies (des délocalisations internes en quelque sorte) tout en faisant pression à la baisse sur l'ensemble des conditions d'exploitation. Le prétexte raciste servant quant à lui également à déployer un arsenal de contrôle social qui touche tout le monde.
N'oublions pas non plus que quelque chose est en train de changer dans la nature même des migrations. Le capitalisme industriel déplaçait des forces de travail comme des pions sur un jeu. La logique était simple : ici on a trop de force de travail et là ils en ont besoin. S'il n'y avait pas trop de besoins, d'autres aspects de cette politique de gestion de population entraient en ligne de compte. Mais cette forme spécifique de migration s'est transformée avec les restructurations du système économique et les conséquences de la croissance industrielle. Ainsi, on commence à se rendre compte qu'il n'y a souvent plus de point de départ ni de destination. Les premiers sont dévastés par la famine, les guerres, les désastres tandis que les secondes changent continuellement. Les migrations deviennent alors plus un parcours interminable entre différents étapes ; et ne se limitent pas au passage d'un point A à un point B. Ces nouvelles formes de migration ne sont pas seulement déterminées par les besoins d'un capital toujours plus flexible et adaptable.Des millions de gens, déracinés par la dévastation des endroits où ils sont nés, errent sur cette planète, corvéables à merci. Et les dispositifs de gestion sont bien visibles : les camps humanitaires de réfugiés, les camps aux frontières, les bidonvilles et les favelas. Face à cette nouvelle donne, les luttes autour des régularisations semblent poser peu de questions…

L'exemple belge nous fournit une bonne illustration des impasses actuelles de la lutte pour des régularisations. Lorsque la tension montait en 1998 autour des centres fermés, l'Etat s'est fait à la fois lion et renard. En lion, il a déchaîné sa répression contre les secteurs les plus rebelles du mouvement (assassinat de Semira Adamu[3] qui se battait férocement à l'intérieur des centres, perquisitions et arrestations de camarades actifs dans cette lutte). En renard, il s'est engagé à négocier des régularisations avec l'autre partie du mouvement. Il est évident que réclamer des régularisations, à part que ça revient à réclamer l'intégration, requiert une certaine crédibilité, celle d'un interlocuteur reconnu. En peu de temps, c'est ainsi que ce mouvement a été torpillé. Les régularisations, qui étaient au départ une réponse de l'Etat à une tension et une agitation qui contestaient l'ensemble de sa politique en matière d'immigration (avec des slogans pour la fermeture de tous les camps ou la libre circulation), sont vite devenues le but à atteindre pour la plupart des groupes d'immigrés. Au lieu d'obliger l'Etat à concéder des régularisations par la lutte, les collectifs se sont engouffrés dans la brèche et ont entamé un dialogue suivi de négociations, attirant une armada de négociateurs professionnels et de charlatans juridiques censés résoudre les problèmes. Avec la répression d'un côté et le début d'un dialogue bureaucratique de l'autre, la dynamique était brisée, et ni les automutilations successives (comme les grèves de la faim hors des camps) ou les plus basses humiliations ne seront par la suite suffisantes pour arracher ce qui avait été à l'époque dans une certaine mesure une réponse de l'Etat à l'agitation, réponse suivie d'une rationalisation des centres fermés et d'une adaptation plus forte de l'octroi des permis de séjour aux besoins de l'économie (l'Etat leur a même attribué des couleurs différentes).

La situation actuelle, avec le cycle occupations/grèves de la faim/expulsions, nous a empêtrés ces dernières années dans des expériences de luttes qui offrent peu de possibilités de dépassement dans une perspective que nous pouvons partager : des expériences d'auto-organisation qui ne tolèrent ni politiciens ni leaders syndicaux ou religieux, d'actions directes qui permettent de créer un rapport de force réel et d'identifier l'ennemi de classe sous tous ses aspects. Ce constat nous met face au besoin et au désir de développer une projectualité subversive qui part sur nos bases plutôt que de rechercher le dépassement, qui semble toujours plus lointain, de luttes basées sur la revendication de régularisations. Cette projectualité pourrait trouver ses premiers points d'ancrage dans la révolte

jour dans 108 métiers pour des Sénégalais en 2008. Voir aussi le cas des bureaux de travail belges au Congo ou des agences d'intérim espagnoles en Amérique du Sud.

3 Depuis des mois, des compagnons développaient depuis l'extérieur une solidarité avec Sémira qui n'a jamais cessé de se battre et d'encourager les autres à le faire. A la quatrième tentative de déportation, les policiers qui l'escortaient l'ont assassinée avec un coussin.

de fait partagée entre ceux qui luttent pour la destruction des centres et ceux qui, comme les rebelles de Vincennes et Steenokkerzeel, ont mis en acte la critique de l'enfermement et ont bouté le feu à leur prison.

Contre la machine à expulser

Face à ces difficultés surgit alors un débat qui court jusqu'à aujourd'hui, celui de la solidarité. Nombre de camarades défendent en effet la nécessité de notre présence à tout prix au sein des groupes d'immigrés, jusqu'à ce que couleuvre après couleuvre, ils finissent souvent par se retirer dégoûtés de toute lutte de ce type. Les justifications sont variées et sont souvent plus marquées par le confort des recettes sans imagination ou par l'activisme mouvementiste que par un réel désir de subversion. Là encore, si le caractère collectif d'une action n'est pas pour nous un critère, nous comprenons le besoin que peuvent ressentir certains compagnons de « rompre l'isolement ». Cependant, nous doutons que ceci passe par le fait de se retrouver dans des réunions interminables à une trentaine enfermés dans un squat ou un foyer avec des sans-papiers et des gauchistes. Nous serions plutôt enclins à développer un projet propre et nous retrouver alors sur nos bases.

Tant que la solidarité ne peut être comprise que comme rapport de soutien avec certaines catégories sociales, elle restera une illusion. Même si elle se dote de méthodes plus radicales, elle restera à la remorque d'un conflit dont ni les bases, ni les méthodes, ni les perspectives ne nous conviennent. La seule justification consiste alors à prétendre qu'en participant à ces conflits, on pourrait « radicaliser » les gens parce que leur condition sociale les amènerait à partager nos idées. Tant que ce concept de « radicalisation » sera interprété comme un travail de missionnaires qui essayent de faire avaler leurs idées aux autres, elle restera dans l'impasse qu'on voit partout gagner du terrain. La « radicalisation » peut cependant à l'inverse être comprise comme une ouverture envers d'autres, autour de notre propre dynamique, et donc en gardant l'autonomie de notre projectualité. Mais ceci exige que pour être « ensemble » dans une lutte et avancer tant au niveau des perspectives qu'au niveau des méthodes, il y ait déjà une affinité de base, une première rupture, un premier désir qui va au-delà des revendications habituelles. C'est ainsi que notre exigence de réciprocité peut prendre sens. Plutôt que de continuer un lien qui n'a d'autre raison d'être que de maintenir la fiction d'un sujet politique qui aurait, au nom de son statut de principale victime, le monopole de la raison et donc de la lutte, il nous reste bien d'autres pistes à explorer.

Pour être plus clairs, on pourrait dire que la solidarité nécessite une reconnaissance réciproque dans les actes et/ou dans les idées. Il est en effet difficile d'être solidaire avec un sans-papier « en lutte » qui revendique sa régularisation et celle de sa famille sans être aucunement intéressé par une perspective de destruction des centres de rétention. Peut-être pourrait-on encore se retrouver de fait, mais ça serait alors sur une seule base pratique : nous n'avons pas besoin d'analyser les motifs et les perspectives qui poussent quelqu'un à se révolter pour nous reconnaître au moins en partie dans des gestes d'attaque qui s'en prennent directement aux responsables de cette misère. Il en va de même pour la plupart des luttes intermédiaires : l'intérêt de participer à un conflit dans une usine qui part sur des revendications salariales et ne déborde pas l'encadrement syndical ni ne développe le moindre germe d'action directe est très limité. Limité parce qu'il n'y a simplement pas de base sur laquelle se retrouver. Quand par contre ces mêmes ouvriers passent au sabotage (même s'ils le considèrent simplement comme un outil pour faire pression sur le patronat) ou mettent à la porte leurs délégués (même si c'est simplement parce qu'ils se sentent trahis), de nouvelles possibilités communes s'ouvrent…

Donc, au lieu d'en rester à des slogans de plus en plus vagues de « solidarité avec les immigrés / en lutte » (mais quelle lutte ?), nous pourrions développer une projectualité contre les centres de rétention avec les méthodes et les idées qui nous sont propres et qui est subversive dans le sens où elle remet en question les fondements de ce monde (l'exploitation et la domination). Cette projectualité serait alors autonome, et elle serait renforcée par et renforcerait à leur tour tous les gestes de révolte qui se démarquent vivement de la résignation généralisé. Encore une fois, s'il n'existe pas de recettes, il importe aujourd'hui de sortir des impasses d'un activisme plus ou moins humaniste qui voudrait mettre en sourdine toute autonomie radicale au profit d'une agitation qui ne ferait que suivre les échéances du pouvoir ou les logiques des seuls acteurs supposés légitimes des luttes, alors que c'est la liberté de tous qui est par exemple en jeu avec les rafles. Tout comme il importe aussi de proposer des perspectives qui, au-delà des objectifs partiels développés dans ces luttes intermédiaires, soient capables d'élargir la question en proposant un horizon qui remette enfin en question l'ensemble de ce monde et de ses horreurs, c'est-à-dire capables de poser à chaque fois la question de la domination et de l'exploitation. Les attaques diffuses seraient au cœur de cette projectualité, offrant non seulement l'avantage de dépasser l'impuissance ressentie face aux murs et aux barbelés des camps ou face à un dispositif policier qui sait s'adapter en matière de rafles et compter sur la passivité et la peur des passants, mais aussi et surtout l'intérêt de pouvoir à la fois développer notre propre temporalité, rendre vulnérables aux yeux de tous les dispositifs de la machine à expulser qui se trouvent à tous les coins de rue, et offrir des possibilités d'action réelles à tout un chacun, quel que soit le nombre.

Des internationalistes enthousiastes.

Aux Insoumis de la pacification sociale

Texte publié en mars 2009

Il y a de plus en plus d'indésirables dans le monde, d'hommes et de femmes pour qui cette société n'a prévu qu'un rôle, celui de crever. La société ne nous désire qu'ainsi : morts pour le monde ou pour nous-mêmes.

Parce que l'exploitation, l'enfermement, le contrôle, l'isolement ou la domination ne sont pas que des mots, on peut se briser les os courbé sur une machine à coudre, comme derrière une chaîne de montage ; on peut tourner en rond dans une cage en attendant d'être ligoté dans un charter, comme compter les jours en attendant le prochain parloir derrière l'hygiaphone ; on peut aller chercher des mômes à l'école avec l'angoisse de se faire arrêter à la sortie, comme les y abandonner pour regarder tranquillement sa télé ; on peut s'entasser à dix dans une cave, comme on peut se croire chanceux dans une cage à poule ; on peut échapper à la rafle des flics pour retomber dans les filets de la communauté, comme on peut esquiver le contrôle de la BAC pour finir sous la coupe de ses grands frères ; on peut interpeller les petits voleurs en faisant le vigile, comme on peut dénoncer les incendiaires de poubelle de derrière sa fenêtre.

Dans cette guerre sociale sans trêve, ce n'est pas notre misère commune, mais la vigueur avec laquelle nous la combattons, qui nous permettra d'abattre ce système. Si nous nous sentons en l'occurrence solidaires des sans-papiers révoltés, ce n'est pas pour déverser un racket politique de souteneurs et créer un énième sujet politique qui serait vertueux de par sa condition. Et ce n'est pas non plus pour assister une victime en péril, à la façon des charognards humanitaires. Nous ne sommes pas du côté des indésirables, nous en sommes. L'entr'aide et la lutte ne peuvent ainsi se construire entre nous qu'à partir de bases de réciprocité et d'offensive.

Quand on nous vend l'image de la mère de famille élevant seule ses six enfants, de l'honnête ouvrier qui œuvre – pourtant – à la bonne santé de l'économie nationale, de l'enfant séparé de ses parents mais entouré de camarades de classe aimants, voire de l'universitaire reconnu jusque dans son bled, c'est la tactique du scandale qui pointe sa sale gueule de bonne sœur. S'indigner à grand renfort d'affect sur les « bons sans-papiers injustement réprimés », c'est faire comme si l'occupation policière, les rafles, les camps, les expulsions, mais aussi les marchands de sommeil ou de sueur, étaient des « dérives » à rectifier. C'est oublier que c'est aussi une conséquence très démocratique d'un monde qui transforme tout et tous en marchandise.

L'objectif de l'Etat n'est pas de déporter tous les sans-papiers. Les exploiter par milliers permet en effet d'abaisser le coût du travail ici (dans la restauration, le BTP, la confection, la culture saisonnière) en imposant des conditions d'exploitation généralement cantonnées un peu plus loin. L'enfermement et l'expulsion d'une partie d'entre eux est un des moyens d'apprendre la peur et la résignation à tous.

Cette terreur légale, la gauche, aussi bien que la droite, en porte la responsabilité dans une digne continuité de l'abjection. On ne peut donc pas, même inconsciemment, cautionner l'idée d'une « gauche utile » ou traîner à sa remorque. En somme, il ne s'agit pas de revendiquer une meilleure intégration (que ce soit à travers des papiers, un boulot ou un toit), mais plutôt, en développant des liens basés sur la liberté et la réciprocité dans une lutte sans médiation, d'arracher des moyens pour reprendre sa vie en main. Aucune politique ne pourra jamais se substituer au changement réel des rapports.

Pourtant, ce système n'est pas une grande machine abstraite qui nous laisserait uniquement la possibilité d'être écrasé ou d'y participer. Il est composé de mécanismes qui s'incarnent dans des hommes et des structures qui se trouvent à tous les coins de rue : les gestionnaires de la domination quotidienne – légale (administrations, banques, proprios…) comme illégale (mafieux ou négociants) – font de beaux exploiteurs comme de belles balances ; les prisons sont construites par des entreprises (Bouygues, Eiffage…) qui possèdent des chantiers un peu partout ; les expulsions sont effectuées grâce au concours de compagnies (Air France, Royal Air Maroc…) et de chaînes (Accor) qui possèdent des agences ; les rafles se font avec la complicité active des contrôleurs (RATP, SNCF…). Tous ont un visage, un nom, des adresses, et chacun peut à sa façon leur exprimer son dégoût.
Bien entendu, la loi n'étant qu'un instrument au service des puissants, ce n'est certainement pas en la respectant qu'on pourra avancer, pas plus qu'en se définissant contre elle : nos actes se mesurent sans code pénal, à l'aune de notre éthique et de nos perspectives enragées.

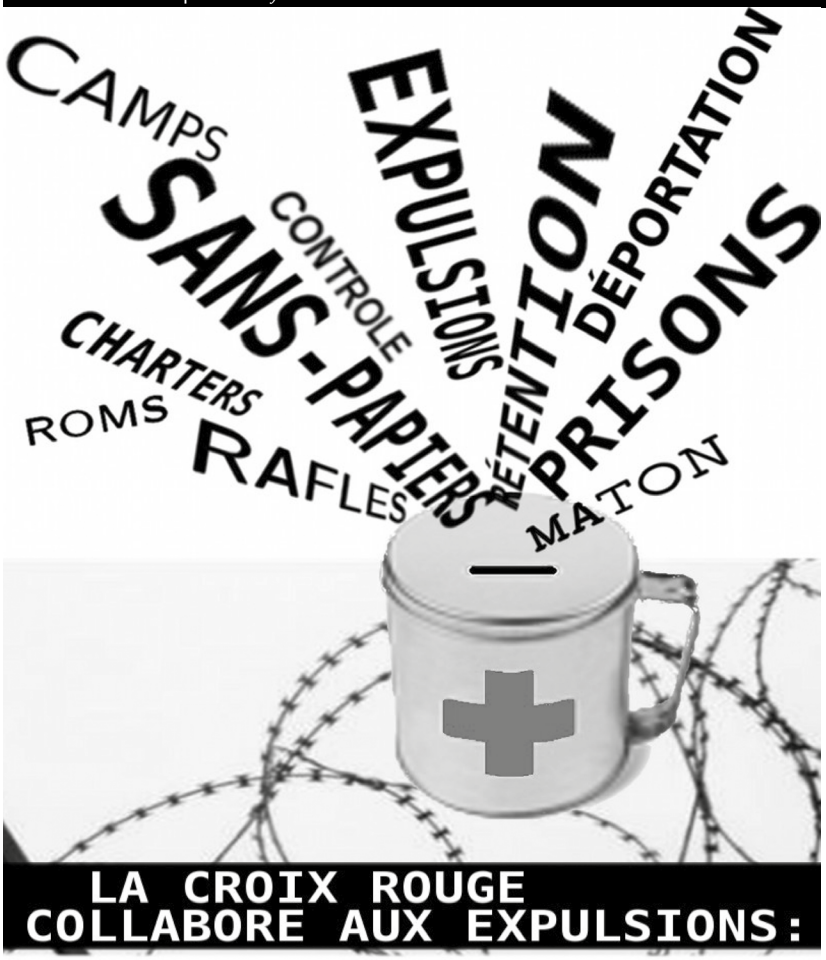
Même si le problème des papiers ne se réglera que par l'abolition de toutes les frontières, même si les centres de rétention, comme les autres lieux d'enfermement (prisons, locaux de garde-à-vue, asiles psychiatriques, écoles, bagnes salariés…), ne seront détruits qu'avec la fin de l'autorité… n'attendons cependant rien ni personne. En chemin se rencontrent aussi des complices, parce qu'en s'attaquant à la liberté d'un individu, c'est à la liberté de tous qu'ils s'en prennent.

Pour briser les chaînes de la résignation et de la peur, peu importe l'époque, il est toujours la même heure, et il est plus que temps…

Des mutinés du vaisseau des morts.

Quand la Croix-Rouge part en croisade…

Tract distribué le 24 mai 2009.



Dimanche 24 mai 2009 à Paris, en ce dernier jour de la semaine rituelle de quête nationale, un petit groupe est allé rappeler dans la rue aux passants et à la Croix-Rouge, le rôle de cette dernière en matière d'expulsions et d'enfermement. A Bastille, les bénévoles harcelés ont du faire appel à leur chef de secteur, qui a son tour a appelé les keufs. Leur travail permanent avec l'Etat, une fois de plus effectif, n'a pas empêché le petit groupe de les harceler aussi à République puis Nation. Voici le tract distribué à l'occasion.

TOUT AU LONG DE LA SEMAINE, vous avez peut-être croisé de louches individus en gilet jaune estampillé d'une Croix qui vous tendaient une fausse urne. Déjà que les élections ne peuvent rien changer d'autre que le personnel qui nous dirige, alors quand il faut glisser un bifton dans l'urne… Entre un racket et un autre, celui du mannequin milliardaire Adriana et celui de Robert le mannequin de pacotille qui « sauve des vies », ces maniaques en uniforme nous ont harcelé des feux rouges aux terrasses des bars, et des places aux entrées de métro.

Quand on était petit, on nous a appris que la Croix-Rouge faisait partie, comme ses consoeurs, de ces institutions au grand cœur. Et que même si elles ne changeaient fondamentalement rien au fonctionnement de ce monde dominé par l'exploitation, la guerre, la misère et l'oppression, elles essayaient au moins d'en soigner les blessures et d'en atténuer les souffrances, comme ils disent dans leur langage profondément religieux. Pourtant le secours neutre n'existe pas. Et dans le cas de la Croix-Rouge, ce n'est pas bien compliqué à voir…

Tandis que la faim, les désastres, la guerre et l'oppression font fuir chaque année des millions de gens dans l'espoir de pouvoir reconstruire ailleurs une vie un peu meilleure, ce qui les attend ici en Europe c'est le racisme, les rafles, une exploitation sans limites et, au bout de compte, les centres de rétention et les déportations. Quand les réfugiés débarquent en Europe et font une demande d'asile, ils sont souvent parqués dans des centres dits ouverts (des dizaines de ces centres sont gérés intégralement par la Croix-Rouge). Comme les centres de rétention, ils sont entourés de barbelés, des gardiens y tournent les clés des portes tous les soirs. On y apprend aussi aux demandeurs d'asile à obéir aux lois du capitalisme et de sa démocratie (des vêtements collectés par la Croix-Rouge y sont par exemple vendus, les 'habitants' y sont forcés d'une main douce à effectuer des travaux pratiquement non-rémunérés dans le centre ou pour la commune où ils se trouvent - question de les habituer au sort d'exploités qui les attend ici aussi). Ces centres servent également à fixer les demandeurs d'asile et à les rendre dépendants pour

qu'ils ne s'aventurent pas dans une vie de débrouille hors de l'enceinte. Sous prétexte de souci humanitaire, l'Etat organise ainsi un contrôle permanent sur tous ces indésirables. Quand la demande d'asile est refusée, c'est la police qui vient arrêter les réfugiés refusés dans ces centres neutres et ouverts pour les déporter vers la misère et la mort. La Croix-Rouge n'offre donc jamais un secours neutre, puisque ses activités font partie intégrante de la politique de contrôle de la gestion de l'immigration.

La Croix-Rouge entretient également des liens étroits avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), cet organisme qui cherche à soumettre les flux migratoires aux besoins du capitalisme et du contrôle social. Ce même organisme se sert d'une multitude d'organisations humanitaires et d'ONG pour réaliser son chantage avec ses primes de retour. Des réfugiés à qui ce système a enlevé toute perspective, se voient offrir une pauvre indemnité pour retourner volontairement vers leur pays d'origine. Alors c'est simple : d'abord on leur enlève tout avenir, on les enferme dans des centres d'accueil, on leur fait comprendre qu'ici aussi c'est la pauvreté qui les attend, et finalement on les fait chanter avec quelques centaines d'euros pour qu'ils oublient les raisons pour lesquelles ils avaient fui…
Dans d'autres pays européens, comme en Italie ou en Espagne, la Croix-Rouge Internationale gère directement les centres de rétention d'où l'Etat déporte les réfugiés en fin de procédure. Des centres de rétention avec leurs gardiens, leurs cellules d'isolement, leurs passages à tabac, leurs abus et tout simplement la privation de liberté. C'est là que la Croix-Rouge montre encore plus clairement ce qu'elle est vraiment : l'aile humanitaire de la domination.
En Belgique, ce sont les infirmiers de la Croix-Rouge qui, quand les indésirables se mutinent dans ces centres, soignent les blessures sans faire entendre la moindre critique et les bourrent de tranquillisants.
A Roissy, la Croix-Rouge cogère avec la police la zone d'attente pour sans-papiers qui débarquent à l'aéroport, et sert aussi de caution aux méthodes de la police des frontières (menottes, coups, baîllon, drogues) lors des expulsions forcées par avion qui s'en suivent.
Le 17 août 2006 lors d'une gigantesque rafle, 508 personnes d'Afrique et d'Europe de l'Est sont chassées du domicile qu'elles occupaient à Cachan depuis 2003. Chaque bus préfectoral qui repartait avec les expulsés pour aller les recracher toujours plus loin en banlieue était escorté d'uniformes bleus à l'extérieur et deux membres de la Croix-Rouge à l'intérieur.
De septembre 1999 à 2002, ce sous-traitant de tous les États s'est aussi vu confier la gestion du hangar de Sangatte, près de Calais. Là, elle va isoler près de 1800 réfugiés avec la complicité des CRS qui surveillent le camp, pour laisser à l'Etat le temps de construire un centre de rétention juste à côté, à Coquelles. A partir de novembre 2002, elle va ainsi ficher tous les réfugiés, préparant le démantèlement du camp et la chasse à l'homme qui suivront peu après.

Et tout cela, ça s'appelle choisir son camp.

Mais il n'y a pas que les sans-papiers qui débarquent sur les plages espagnoles ou qui, épuisés, mettent pied à terre dans les ports et aéroports européens. Il y a aussi ces millions de réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique qui ont été chassés de chez eux par les guerres, la misère ou les désastres écologiques pour ensuite être accueillis dans d'énormes camps de concentration (dans le sens strict du terme : enfermer administrativement dans un endroit circonscrit et contrôlable des catégories de gens pour des raisons raciales et de contrôle ou pour des fins d'exploitation). Ces camps sont souvent gérés par la Croix-Rouge et pas seulement avec ses médecins, mais aussi avec ses agents de sécurité. Ainsi la Croix-Rouge ne fait que renforcer l'ordre actuel composé d'oppresseurs et d'opprimés – et tandis qu'elle soigne ces derniers, elle tente aussi de calmer la révolte qui, elle seule, pourrait réellement changer quelque chose.

Quand les armées de la démocratie ont envahi l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et l'Irak, ils amenaient derrière eux l'armée humanitaire de la Croix-Rouge. Sous prétexte de protection contre une politique d'épuration ethnique, la Croix-Rouge s'est chargée de la gestion d'une série de camps de concentration et de prisonniers en ex-Yougoslavie. En réalité, elle cherche à intégrer la politique européenne de contrôle des flux migratoires dans les manœuvres militaires des forces de l'ONU. Chacun sait (et pas mal d'employés dissidents de la Croix-Rouge l'ont quitté parce qu'ils ne supportaient plus cette neutralité odieuse) qu'il est impossible de rester neutre en temps de guerre. Rester neutre signifie choisir le camp du plus fort – même quand on soigne le plus faible. La conduite des guerres actuelles serait " humanitaire ", mais quel être sensé pourrait jamais croire qu'il y a quelque chose d'humanitaire dans les bombardements, les corps déchirés, les blessés, les viols ? En prétendant rester neutre, la Croix-Rouge ne fait que renforcer le pouvoir en place. En Irak, en Afghanistan, comme ailleurs.

L'histoire en apparence sans fin de l'exploitation et de l'oppression a toujours eu besoin d'un corps de collaborateurs qui se cachent volontiers derrière un " je ne savais pas ". La gestion démocratique du capitalisme et de l'oppression a tout intérêt à étendre le plus possible ce que quelqu'un a appelé à l'époque des camps d'extermination nazis " la zone grise de la collaboration ". Refuser de collaborer avec un système qui organise la déportation systématique pour préserver les profits économiques et le pouvoir de quelques uns, c'est ouvrir la possibilité d'une critique réelle du monde dans lequel on est forcé de vivre.
Grattons le vernis humanitaire de ce système mortifère de déportation, d'incarcération et d'exploitation !

La Croix-Rouge collabore aux saloperies des États : en un moment où elle quête pour continuer ses activités, qu'elle reçoive donc un peu de la monnaie de sa pièce !

Quelques ennemis de toutes les frontières,
24 mai 2009

A propos de la lutte des sans papiers tunisiens à Paris

Extrait de *Lucioles n°3*, Bulletin anarchiste du Nord-Est de Paris, juin/juillet 2011



Fin avril dernier, la police a donné le départ d'une vaste campagne de chasse à l'homme, visant cette fois les migrants venus de Tunisie, qui survivent comme ils le peuvent - comme nous tous -. Les harcelant et les raflant par dizaines, en Seine-St-Denis (Pantin notamment) mais aussi dans le Nord-Est parisien (Stalingrad, Jaurès, Belleville, et aux alentours de la porte de la Villette). Profitant au passage de la présence de la Croix-Rouge qui regroupait ces migrants pour leur donner la gamelle, les flics ont rempli les cages à lapin avant d'aller trier leur butin humain au commico. Un tri, qui selon l'aveu fort éclairant des autorités, se fait sur la base des « ressources, suffisantes ou insuffisantes pour assumer leurs frais de séjour (sic) », à savoir 30 euros par jour. On ne s'attardera pas sur l'ignominie de cette phrase en la mettant en rapport avec la situation de ces migrants qui pour beaucoup dorment encore dehors.

Des rafles exécutées « dans la continuité », toujours selon les termes de la préfecture, dont nous saluons la morbide franchise. Car ces rafles policières, qu'elles visent les Rroms, les migrants venus de l'autre côté de la Méditerranée et d'ailleurs, ou les individus irréductibles à la domination et au contrôle, sont bien une pratique régulière et constante de l'État démocratique. Comme tout bon État, il tente de gérer les tensions sociales par l'enfermement, les condamnations judiciaires et les expulsions. Frapper durement les plus réfractaires, ou les plus potentiellement dangereux aux yeux du pouvoir, pour apeurer tout le monde, et ramener chacun dans le bon droit de la normalité du travail et de sa misère économique.

De suite, le maire de Paris s'est empressé de monter au créneau, avec en main cette piteuse arme citoyenne à la mode : l'indignation. Et le sieur de réclamer « humanité et dignité » pour ces migrants. Qu'entend-il par là ? Peut-être les arrêter et les enfermer dignement et humainement dans des centres de rétention à taille humaine avant de les expulser avec dignité, comme son parti, le PS, l'a toujours fait ? Tout en ayant pris soin de cogérer cette sale besogne avec ses souteneurs associatifs, verni humanitaire de cette machine à contrôler les individus et à les trier en fonction de leur possible rentabilité économique et sociale. Ainsi certains de ces expulseurs qui ne disent pas leur nom proposent, souvent de manière masquée, une aide matérielle ou un hébergement provisoire à l'hôtel ou dans des foyers carcéraux (de l'aveu même des migrants qui y sont passés) par exemple, qu'elles lient parfois avec un engagement au fameux « retour volontaire » vers le pays de départ.

Cela s'est vite confirmé, et très tôt, une partie des migrants tunisiens s'est mise d'elle-même en lutte pour obtenir deux choses principales : des papiers pour tous et un lieu pour pouvoir vivre et s'organiser. Dans un premier temps, ils partent en manif sauvage depuis la porte de la Villette vers Stalingrad, pour contrer une énième agression des flics. Quelques jours plus tard, ils tentent de prendre la tête de la manif parisienne du 1er mai, vite empêchés en cela par les syndicats et leurs services d'ordre, et portant une banderole disant «Ni police, ni charité. Un lieu pour s'organiser». Le soir même ils décident, aux côtés de personnes solidaires, d'ouvrir un lieu appartenant à la mairie de Paris. Ce bâtiment situé 51 avenue Simon Bolivar, à côté des Buttes Chaumont, sera occupé et autogéré par quelques 200 personnes pendant trois jours, avant que les flics, à la demande de Delanoë, l'expulsent à l'aide d'un dispositif massif, dans une opération supervisée par Guéant (ministre de l'Intérieur) lui-même.

A partir de là, la mairie commencera à calomnier et à infantiliser les tunisiens en lutte, parlant de « sans-papiers tunisiens manipulés par des anarchistes et autres radicaux ». Les premiers concernés (les « sans-papiers ») mettront vite les points sur les i dans une réponse soulignant

notamment qu'ils n'avaient besoin de personne pour leur indiquer comment lutter et pourquoi.

Ces trois jours seront l'occasion de nombreuses discussions, en partie sur l'auto-organisation, pas toujours évidente à mettre en place à ce nombre, mais aussi l'occasion de moments forts, comme lors de cette occupation sauvage de l'avenue durant plusieurs heures, marquée par quelques face-à-face déterminés contre les flics. Suite à l'expulsion de Bolivar, une nouvelle occupation est décidée, cette fois en prenant le gymnase municipal de la rue de la Fontaine-au-roi, près de Belleville. Le 13 mai, une manifestation sauvage parcourt avec joie et force le quartier de Belleville jusqu'à Goncourt. Avant de se rendre en métro, en profitant pour y foutre un beau bordel (criant, taguant) sur le parvis de l'Hôtel de Ville, où la quasi-totalité des manifestants se retrouvent encerclés par les flics dans une atmosphère tendue. Chacun comprend à ce moment que la mairie ne lâchera rien, à part ses chiens de garde.

Malgré le sale travail de division mené par une nuée d'associations (bossant toutes plus ou moins avec la mairie, comme Aurore, France Terre d'Asile, par ailleurs active dans la bonne gestion des centres de rétention, et ECO -ensemble contre l'oubli-, avide quand à elle d'obtenir la gestion de foyers d'hébergement contre de juteuses subventions), qui essayant de séparer les occupants en fonction de leur « région » d'origine, qui proposant des listes fermées pour quelques places en foyer, une dynamique de lutte s'est maintenue, en veillant tant bien que mal à éviter de tomber dans des logiques et pratiques de soutien humanitaire (se contenter de trouver et de faire la bouffe pour les gens, trouver et gérer un lieu à leur place, servir de médiateurs de choc dans les négociations…). Par ailleurs, on peut se questionner sur la pertinence de réclamer à l'oppresseur direct des moyens pour s'organiser (comme un lieu, alors qu'il pourrait suffire de l'occuper et de le défendre). Aussi, si l'on se place dans une perspective révolutionnaire, on peut s'interroger sur notre intérêt à réclamer des papiers pour quelques-uns, et même pour tous, alors que nous voudrions la destruction de l'État et de ses frontières. Il faut certes des papiers pour survivre, mais il ne faut plus de papiers du tout pour vivre. Mais contrairement à beaucoup de luttes de sans-papiers, celle-ci semble souvent rompre avec les réflexes victimisant (pas de grève de la faim, pas de mise en scène de la lutte), ce qui contribue à rendre cette lutte particulièrement intéressante.

Une manifestation non déclarée est appelée le samedi 21 mai porte de la Villette, stoppée dés le départ par une marée de CRS et de flics en civil de la BAC, flash ball au poing, assistés par quelques RG venus mettre à jour leurs fichiers de renseignement. S'en suivent une arrestation collective et une cinquantaine de vérifications d'identité dans plusieurs commissariats, dont tout le monde sortira rapidement. On apprendra dans la presse que ces vérifications visaient les présumés membres de la très fantasmée « mouvance anarcho-autonome », encore une catégorie inventée par le pouvoir, comme les « bandes », les « saboteurs », les « gens du voyage ».

Depuis, afin de maintenir la pression et continuer à rendre visible la question des frontières, des centres de rétention, et de les mettre en relation avec les soulèvements du début d'année au Maghreb et au Machrek, des actions ont eu lieu, notamment une perturbation d'un salon du tourisme tunisien installé tout un weekend (21 et 22 mai) sur le parvis de l'hôtel de ville. Ce « village du Jasmin » présentait, avec le plus grand cynisme, les atouts de la « nouvelle Tunisie », comprendre la Tunisie post-dictatoriale. Cette même Tunisie vantée dans des publicités arborant des slogans comme « Il paraît qu'en Tunisie, la tension est à son comble », montrant un touriste sur la plage avec les doigts de pied en éventail, ou encore « On dit qu'en Tunisie les balles fusent » illustré par un terrain de golf. Cette Tunisie vendue comme le paradis retrouvé des touristes occidentaux en mal de soleil et d'exotisme, après les troubles si embêtant pour les investisseurs immobiliers et autres amateurs de paix sociale rentable. Cela alors même que le régime transitoire, sur place, continue de mener la répression des révoltés à coup de couvre-feu, d'arrestations et d'incarcérations par centaines. Un tract, distribué par une cinquantaine de personnes aux cris de « Liberté ! » et de « Delanoë, premier des Benalistes ! », venait rappeler cette situation et affirmer avec force que la lutte pour la dignité ne connaitrait ni trêve, ni frontières, ni récupération politique.

Le 20 mai, un immeuble appartenant à l'AFTAM (un gestionnaire de foyers), situé rue Bichat (10ème arrondissement) est occupé. Six jours plus tard, les flics tentent d'expulser l'immeuble, sans succès, devant la résistance des occupants appuyés par une petite centaine de personnes solidaires venues manifester devant. Le lendemain, vendredi 27, ils reviennent en force au petit matin, et cette fois parviennent à évacuer l'immeuble. Huit personnes sans papiers sont arrêtées puis transférées au CRA de Vincennes, tandis que neufs personnes solidaires étaient envoyées en garde-à-vue pour « violation de domicile », « occupation illégale » et « dégradations ». Peu avant midi, une trentaine de tunisiens et solidaires occupe le siège de l'AFTAM, au 16-18 cour St Eloi (12èmearrondissement) jusque vers 14h. Ils exigeaient le retrait des plaintes et la récupération de l'immeuble expulsé devenu un foyer autogéré. Seul le premier point a été obtenu, tandis que plus de 30 camionnettes de CRS stationnaient tout autour.

Dans le même temps, quelques (trop rares) gestes anonymes viendront apporter un appui solidaire et piquant, visant notamment la mairie et les diverses associations prenant part à la machine à expulser. A l'heure où ces lignes sont écrites, le gymnase est en cour de récupération par la mairie et ses vigiles, qui y a instauré un système de contrôle des entrées et sorties à l'aide de tickets nominatifs. La lutte continue. Et si tu veux la suite, ben bouge ton cul…

Paris, 5 juin 2011.

La prison à la maison ?

Quelques notes sur le contrôle judiciaire…

publié le 22 juillet 2009 sur infokiosques.net (extrait)

Le contrôle judiciaire a été créé en 1970. Présenté à l'époque comme une alternative à la détention provisoire, il permet au juge de garder une personne sous la main de la justice en attente du procès sans pour autant remplir les prisons. Souvent présenté comme une façon d'échapper à la prison, il permet à l'État d'avoir le contrôle sur une personne suspectée. En ce sens, il constitue une autre forme de sanction, qui vient s'ajouter à l'incarcération et étend les possibilités de la justice pour contrôler et punir.

En fait, le contrôle judiciaire s'ajoute doublement à la prison : d'abord parce que, de fait, les prisons sont toujours aussi pleines, on n'envoie pas moins de gens en prison, ensuite parce que la période passée sous contrôle judiciaire n'est pas comptabilisée dans la condamnation (contrairement à la détention provisoire), elle s'ajoute à la période d'incarcération.
Concrètement, le juge choisit parmi un panel de règles et d'obligations : pointages réguliers dans un commissariat (de une fois par mois à une fois par jour), suivi social (obligation de travailler ou de rechercher un emploi), interdiction de se rendre dans certaines parties du territoire, interdiction de voir certaines personnes, restrictions d'horaires, interdiction de quitter son domicile, obligation de soin, interdiction de se déplacer hors du cadre autorisé sans l'avis du juge d'instruction… Toutes ses règles personnalisées multiplient les raisons d'être incarcéré (ou réincarcéré) car ne pas les respecter peut être puni de plusieurs mois de prison. Elles sont des contraintes qui agissent sur le quotidien : une partie assure « l'insertion sociale », l'autre la surveillance pure et simple.

Les dispositifs voués à la mise au travail et au contrôle se développent sur toute la population. La fonction sociale de la prison est de gérer la misère et d'être un repoussoir pour tous afin d'accepter l'exploitation. Sous couvert d'objectifs d'insertion, le suivi social ressemble bien souvent à une mise au travail forcée. Ainsi, les dispositifs du contrôle judiciaire sont similaires à ceux du contrôle des chômeurs, où le moindre faux pas peut être suivi d'une suppression d'Assedic ou autres allocations. Ce sont autant de rendez-vous qui rappellent à l'ordre et contraignent à accepter n'importe quel boulot. Bien déçu celui qui pense y trouver une activité épanouissante, il n'y trouvera que travail de merde et discipline.
Le contrôle judiciaire est toujours un contrôle des déplacements et des fréquentations, dans une dépendance permanente aux instances judiciaires. Les projets personnels sont, dès lors, placés sous leur surveillance et soumis à leur accord. Ainsi, dans beaucoup d'affaires, des proches sont considérés comme des complices et il est interdit de les rencontrer, ce qui a pour conséquence d'isoler et de briser les liens. Parfois même, le contrôle judiciaire interdit de se rendre dans le territoire de son lieu d'habitation. Cette surveillance est facilitée et renforcée par un maillage policier resserré sur tout le territoire. L'ensemble de la population est régulièrement contrôlé : la vidéosurveillance se développe encore, jusque dans les rames de métro et les halls d'immeuble, les téléphones portables permettent de suivre à la trace et de connaître le carnet d'adresse ; dans les transports en commun la puce du « pass navigo » permet d'obtenir des informations sur l'identité, les droits sociaux, les stations empruntées ; sur les routes la sécurité routière est un bon prétexte aux contrôles ; dans les rues les contrôles au faciès vont bon train. Les contrôles de douane ne se font plus seulement aux frontières mais sur tout le territoire. Les frontières se matérialisent à chaque contrôle de papier au travers duquel certains passent et d'autre non.

En prison, les interdictions et l'absence de liberté sont palpables à chaque instant à travers les murs et les barreaux. Avec le contrôle judiciaire, chacun est sommé d'intérioriser les interdits et les obligations. A l'instar de bien d'autres aspects de notre société au premier rang desquels le salariat, le contrôle judiciaire participe de cette intériorisation de la résignation, de cette auto-discipline qui doit faire accepter à chacun de rester à sa place et de ne pas faire de vagues. Ceci a pour objectif de neutraliser toute volonté d'émancipation et de révolte face au fonctionnement de cette société. Les assignations à résidence et les interdictions de rencontrer des proches favorisent l'isolement, le repli sur soi et la limitation des déplacements au trajet domicile/travail, ce qui représente pour le pouvoir le mode de vie idéal pour contrôler et gérer la population.

Comme face à toute mesure visant à soumettre et à contrôler chacun, que ce soit dans les transports, au travail ou à la CAF, il existe de multiples formes de résistances et de contournements des mesures du contrôle judiciaire. Toutes sortes d'arrangements, de magouilles et d'esquives permettent de ne pas se soumettre en permanence, de continuer à vivre et donnent pleins de raisons de ne pas se résigner. Dans chaque procédé de contrôle, il y a toujours des failles et ce n'est pas l'accumulation de ces mesures coercitives qui entameront la détermination à lutter pour une société libérée de l'exploitation et de l'enfermement.

Contrôle judiciaire d'une personne mise en examen: quelques exemples de l'étendue des possibilités d'astreintes

La personne mise en examen « sera astreinte à se soumettre aux obligations suivantes :

- *Art. 138 1° - Ne pas sortir sans autorisation préalable des limites territoriales suivantes : …*
- *Art. 138 2° - Ne pas s'absenter de son domicile ou de sa résidence qu'aux conditions ou pour les motifs suivants : pour l'exécution de son activité professionnelle, se rendre chez son conseil, répondre aux convocations de l'autorité judiciaire et des services désignés dans la présente ordonnance.*
- *Art. 138 5° - Se présenter une fois par semaine au Service de l'Exécution des Décisions de Justice.*
- *Art. 138 6° - Répondre aux convocations de l'autorité judiciaire et de la personne désignée ci-dessous : Service du contrôle judiciaire,*
- *Justifier de ses activités professionnelles ou son assiduité à un enseignement, un rapport trimestriel nous sera adressé.*
- *Art. 138 7° - Remettre les documents justificatifs de son identité suivants au greffe du juge d'instruction, en échange d'un récépissé valant justificatif d'identité : sa carte d'identité et son passeport.*
- *Art. 138 9° - S'abstenir de recevoir, rencontrer ou d'entrer en relation de quelque façon que ce soit avec les personnes suivantes : x, y & z »*

Un pavé dans les rouages

Publié le 31 décembre 2008 sur Indymedia



Le sabotage, le grain de sable dans les rouages de la machine, l'opposition directe, physique, matérielle à une partie d'un dispositif.

En République, on a toujours le droit de s'indigner d'une situation intolérable : les rafles de sans-papiers, les exactions policières, les expulsions locatives, les gens qui dorment dehors, les conditions de détention, tout cela peut faire l'objet d'autant de tribunes dans les journaux ou d'appels citoyens sur Internet. La démocratie adore ceux qui se contentent de dénoncer : c'est à dire de parler et de ne rien faire. C'est même la marque de la démocratie, ce dont elle ne cesse de s'enorgueillir. On peut (presque) tout y dire. Mais que l'on commence à s'organiser pour s'opposer concrètement aux actes du pouvoir, et tout change. De citoyen, on devient délinquant, ou terroriste, selon les cas : de toute façon, la répression est là. C'est que tout acte qui n'est pas étroitement borné par les pratiques démocratiques et citoyennes est de fait illégal.

Qu'est-ce qui est effectivement permis, comme acte concret, par ce système qui fait pourtant de la « liberté » un de ses principes ? Faire la grève, à condition d'en avoir l'autorisation. Manifester, à condition d'en avoir l'autorisation. Et voter, bien entendu, c'est à dire faire semblant de faire un choix une fois de temps en temps ; et éventuellement, s'engager comme militant dans un de ces partis au service des ambitions de quelques politiciens, ou investir sa bonne volonté dans une association humanitaire aux objectifs limités. Tout le reste, ou presque, est interdit.

La « liberté d'expression » elle-même n'est que théorique. On peut presque tout dire, certes : mais pas n'importe comment. Quand la parole devient presque un acte, quand elle commence à viser l'engagement direct dans la lutte et la rébellion, elle est suspecte et donc interdite. Il n'est pas autorisé, même si c'est souvent toléré, de distribuer des tracts sur la voie publique et encore moins d'afficher ce qu'on a soi-même écrit : et plus ces écrits pourront avoir des faits comme conséquences, et plus ils seront susceptibles d'être réprimés. C'est le cas, par exemple, quand un appel à la révolte devient une incitation à commettre un acte délictueux : quand une banderole « feu aux centre de rétention » déployée devant le centre de rétention du Mesnil-Amelot en août 2008 vaut à ses auteurs supposés d'être poursuivis parce qu'un feu a effectivement pris dans le centre durant la manifestation.

Ce qui est vraiment permis, c'est de publier légalement ses pensées, à condition d'avoir le fric ou les relations pour le faire. La liberté, dans le système capitaliste, est toujours conçue comme la liberté du riche.

Pourtant, on ne peut pas toujours se contenter de dénoncer. Viennent les moments ou la volonté d'intervenir concrètement pour entraver le fonctionnement du système s'impose, parce que se contenter de porter un jugement sans que jamais les paroles n'engagent à aucune action est intenable. Quand on s'est mobilisé pendant des mois, dans une école, pour empêcher l'expulsion d'un parent sans-papier, il est difficile d'assister à son arrestation sans tenter de l'empêcher. C'est là quelque chose de courant, d'ordinaire même, que ce ne soit pas seulement par l'expression de son opinion, mais par un engagement plus tangible que l'on manifeste réellement son opposition. Quand des gens se font arrêter et enfermer en centre de rétention, ces prisons qui ne disent pas leur nom, quand des gens meurent en garde à vue, en taule, sur des chantiers, alors, pour s'opposer à des décisions que l'on n'ac-



cepte plus, ont lieu des manifestations, des émeutes, des rassemblements, des grèves, des concerts devant les prisons, des distributions de tract, des sabotages… Toutes ces pratiques, fort diverses, ont un point en commun : elles visent à briser le fonctionnement de ces dispositifs d'exploitation, de répression, d'enfermement.

Mais agir ainsi, agir tout court, pourrait-on dire, en tout cas agir autrement que dans les règles consensuelles de la démocratie, mène très vite à l'illégalité. Ce ne sont pas seulement les destructions et les dégradations en tant que telles qui sont illégales. Par exemple, après les différents mouvements qui ont eu recours à l'arme du blocage (en 2003 contre la réforme des retraites, en 2005 contre la loi Fillon, en 2006 contre le CPE), une nouvelle disposition pénale est venue réprimer l'entrave à la circulation des trains.

Ce n'est pas pour autant que la légalité doit devenir un critère déterminant de l'action. L'illégalité n'est pas une idéologie pour ceux qui s'y livrent. L'action illégale n'est pas une fi n en soi ou ce qui pourrait donner une valeur à l'acte. Il ne s'agit pas, par la « désobéissance civile », de prétendre remplacer une norme par une autre, d'opposer, à la légitimité officielle, une légitimité concurrente. En fait, c'est l'idée même de norme légale qu'il faudrait dépasser. Par la loi, telle qu'elle existe dans le système actuel, c'est l'interdit et la domination qui s'affirment, et rien d'autre.

Comme le rapport à la loi, il faut démystifier le rapport à la violence. La violence, dans le monde du capital, est partout : dans l'exploitation au travail, dans la vie quotidienne, dans la répression, dans l'idée même d'Etat. Elle est aussi dans la manière de s'opposer à lui, car à une force on ne peut qu'opposer une autre force, ou être réduits à rien. Renoncer par avance à toute violence, comme la position « pacifiste » l'affirme, c'est soit admettre d'emblée son impuissance, soit courir au massacre : et bien souvent les deux. Pas plus que l'illégalité, la violence n'est une fin en soi. La question est de savoir comment agir efficacement et comment se construit un rapport de force. Il n'y a pas une solution unique mais des expériences multiples, des histoires de solidarité, de résistance et d'attaque.

Parmi tous ces moyens, le sabotage, le grain de sable dans les rouages de la machine. C'est une opposition directe, physique, matérielle à une partie d'un dispositif. Il s'agit d'attaquer l'ensemble à la fois matériellement et pour ce qu'il représente politiquement. Il peut s'agir tout autant de mettre un sabot dans une chaîne de montage, de s'opposer physiquement à l'expulsion d'un sans-papiers dans un avion, de mettre du sucre dans le réservoir d'un engin de chantier, et de couper des câbles de relais TV. Ces actions trouvent leur sens par rapport à leur objectif et au contexte dans lequel elles prennent place.

Le sabotage peut être très diffus : au travail, à l'école, sur les chantiers, sur les voies de circulation. C'est la pièce intentionnellement mal usinée, c'est la marchandise rendue invendable par une dégradation, c'est l'alarme incendie intempestive et le chewing-gum dans la serrure… On a noté plus de 27 000 actes « de malveillance » sur les voies de chemin de fer au cours d'une seule année, s'il faut en croire le Figaro. Au-delà de leurs intentions, ces actes témoignent de la tension sociale et d'un esprit de résistance et de révolte face aux conditions qui nous sont faites.

Dans des moments d'opposition plus collective, qu'il s'agisse de mouvements sociaux ou de campagne contre tel ou tel aspect de la politique de l'Etat, le sabotage est un moyen d'action efficace pour arriver à ses objectifs. Il prend place dans l'histoire de la lutte des classes depuis ses origines. Les grèves, d'abord illégales, avaient pour effet de saboter la production. Plus récemment, dans nombre de mouvements sociaux le sabotage effectif ou la menace du sabotage ont été utilisés : pendant le mouvement des cheminots de novembre 2007, face à des fermetures d'usines dans la métallurgie, la chimie, etc…

Dans ces moments collectifs, c'est souvent un enjeu important que l'acte de sabotage soit assumé largement. C'est la politique du pouvoir que d'isoler les saboteurs et d'opposer leurs actes aux intentions des autres participants à la lutte : et c'est une force du mouvement que de se rapproprier ce qui parfois n'a été fait que par quelques uns, mais poursuit l'objectif commun.

Résistance à la xénophobie d'État

Tract du collectif « Des papiers pour tous ». novembre 1996



Huit mois après l'occupation de l'église Saint-Ambroise, alors que rafles policières et expulsions sommaires sont les seules réponses du gouvernement, la brèche ouverte par la lutte des sans-papiers ne s'est toujours pas refermée. Des dizaines d'autres collectifs sont entrés dans une lutte qui construit son autonomie dans des formes de coordinations régionales ou nationales, refusant le cas par cas pour exiger une régularisation globale et l'abrogation de toutes les lois discriminatoires. Outre un très vaste mouvement de sympathie dans la société française, l'apparition au grand jour d'un nombre toujours croissant de sans-papiers a suscité l'organisation de formes de solidarité concrète, comme cette manifestation spontanée qui, au lendemain de l'expulsion de Saint Bernard, a conduit des milliers de personnes à venir assiéger le centre de rétention de Vincennes, en dépit des charges policières. Face à un mouvement dont la détermination reste intacte et dont l'expansion est inéluctable, la xénophobie d'état, drapée dans ses alibis assimilationnistes, renforce son appareil répressif, que ce soit par le projet de loi Debré (expulsions arbitraires facilitées, flicage de l'hébergement des étrangers, généralisation de la carte d'un an renouvelée ou non selon le bon vouloir de la préfecture), ou par le bouclage des frontières au niveau européen.

Pour toute justification de cette politique de crispation identitaire, on agite, à droite comme à gauche, le sempiternel épouvantail économique, faisant passer les travailleurs que la loi met hors-la-loi pour des parasites, représentants imaginaires de cette «misère du monde» que la France, en dépit de sa générosité, ne saurait accueillir. Ce discours est relayé par lus droidelhommistes et autres gauchos-caritatifs qui refusent de voir dans les clandestins des créateurs de richesses, des prolétaires —le vilain mot—, mais préfèrent les considérer comme des individus abstraits, victimes de préjugés racistes. On cherche ainsi à faire oublier la politique de régression sociale qui, de licenciements en plans sociaux, de CDD en stages bidons, organise la précarisation générale de tous les salariés. Le travailleur clandestin, précarisé, licenciable sans indemnités, employable sans charges sociales, figure l'idéal d'absence totale de statut que le libéralisme — cette appellation new-look du capitalisme— entend imposer à tous.

Les sans-papiers, les étrangers, ne sont pas, comme d'aucuns voudraient le faire croire, un corps étranger dont la nation devrait se débarrasser. Ils ne sont pas non plus des machines humaines qu'on pourrait, au gré des fluctuations de l'économie, importer ou déporter selon des quotas négociés avec l'administration, comme le voudraient les faux-derches de SOS-Race et leur cortège social-démocrate. Ils sont des travailleurs qui refusent l'apartheid social qu'on veut leur imposer; des hommes et des femmes qui refusent que l'absence d'un bout de carton les empêchent de circuler et de s'installer où bon leur semble. C'est pourquoi la lutte des sans-papiers s'inscrit dans le cours des mouvements sociaux qui, de la grève des fonctionnaires de décembre 95 à celle des camionneurs aujourd'hui, refusent la précarisation générale et les diktats de l'économie mondialisée. Si la lutte des sans-papiers est notre cause à tous. c'est parce que le sans-papiers est la figure emblématique d'une commune précarité, la cible privilégiée de cette société de contrôle qui n'en finit pas de se généraliser.

Organiser concrètement la solidarité en intervenant contre les administrations et les entreprises qui participent à la chasse aux clandestins, comme nous avons commencé à le faire en occupant l'ANPE de Denfert-Rochereau où un sans-papiers avait été dénoncé par un fonctionnaire collabo.
Participer à l'ouverture d'espaces de visibilité et de rencontre entre les luttes comme nous l'avons fait à l'Odéon avec, entre autres, les sans-papiers du Troisième Collectif ou à Montreuil avec les résidents du foyer Nouvelle-France. C'est de chacun d'entre nous et de notre capacité à agir collectivement que dépend l'efficacité concrète de la lutte.

Collectif «Des papiers pour tous».

Enrayons la machine à expulser ...

[4 pages du Bhaf, printemps 1997.]

LE MOUVEMENT DES SANS PAPIERS

La coordination nationale des sans-papiers, les individus solidaires de ce combat ainsi que les groupes et collectifs qui développent conjointement une intervention autonome sur ce front de lutte ont mis en avant le mot d'ordre « des papiers pour tous » qui résume tant le refus d'un traitement "humanitaire" des dossiers au cas par cas que l'opposition à toute récupération politicienne des catégories "présentables" de sans-papiers.

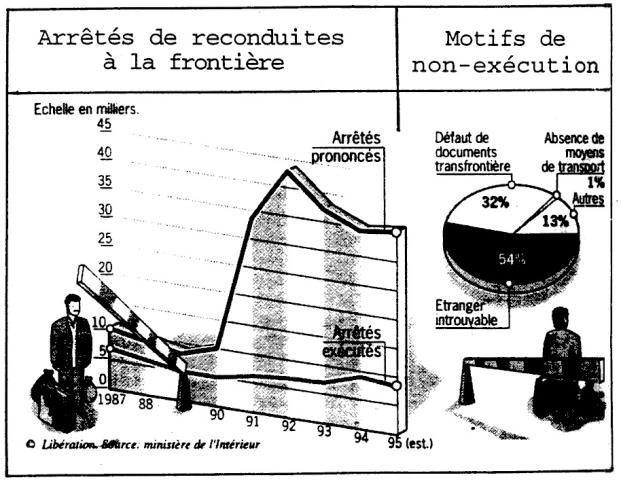
Ce mot d'ordre, qu'il est nécessaire de mettre en avant, ne saurait être satisfaisant à lui tout seul.

Le gouvernement actuel (de "droite") ainsi qu'un éventuel futur gouvernement (de "gôche") sont d'accord pour empêcher la libre circulation des pauvres (c'est à dire l'application des accords de Schengen) et ce ne sont pas les gesticulations sur la loi Debré qui ont pu masquer qu'aujourd'hui (comme hier) le débat politicien porte sur : fallait-il durcir un peu ou beaucoup les lois Pasqua ? Faut-il des quotas par nationnalités ou par branche d'industrie ? Faut-il faciliter les naturalisation pour supprimer la carte de 10 ans en contrepartie ? Faut-il réserver le travail au noir au seuls Français ?

Il est clair à présent que l'État n'a aucune intention de concéder une régularisation substantielle. Cet objectif étant hors d'atteinte dans l'immédiat -et même à court terme- il nous faut en trouver un concret qui permette d'obtenir des victoires partielles, certes, mais réelles ; et tout aussi important, qui permette de relancer une dynamique de mobilisation, de rencontres, de débats...

POURQUOI AIR-FRANCE ?

La loi Debré à été définitivement votée malgré le mouvement des pétitionnaires et la grande manifestation de 100 000 personnes à Paris le 22 février 97. Les expulsions du territoire continuent et, lorsque les décrets d'application de la loi Debré paraitront, ce sera encore pire avec l'extention de 24 à 48 heures du temps de rétention avant présentation devant un juge. Période durant laquelle les préfectures auront plus de temps pour rechercher des places d'avion, ou pour organiser des charters, et procéder ainsi à de véritables déportations administratives. Jusqu'à présent les arrêtés d'expulsions prononcés n'étaient exécutés que pour un tiers, en raison principalement des possibilités offertes par le cadre juridique ; dorénavant le seul obstacle technique qui s'opposera aux exécutions massives des reconduites à la frontière sera l'incapacité logistique (financement et capacité en moyen de transport) à les réaliser.



Même si une fraction non négligeable des expulsions sont effectuées par trains ou par bateaux, les compagnies aériennes sont des pièces maîtresses du dispositif d'expulsion, l'embarquement constitue le moment le plus concret de la procédure de déportation forcée et en même temps le moment qui tend le plus à se banaliser (petit à petit chaque passager devra s'habituer à voyager aux côtés d'un ou deux expulsés) c'est le moment le plus civil, le plus "social" du parcours police-justice-camps de rétention-expulsion.

Air-France est la compagnie la plus impliquée dans la kollaboration, les cas se multiplient où les expulsés sont ligotés avec du scotch sur leur siège, bâillonnés, chloroformés. Le PDG de la compagnie, Christian Blanc (par ailleurs spécialisé dans les plans de dégraissage et Rocardien bon teint) a récemment innové en prêtant aux flics des membres de son service de sécurité pour aider à embarquer de force des expulsés. De plus la compagnie AIR-CHARTER qui a effectué la plupart des déportations groupées n'est qu'une filiale d'Air-France.

DES POTENTIALITÉS BIEN RÉELLES

Nous proposons de prolonger le potentiel de solidarité qui s'est révélé en 96-97 autour de la lutte de nos camarades sans-papier par une campagne permanente de boycott et de harcèlement d'Air france (pour commencer) afin d'enrayer concrètement la machine à expulser. Nous devons et nous pouvons rendre inapplicable ce volet des lois Debré.

Nous le devons car si nous renonçons aux combats pour l'égalité des droits au moindre durcissement de l'État, autant se résigner dès maintenant à l'abrogation du SMIG, à la supression de la sécu et des congés payés.

Nous le pouvons car même si le rassemblement du 18 mars 97 devant l'église Saint Ambroise pour célébrer les 12 mois de lutte des «Saint Bernard» a été un échec en terme de mobilisation, la manif du 22 février sur la question de l'immigration aurait été inimaginable un an auparavent. De même la mutinerie de Bamako dans l'avion d'AIR CHARTER aurait été impensable.

Nous pouvons, en rendant réel le boycott d'AIR FRANCE, amener cette compagnie à se désengager de sa participation aux expulsions. Dans ce secteur extrêment concurrentiel, les «questions d'images« sont essentielles : la mauvaise pub fait beaucoup de dégats. Si des agences d'AIR FRANCE à l'étranger sont l'objet de manifestations, on peut parier que dans l'état-major de la compagnie on commencera à s'inquiter sérieusement. Si nous obtenions que la compagnie mette de plus en plus de mauvaise volonté à pratiquer les expulsions, ce serait une vraie victoire, le premier signe qu'une contre-offensive est possible, sur le terrain, contre la xénophobie d'Etat. Dès lors, ce précédent fera réfléchir à deux fois d'autres compagnies sollicitées pour prendre le relais où pour continuer de se prêter à ces pratiques - telles que AIR AFRIQUE, SABENA, EURALAIR.

Le Boycott tel que nous le proposons n'est pas simplement un acte individuel isolé (refuser de voyager sur AIR FRANCE ou ses filiales : Air Charter, Jumbo, Go Voyage... ou ne plus consommer des plats servis par ServAir). Le Boycott est un acte offensif et efficace qui implique de proclamer le plus fort possible et partout ses raisons, c'est à dire le refus de la politique d'expulsion et la libre circulation pour tous. Le Boycott s'affiche, se revendique et donne ses arguments.

Partout où cela est possible il faut organiser des rassemblements fréquents devant les agences, des collages d'affiches et d'autocolants, faire circuler des textes d'appels au Boycott, acrocher des banderoles sur les ponts d'autoroute, etc

Le Harcèlement : Il vise à maintenir la pression, à désorganisr l'entreprise et obliger le personnel à débattre de la question de sa collaboration aux déportations. La poursuite de la politique actuelle de collaboration avec le ministère de l'intérieur doit devenir un réel problème, tant vis à vis des «clients» de la compagnie qu'en son sein entre direction et personnel au sol et de vol.



Libre circulation pour tous !

Extrait de la brochure n°1 du Collectif Anti-Expulsions (CAE), septembre 1998



Parce que seule la libre circulation des prolétaires de tous les pays peut empêcher le triomphe de ce monde urbain incolore, inodore et sans saveur qu'on veut nous préparer,
le parfum de liberté qu'ont ramené dans l'air les mouvements sociaux de ces dernières années, que ce soit les mouvement des sans-papiers ou celui dit « des chômeurs » ont beaucoup de points communs, en particulier l'affirmation de la liberté de circulation. Cela signifie refus des contrôles de toutes natures et réappropriation de la vie, immédiatement porteuse de moyens de lutte concrets et efficaces. Des revendications comme « des papiers pour tous » ou « transports gratuits pour tous » sont les nôtres, non comme revendications négociables miettes par miettes, mais parce qu'elles portent en elle le refus total et global du contrôle social sous toutes ses formes, refus d'avoir à rendre compte à un flic, à un contrôleur ou à un fonctionnaire de l'hôpital ou de l'ANPE de ce que nous faisons de nos vies.

Ce n'est ni comme un mot d'ordre incantatoire, ni comme une question métaphysique que nous parlons de liberté de circulation, mais dans son sens le plus concret, comme désir de circuler de pays en pays, de ville en ville, de rue en rue), sans entrave (ni prix à payer, ni droit à demander). Les moyens qui se mettent en place pour contrôler et entraver sont extrêmement concrets : douaniers, contrôleurs dans les transports, préfectures et consulats, qui attribuent ou non des papiers, fonctionnaires décidant du droit de chacun, au vu de son CV, à telle ou telle rééducation, mais aussi machines qui gardent en mémoire que tel individu dont un fonctionnaire a dûment rempli le dossier, est passé, a téléphoné, ou a retiré de l'argent à telle heure à tel endroit.

Les frontières se démultiplient, bien au-delà des lignes de démarcation entre États. Qu'elles tendent à s'effacer comme dans l'espace Schengen ne change donc rien au problème sauf pour permettre une collaboration accrue des polices et pour ainsi dire une visibilité plus grande des individus. Elles se diffusent et infiltrent l'ensemble de l'espace que nous parcourons, démultipliant les moments ou les lieux où nous sommes contrôlés dans notre vie quotidienne.
La RATP, par exemple, qui ne recule devant rien quand il s'agit de fliquer les déplacements de ses « usagers », va bientôt se doter d'un système où le simple passage d'un individu à côté d'une borne permettra de savoir s'il a la carte qui lui donne le droit de circuler et de retenir que tel porteur de carte est passé par telle bore à telle heure. A quand les puces électroniques remplaçant les cartes d'identité ou de séjour, évitant l'injustice du contrôle actuel au faciès puisque chaque patrouille de flic munie d'un détecteur pourra directement se diriger vers ceux qui n'en ont pas.

Le nombre d'expulsions réellement exécutées, comparé au nombre de sans-papiers raflés, contrôlés, mis en centre de rétention, montre bien qu'il s'agit de contrôler et de maîtriser les flux de population plutôt que d'empêcher tout séjour irrégulier sur le territoire. Le capitalisme, géré par la gauche ou la droite, a en effet besoin de la main d'œuvre sous payée, exploitable à merci que constitue la population clandestine qui permet d'exercer une pression vers le bas sur l'ensemble des salaires. En même temps, il s'emploie à la maintenir dans une situation de précarité absolue par le flicage et la persécution. Cette politique presque explicite dans la « circulaire de régularisation » de Chevènement, qui a permis de constituer dans les préfectures un immense fichier de clandestins (avec adresses, photocopie du passeport…), se construit à un niveau européen. Le fameux espace Schengen est d'abord un fichier, le SIS (Système d'Information Schengen) que chaque pays remplit avec les renseignements qu'il possède sur ses indésirables. Le problème des États est donc bien de contrôler les mouvements de population — en particulier des pauvres du Sud et de l'Est et des précaires de partout. Dans le même temps la circulation des marchandises, des informations et des images est de plus en plus rapide. Si nous cherchons à nous opposer au système répressif qui s'abat sur les étrangers, c'est parce que ce système est déjà celui qui nous contrôle et nous menace dans notre vie quotidienne.

Si ce contrôle s'opère essentiellement de façon diffuse et informatisée, il reste apparent et tangible dans ses réalisations concrètes :

- les fonctionnaires qui décident, fichent et interpellent ont un nom et un bureau
- les zones de non-droit indissociablement liées à ce qui se nomme Etat de droit ont un périmètre géographique déterminé et visible (centres de rétentions, zones d'attentes, prisons plus ou moins clandestines)
- les compagnies qui participent aux expulsions ont un siège social, etc.

Chacun d'entre nous est amené à côtoyer la machine à expulser, et c'est sa collaboration qui est engagé par sa passivité : passagers des lignes aériennes ou ferroviaires, ou simple passant assistant à un contrôle qui débouche sur une interpellation.

C'est à partir de ce constat que nous avons décidé d'entraver la machine à contrôler et à expulser dans tous ses aspects visibles, et c'est pour que chacun d'entre nous puisse trouver les moyens de lutter contre des objectifs précis que nous publions ainsi la liste des centres de rétention d'Ile-de France ainsi que les adresses des entreprises privées ou publiques qui permettent à l'État de réaliser sa politique xénophobe (la liste est toujours à compléter…).

Que mille initiatives fleurissent !

Du scandale d'Arenc à la légalisation des centres de rétention

Texte du Collectif Anti-Expulsion (CAE), 7 mai 2004.



En 1975, à Marseille, est distribué un tract qui révèle que : « Depuis 1964 existe au cœur des quartiers nord une prison clandestine, contrôlée entièrement par la police, où sont séquestrés des travailleurs immigrés ».

Cette prison clandestine se trouve sur le quai de la gare maritime d'Arenc, dans un hangar. Une manifestation est organisée le 14 juin 1975 en direction d'Arenc pour exiger la fermeture immédiate de cette prison illégale. L'illégalité vient du fait que les étrangers y sont enfermés sans qu'aucune autorité judiciaire n'ait connaissance de l'existence, de la durée, ni des causes de cette incarcération. Les étrangers y sont donc enfermés sur simple décision administrative, en l'occurrence sur décision des autorités de police. Le préfet et le ministre, qui avaient commencé par nié les faits, déclarent qu'il s'agit en fait d'un « centre d'hébergement » pour étrangers sans titre de séjour.

L'habillage de ce lieu en « centre d'hébergement » étant peu convaincant, le gouvernement de droite de l'époque va alors tenter de légiférer pour régulariser cette situation. En effet dans l'ordonnance qui régit le séjour des étrangers en France depuis 1945, rien n'autorise la détention administrative d'un étranger pour défaut de papier. La dernière loi qui le permettait date de 1938, et c'est la loi qui a instauré l'enfermement des étrangers sans-papiers dans des camps d'internement, loi qui s'est ensuite étendue, pendant la guerre, à la détention administrative de tous les autres indésirables français et étrangers avec papiers, notamment en vue de leur déportation en Allemagne.

Après plusieurs tentatives de légifération, la loi Peyrefite de février 1981, dite « Sécurité et Liberté », légalise la « rétention » administrative des sans-papiers, en vue de leur expulsion. Une fois arrivés au pouvoir en mai 1981, Mitterand et le parti socialiste, loin de remettre en question la loi Peyrefite, avalisent la rétention administrative et ouvrent au cours de leur gouvernance 12 nouveaux centres de rétention, et de nombreux locaux de rétention dans les commissariats, gendarmeries, hôtels de police, etc. Les socialistes, dès 1975, faisaient parti de ceux qui dénonçaient la prison d'Arenc, et demandaient sa fermeture. La trahison fut de taille pour beaucoup même si elle n'est pas surprenante…

L'expérience de la lutte contre la prison d'Arenc est cependant très instructive. Elle montre notamment que la vraie question n'est pas l'aspect légal ou pas de l'enferment des sans-papiers, mais bien l'enfermement des sans-papiers en lui-même.

Les contours d'une lutte

Retour sur la lutte contre la construction d'un centre fermé à Steenokkerzeel (Belgique)

Extrait de la revue *Salto n°2*, novembre 2012, Bruxelles



Ce panorama de la lutte contre la construction du nouveau centre fermé à Steenokkerzeel ne prétend pas être exhaustif, ni neutralement objectif. Son but est simplement d'offrir un cadre qui permettrait à chacun de construire et de formuler des critiques, des réflexions théoriques et des approfondissements méthodologiques à propos d'un projet de lutte spécifique. Un panorama sommaire implique forcément une schématisation qui ne coïncide pas exactement avec la réalité, et encore beaucoup moins avec l'intensité de ceux qui vivaient, pensaient, sentaient et agissaient dans cette réalité.

Le choix d'un projet autonome de lutte spécifique

En été 2009, des premières discussions entre compagnons commencent à avoir lieu autour de la possibilité d'une lutte spécifique contre la construction d'un nouveau centre fermé à Steenokkerzeel. Ce choix provenait d'une certaine analyse des conditions sociales et économiques et de l'évolution (ou plutôt, l'extinction) de la lutte pour une régularisation générale ; et de l'autre côté des expériences d'agitation dans la rue et de la solidarité offensive avec les nombreuses révoltes et mutineries dans les prisons et les centres fermés. Ce choix permit de développer un projet de lutte autonome, en d'autres mots, une lutte qui n'est pas à la remorque de facteurs externes, qui puise assez de force en soi-même pour ne pas devoir courir derrière les faits, qui se donne les moyens qu'on juge adéquats, qui sait déterminer sa propre temporalité. Le choix d'un parcours autonome de lutte devait permettre aussi de rencontrer d'autres gens qui veulent lutter sur une base radicale, qui se rebellent, sur un terrain non-contaminé par la politique, la représentation, l'attente ou la logique purement quantitative.

Une invitation à la lutte commença à circuler parmi différents groupes de compagnons et dans différentes villes. Cette invitation sera ensuite la base pour une sorte d'espace informel entre des individualités et des groupes affinitaires de différents coins du pays ; un espace de discussion où l'on pouvait approfondir les perspectives de la lutte, sans pour autant former un seul grand groupe qui déciderait ensemble de tout ou qui devrait être d'accord sur tout.

Briser le silence

A partir de septembre 2009, les premiers pas sont faits pour diffuser l'information de la construction du nouveau centre fermé et pour briser le silence (relatif) autour de ce projet d'Etat. Des dizaines d'initiatives de distribution de tracts ont lieu dans la rue, dans les métros, dans les gares, dans différents quartiers qualifiés de « sensibles » (surtout à Bruxelles, mais pas seulement). Des affiches sont faites non seulement pour briser le silence et pour faire connaître le thème, mais aussi pour expliquer nos raisons de lutter contre la construction de ce nouveau centre et de lier cette lutte à une critique plus générale de ce monde d'exploitation et d'oppression. Cette agitation s'adressait à tous ceux qui voulaient lutter et non pas spécifiquement à certaines catégories (par exemple, « les sans-papiers »). Dès le début, le choix a été affirmé de ne pas collaborer avec quelque force politique que ce soit, un choix qui ne sera jamais remis en doute au long de la lutte, mais de s'adresser directement à ceux qui veulent lutter et se révolter sur une base directe, auto-organisée et anti-institutionnelle.

De modestes actions de sabotage ont lieu pour trancher de manière plus insistante avec la routine quotidienne pour poser le problème de la construction du nouveau centre fermé, comme par exemple le sabotage de dizaines de machines de vente de la STIB à Bruxelles, des bureaux centraux de De Lijn à Louvain, des incendies contre des distributeurs de billets à Gand ou une petite incursion sur le chantier du centre fermé à Steenokkerzeel. De plus, en octobre 2009, quelques dizaines de personnes cagoulées pénètrent pendant les heures d'ouverture dans les bureaux de Besix, constructeur principal du centre fermé, et en dévastent l'intérieur. Cette attaque connaîtra de nombreux échos dans la presse, qui semble sursauter en constatant l'existence d'opposants radicaux à la construction du nouveau centre, habituée comme elle est à parler de manière compatissante des luttes, comme par exemple des sans-papiers qui occupent des bâtiments ou des mutineries dans les centres. Le ton était quelque peu donné…

L'identification de l'ennemi et l'attaque diffuse

Généralement, et dans la mesure où une telle appréciation est considérée comme intéressante, on peut dire que les compagnons ont rencontré dans la rue beaucoup de « sympathie » pour cette lutte, une lutte radicale. Les com-



pagnons ne se heurtaient pas à un mur d'indifférence et de résignation, comme ça peut aussi se passer. Plus encore, la « spécificité » de l'aspect du pouvoir que l'on critiquait (le centre fermé et la machine à expulser) était vite dépassée et se trouvait liée à une critique générale de la prison et de l'enfermement, une critique rudimentaire de l'exploitation et de l'Etat, etc. Différents tracts et un numéro unique avançaient des analyses partant de cette lutte spécifique, qui reliaient cet aspect aux idées anarchistes et antiautoritaires, ainsi qu'aux autres aspects de la domination.

Mais il ne fallait pas uniquement des idées, des perspectives et des analyses, mais aussi des amorces concrètes pour attaquer l'ennemi, des suggestions claires et nettes pour l'action directe. Il fallait réfléchir à comment saboter concrètement la construction du nouveau centre fermé, comment attaquer la machine à expulser dans une perspective destructrice (et non pas de réforme, d'amélioration, d'adaptation, etc.). Une des propositions, qui a été portée tout au long de la lutte et qui lui a donné beaucoup de force, était celle de l'attaque diffuse. Des attaques modestes, faciles et diffuses contre le monstre. Mais il fallait identifier le monstre : ses tentacules, ses intestins, ses excréments, ses cerveaux… se trouvent à portée de main pour tous. La construction du centre a été disséquée : quelles entreprises de construction, quels architectes, quelles institutions, quels fournisseurs y collaborent ; la machine à expulser a été disséquée : quelles entreprises, organisations, services publics la font tourner ; les liens sous-jacents entre le monde des déportations et les autres aspects répressifs de la domination : les structures policières, les institutions répressives, les prisons, les écoles, les centres psychiatriques, le travail,… « La gestion de l'immigration » ne peut pas être attaquée, ce qui est attaquable, ce sont les incarnations concrètes, les structures et les hommes qui rendent possible la gestion de l'immigration.

Nombre de ces aspects, structures et hommes, ont été attaqués au cours de la lutte, avec des moyens divers, mais toujours dans une optique d'action directe, autonome, non-médiée. Si l'on en croit les rapports du sénat belge[1], seulement dans la période de l'été 2009 à décembre 2009, plus de cent actions d'attaque ont eu lieu contre les institutions, les entreprises, les organisations et les structures impliquées dans le domaine carcéral ; actions allant du peinturlurage, au sabotage, au vandalisme ou à l'incendie. Certaines de ces attaques ont été communiquées ou revendiquées via des canaux du « mouvement », la grande majorité a eu lieu dans l'anonymat. Bien que la « connaissance publique » de certains faits d'attaque puisse certes se révéler importante pour pouvoir donner des idées, de l'enthousiasme et du courage à d'autres rebelles, il est incontestable que ce n'est que quand une action est anonyme,qu'elle peut effectivement appartenir à tous. Une lutte spécifique peut certes partir d'un noyau modeste de compagnons, mais l'intention, dans une perspective insurrectionnelle, ne peut jamais être de transformer ce noyau modeste en une sorte d' « élite armée ». Il s'agit tout simplement de créer les conditions pour une hostilité diffuse et une intensification de la conflictualité ; et ceci n'a aucunement besoin de traductions politiques.

Celui qui croît que la conflictualité sociale peut être réduite à la somme des faits d'attaques (qui ne sont rapportés

1 Suite à ces débats au Parlement et au Sénat, l'Etat (via les services de police et de renseignements) a augmenté sa vigilance. Par exemple, l'introduction du « Early Warning System » qui devait avertir les entreprises visées de possibles menaces et qui offrait aux entreprises une plate-forme pour notifier des « agissements suspects ». L'Organe pour l'Analyse de la Menace, dont les analyses régulières influent sur l'octroi de moyens aux services d'ordre, a commencé à qualifier « l'anarchisme » comme la menace principale pour la sécurité intérieure. La Sûreté d'Etat a cherché, via des fuites organisées vers quelques-uns des ses amis journalistiques, à attiser les choses en faisant publier des articles « retentissants » et « révélateurs » sur le mouvement anarchiste en Belgique. Enfin, une « surveillance permanente » a été instaurée autour de certaines structures comme les centres fermés et ouverts, leur personnel a été briefé, certaines personnalités officielles ont reçu une protection privée ; tout cela dans une tentative d'éviter d'éventuels raids et attaques.

que très rarement ou sous forme mutilée dans les médias, les journaleux, laquais du pouvoir, n'ont pas pour but de nourrir les mauvaises intentions de qui que ce soit) a une vision quantitative et politique. Il n'existe pas d'échelles ou de statistiques pour mesurer les tensions et pratiques subversives. Ce qui n'enlève pas que l'on peut carrément dire que la lutte spécifique contre la construction du centre fermé ne s'est pas limitée à un groupe de compagnons ; plus encore, on peut affirmer que cette lutte a contribué à l'intensification des hostilités diffuses, à l'intérieur du champ de la lutte mais aussi sur d'autres fronts.

Au confluent des situations

En novembre 2009, une manifestation a lieu à Bruxelles contre la construction du nouveau centre fermé, manifestation annoncée bien à l'avance. La veille de la manifestation, des émeutes éclatent dans la commune bruxelloise d'Anderlecht : un groupe important incendie le commissariat de police après que des nouvelles soient sorties par rapport aux tortures que la police de cette même zone a fait subir à plusieurs prisonniers dans la prison de Forest lors d'une grève des gardiens (la police reprenant alors le contrôle de l'établissement). Ailleurs en Belgique, comme à Andenne, des mutineries éclatent dans les prisons. Le climat était tendu, les tensions dans certains quartiers bruxellois devenaient explosives et la lutte contre le nouveau centre fermé se trouvait « en vitesse de croisière ».

Une fois de plus, il était clair qu'il n'existe pas de raisons fondées pour « attendre ». Que quand on est mentalement et pratiquement préparé à de soudaines intensifications de la conflictualité sociale, par exemple parce que l'on est en train d'élaborer un projet, on peut rentrer en dialogue avec ce qui se passe autour de soi. Il est vrai que la conflictualité sociale connaît des moments plus intenses et des moments plus mous, mais au final, et sous d'innombrables formes, elle est toujours présente de manière latente. Il ne s'agit pas d'y coller une vision de la poule ou l'œuf, mais la lutte spécifique menée contre la construction du centre fermé à Steenokkerzeel dialoguait avec et avait sa place dans une conflictualité sociale plus large. Elle n'a pas seulement permis de proposer de manière concrète la révolte et des attaques directes contre l'autorité, mais aussi de diffuser des idées anarchistes et antiautoritaires au sein de cette conflictualité. Dès que l'on commence à lutter soi-même et que l'on élabore un projet de lutte, il n'est plus question de se trouver à « l'intérieur » ou à « l'extérieur » de la conflictutalité. On en fait partie, on en est une partie, avec ses propres pratiques et désirs, qui peut influencer, contaminer, provoquer ou non le reste de la conflictualité.

Dans les contrées bruxelloises naissait vers la fin 2009 une sorte de coordination antiautoritaire qui permettait d'aborder plus profondément certaines discussions par rapport à la lutte en cours. La présence dans les quartiers bruxellois, les tentatives de jeter des ponts entre la lutte contre la construction du centre fermé à Steenokkerzeel et d'autres révoltes et conflits, la « rencontre » entre un projet de lutte antiautoritaire et la conflictualité sociale dans son ensemble,… voilà les questions alors à l'ordre du jour.

Aller plus loin

Quelles propositions de lutte, quelle projectualité élaborer dans un climat aussi favorable ? Comment continuer à approfondir les idées et les analyses ? Questions auxquelles il n'était pas facile de répondre. Comme on disait, une proposition concrète était celle de l'attaque diffuse. Mais était-elle suffisante ?

En plus des formes plus « habituelles » de propagande comme des distributions de tracts, des collages d'affiches, des graffitis, des expositions dans la rue, on commençait à expérimenter d'autres formes. Ainsi se sont succédées des dizaines de « ballades », petites manifestations qui ne visaient pas le recensement quantitatif des participants, mais à secouer la routine quotidienne, la distribution de matériaux de propagande et d'idées, la désignation de possibilités d'attaque contre les structures concrètes de l'ennemi,… et qui devaient permettre également une éventuelle « participation spontanée ». D'autres actions anonymes se sont déroulées pour inciter d'avantage à la lutte. Quelques jours avant Noël, par exemple, le petit Jésus a été enlevé de sa crèche dans les environs de Steenokkerzeel pour exiger la fermeture de toutes les prisons. Ou encore à Bruxelles, où un groupe d'inconnus a perturbé le repas de midi à la cantine Sodexo de l'université bruxelloise en expropriant une partie de la nourriture et en rendant le reste aussi indigeste que la responsabilité de cette entreprise dans les camps de déportation.

Des discussions ont été entamées par rapport à d'éventuelles propositions organisationnelles vers d'autres personnes qui voulaient lutter, propositions pour fournir un peu de sol stable à travers l'attaque et l'auto-organisation, à la lutte contre le nouveau centre fermé. Des petites structures organisationnelles ou des lieux dans les quartiers bruxellois qui pouvaient servir de points de rencontre et de points de référence pour la lutte. Ces points de référence pouvaient être par exemple l'occupation combative d'un bâtiment vide ; une occupation qui n'entend pas se perpétuer, mais créer temporairement un point de rencontre radical. La création de comités de quartiers, auto-organisés et orientés vers l'attaque, a aussi été discutée. Mais, malheureusement, tout cela resta au stade de « réflexions »…

Ce qui a bel et bien été réalisé fut une assemblée de lutte permanente, un espace de discussion accessible à tous ceux qui veulent lutter. Cette assemblée a certes permis d'approfondir quelques questions ; elle a sans doute servi de point de rencontre hors des cercles antiautoritaires spécifiques (en tout cas, un point de rencontre qui était accessible à d'autres). Mais elle ne peut pas être considérée comme une réponse adéquate et réussie aux questions en suspens. Au lieu de décentraliser la lutte vers des petits groupes autonomes et des structures de lutte auto-organisées ancrées dans la conflictualité sociale, cette assemblée tendait plutôt à re-centraliser la lutte diffuse dans un moment de réunion,

dans un espace. Au lieu que des initiatives autonomes et disparates donnent la mosaïque colorée d'une dynamique de lutte, une chose comme une assemblée tendait à imposer ses temps et ses rythmes à la lutte.

A la recherche d'un saut qualitatif

Vers la fin du printemps 2010, des questions difficiles étaient abordées. Comment continuer la lutte ? Comment faire quelque chose de tout ce travail fait, avec les hostilités diffuses, comment arriver à un moment de rupture (en ce sens, et avec un peu de bonne volonté, on pourrait l'appeler insurrectionnel) dans les rapports sociaux existants, à un moment social partagé d'hostilité et d'attaque ? De nombreux chemins étaient ouverts, de nombreuses possibilités sont restées inexplorées, d'autres possibilités se sont révélées quelque part trop « ambitieuses » (ou au moins, il n'y avait pas de sol suffisamment stable pour les mener à bien). Cette recherche d'un projet d'attaque plus ambitieux démontrait une fois de plus que la présence de groupes affinitaires autonomes et la coordination informelle entre eux dans le cadre d'un projet sont une condition indispensable. D'autres instruments, comme des assemblées, ont montré clairement leurs limites à ce propos. Enfin, il faut aussi prendre en compte les premiers signes d'épuisement et de fatigue, et peut-être aussi une certaine « peur » des éventuelles conséquences, qui commençaient à ronger la lutte. On pourrait peut-être imputer l'épuisement et la fatigue à une « temporalisation » négligente de la projectualité, peut-être aussi à d'autres facteurs, comme par exemple un certain manque de détermination et de hardiesse.

Quoi qu'il en soit, un de ces sauts qualitatifs à été imaginé sous forme d'une manifestation combative à Bruxelles, dans les quartiers où l'on avait développé la plupart de nos activités, qui aurait dû avoir lieu le 1er octobre 2010. Il ne s'agissait pas d'une manifestation comme tant d'autres, mais d'un moment où les différentes rébellions pourraient se rencontrer et dépasser le cadre restreint d'une manifestation. Pour donner la fameuse étincelle à la conflictualité. Beaucoup de travail préparatoire a été fait pour cette manifestation, aussi bien sur le plan organisationnel que sur le plan de la diffusion de propagande. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que la date du 1er octobre figurait partout dans les rues bruxelloises (et dans une autre mesure, aussi dans d'autres villes, bien évidemment). Ce jour-là, Bruxelles a été militarisée. Une quantité énorme de policiers était prête au combat. Les prisons bruxelloises (à l'intérieur de la ville) étaient entourées de chevaux de frise, d'autopompes et d'importants escadrons de police anti-émeute par crainte d'attaques depuis l'extérieur ou de mutineries à l'intérieur. De nombreuses stations de métro étaient bouclées. A Anderlecht, des flics cagoulés patrouillaient mitraillettes en main. Les forces de l'ordre étaient préparées au pire. Mais l'échec de la manifestation n'est certes pas uniquement imputable à cette présence répressive (en fin de compte, une telle présence avait été pensée et prévue). Il était possible de commencer cette manifestation. Certes, cela aurait été un combat dur voire féroce, mais un combat qui aurait pu mettre le feu à la poudrière. Pour commencer cette manifestation, il fallait cette conscience-là. Finalement, la manifestation n'a jamais commencé, environ deux cents personnes ont été arrêtées dans les environs du rendez-vous, des dizaines de personnes ont subi des brutalités de toutes sortes dans les casernes, de façon systématique, de manière terroriste. Plus tard dans la soirée, quelques dizaines de personnes ont attaqué un commissariat bruxellois : vitres cassées, véhicules de police et véhicules privés de policiers endommagés, deux agents blessés. Quatre compagnons ont été arrêtés dans les environs du commissariat attaqué et ont passé un mois derrière les barreaux. Une semaine après l'attaque, le syndicat de la police a organisé une manifestation au centre-ville de Bruxelles pour dénoncer la violence.

La gueule de bois dans les semaines après le premier octobre était lourde, même si la lutte n'était pas encore prête à s'éteindre. De nombreuses actions d'attaques ont eu lieu comme par exemple une attaque incendiaire contre le Security-Expo à Liège, des incendies volontaires contre Besix et le bureau d'architecte Bontinck à Gand, des jets de cocktails molotov contre les bureaux de la Police Fédérale à Bruxelles. A noter aussi que, dans les jours suivant le premier octobre, des mutineries ont eu lieu dans plusieurs prisons et, début novembre, une manifestation « blitz » a encore parcouru les rues d'Anderlecht.

Comment se termine une lutte ? Qui peut dire si une lutte touche à sa fin ? On peut cependant dire que la lutte spécifique contre la construction du nouveau centre fermé ne récupérera pas vraiment du premier octobre et n'a pas su trouver ou explorer de nouveaux chemins pour continuer. Comme souvent lors de tels moments, la combativité et la détermination de chacun ont été mises à l'épreuve. Des polémiques n'ont pas manqué de surgir qui, après l'expérience d'un « échec », remettent soudainement en question l'ensemble du projet de lutte et pointent d'autres d'un doigt accusateur. Celui qui ne crée pas d'espace pour la critique et qui ne cherche pas, en permanence, à tâter le pouls de ses propres activités et perspectives, finit inéluctablement dans une impasse. Mais si on jette ses propres expériences à la poubelle, quelles qu'en soient les raisons ; si au fond, on n'a pas cessé d'aspirer à des résultats quantitatifs et mesurables ; si on recule devant les engagements qu'exige de toute façon n'importe quel projet de lutte, on risque de faire dégénérer la critique qui permet d'affiner, d'approfondir, d'ajuster, de mieux frapper l'ennemi et qui demande donc une certaine distance aux choses, en plaidoirie pour baisser les épaules et prendre distance tout court. Comme toujours, à chacun ses conclusions.

Finalement, le nouveau centre fermé n'a été ouvert que début 2012. Sa construction a subi plus d'un an et demi de retard, selon l'Office des Etrangers, entre autres imputable aux « actions civiles ». La manifestation prévue à Steenokkerzeel à l'occasion de l'ouverture prochaine du centre s'est heurtée à une zone militarisée. Quelques heures plus tard, des dizaines de personnes cagoulées ont attaqué, ce dimanche après-midi ensoleillé à Bruxelles, les bureaux de l'Office des Etrangers.

Les Indésirables

Texte anonyme paru en mars 2000 en Italie



Il y a de plus en plus d'indésirables dans le monde. Il y a trop d'hommes et de femmes pour qui cette société n'a prévu qu'un rôle : celui de crever. Morts pour le monde ou pour eux-mêmes, la société ne les désire qu'ainsi.

Sans travail, ils servent à pousser ceux qui en ont un à accepter n'importe quelle humiliation afin de le préserver. Isolés, ils servent à faire croire aux citoyens se prétendant tels qu'ils ont une réelle vie commune (entre les paperasseries de l'autorité et les rayons des marchandises). Immigrés, ils servent à alimenter l'illusion d'avoir des racines chez des prolétaires seuls avec leur néant au bureau, dans le métro ou devant la télévision. Clandestins, ils servent à rappeler que la soumission salariale, n'est pas le pire - il existe aussi le travail forcé et la peur qui serre le ventre à chaque contrôle de routine. Expulsés, ils servent à renforcer, sur tous les réfugiés économiques de l'hécatombe capitaliste, le chantage du bannissement vers une misère sans retour. Prisonniers, ils servent à menacer avec le spectre de la punition ceux qui ne veulent plus de cette misérable existence. Extradés en tant qu'ennemis de l'Etat, ils servent à faire comprendre que dans l'Internationale de la domination et de l'exploitation il n'y a aucun espace pour le mauvais exemple de la révolte.

Pauvres, isolés, étrangers partout, incarcérés, hors-la-loi, bannis : les conditions de ces indésirables sont de plus en plus communes. Commune peut alors devenir la lutte, sur la base du refus d'une vie chaque jour plus précarisée et artificielle. Citoyens ou étrangers, innocents ou coupables, clandestins ou réguliers : ces distinctions des codes étatiques ne nous appartiennent plus. Pourquoi la solidarité devrait-elle respecter ces frontières sociales, alors que les pauvres sont continuellement trimbalés de l'une à l'autre ?

Nous ne sommes pas solidaires de la misère, mais de la vigueur avec laquelle les hommes et les femmes ne la supportent pas.

LE RÊVE D'UN PARCHEMIN

Dans les profondeurs du fleuve où l'histoire s'écoule, un rêve semble avoir résisté à l'usure du temps et à la chaîne implacable des générations. Regardez le parchemin jauni de ce code de la Renaissance, regardez sur la page ces xylographies qui nous ramènent à la jeunesse d'un millénaire tout juste expiré. Vous verrez les ânes chevaucher des cardinaux et les affamés de toujours se noyer joyeux dans la nourriture, vous verrez les couronnes piétinées, vous verrez la fin du monde ou — mieux encore — le monde à l'envers. Le voici donc ce rêve, le voici nu qui se raconte dans une gravure vieille de cinq cent ans : tuer le monde pour pouvoir le saisir, le voler à Dieu pour se l'approprier et le façonner enfin de propres mains. Les époques lui ont ensuite prêté des vêtements aux coupes toujours différentes. Il s'est habillé en paysan pendant les insurrections du Moyen Âge et en blouson noir en Mai 68, en ouvrier italien lors des occupations d'usines et en tisseur anglais aux temps où les premiers métiers industriels étaient furieusement détruits à coups de masse. Le désir de renverser le monde est réapparu chaque fois que les exploités ont su saisir les fils qui les lient entre eux, les fils qui sont noués et brisés par les différentes formes de l'exploitation. Ce sont ces formes, en effet, qui en quelque sorte « organisent « les pauvres : elles les concentrent dans les usines ou dans les quartiers, dans les ghettos métropolitains ou devant le même bureau de chômage, en leur imposant des conditions de vie similaires et des problèmes similaires à résoudre tous les jours. Arrêtons-nous un instant, creusons le fond de nos mémoire et faisons appel aux contes de nos pères. L'usine dans le brouillard ou la sueur des champs brûlés par le soleil, le tourment d'une occupation coloniale qui t'arrache les fruits de la terre ou le rythme chaque jour plus infernal d'une presse qui, dans n'importe quel Etat « communiste «, te promet — pour un lendemain qui n'arrive jamais — de te délivrer de l'exploitation. Nous pouvons associer à cha-

cune de ces images de notre passé les différentes unions des exploités et, donc, les bases concrètes des luttes avec lesquelles ceux-ci ont essayé de renverser le monde et de supprimer l'exploitation.

Maintenant que nous, fils des mémoires et des révoltes si différentes, nous nous retrouvons côte à côte, quel est-il le fil qui nous unit ? Qu'est-ce que nous a amenés ici du Maghreb ou de l'Est, d'Asie ou du cœur de l'Afrique ? Pourquoi même celui qui a toujours habité ici ne reconnaît plus cette terre, pourquoi la trouve-t-il si différente de celle de sa mémoire ?

Une planète défigurée

Si nous lisons avec attention l'histoire de ces trente dernières années, nous pouvons entrevoir une ligne de développement, une série de modifications qui ont bouleversé la planète. Cette situation nouvelle est définie communément par le terme de « mondialisation «. Il ne s'agit pas de données définitivement acquises, mais de changements qui sont toujours en cours — avec des rythmes et des particularités propres à chaque pays — et qui nous permettent de tenter quelques prévisions. Brisons tout de même, d'abord, un lieu commun sur la « mondialisa-tion «. Le capital a toujours cherché à l'échelle planétaire des marchés à conquérir et une force de travail à exploiter au prix le plus bas, ce n'est donc pas une nouveauté. Ce qui est nouveau, par contre, ce sont les instruments pour le faire : grâce au développement de la technologie, le capital peut réaliser cette tendance avec une vitesse et des conséquences inimaginables il y a encore quelques années. Il n'existe donc pas un point de rupture entre le vieux capitalisme et l'actuel, tout comme il n'a jamais existé un « bon « capitalisme qui se développe sur des bases nationales et auquel il faudrait revenir — comme le laissent croire, au contraire, les nombreux adversaires du « néolibéralisme «. De 1973 (date qui marque conventionnellement le début de l'ère informatique) jusqu'à aujourd'hui, le capital n'a jamais changé de nature, il n'est pas devenu plus « méchant «. Il a tout simplement quelques armes de plus, mais tellement puissantes qu'elles ont défiguré la planète. Pour une facilité d'analyse, nous lirons ce processus à travers les changements qu'ont subi trois zones géographiques différentes : les pays des anciennes colonies, les pays affranchis des régimes dits communistes et ceux d'Occident.

Les enfants non désirés du capital

Comme il est connu, avec l'acquisition de l'indépendance, les anciennes colonies n'ont nullement rompu les rapports avec leurs colonisateurs ; dans la plupart des cas, au contraire, elles les ont simplement modernisés, non sans divers sursauts. Si l'ancienne exploitation coloniale visait surtout à l'accaparement de matières premières à bas prix qui étaient utilisées en Occident, à partir d'un certain moment des phases entières de la production industrielle ont été implantées dans les pays les plus pauvres, en profitant du coût très bas du travail. Tellement bas qu'il couvrait les frais de transport des matières premières, des machines, des objets finis ainsi que le prix des financements des régimes locaux, garants de l'ordre public et du bon déroulement de la production. Pendant de longues années, les capitaux occidentaux ont envahi ces pays, en modifiant profondément leur tissu social. Les anciennes structures paysannes ont été détruites pour faire place à l'industrialisation, les liens communautaires brisés, les femmes prolétarisées. Une immense quantité de main-d'œuvre arrachée à la terre, s'est retrouvée — exactement comme en Europe au siècle dernier — perdue dans les bidonvilles à la recherche d'un travail. Cette situation trouvait sa brutale stabilité tant que les usines manufacturières implantées par les occidentaux ont pu embaucher une partie conséquente des bras à vendre. Mais à un moment, ces usines ont commencé à fermer. Là-haut, au Nord, quelque chose avait changé : la force de travail était devenue à nouveau concurrentielle avec celle du Sud. Il y restait, une fois les usines fermées, ces nouveaux prolétaires, *nombreux et inutiles*.

À l'Est, la situation n'est pas meilleure. Les régimes soi-disant communistes ont laissé derrière eux le désert, l'appareil productif — énorme et obsolète — est resté en héritage aux vieux bureaucrates et aux capitaux occidentaux. Ainsi, les fils et les petits-fils de ces exploités — qui, outre l'esclavage hebdomadaire du travail salarié, ont dû subir aussi la rhétorique dominicale des « cuisinières au pouvoir » et de l'internationalisme prolétarien — se sont retrouvés au chômage : toute restructuration industrielle, on le sait, exige des licenciements. Comme cela avait déjà été le cas avec les anciennes colonies, chaque pays occidental s'est partagé ses zones d'influence économique et politique dans les domaines de l'ex Pacte de Varsovie, en y transférant la partie de sa production qui avait le plus besoin de main-d'œuvre. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, le nombre de pauvres devenus inutiles à leurs maîtres étant gigantesque. À l'Est comme au Sud, le chantage de la dette exercé par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale a accéléré de manière décisive ces processus.

C'est ainsi que, du Sud et de l'Est, commence la longue marche de ces enfants non désirés du capital, de ces indésirables. Mais pour ceux qui restent chez eux, le sort n'est pas meilleur. Les conflits sociaux provoqués par des changements aussi énormes que soudains sont intégrés dans les discours ethniques et religieux — des guerres nouvelles et toujours plus sanglantes sont au coin de la rue. Pour ceux qui choisissent la voie de l'émigration, toute comme pour ceux qui restent, les seules certitudes sont la misère et la dépossession. Tout regret est vain.

Jusqu'à hier

Entre-temps, que s'est-il passé en Occident ? Moins brutal, le changement a été parallèle à celui du reste du monde. Les grands appareils industriels qui embauchaient une partie consistante des pauvres et qui ont longtemps déterminé la physionomie des villes — donc la mentalité, la façon de vivre et celle de se révolter des exploités — ont disparu. En partie, parce que transférés, nous l'avons vu, dans les pays

les plus pauvres ; en partie parce qu'il a été possible de les morceler et de les répartir différemment sur le territoire. Grâce au développement de la technologie, non seulement les cycles productifs ont été progressivement automatisés, mais ils sont devenus aussi plus adaptés au chaos intrinsèque du marché. Autrefois, le capital avait besoin de travailleurs possédant le savoir et la compétence nécessaires pour maîtriser, de manière plus ou moins autonome, un fragment du cycle de produc-tion ; donc de travailleurs qui restaient une vie entière dans la même usine en train d'exécuter les mêmes tâches. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les connaissances demandées sont de plus en plus réduites et interchangeables, il n'existe plus d'accumulation de savoir, chaque travail étant identique aux autres. Le vieux mythe du plein emploi est remplacé par l'idéologie de la flexibilité, c'est-à-dire par la précarité et le démantèlement des anciennes garanties : il faut s'adapter à tout, même aux contrats hebdomadaires, à l'économie clandestine ou à l'expulsion définitive du contexte productif. Ces changements sont communs à tout l'Occident, mais dans certains endroits ils ont été si rapides et si radicaux que le coût global du travail est devenu concurrentiel avec celui du Sud et de l'Est du monde. C'est ainsi que ce sont réalisés, d'un côté, le retour des capitaux ayant déstabilisé l'économie des pays le plus pauvres — avec comme conséquences des guerres et des migrations — et, de l'autre, la dégradation des conditions matérielles des exploités occidentaux.

Les révoltes à venir

Il est clair que le changement en Occident, bien que violent, est atténué en partie par ce qui reste du vieil Etat « social « et, surtout, par le fait qu'un bon nombre de précarisés sont les fils des vieux prolétaires et « jouissent « donc indirectement, à travers leurs familles, des anciennes garanties. Il suffira pourtant de laisser passer encore une génération et la précarité deviendra la condition sociale la plus généralisée. C'est ainsi que nous, fils du vieux monde industriel, serons économiquement toujours plus inutiles, unis de fait à la multitude d'indésirables qui débarquent sur nos côtes. Avec le passage des années et l'achèvement de cette tendance, perdront leur sens tous les mouvements qui essaient d'apporter un soutien extérieur à une partie circonscrite des exploités (immigrés, chômeurs, précaires, etc.). Les conditions d'exploitation seront pour tous similaires, ouvrant ainsi les portes à des luttes réellement communes. Le voici enfin le fil qui nous lie tous, pauvres de mille pays, héritiers d'histoires si différentes : le capital lui-même a unifié dans la misère les familles perdues de l'espèce humaine. La vie qui se dessine à l'horizon sera vécue sous le signe de la précarité. Aménagées avec soin par l'évolution de l'exploitation, voilà les bases matérielles modernes pour les anciens rêve de liberté, voilà le *lieu* des prochaines révoltes.

L'HYDRE À DEUX TÊTES

Au sein des démocrates radicaux et du « peuple de gauche «, beaucoup attribuent désormais à l'Etat un rôle purement décoratif dans les décisions prises sur nos têtes. On définit, en somme, une hiérarchie mondiale dont le sommet est représenté par les grandes puissances financières et les multinationales, et dont la base est constituée par les Etats nationaux ; ceux-ci deviendraient de plus en plus des valets, simples exécutants de décisions sans appel.

Tout cela conduit à une illusion qui est déjà porteuse des pires conséquences. Nombreux, en effet, sont ceux qui essaient d'imposer un tournant réformiste et en quelque sorte nostalgique aux luttes qui se développent un peu partout contre les aspects particuliers de la « mondialisation « : la défense du « bon « vieux capitalisme national et, parallèlement, celle du vieux modèle d'intervention de l'Etat dans l'économie. Personne ne remarque, pourtant, que les théories ultra-libérales à la mode ces temps-ci et celles keynésiennes, à la mode il y quelques années encore, proposent simplement deux formes différentes d'exploitation.

Certes, on ne peut pas nier, en l'état actuel des choses, que toute notre vie soit déterminée en fonction des nécessités économiques globales, mais cela ne signifie nullement que la politique ait perdu sa nocivité. Penser l'Etat comme une entité désormais fictive, ou exclusivement comme le régulateur des conflit sociaux (magistrature et police, pour ainsi dire), est limitatif. L'Etat, parmis les capitalistes, est celui qui assure des fonctions vitales pour tous les autres. Néanmoins, sa bureaucratie, liée mais pas subordonnée aux cadres des entreprises, tend avant tout à reproduire son propre pouvoir.

L'Etat, en préparant le terrain au capital, se développe lui-même. Ce sont les structures étatiques qui permettent l'abattement progressif des barrières du temps et de l'espace — condition essentielle pour la nouvelle forme de domination capitaliste —, en fournissant les territoires, les fonds et la recherche. La possibilité de faire circuler toujours plus rapidement les marchandises, par exemple, est garantie par les autoroutes, les voies aériennes et maritimes, le réseau du TGV : sans ces structures, organisées par les Etats, la « mondialisation « ne serait même pas concevable. De la même manière, les réseaux informatiques ne sont rien d'autre qu'un emploi différent des vieux câbles téléphoniques : toute innovation dans ce secteur (communication par satellite, fibres optiques, etc.) est assurée, encore une fois, par les appareils étatiques. C'est de cette façon, donc, que l'autre nécessité de l'économie planétarisée (la circulation des données et des capitaux en quelques instants) est satisfaite. Même du point de vue de la recherche et des avancements technologiques, les Etats jouent un rôle central. Du nucléaire à la cybernétique, des études sur les nouveaux matériaux au génie génétique, de l'électronique aux télécommunications, le développement de la puissance technique est lié à la fusion des appareils industriel, scientifique et militaire.

Comme tout le monde le sait, le capital, de temps en temps, a besoin de se restructurer, c'est-à-dire de changer les implantations, les rythmes, les qualification

et donc les rapports entre les travailleurs. Souvent ces changements sont tellement radicaux (licenciements de masse, cadences infernales, réduction brutale des garanties, etc.) qu'ils mettent en crise la stabilité sociale, au point de rendre nécessaires des interventions de type politique. Parfois les tensions sociales sont tellement fortes, la police syndicale si impuissante et les restructurations si urgentes, que les Etats ne trouvent pas d'autres solutions que la guerre.

À travers cette voie, non seulement on détourne la rage sociale vers des faux ennemis (les Autres au sens ethnique ou religieux, par exemple), mais on relance l'économie : la militarisation du travail, les commissions d'armements et la baisse des salaires font rentabiliser au maximum les restes du vieux système industriel, tandis que les destructions généralisées cèdent leur place à un appareil productif plus moderne et aux investissements étrangers. Pour les indésirables — les exploités inquiets et en surnombre — l'intervention sociale devient plus expéditive : l'extermination.

L'une des caractéristiques de cette époque est le flux de plus en plus massif de migrants vers les métropoles occidentales. Les politiques de l'immigration — l'alternance d'ouverture et de fermeture des frontières — ne sont pas déterminées par le degré de sensibilité des gouvernants, mais découlent des tentatives de faire face à une situation toujours plus difficile à gérer, et d'en tirer profit. D'une part, il n'est pas possible de fermer hermétiquement les frontières, d'autre part un petit pourcentage d'immigrés est utile — surtout si clandestins et donc corvéables à merci — puisqu'il représente une bonne réserve de force de travail à bas prix. En même temps la clandestinité de masse provoque des conflits sociaux difficilement contrôlables. Les gouvernements doivent naviguer entre ces nécessités, le bon fonctionnement de la machine économique en dépend.

Tout comme le marché mondial unifie les conditions d'exploitation sans pour autant éliminer la concurrence entre capitalistes, de même il existe une puissance pluriétatique qui coordonne les projets de domination sans effacer la compétition politique et militaire entre les différents gouvernements. Les accords économiques et financiers, les lois sur la flexibilité du travail, le rôle des syndicats, la coordination des armées et des polices, la gestion écologique des nuisances, la répression de la dissidence — tout cela est défini au niveau international. La mise en pratique de ces décisions revient néanmoins à chaque Etat, qui doit se révéler à la hauteur. Le corps de cette Hydre sont les structures technobureaucratiques. Non seulement les exigences du marché se fondent avec celles du contrôle social, mais elles utilisent les mêmes réseaux. Par exemple, les systèmes bancaire, médical, policier et d'assurance s'échangent continuellement leurs données. L'omniprésence des cartes magnétiques réalise un fichage généralisé des goûts, des achats, des déplacements, des habitudes. Tout cela sous les yeux des caméras de surveillance toujours plus diffuses, et parmi des téléphones portables qui assurent la version virtuelle et elle-même fichée d'une communication sociale qui n'existe plus.

Néolibéralisme ou pas, l'intervention de l'Etat sur le territoire et dans nos vies est chaque jours plus totalitaire, sans pour autant être séparée de l'ensemble des structures de production, distribution et reproduction du capital. La hiérarchie présumée entre le pouvoir des multinationales et celui des Etats, de fait, n'existe pas, car ils opèrent en symbiose mutuelle pour cette puissance inorganique qui est en train de mener une seule guerre : celle contre l'autonomie des hommes et contre la vie sur Terre.

Le nom des assassins

Depuis le jour de leur ouverture, une longue série de révoltes a caractérisé la vie des cetres de rétention [*centri di permanenza temporanea*] pour immigrés clandestins. Dans ces structures, les étrangers en attente d'expulsion sont enfermés dans des conditions de vie inhumaines. Il est difficile de parler de ce sujet, en particulier après la trop longue série de morts tués au cours des révoltes, sans risquer de tomber dans des bavardages mesquins en vogue parmis les organisations -plus ou moins gouvernementales, peu importe- si expertes dans l'instrumentalisation du sang. Il ne nous intéresse pas de vous inviter à l'émotion ou à la supplique collective pour fermer ces taules. La mort de ces étrangers côtoie l'assassinat d'autres millions d'exploités, hommes et femmes qui sont tués par les guerres, le travail, la destruction du territoire, la prison ou, de manière plus expéditive, par un coup de pistolet de la police. Cessons de croire ceux qui disent qu'il s'agit d'incidents de parcours ou d'abus de sanglants : il s'agit de routine, toutes les victimes de cet abattoir global sont à mettre au compte du capital et des Etats. Au piétisme sot, aux apéritifs chrétiens à base de larmes, à ceux qui voudraient voir les immigrés hors des «Lager» tant qu'ils sont tranquilles et en prison seulement lorsqu'ils sont coupables, à ceux qui voudraient un monde plus ou moins comme celui-là mais un peu plus «humain», à ceux qui rêvent d'un capital moins sanglant ou à ceux qui exploitent ces épisodes pour élargir leur propre chapelle «révolutionnaire» -en somme à ceux qui prêchent la solidarité dans l'oppression, nous préférons opposer la complicité dans la révolte. Aucune utte ne peut être séparée des autres, parce que chaque réalisation de la domination est profondément liée aux autres. Il est certes important de fermer les centres de rétention, mais le demander aux Etats veut simplement dire les pousser à trouver des formes de contrôle et de répression plus efficaces et moins visibles. De plus, penser ces centres comme étant de simples structures physiques signifie cacher toutes ces artères qui en permettent l'existence : de la Croix Rouge qui les cogère aux entreprises qui les construisent et aux fournisseurs des produits alimentaires, tous font partie des centres de rétention, et eux aussi sont des assassins.

Aux Errants

Texte anonyme paru en 2002 en Italie



« Nous avons demandé de la main d'oeuvre,
nous avons eu des hommes. »
Max Frisch

Personne n'émigre pour le plaisir — c'est une vérité très simple que beaucoup veulent cacher. Si une personne laisse de bon gré sa terre et les siens, on ne l'appelle pas un migrant mais un touriste ou un voyageur. La migration, c'est un déplacement forcé, c'est errer à la recherche de meilleures conditions de vie.

Il y a actuellement 150 millions d'étrangers dans le monde à cause de guerres, coups d'Etat, catastrophes écologiques, famines ou simplement le fonctionnement normal de la production industrielle (destruction des campagnes et des forêts, licenciements de masse, etc). Tous ces facteurs composent une mosaïque d'oppression et de misère dans laquelle les effets de l'exploitation deviennent eux-mêmes des causes de souffrance et de déracinement, dans une spirale infinie qui rend hypocrite toute distinction entre "évacués", "migrants", "exilés", "demandeurs d'asile", "réfugiés", "survivants". Pensons à quel point les soi-disantes urgences écologiques (pénurie en eau, désertification, stérilité des champs) sont sociales : l'explosion d'une raffinerie de pétrole, unie à la destruction de toute autonomie locale sur laquelle elle a été construite, peut parfois changer le sort d'une population entière.

Contrairement à ce que voudrait nous faire croire la propagande raciste, l'immigration implique seulement pour 17% le Nord riche et concerne tous les continents (en particulier l'Asie et l'Afrique) ; ce qui signifie que pour chaque pays pauvre il y en a un encore plus pauvre d'où fuient des migrants. La mobilisation totale imposée par l'économie et les Etats est un phénomène planétaire, une guerre civile non déclarée et sans frontière : des millions d'exploités errent dans l'enfer du paradis marchand, ballottés de frontières en frontières, enfermés dans des camps de réfugiés encerclés par la police et l'armée et gérés par les organisations dites de charité — complices dans les tragédies dont elles ne dénoncent pas les causes réelles dans le seul but de profiter des conséquences — entassés dans les "zones d'attentes" des aéroports ou dans les stades, enfermés dans des camps appelés "centri di permanenza temporanea", et enfin emballés et expulsés dans l'indifférence la plus totale. À de nombreux égards, on peut dire que ces indésirables représentent notre réalité, et c'est aussi pour ça qu'ils nous effraient. L'immigré nous fait peur parce que nous voyons le reflet de notre misère dans la sienne, parce que dans son errance nous reconnaissons notre condition quotidienne : des individus de plus en plus étrangers dans ce monde et à eux-mêmes.

Le déracinement est la condition la plus répandue dans la société actuelle, et pour ainsi dire son "centre", et non pas une menace venue d'un mystérieux et terrifiant Ailleurs. C'est seulement en regardant mieux notre vie quotidienne que nous pouvons comprendre en quoi la condition des immigrés nous concerne tous. Mais nous devons d'abord définir un concept central, le concept de clandestin.

La création du clandestin, la création de l'ennemi

« Qu'êtes-vous ? […] *Vous n 'êtes pas du château, vous n' êtes pas du village, vous n'êtes rien. Et pourtant, vous êtes quelque chose, malheureusement, vous êtes un étranger, un qui est toujours de trop et toujours entre nos jambes, un qui provoque beaucoup de soucis,* […] *dont on ne sait pas les intentions. »*
F. Kafka

Le "clandestin" est tout simplement un immigré qui n'a pas de papiers en règle. Et, bien sûr, pas par plaisir du risque et de l'illégalité, mais parce que dans la plupart des cas, pour avoir ces papiers, il devrait fournir des garanties qui ne feraient pas de lui un migrant, mais un touriste ou un étudiant étranger. Si ces critères étaient appliqués à tous, on serait jetés à la mer par millions. Quel chômeur italien, par exemple, pourrait fournir la garantie d'un revenu légal ? Comment feraient tous les précaires d'ici qui travaillent

par l'intermédiaire d'agences d'intérim, dont les contrats ne sont pas reconnus aux immigrés pour le permis de séjour ? Et y a-t-il tant d'italiens qui vivent dans un appartement de 60 mètres carrés avec deux autres personnes maximum ? Lisons-les, les différents décrets (de droite ou de gauche) sur l'immigration, on comprendra alors que la clandestinisation des immigrés est un projet précis des Etats. Pourquoi ?

A un étranger, on peut plus facilement faire du chantage, lui faire accepter, en le menaçant d'expulsion, des conditions de travail et d'existence plus odieuses (précarité, déplacements continus, logements de fortune, etc.). Et cette menace existe aussi pour ceux qui ont le permis de séjour, mais qui savent très bien à quel point il est facile de le perdre quand on n'est pas complaisant avec le patron ou les agents de police. Grâce à la menace des gendarmes, les patrons se procurent des salariés dociles, ou plutôt, de véritables travailleurs forcés.

Même les partis de la droite la plus réactionnaire et xénophobe savent très bien qu'une fermeture hermétique des frontières est non seulement techniquement impossible, mais aussi désavantageuse. Selon les Nations Unies, l'Italie devrait, pour maintenir l'actuel "équilibre entre population active et inactive", "accueillir", d'ici à 2025, un quota cinq fois supérieur à celui actuellement établi par an. En effet, la Confindustria suggère sans cesse de doubler le quota fixé jusqu'à maintenant.

La concession ou le refus de permis annuels et saisonniers détermine une hiérarchie sociale précise entre les pauvres. La distinction entre rapatriement forcé immédiat et expulsion (c'est à dire l'obligation, pour l'immigré irrégulier, de se présenter à la frontière pour être renvoyé à la maison) permet de choisir — sur la base de critères ethniques, des accords économico-politiques avec les gouvernements des pays d'où vient l'immigré et des besoins du marché du travail — ceux à clandestiniser et ceux à éloigner tout de suite. En effet, les autorités savent très bien que personne ne se présentera spontanément à la frontière pour se faire expulser ; certainement pas ceux qui ont dépensé tout ce qu'ils avaient — et parfois même plus — pour se payer le voyage. Les chefs d'entreprise définissent les caractéristiques des marchandises qu'ils achètent (l'immigré est une marchandise, comme nous tous d'ailleurs), l'Etat rassemble les données, la police exécute les ordres.

L'alarme donnée par les politiques et les mass media, les proclamations anti-immigration créent des Ennemis imaginaires, pour pousser les exploités d'ici à décharger sur un commode bouc émissaire les tensions sociales grandissantes et pour les rassurer, en leur faisant admirer le spectacle de pauvres encore plus précaires et victimes de chantage qu'eux ; et enfin, pour qu'ils se sentent membres d'un fantôme appelé Nation. En faisant de l'irrégularité — qu'ils créent eux-mêmes — un synonyme de délinquance et de danger, les Etats justifient un contrôle policier et une criminalisation des conflits de classe de plus en plus latents. C'est dans ce contexte qu'agit la manipulation du consensus après le 11 septembre, résumée dans l'ignoble slogan "clandestins=terroristes", qui unit, si on le lit dans les deux sens, la paranoïa raciste à la demande de répression envers l'ennemi interne (1e rebelle, le subversif).

Ils hurlent, à gauche comme à droite, contre le racket qui organise le voyage des clandestins (décrit par les mass media comme une invasion, un fléau, l'arrivée d'une armée) alors que ce sont leurs lois qui le favorisent. Ils hurlent contre le "crime organisé" qui exploite énormément d'immigrés (fait exact mais partiel), alors que ce sont eux qui leur fournissent la matière première désespérée et prête à tout. Etat et mafia, dans leur symbiose historique sont unis par le même principe libéral : les affaires sont les affaires.

Le racisme, instrument d'exigences économiques et politiques, réussit à se répandre dans un contexte de massification et d'isolement généralisés, quand l'insécurité crée des peurs opportunément manipulables. Ça ne sert pas à grand chose de condamner moralement ou culturellement le racisme, car ce n'est pas une opinion ou un "argument", mais une misère psychologique, une "peste émotionnelle". C'est dans les conditions sociales actuelles qu'il faut chercher les explications de son expansion et, en même temps, les forces pour le combattre.

L'accueil d'un camp de concentration

Définir camps de concentration les Centri di Permanenza Temporanea pour immigrés en attente d'expulsion — centres introduits en italie en 1998 par le gouvernement de gauche avec la loi Turco-Napolitano — ce n'est pas de la réthorique, comme pensent au fond beaucoup de ceux qui utilisent cette expression. Il s'agit d'une définition stricte. Les camps nazis étaient des camps de concentration où étaient enfermes des individus que la police considérait, même en absence de conduite pénalement condamnable, dangereux pour la sécurité de l'Etat. Cette mesure préventive — définie "détention protectrice" — consistait à retirer tous les droits civils et politiques à certains citoyens. Qu'ils soient réfugiés, juifs, tziganes, homosexuels ou subversifs, il revenait à la police, après des mois ou des années, de décider de leur devenir. Les camps n'étaient donc pas des prisons où on purgeait une peine pour un délit, ni une extension du droit pénal. Il s'agissait de camps dans lesquels la norme établissait l'exception ; c'est à dire une exception légale à la légalité. Un camp ne dépend donc pas du nombre d'incarcérés ni de celui des assassins (entre 1935 et 1937, avant la déportation des juifs, il y avait 7500 incarcérés en Allemagne), mais de sa nature politique et juridique.

Les immigrés finissent aujourd'hui dans les centres, indépendamment d'éventuels délits, sans aucune procédure pénale : leur incarcération décidée par le questore, est une simple mesure de police. Exactement comme en 1940 sous le régime de Vichy, quand les préfets pouvaient faire enfermer les individus "dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique" ou bien "les étrangers en surnombre par rapport à l'économie nationale". On peut se rappeler la détention administrative en Algérie française, en Afrique du sud de l'apartheid ou les actuels ghettos pour palestiniens créés par l'Etat d'Israël.

Ce n'est pas un hasard si, au sujet des conditions infâmes des centres pour immigrés, les bons démocrates ne font pas appel au respect d'une quelconque loi, mais des droits humains — dernière chance pour des femmes et des hommes à qui il ne reste que l'appartenance à l'espèce humaine. On

ne peut pas les intégrer en tant que citoyens, alors on fait semblant de les intégrer en tant qu'humains. L'égalité abstraite des principes masque partout les réelles inégalités.

Un nouveau déracinement

« Les immigrés qui débarquaient pour la première fois à Battery Park ne tardaient pas à se rendre compte que ce qu 'on leur avait raconté de la merveilleuse Amérique n'était pas du tout exact : la terre appartenait peut-être à tous, mais ceux qui étaient arrivés en premiers s'étaient amplement servis, et il ne leur restait plus qu'à s'entasser à dix dans les taudis sans fenêtre du Lower East Side et travailler quinze heures par jour. Les dindes ne tombaient pas déjà rôties dans les assiettes et les rues de New York n'étaient pas en or En fait bien souvent elle n'étaient pas pavées du tout. Et ils comprenaient alors que c'était justement pour les leur faire paver qu'on les avait fait venir. Et pour creuser des tunnels et des canaux, construire des rues, des ponts des grandes digues, des chemins de fer, défricher des forêts, exploiter des mines et des carrières, fabriquer des voitures et des cigares, des carabines et des vêtements, des chaussures, des chewing gums, du corned-beef et des savonnettes, et construire des gratte–ciels encore plus grands que ceux qu'ils avaient découverts en arrivant. »
Georges Perec, *Ellis Island*.

Si on fait quelques pas en arrière, il s'avère évident que le déracinement est un moment essentiel du développement de la domination étatique et capitaliste. Au début de cette domination, la production industrielle a arraché les exploités des campagnes et des villages pour les concentrer dans les villes. L'ancien savoir-faire des paysans et des artisans a été ainsi remplacé par l'activité forcée et répétitive de l'usine — activité impossible à contrôler, dans ses instruments et sa finalité, par les nouveaux prolétaires. Les fils aînés de l'industrialisation ont donc perdu au même moment leurs anciens lieux de vie et leurs connaissances antiques, celles qui leur permettaient de se procurer de manière autonome une bonne part de leurs moyens de subsistance. De plus, en imposant à des millions de femmes et d'hommes les mêmes conditions de vie (mêmes lieux, mêmes problèmes, même savoir), le capitalisme en a unifié les luttes, leur a fait retrouver des nouveaux frères pour combattre contre cette vie insupportable. Le vingtième siècle a marqué l'apogée de cette concentration productive étatique — dont les emblèmes étaient l'usine-quartier et les camps de concentration — et aussi l'apogée des luttes sociales les plus radicales pour sa démolition.

Lors des vingt dernières années, grâce aux innovations technologiques, le capital a remplacé la vieille usine par des nouveaux centres de production de plus en plus petits et délocalisés sur le territoire, désagrégeant aussi le tissu social à l'intérieur duquel ces luttes avaient grandi, et en déterminant ainsi un nouveau déracinement.

Ce n'est pas tout. La restructuration technologique a accéléré et facilité les échanges, en ouvrant le monde entier à la concurrence la plus féroce, en ruinant les économies et les modes de vie de pays entiers. En Afrique, en Asie, en Amérique Latine, la fermeture de nombreuses usines, les licenciements de masse, dans un contexte social détruit par le colonialisme, de la déportation des habitants des villages aux bidonvilles, des champs aux chaînes de montage, ont produit une foule de pauvres devenus inutiles à leurs patrons, des enfants indésirés du capitalisme. Si on ajoute la chute des pays soi-disant communistes et le racket des dettes organisé par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale, on obtient une carte assez précise des migrations, des guerres ethniques et religieuses. Ce qu'on appelle aujourd'hui "flexibilité" et "précarité" est la conséquence de tout cela : un autre progrès dans la soumission aux machines, une augmentation de la compétition, une aggravation des conditions matérielles (contrats, santé, etc.). Nous en connaissons déjà la raison : le capitalisme a démantelé les "communautés" qu'il avait lui-même créées. Il serait de toute façon partiel de concevoir la précarité seulement au sens économique, c'est à dire absence d'un travail fixe et fierté du propre métier. Celle-ci est un isolement dans la massification, c'est à dire un conformisme fanatique sans espaces communs. Dans l'angoissant vide de sens et de prospectives, le besoin insatisfait de communauté revient, mystifié, sous forme de vieilles oppositions nationalistes, ethniques ou religieuses, une tragique reproposition d'identité collective là où s'est évanouie toute réciprocité réelle entre les individus. Et c'est justement dans ce vide que s'installe le discours intégriste, fausse promesse d'une communauté qui s'est rachetée.

Guerre civile

Tout ceci nous amène de plus en plus vers un scénario de guerre civile permanente, sans faire de distinctions entre "temps de paix" et "temps de guerre". Le conflit n'est plus déclaré — comme l'a démontré l'intervention militaire dans les Balkans — mais simplement géré en garantissant le maintien de l'Ordre Mondial. Ce conflit sans trêve touche toute la société et les individus eux-mêmes. Les espaces communs de dialogue et de lutte sont remplacés par l'adhésion aux modèles marchands : les pauvres se font la guerre pour le sweat ou la casquette à la mode. Les individus se sentent de plus en plus insignifiants, et donc prêts à se sacrifier pour le premier leader nationaliste ou pour un bout de drapeau. Maltraités chaque jour par l'Etat, les voici à défendre avec zèle une quelconque Padania (désolée et polluée, avec des usines et des centres commerciaux partout — est-ce donc ça l'enviable "terre des ancêtres" ?). Attachés à ce mirage de propriété qui leur reste, ils ont peur de se montrer tels qu'ils sont : des engrenages interchangeables d'une Mégamachine, qui ont besoin de psycholeptiques pour tenir jusqu'au soir, de plus en plus envieux envers quiconque ayant seulement un peu l'air plus heureux qu'eux. A une rationalité de plus en plus froide, abstraite et calculatrice, correspond des pulsions de plus en plus brutales et inavouées. Alors, quoi de mieux qu'une personne différente de peau ou de religion pour décharger sa rancoeur ? Comme disait un mozambicain, les "gens ont pris la guerre à l'intérieur d'eux". Certaines conditions externes suffisent pour faire tout exploser comme en Bosnie. Et ces conditions, on nous les sert avec soin. A l'universalisme capitaliste s'oppose, dans un tragique jeu de miroirs, le particularisme ethnique. Sous l'ordre institutionnel, avec ses espaces de plus en plus anonymes et surveillés, se prépare l'implosion des rapports humains. On dirait les mêmes sables mouvants d'où a surgit, dans les années trente, l'homme totalitaire.

Deux issues possibles

Pourquoi avons nous jusqu'ici parlé d'immigration et de racisme, étant donné que nous ne sommes pas directement concernés par le problème de l'errance et de l'expulsion ? Le capitalisme rapproche de plus en plus nos vies à la précarité et à l'impossibilité de décider de notre présent et de notre futur ; c'est pour cela que nous nous sentons frères, dans les faits, des exploités qui débarquent sur les côtes de ce pays.

Face au sentiment de dépouillement que des millions d'individus éprouvent envers un impérialisme marchand qui les oblige tous à rêver le même rêve sans vie, aucun appel au dialogue et à l'intégration démocratique n'est possible. Quoiqu'en disent les antiracistes démocratiques, il est trop tard pour les leçons d'éducation civique. Quand ils poussent partout — des bidonvilles de Caracas aux banlieues de Paris, des territoires palestiniens aux centres et stades où sont enfermés les clandestins — les camps où on assigne la misère ; quand l'état d'exception — c'est à dire la suspension juridique de tout droit — devient la norme ; quand on laisse littéralement pourrir des millions d'êtres humains dans les réserves du paradis capitaliste ; quand on militarise et blinde des quartiers entiers (Gênes, ça vous dit quelque chose ?), parler d'intégration est une énorme plaisanterie. A ces conditions de désespoir et de peur, à cette guerre civile planétaire, il n'y a que deux issues possibles : l'affrontement fratricide (religieux et de clan dans toutes ses variantes possibles), ou la tempête sociale de la guerre de classe.

Le racisme est la tombe de toutes les luttes des exploités contre les exploiteurs, c'est la dernière carte — la plus sale — jouée par ceux qui voudraient nous voir nous massacrer entre nous. Il peut seulement disparaître dans les moments de lutte commune, quand on reconnaît nos ennemis réels — les exploiteurs et leurs sous-fifres — et on se reconnaît en tant qu'exploités qui ne veulent plus l'être. Le conflit social des années soixante et soixante-dix en Italie — quand les jeunes ouvriers immigrés du sud rencontrèrent ceux du nord sur le terrain du sabotage, de la grève sauvage et de la totale déloyauté envers le patron — l'a prouvé. La disparition après les années soixante-dix des luttes révolutionnaires (du Nicaragua à l'Italie, du Portugal à l'Allemagne, de la Pologne à l'Iran) a affaibli la base d'une solidarité concrète entre les expropriés de la Terre. On pourra seulement reconquérir cette solidarité dans la révolte et non pas dans les discours impuissants des nouveaux tiersmondistes et des antiracistes démocratiques.

Donc, ou le massacre de clan et de religion, ou la guerre de classe. Et c'est seulement au fond de celle-ci que nous pouvons entrevoir un monde libre de l'Etat et de l'argent, dans lequel nous n'aurons besoin d'aucun permis pour vivre et voyager.

Une machine qu'on peut briser

Dans les années quatre-vingt, il y avait un slogan qui disait : "Aujourd'hui ce n'est pas tellement le bruit des bottes dont on doit avoir peur mais du silence des pantoufles". Maintenant, elles sont toutes de retour. Avec un langage de guerre sainte (les forces de l'ordre, l'"armée du bien" qui protège les citoyens des immigrés, l'"armée du mal", comme l'a affirmé récemment le président du Conseil), l'Etat organise quotidiennement des rafles d'immigrés. Leurs maisons sont dévastées, les clandestins sont ramassés dans la rue et déportés, enfermés dans les camps et expulsés dans l'indifférence la plus totale. Dans de nombreuses villes, des nouveaux centres de détention sont déjà en construction. La loi Bossi-Fini, continuation digne de Turco-Napolitano, veut limiter les permis de séjour selon la durée exacte du contrat de travail, ficher tous les immigrés, transformer la clandestinité en délit et renforcer la machine des expulsions.

Le mécanisme démocratique de la citoyenneté et des droits, bien qu'élargis, présupposera toujours l'existence d'exclus. Critiquer et essayer d'empêcher les expulsions des immigrés signifie critiquer en acte à la fois le racisme et le nationalisme ; cela signifie chercher un espace commun de révolte contre le déracinement capitaliste qui nous touche tous ; cela signifie entraver un mécanisme répressif tant important qu'odieux ; cela signifie briser le silence et l'indifférence des civilisés qui restent là à regarder ; cela signifie, enfin, discuter le concept même de loi, au nom du principe "nous sommes tous clandestins". Bref, il s'agit d'une attaque à un des piliers de la société étatique et de classe : la compétition entre les pauvres, le remplacement, aujourd'hui de plus en plus menaçant, de la guerre sociale par la guerre ethnique ou religieuse.

Pour fonctionner, la machine des expulsions a besoin de la participation de nombreuses structures publiques et privées (de la croix rouge qui cogère les camps aux entreprises qui fournissent des services, des compagnies aériennes qui déportent les clandestins aux aéroports qui organisent les zones d'attente, en passant par les associations dites de charité qui collaborent avec la police). Toutes ces responsabilités sont bien visibles et attaquables. Des actions contre les centres de détention (comme s'est arrivé il y a quelques années en Belgique et il y a quelques mois en Australie, où les manifestations se sont terminées par la libération de quelques clandestins), à celle contre les "zones d'attente" (comme en France, contre la chaîne d'hôtel Ibis, qui fournit des chambres à la police) ou pour empêcher les vols de l'infamie (à Francfort, un sabotage des câbles à fibres optiques avait mis hors d'usage, il y a quelques années, tous les ordinateurs d'un aéroport pendant quelques jours), il y a beaucoup d'actions qu'un mouvement contre les expulsions peut réaliser.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est dans les rues que se reconstruit la solidarité de classe. Dans la complicité contre les rafles de la police ; dans la lutte contre l'occupation militaire des quartiers ; dans le refus obstiné de toute division que les patrons voudraient nous imposer (italiens et étrangers, immigrés réguliers et clandestins) ; en ayant conscience que tout outrage subi par chaque exproprié de la Terre est un outrage à tous — c'est seulement ainsi que les exploités de mille pays pourront enfin se reconnaître.

Sans-papiers ? Réfugiés ?
CONTRE LE TRI ET LE DÉPOTOIR HUMAIN

[Tract trouvé dans les rues de Paris, septembre 2015.]

Vous avez déjà entendu parler du fait qu'il y a à peu près 4000 personnes arrivant actuellement en Europe par jour. Vous avez peut-être déjà aperçu les campements à La Chapelle, à côté de la Gare d'Austerlitz, au Jardin d'Éole, à la Halle Pajol et en d'autres lieux de Paris. Si vous y regardez attentivement, vous avez peut-être pris conscience des expulsions menées par la Mairie de Paris, par ses flics, avec toute l'aide indispensable de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (l'OFPRA), d'Emmaüs, de France Terre d'Asile, des Verts et des autres qui ont pour but d'humaniser le tri des êtres humains que le pouvoir prend pour des déchets. Si votre sens de l'empathie n'est toujours pas éteint face à la poubelle qui nous est attribuée dans ce dépotoir qu'on appelle le capitalisme, peut-être vous vous en êtes indignés, peut-être avez vous même bougés votre cul pour amener de la bouffe, des vêtements ou des médicaments pour ces gens qui n'ont pas tout à fait terminé leur voyage vers l'inconnu, poussés par le désir de fuir un enfer bien familier… On ne peut que saluer la volonté de briser l'indifférence qui côtoie chaque enfermement et chaque expulsion, toujours plus ou moins violents. Dans une telle ville, ou personne ne vaut plus que sa soumission déguisée en « sympathie », on ne peut qu'appuyer toute tentative d'affirmer qu'il s'agit d'individus qu'on laisse pourrir dans la rue. Et pourtant, l'affaire se renverse lorsqu'on apprend à l'exprimer dans la langue du pouvoir…

Car aujourd'hui on nous apprend que si l'on veut être sympa, il faut « accueillir les réfugiés ». Mais que veut dire « réfugié » ? Selon la Convention de Genève de 1951, c'est une personne protégée par l'État accueillant, à cause de la crainte, avec raison, d'être persécuté dans son pays natal. Et qui c'est qui décide si l'on a raison ou non d'avoir peur ? Bah l'État ! Pour obtenir ce qu'on appelle « le droit à l'asile », il faut donc être en danger, et être capable de le prouver avec des documents l'attestant. Donc pour l'être avec raison, il faut que le pouvoir donne sa bénédiction. Même si on dort sous le claquement des armes, il n'y a pas de guerre avant que les Nations Unies ne le décident. Même si tu es à deux doigts de mourir, il faut en avoir une preuve convaincante. Et si l'on crève, il est préférable de le faire en grands nombres pour impressionner les puissants aussi bien que l'opinion publique dont ils dépendent (ou pas).
Mais même si ta misère a fait une bonne impression aux puissants, on va te faire ramper à genoux. Car l'État et les marchands qu'il sert ne balancent pas des



« cadeaux » pour rien. C'est un échange, tu vois. Il y a tout un tas de boîtes qui t'attendent à bras ouverts, et ton taf pour trois fois rien va certainement booster l'économie. Et si t'en es pas content, on te fera goûter à nouveau à ton enfer natal, à côté de celles et ceux qui sont triés comme des déchets, parfois recyclables, parfois non. Et il y en aura tant qu'il y aura des frontières. De ceux qui, aux yeux de l'État, ne méritent pas d'être accueillis et qui n'ont donc pas le dit « droit » de ne pas crever sur un barbelé, de ne pas crever sur une autoroute à Calais, de ne pas se noyer dans les eaux turques, grecques ou italiennes comme du bétail négligeable.

Face à la « crise des migrants », pendant laquelle les autorités Européennes se sont décidées, obligées par l'opinion publique, à accueillir un certain nombre de réfugiés, la France, et notamment l'OFPRA, a déjà commencé le tri entre ceux qui sont « en urgent besoin de protection » et ceux qui, selon eux, ne le sont pas ou pas assez, sur une échelle de menace quantifiable en fonction des intérêts géopolitiques du pouvoir et du cours du baril de pétrole. Pour ces derniers, les conséquences sont claires, ça va sans dire. Récemment, pendant une occupation qui a lieu au lycée Jean-Quarré, dans le XIXe, la Mairie a demandé aux migrants de lui livrer une liste de noms distinguant les demandeurs d'asile des sans-papiers (à jamais, on peut supposer), et tout ça en échange d'un hébergement d'urgence (pas pour les sans-papiers, on peut le deviner...).

Malheureusement, en se déclarant solidaires des « réfugiés », on est implicitement complices de cette division et de tout ce qui va avec. On perpétue le tri qui justifie le harcèlement, les rafles, l'enfermement et l'expulsion de ceux qui n'ont pas leurs papiers en règle. En se proclamant solidaires avec une catégorie qui ne peut être définie que par le pouvoir, on est forcement complice de la chasse à l'homme qu'il mène contre les « habituels » sans-papiers et les exclus du « droit d'asile ». « Réfugié » n'est donc pas un synonyme de « migrant ». C'est un terme qui a pour but à la fois de cacher et de justifier la terreur contre les migrants qui ne sont pas sélectionnés par l'État pour devenir ses précieux réfugiés. C'est un terme du pouvoir pour diviser les exploités entre eux, fabriquer des figures de « gentils » (réfugiés, aisés dans leurs pays, de préférence chrétiens, etc.) pour expulser tranquillement les « méchants » (sans-papiers, misérables d'ici comme de là-bas, qui viennent manger le pain de « nos » lardons). Dans un monde qui n'a plus aucun sens, où chacun se recroqueville sur sa petite parcelle d'identité, crever de faim n'est plus un critère suffisant pour recevoir hospitalité et solidarité. Et quelques larmes devant des photos sensationnelles ou la signature d'une pétition suffisent à se donner bonne conscience pendant que la machine à expulser continue son business de mort aux coins de nos rues. Car la misère de ceux qui errent sur cette terre n'est pas une question « humanitaire » ; elle est consciemment produite par l'État et ses marchands, et rendue acceptable par ses gestionnaires pour qui il s'agit d'un business comme un autre. C'est ce que nous appelons « machine à expulser ».

« Réfugié » est donc un mot du pouvoir qui n'a qu'un seul but : séparer les exploités, leur faire croire que leurs intérêts ne sont pas les mêmes, et créer des classes parmi les « méchants » sans-papiers, au-dessus desquels triompherons les « gentils » réfugiés, que la France prendra en charge à perte comme à profit, avec l'humanisme triomphant de la patrie des droits de l'homme et du barbelé. Et quel sort réservera-t-on à ces « sans-papiers » qui ne sont pas éligibles à l'asile ? Le même que d'habitude : Misère, exploitation, centres de rétention et expulsion. Survivre, ça se mérite !

Le problème, ce n'est pas un manque de papiers ou de titres à donner. Non, le problème, c'est qu'on délègue la décision quant à qui les mérite. Car tant qu'il y aura des papiers, il n'y en aura pas pour tout le monde. Tant qu'il y aura des frontières, il y aura ceux qui périront en essayant de les traverser. Tant qu'il y aura des États, cette chasse à l'homme effectuée par ses larbins continuera.

Notre lutte n'est donc pas pour les réfugiés – même s'il ne s'agit en aucun cas de culpabiliser ceux et celles qui en ont obtenu le titre. Notre lutte est contre tous les États et contre leurs frontières qui ne peuvent que mutiler, enfermer et tuer. Un titre de séjour est une manière comme une autre de se démerder dans un monde de merde, mais il n'est pas ce à quoi on aspire. Dans un monde où des papiers équivalent le droit d'exister, imaginer des « papiers pour tous » est impossible. C'est pourquoi nous luttons pour un monde où ils n'auront plus aucune valeur.

Vous nous reprochez d'être trop peu réalistes ? Bien, en l'occurrence, être « réaliste » consiste à perpétuer le massacre tout en cachant ses véritables raisons. Face à une telle réalité on préfère agir tout de suite pour que nos rêves d'aujourd'hui s'en emparent demain.

Liberté pour tous et toutes – avec ou sans papiers

Pour un monde sans frontières, sans flics et sans gestionnaires de la misère

Sabotons la machine à expulser !



septembre 2015,
Des anarchistes.

Affaire Machine à expulser

Après plus de sept ans d'instruction, Quatre personnes passent en procès le 23 juin 2017 à Paris

Après sept ans et demi d'instruction, des milliers de pages de dossier, une quinzaine de personnes perquisitionnées, arrêtées, filaturées, écoutées, filmées, mises en examen, incarcérées, assignées à résidence, maintenues sous des contrôles judiciaires variés pendant plus de sept ans, l'État et la justice ne passeront finalement que quatre personnes en procès, le 23 juin 2017 à Paris. Les chefs d'inculpations les plus graves n'auront servi qu'à justifier l'intensité de la répression puisqu'ils sont tous tombés, laissant place à des accusations plus limitées (tags, dégradations légères, refus de prélèvement ADN et signalétique, etc.). A cette occasion, soyons nombreux pour exprimer notre solidarité contre les frontières et contre toutes formes d'enfermement, dans le refus des catégories du pouvoir comme « innocent » et « coupable », dans le refus de la Justice.

Juin 2008, cela fait un moment déjà qu'éclatent au CRA de Vincennes grèves de la faim, affrontements avec les flics et séquences de lutte d'intensités variables, lorsque Salem Souli meurt d'une crise cardiaque. Le 22 juin 2008, le lendemain, une mutinerie générale éclate au CRA, il est entièrement réduit en cendres et les sans papiers sont évacués. Dix seront inculpés dans un procès couru d'avance où ils prendront de 8 mois à 3 ans de prison ferme en première instance. En solidarité avec les inculpés, de très nombreuses initiatives offensives ont lieu dans toute la France (et ailleurs), parmi lesquelles de nombreux sabotages de DAB de banques qui balancent des sans-papiers aux flics. Deux vagues de perquisitions sont menées le 15 février et le 8 juin 2010 contre une dizaine de camarades et compagnons, parmi lesquels Dan, Olivier et Camille qui seront incarcérés en janvier 2011 entre une semaine et trois mois, puis François pendant une semaine.

L'importance de cette affaire, communément dite « de la Machine à Expulser » et diligentée en partie par la Section Anti Terroriste (SAT-PP) de la Brigade Criminelle, tient d'abord à l'ampleur des moyens judiciaires et policiers mis en œuvre sur la base d'un dossier consolidé afin de valider la construction par l'État d'une identité « anarcho-autonome francilienne » (la fameuse MAAF) et de maintenir les camarades et compagnons pendant des années sous la menace d'une instruction en cours et d'une surveillance accrue des services de renseignement. Mais son importance tient surtout aux dynamiques de luttes autonomes qu'il s'agissait de faire cesser en cherchant à rompre les liens qui se construisaient alors entre les luttes à l'intérieur et à l'extérieur des Centres de Rétention Administrative, et particulièrement celui de Vincennes, alors plus grande prison pour étrangers d'Europe. Comme dans d'autres affaires de ces dix dernières années en France (affaire dite « mauvaises intentions », affaire dite « de Chambéry », affaire dite « de Tarnac »), il s'est agit aussi pour l'État de parvenir à classifier nos luttes, nos attaques, et nos désirs derrière la dénomination utilitaire de « terrorisme » afin de constituer pour un temps un ennemi de l'intérieur isolé des autres formes de conflictualités sociales et à la merci, une fois catégorisé ainsi, des moyens de contrôle, de surveillance et de répression qui y sont associés.

Nous appelons, d'ores et déjà et minimalement, à une présence solidaire au procès qui se déroulera le 23 juin 2017 à 13h30 à la 12e chambre du tribunal de Grande instance de Paris (métro Cité – prévoir de l'avance), et nous appelons chacun et chacune à exprimer sa solidarité à sa manière, collectivement et/ou individuellement.

Ne nous laissons pas juger en silence
Liberté pour tous et toutes, avec ou sans papiers
Feu aux centres de rétention !

[Tract publié le 28 mai 2017.]

Erratum du 5 juin 2017 :

D'après de nouvelles informations (5 juin), il semblerait que la justice prévoie de passer sept autres personnes en procès dans le cadre de cette affaire, sans pour autant qu'une date d'audience ait été fixée. Ce deuxième procès concerne la seconde instruction judiciaire qui avait abouti aux cinq perquisitions de juin 2010 concernant les occupations (cf. l'entrée *17 mars 2010, Paris* dans la chronologie]. Trois personnes sont accusées de degradations des locaux d'Air France, SNCF et Bouygues ainsi que d'avoir refusé de donner leur ADN et signalétique, les quatre autres ne sont accusées que des refus ADN et signalétique. **Solidarité !**



Le 22 juin 2008, des retenus du CRA de Vincennes mettent le feu à cette prison administrative pour étrangers et la détruisent entièrement. En solidarité avec cette mutinerie massive se développent des formes de solidarité offensives et d'interventions contre les frontières et contre la machine à expulser (manifestations, sabotages, occupations...). La répression de ce moment de lutte prend la forme d'une instruction qui concerne une quinzaine de personnes qui sont alors pour certaines perquisitionnées, mises sous contrôles judiciaires et d'autres incarcérées. Le temps judiciaire et sa logique mortifère aboutissent aujourd'hui, en 2017, à deux procès, l'un le 23 juin et le deuxième à une date ultérieure qui à ce jour n'est pas encore fixée, contre onze personnes en tout. Cette brochure entend accompagner la solidarité nécessaire avec les inculpés de ces épisodes de lutte, tout en restituant ce qu'ils ont pu être et le contexte dans lequel ils ont émergé. C'est pourquoi elle contient d'abord une chronologie fournie, associée aux textes et communiqués produits par ces mobilisations. Elle entend aussi resituer cette période dans le cadre plus large des interventions autonomes sur les questions migratoires, avec leurs formes de continuité mais aussi les différences, voire divergences qui font leur complexité. C'est pourquoi, après des documents concernant l'incendie du CRA de Vincennes et le procès de ceux qui en ont été accusés (et condamnés), on y trouvera différents textes d'analyses liés à des expériences de lutte de 1996 à 2015, qui peuvent se compléter, se répondre, parfois se contredire. Il s'agit de contribuer à une réflexion utile à l'élaboration d'interventions futures.

Le vaisseau des morts navigue, bercé sur la mer de la normalité, et tous et toutes, avec ou sans papiers, nous y sommes embarqués. A nous de savoir mettre à profit les réussites ou les échecs des expériences de lutte pour y puiser de quoi nourrir nos perspectives révolutionnaires.